

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

VII. SÉRIE. — TOME LII. — Années 1939-1940-1941



NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER

CHASTANIER F^{ms} ET ALMÉRAS, Succ.

12 — rue Pradier — 12

1945

Séance Publique du 22 Décembre 1940

Compte-Rendu des Travaux de l'Académie
en 1939 et 1940

par

M- Bernard LATZARUS

Ancien Président

MESDAMES,
MESSIEURS,

Une présidence déjà ancienne (car les deux ans écoulés depuis le moment où je la déposai, valent, hélas ! des siècles), est mon seul titre à vous présenter ce compte-rendu qui, pour éviter un décalage par trop sensible, porte sur deux années. Notre Président de 1939, le vénérable Chanoine Bouisson, vous eût charmés par son abondante érudition, assaisonnée de la plus sincère bonhomie. Sur ses lèvres fleuraient spontanément les curieux traits de mœurs, les anecdotes oubliées, les citations opportunes ; on apprenait beaucoup à son école, et les plus délicats s'y plaisaient. Son successeur eût mis à cette besogne ingrate la verve provençale d'un félibre enthousiaste, la gentillesse d'un poète, la largeur de vues d'un homme qui vit avec son temps. Mais ses qualités se déploieront encore plus à l'aise dans l'essai moral et historique dont il va vous donner la primeur.

Et moi, je ne serai qu'un greffier, préoccupé d'abord d'être exact et complet. Mais par quel bout prendre un si vaste sujet ? Si les poètes de la Pléiade poussèrent, suivant une tradition d'ailleurs suspecte, l'imitation des Anciens au point de sacrifier un bouc à Dionysos afin d'assurer son patronage à la première tragédie de l'École, peut-on interdire à un helléniste d'invoquer les Muses ? Jamais leur inter-

vention ne fut plus de circonstance, d'autant qu'en flattant les enfants on se concilie d'ordinaire les parents, et que j'ai grand besoin du concours de leur mère, Mémoire. J'appellerai donc parmi nous la « neuvine trope » aimée de Ronsard ; et l'aimable collectivité, j'imagine, me saura gré d'un hommage qu'on ne lui rend plus guère. Dans une comédie dont le titre au moins est charmant, le *Bois Sacré*, je crois me rappeler que les personnages les plus qualifiés ne peuvent arriver, même en mettant bout à bout leurs connaissances, à énumérer sans défaillance ni méprise les neuf doctes élèves de l'aimable et terrible Apollon. Rougissons d'en savoir moins que le moindre grimaud de collège il y a cent ans, et rapprenons les noms harmonieux des gracieuses déités. A défaut d'intérêt pratique, un tel exercice n'aura-t-il pas au moins la portée d'un entraînement utile ? Nous avons tant de choses à rapprendre !

Et je commence, à l'instar du vieil Homère : « Muses, dites-moi... » Les voilà qui arrivent, et vous les reconnaîtrez facilement à leur port et à leur mise. Elles sont, d'après un vieil auteur, « vêtues agréablement, mais simplement ; car elles ne passent pas pour être riches. » Elles ont connu bien avant nous les restrictions et les lois somptuaires, et voilà de quoi leur gagner notre sympathie. Gardons-nous toutefois de mépriser à leur égard l'étiquette : la pauvreté rend ombrageux. Un décret fort antérieur à celui de Messidor établit entre elles un ordre invariable de préséances, auquel je me conformerai.

Saluons la première une jeune fille couronnée de lauriers, qui tient une trompette de la main droite, et de l'autre un livre ouvert, Elio, Muse de l'Histoire. C'est précisément elle qui, parmi nous, compte le plus d'adorateurs.

M. Gouron, de qui nous voyons avec tristesse la place vide parmi nous, mais dont la captivité n'a-

moindrit, nous le savons, ni l'ardeur au travail, ni la vaillance, traitait, au début de 1939, une question dont les événements marquèrent bientôt toute la portée : il s'agissait de la restauration de notre marine par Richelieu et Colbert. Besogne de longue haleine, et dont les artisans ne virent pas l'achèvement. M. Gouron indique, avec son bonheur habituel d'expression, les rôles respectifs de ceux que j'appellerais volontiers le maître et l'élève en songeant au mot de Louis XIV : « Voilà encore M. Colbert qui vient nous dire : Sire, ce grand Cardinal de Richelieu... » Des 1626, « Richelieu définit les formules. Ce sera Colbert qui dressera le programme... De ces deux hommes d'Etat, l'un a lancé une conception d'Empire ; l'autre a établi l'assiette de l'Empire colonial. » Mais leur politique ne portera tous ses fruits qu'en 1715 : grande leçon de patience et de persévérance ! Nous avons besoin plus que jamais de la première de ces vertus ; et nos chefs, de la seconde. Remercions M. Gouron de sa leçon, en attendant celles qu'une dure expérience, hélas ! lui permet de nous préparer ; et disons, de loin, au savant et au soldat, combien l'Académie est fière de lui.

C'est aux dernières années du règne de Louis XIV que M. Blanchard nous reporte. Serait-ce une loi que les grandes catastrophes de l'histoire s'aggravent des rigueurs de la température ? L'hiver de 1709 paraîtrait de nature à le faire supposer. Toujours à l'affût des documents inédits, notre confrère a découvert à l'hôtel de Balincourt un livre de raison qui nous renseigne sur la terrible quinzaine du 7 au 23 janvier à Nîmes et dans la région. Le pire effet du froid fut, bien entendu, la disette. Mais « l'esprit d'initiative et le talent d'organisation de nos assemblées locales » purent parer à ce grand péril avec l'appui de Fléchier, aussi bon administrateur que brillant sermonnaire. Les consuls de 1709, Crémol-

let, Lecoinge, Martin et Guérin ont su se passer de l'Etat et décentraliser en un temps où le mot n'existait pas.

Les débuts du règne de Louis XVI, où la France contemplant avec ravissement, sous le dais fleurdelysé, un jeune couple candide et bienfaisant, furent la plus radiieuse des aurores. M. Marcel Fabre nous dépeint, avec sa richesse ordinaire de détails et les agréments bien connus de son style, les beaux jours de Trianon. Marie-Antoinette chercha, sur les planches de son petit théâtre, une distraction qu'elle jugeait bien innocente. L'opinion fut d'un autre avis : il y avait, pour la Reine de France, une tradition d'effacement à laquelle on lui savait mauvais gré de manquer pour la première fois. On est d'ailleurs surpris que la dernière représentation donnée à Trianon ait été celle du *Barbier de Séville*, pièce moins révolutionnaire que le *Mariage de Figaro*, mais déjà nettement hostile à l'ancienne France. Et c'était en 1784, en pleine Affaire du Collier ! L'étourderie, chez une personne royale, est, à coup sûr, de plus de conséquence que chez une simple bourgeoise : mais aussi comme on la punit plus tragiquement ! Le drame fut disproportionné à l'idylle qu'il remplaçait.

Un des épisodes les plus poignants de ce drame, le voyage de Varennes, nous est rapporté par M. Henri Mazel, dont vous savez depuis longtemps qu'il a des clarités de tout et qu'il excelle à démêler les écheveaux les plus embrouillés. Notre confrère énumère les maladresses qui ont amené l'échec de cette tentative : lenteur du Roi, détours de Persen, fautes décisives de Choiseul et de Goguelat. Quelles eussent été les conséquences politiques de l'évasion, si Varennes avait réussi ? Un quadruple crime, (une quadruple honte) nous était du moins épargné.

M. Bauquier, se souvenant toujours qu'il a été soldat, nous présente les Souvenirs d'un combattant

de l'armée de la Loire. Ce petit chasseur à pied n'est autre que notre ancien confrère, M. de Villeperdrix. Le récit d'une lutte qui sauva l'honneur est émouvant de franchise et de simplicité.

Le Général de Bourgon nous entretient du *Tombeau de Lyautéy*, par M. Jules Borély, et il en prend occasion pour louer à son tour, avec la compétence d'un grand chef, le glorieux créateur du Maroc français. Sa profonde connaissance de l'histoire de la seconde république, sur laquelle il a de chers et douloureux souvenirs de famille, lui permet d'illustrer de détails nouveaux l'analyse d'un roman de l'infatigable Henri Mazel sur le coup d'Etat du 2 décembre, *le Serment*. « Peinture exacte et fiction romanesque d'une époque passionnante, ainsi peut être résumée l'œuvre de notre confrère. »

L'histoire locale, en raison sans doute des événements qui agrandissaient, de façon démesurée, le cadre de nos habituels soucis, a suscité peu de travaux, mais excellents. M. Bauquier nous tient au courant, avec sa conscience et son exactitude ordinaires, des résultats que donnent les dernières fouilles. Celles de la place du Chapitre ont ramené notamment au jour une lampe ornée d'une image du Christ, qui rappelle la Sainte Face : découverte des plus précieuses, vu le petit nombre d'objets d'art chrétiens retirés jusqu'ici de notre sous-sol. Rue Alphonse-de-Seynes, une sépulture pré-romaine, du type arécomique, a été exhumée ; elle permet de constater qu'avant l'invasion romaine Nîmes avait déjà de l'importance. M. le Chanoine Bouisson entreprend la tâche laborieuse de reconstituer l'épiscopat de Saint Félix, d'après certains historiens, premier Evêque de Nîmes et martyr. Il est malheureusement difficile de se fier à Polycarpe de la Rivière, qui seul nous a transmis la mention de la fin glorieuse de Saint Félix, et l'identification de Saint Fé-

lix de Bouillargues avec un Evêque de Nîmes a été contestée. Mais notre savant confrère supplée au manque de documents par la connaissance étendue des mœurs et des institutions de l'Eglise primitive. Il se trouve sur un terrain plus solide quand il nous expose les travaux du Concile de Nîmes. Si l'on peut différer d'opinion avec lui sur des faits particuliers, il est impossible de nier la richesse de son information et l'ingéniosité de ses recherches. M. Igolen continue d'apporter une intéressante contribution à l'histoire de la vie de nos pères en nous ouvrant les portes des auberges et logis d'autrefois.

Merci, Elio ! Et puisqu'hélas ! vous n'avez plus guère l'occasion d'emboucher la trompette, tracez du moins, sur votre livre jamais refermé, des pages moins sombres que celles de notre dernière année académique ! Déjà votre sœur Polymnie, couronnée de perles et de pierreries, ceinte de fleurs, parfois artificielles, je l'avoue, surgit, la main droite levée pour requérir le silence, et tenant à la gauche un rouleau sur lequel on lit la devise : *Persuader*. J'aurais eu profit à l'invoquer d'abord : c'est la Muse de l'éloquence, et vous vous apercevrez trop bien que son gracieux concours m'a fait défaut. On affecte, depuis quelques lustres, de mépriser la rhétorique ; mais c'est pour la remplacer par je ne sais quel lyrisme débraillé. Vivent les fausses élégances plutôt que le cynisme, et le raffinement subtil plutôt que la brutalité ! Mais Polymnie me fait observer qu'elle n'est que l'art de bien dire : « J'inspirai, me dit-elle, Démosthène, homme d'action s'il en fut ; Cicéron, le plus honnête des politiques, et le plus ouvert des Romains, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, le hautain Guizot, le foudroyant Berryer, le Gambetta des jours de fête, le Lamartine d'un jour d'émeute. Sans compter Mirabeau, Danton, Maximilien de... N'en parle pas, Muse, je t'en supplie. Mais tous ceux

dont tu parles débattaient d'immenses intérêts. Il y allait de la vie des peuples ou des fins dernières de l'homme. Ne te trouves-tu pas bien à l'étroit dans notre modeste cénacle ? — Point ; car je m'y repose. Vous ignorez la passion et l'âpre ardeur de contredire. Vous parlez sans gestes et sans éclats de voix ; vous causez plutôt que vous ne dissertez. Vous préférez à l'hyperbole la litote, qui fait entendre plus qu'elle ne dit, à la catachrèse la prétérition. Je passe chez vous mes jours de congé. Vous ne recourez guère à moi que pour déplorer vos deuils ou fêter vos nouvelles recrues. Or vos regrets et vos enthousiasmes, toujours exprimés sur le mode discret, sont si justifiés que vous ne sentez nul besoin de mes artifices. C'est la vérité toute pure qui parlait par la bouche de vos présidents quand ils pleuraient le bon et docte Chanoine Bouisson, l'excellent Nimois et le fin lettré Portal, Espérandieu, prince de l'épigraphie, Joseph de Loye, bibliothécaire artiste, prodigue des trésors de son intelligente érudition. C'est elle qui leur dictait l'exposé des titres à votre choix du pasteur Cadix, sage moraliste et critique averti, de l'administrateur avisé, loyal serviteur de la plus grande France qu'est le gouverneur Antonin, de ce grand terrien, l'ingénieur Coste, du professeur Giran, qui vous fait faire si commodément un tour d'infini. Ne me réclame donc rien. Avocat d'office de l'Académie de Nîmes, ta cause est trop bonne pour que tu la perdes. Donc, adieu !

Polymnie ! Polymnie ! vous moqueriez-vous de moi ? J'en ai peur. Mais déjà les sons d'une lyre bercent ma désillusion. Elle est touchée par les mains effilées d'une jeune fille vive et enjouée, couronnée de myrte et de roses, Erato, muse de la poésie lyrique, et si diverse en ses accents qu'Anacréon, vieillard sans austérité, se réclame d'elle comme le majestueux Pindare, et le joyeux Désaugiers comme le

solennel Pompignan. Elle a pour servants ici, vous le savez, notre Nestor et notre Benjamin. M. Gérard-Lavergne rime agréablement des réflexions malicieuses sur les détails menus de l'existence.

*Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil !*

a dit un délicieux gentilhomme de lettres, le vicomte Oscar de Poli. Saine et conciliante philosophie, qui est aussi celle de notre vénéré confrère.

Jean Pourtal de Ladevèze, loin de s'enfermer, comme autrefois Goethe, dans la grotte d'Epiménide, se penche sur la mêlée pour traduire, en sa langue marmoréenne, la désolation française.

La féconde imagination d'Henri Mazel, l'éclat de son style et son sens de l'harmonie lui mériteraient hautement le titre de poète... pour peu qu'il écrivit en vers. Mais, tel Peladan jadis et M. Claudel à présent, il le revendique sans daigner se soumettre à ce qu'il juge une formalité superflue. Et l'Académie serait tentée de lui donner raison, après avoir entendu sa profession de foi, tout de même un peu paradoxale, et trois de ses beaux « poèmes en prose », qu'à part moi je dénomme splendides envolées.

C'est encore servir la poésie que d'en pénétrer les secrets et de vanter les génies qui ajoutèrent une corde nouvelle à la lyre d'Erato. Plus familier avec le Parnasse qu'avec le mont Ventoux, Pétrarque a-t-il, ou non, escaladé le sommet provençal ? M. Sagnier nous intéresse à ce petit problème. M. Fabre, après s'être efforcé d'éclaircir la biographie incertaine, mais, de toute façon, peu édifiante, de François Villon, juge excellemment son œuvre : « Elle est, dit-il, de premier ordre. Sa lecture laisse sous le charme de

vers plaisants ou sérieux, tous d'harmonieuse facture, aux rimes si joliment chantantes. On évoque avec émotion le mauvais garçon, qui fut un grand poète précisément parce qu'en des accents sincères et touchants il nous a fait connaître, mêlé à sa fantaisie goguenaarde, le drame intérieur de sa vie, étalant, dans un réalisme parfois brutal, la misère de sa pauvre âme angoissée, et clamant son repentir. » M. Bauquier prend texte d'un envoi de M^{me} Marthe Borély pour consacrer quelques pages émues à une autre tragédie, purement psychologique, celle-là, qui se déroulait dans l'âme inquiète d'Anna de Noailles.

Quelle surprise, en un décor si sérieux et devant un tel auditoire, que d'assister aux ébats d'un singe ! Il escorte une jeune fille couronnée de lierre, chaussée de socques, elle tient un masque et nous dévisage avec un sourire malin. Cet acolyte et ces attributs ne nous laissent aucun doute : voici Thalie, Muse de la Comédie. Nous ne comptons, par malheur, aucun poète comique dans nos rangs. Faut-il évincer Thalie ? Ce serait bien discourtois. A défaut des secours de la Muse, acceptons et réclamons le sourire de la Grâce : car Thalie, je m'en souviens à propos, est l'une et l'autre. Elle préside, par ailleurs, à la poésie pastorale. Genre peu cultivé de nos contemporains, je vous l'accorde ! Mais notre ami, le fin critique Marcel Coulon, abandonnant pour les bucoliques grecs Verlaine et Moréas, traduit en beaux vers l'épithaphe de Bion par Moschos : une bouffée d'air frais dans notre atmosphère appesantie déjà !

Est-ce une idylle, une comédie, que l'aventure vénitienne de George Sand et de Musset ? M. Sagnier inclinera à y voir un drame ; mais, refusant de s'engager, à la suite de Paul Mariéton et de M. Charles Maurras, dans la discussion des torts et griefs réciproques des amants, il demande simplement à la grande romancière sa vision de Venise. La réponse

ne le satisfait qu'à moitié. Peintre exact de « ce coin fantastique et merveilleux du monde », George Sand paraît n'avoir pas goûté les merveilles du génie, que lui offrait la ville des doges. Était-ce parti-pris ou manque de culture ? En matière d'art, l'auteur de *Consuelo* appréciait surtout la musique, et cette prédilection tient peut-être à ses origines.

De Thalie à Melpomène la transition est facile, surtout par l'intermédiaire d'un écrivain romantique. La Muse de la Tragédie s'avance avec dignité et dans un appareil qui ne laisse pas d'effrayer : elle tient d'une main une épée et un poignard ensanglantés ; de l'autre, (ces déesses, décidément, ne vont guère les bras ballants !), les sceptres et les couronnes des Rois qu'elle a détrônés. Car Melpomène est une révolutionnaire.

Si la tragédie proprement dite n'a pas tenu la moindre place dans nos entretiens, M. Lacombe a jugé avec sa clairvoyance et sa délicatesse ordinaires l'é-mouvante comédie dramatique du jeune poète André Clément, trop tôt disparu, *Le Sacrifice*.

Le goût du théâtre ne fait pas oublier à M. Coulon qu'il est magistrat. Il s'est lui-même saisi du dossier de Racine. Car Racine a un dossier criminel. De mauvaises langues l'accusent d'être pour quelque chose dans la mort de la Du Parc, la Marquise des Stances incomparables de Corneille. M. Coulon acquitte le grand homme, et l'on ne peut que proclamer la justesse de ses considérants.

Un son de trompette annonce Calliope, au front ceint du laurier épique. Henri Mazel, qui ne doute de rien, car l'universalité de ses dons lui permet d'aborder les genres les plus divers et d'égalier toujours notre attente, se recommande de cette Muse. Il nous lit son Épopée de Lucifer, poème, (en prose, vous l'entendez bien !) de la Création, de la Chute

et de la Rédemption. L'Académie admire les grandioses conceptions du philosophe artiste.

M. Terrin nous révèle l'épopée nationale de la Finlande, le *Kalévala*, poème en cinquante chants et vingt-trois mille vers, où les dieux de la mythologie runique se livrent l'éternel combat du jour et de la nuit. Comme toutes les épopées, le *Kalévala* nous donne le tableau de mœurs disparues non sans laisser plus d'une trace. « Sous les dieux on reconnaît des paysans indigènes vivant par clans, pratiquant la magie, généralement pacifique, pêchant et chassant, naviguant sur les lacs, franchissant les rapides et les cataractes de leurs rivières sur des barques analogues à celles des Vikings. Ils ont des skis ; ils boivent de la bière ; ils chantent en s'accompagnant du kantelé.

Le roman est l'héritier direct de l'épopée ; cette assertion rentre, il me semble, dans le cadre des théories, un moment souveraines, de Brunetière, sur l'évolution des genres. Il convient donc de dédier à Calliope deux études fort différentes, mais qui ont, autant l'une que l'autre, captivé notre Compagnie. M. l'abbé Bruyère, avec une patience de chartiste, a recherché, dans les palmarès jaunis du collège d'Alès et dans cent autres documents rébarbatifs, les détails authentiques du séjour d'Alphonse Daudet en l'horrible geôle de Sarlande. De son exposé, aussi nuancé que solide, il ressort que les souffrances du Petit Chose ont été passablement grossies : « Légende touchante ! Mais enfin légende. Je m'en réjouis pour le Petit Chose, ...et aussi pour l'Université. » M. Lacombe, notre dévoué secrétaire perpétuel, trop enclin à s'effacer, sort de sa réserve pour nous conter quelques procès-piquants, comme plus d'une œuvre d'Alphonse Daudet en aurait pu susciter. Il s'agit de romanciers traînés à la barre de Thémis par des messieurs ou des dames qui avaient cru se reconnaître en

leurs personnages. Le juriste et le lettré, qui voisaient chez M. Lacombe comme chez MM. Coulon et Fabre, collaborèrent à nous offrir un régal de choix.

Du terre-à-terre, fort amusant au surplus, de l'audience faisons un bond dans l'azur ! Vêtue de bleu céleste, couronnée d'étoiles, soulevant un globe des deux mains, Uranie, Muse de l'Astronomie, s'offre à notre contemplation. Elle a parmi nous bien des dévots, mais un seul prêtre : M. Giran. Il nous entretient du rayonnement cosmique et les galaxies où sa science profonde se joue donnent le vertige aux profanes. Ces espaces infinis dont le silence effrayait Pascal, notre confrère les rend éloquents. « La vérité, disait Renan, est une grande coquette ; ...elle se livre quand on sait l'attendre. » Louons M. Giran d'avoir su attendre pour conquérir, et félicitons-nous de posséder un savant qui excelle à nous découvrir les grandeurs de la nature en se mettant à la portée des plus incurables « littéraires ».

Uranie remontée au ciel, j'ai le regret de ne pouvoir vous présenter Terpsichore, ni Euterpe. On ne danse point à l'Académie ; et l'on n'y fait jamais de musique ; mais la présence à nos réunions du plus aimable et du plus compétent des dilettantes, organisateurs de concerts fameux, nous permet d'espérer que la seconde lacune sera comblée quelque jour. Quant à la première, n'y comptez pas trop. L'exemple du Roi David et celui d'un Scipion paraissent meilleurs à citer qu'à suivre ; et le sens de la raillerie doit avoir été moins aiguisé dans l'antique Jérusalem et la Rome consulaire que dans notre malicieux pays : une Académie transformée en corps de ballet attirerait peut-être les Ris, mais aux dépens des Grâces.

Si deux Muses nous ont manqué sur sept, en revanche Apollon, le maître du chœur, qui protège les arts plastiques, aurait agréé l'hommage d'une étude sé-



rieuse et fouillée de M. Igolen sur le peintre Colin, auquel nous devons notamment le tableau, si populaire, de François I^{er} visitant la Maison-Carrée. Il se serait également plu au charmant parallèle institué par M. Sagnier, insigne animateur, entre deux artistes arlésiens, l'oncle et le neveu.

Cette dernière communication, comme celle de M. Mazel sur le poème en prose, fut faite le vendredi 14 juin 1940. La veille, Son Eminence le Cardinal Baudrillard avait inscrit sur le registre des séances de notre aînée, l'Académie Française, cette simple mention : « Un seul présent », et signé.

Nos deux confrères firent violence à leur peine pour accomplir leur devoir d'académiciens. C'était le jour anniversaire de Marengo. C'était le mois de Magenta, de Solférino, de l'entrée des Français à Milan. « Gémir est lâche ! », a dit Vigny. Nul ne gémissait.

Mesdames,

Messieurs,

Renan parle du « moment où la France subit la plus grande épreuve qu'elle ait connue depuis qu'elle existe... quand cette vieille mère, abandonnée de ceux qui lui devaient le plus, s'entendait dire, comme le Christ au Calvaire : « Toi qui as sauvé les autres, sauve-toi maintenant » ; quand l'Europe presque entière, après les fautes expiées, raillait notre agonie et ne voyait qu'une bonne place à prendre dans le vide que nous allions laisser ; ce jour où l'ingratitude a été érigée en loi du monde... »

Notre épreuve fut pire encore ; et les paroles de Renan, prononcées il y a un demi-siècle, paraissent une prophétie plutôt que de l'histoire. Mais l'Académie sait que la douleur est volontiers injuste. Peut-être un de ses membres, dans quelques générations,

établira-t-il l'exact barème de nos fautes et de nos malchances et donnera-t-il des noms humains à la fatalité. Alors on l'entendra sans frémir, et, qui sait, dans un aimable bruit de conversations ? L'heure du sang-froid n'est pas encore venue. Nous ne pouvons avoir sur les lèvres que la réponse d'une jeune fille héroïque au Prince infortuné qui lui demandait de prononcer sur sa cause :

L'Ecosse ne peut pas juger ; elle l'aimait !

Prix Jules Salles

Il y a quarante ans, presque à pareil jour — c'était le 30 décembre 1900, — notre Compagnie déplorait la perte de son Doyen.

Pas un Nimois qui, aujourd'hui, ignore son nom : *Jules Salles*, mais aussi pas une séance publique de l'Académie de Nîmes où son nom ne soit prononcé. Hommage populaire, hommage académique vont à un artiste et à un homme de bien.

Depuis de longues années c'est chez lui que nous vous convions, Mesdames et Messieurs, pour notre réunion annuelle. En ce quarantième anniversaire de sa mort, il a mieux à faire que de nous recevoir : il accueille nos malheureux frères dépouillés et chassés par la guerre. C'est pourquoi vous avez bien voulu nous suivre ici. Le charme à la fois riche et coquet de cette salle n'est-il pas tout à l'honneur de cette Chambre de Commerce qui a justement pensé — et nous l'en remercions — que la Cité s'enrichit non seulement par le travail pratique, mais également par des spéculations purement intellectuelles.

Et voici, qu'avec vous, Jules Salles, lui aussi, est venu : il sera là pour couronner des œuvres de choix et les inscrire dans l'histoire du mouvement intellectuel ou artistique de notre ville.

C'est Chamfort qui a dit : « Le peintre donne une âme à une figure et le poète prête une figure à un sentiment et à une idée. » Le poète et le peintre, auxquels nous allons décerner les Prix Jules Salles, ont exactement, aussi bien l'un que l'autre, réalisé cette parole.

Le premier, se penchant sur notre Fontaine, a dit :

« O Source, miroir de l'homme ; tes flots et son âme ont les mêmes séductions, connaissent les mêmes tourments..., et l'homme cherche de ton abîme à son abîme..., il essaye de combler ton mystère par son mystère. Tu lui renvoies sans cesse, son image et l'écho de sa voix. »

L'autre ayant créé tout un monde de figurines languedociennes ou provençales leur a insufflé l'âme française et chrétienne de notre Midi.

Mais suivons, d'abord, l'écrivain ; il nous emmène « Au Jardin du Souvenir » où s'écoula son enfance. Savez-vous qui l'accueille ? Ses propres souvenirs, sa mère, sa fiancée ; cela va de soi ; mais aussi « l'âme des choses », et dans une pièce en un acte et trois tableaux, c'est l'âme des choses qui va être le personnage principal. Voulez-vous l'entendre ?

Ecoute au pur matin la voix tendre des choses.
 Le vieux logis s'éveille en son berceau de roses ;
 Un long rayon rosit les herbes du paillet...
 Poêle ! On n'est point seul en un lieu familier.
 Dans l'âtre illuminé le feu de bois pétille,
 Et le labri perclus doucement se tortille
 Pour essayer encore de fêter ton retour
 La senteur du jasmin arrive de la tour.
 Le jardin te connaît ; il embaume et t'accueille ;
 L'aube claire en le pré gravement se recueille ;
 Le chèvrefeuille blond parfume les chemins,
 Et les pâles iris frémissent sous tes mains...

A l'auteur de *La Force de la Terre*, de *L'Hymne à la Fontaine de Nîmes*, du *Jardin du Souvenir*, à MADELEINE GARIBON, l'Académie de Nîmes décerne une annuité du Prix Jules Salles.

Les deux autres annuités iront à M. FERDINAND PERTUS, la Compagnie ayant tenu à honorer spécialement le grand talent et le rare mérite de cet artiste. Ce n'est pas à un public nîmois que j'aurai

L'audace de présenter notre lauréat. Qui de nous n'a pas eu la joie de s'arrêter une fois ou l'autre devant une devanture où s'exposent quelques fragments de son œuvre ? D'abord, on aperçoit mal, parce qu'il y a, évidemment, toujours foule d'admirateurs, et puis, on est un peu effrayé par la multitude et aussi la petitesse des personnages ; mais déjà l'harmonie, tantôt adoucie, tantôt bruyante des tons, vous a charmé. Puis, un à un, ces lilliputiens viennent à vous, et vous êtes surpris de reconnaître, en dépit de son costume antique, tel ou tel que vous venez précisément de rencontrer dans la rue. Comment est-il maintenant là, dans ce cadre, jovial ou ironique, bouffon ou héroïque, mais vivant ? Demandez-le à celui dont le talent a su donner à la miniature le mouvement, le coloris, la ressemblance de la grande peinture, et qui étale ainsi une érudition historique aussi exacte que minutieuse. Alors, vous désirez vous approcher de ces nîmois, de ces provençaux ressuscités. Allez en notre Hôtel de Ville, et vous y admirerez plus à loisir les pages enluminées de notre histoire locale, où la vie tourbillonne autour des Arènes ou de la Cathédrale. Mais surtout, rentrez chez vous et feuillotez Jean-Toussaint Samat, Blazco Ibanez, dans les éditions illustrées par Pertus, et lorsque vous aurez entr'ouvert *La Vie de Jésus*, de Mauriac, vous resterez longtemps le doigt sur la ligne inachevée et les yeux sur l'enluminure qui achève et éclaire la phrase.

L'un de nous, notre Confrère, M. Terrin, avait écrit un jour : « Comment ne pas honorer en Ferdinand Pertus l'un des artistes les plus éminents, puisqu'il fait revivre tant d'admirables scènes, et les plus admirables de toutes : celles qui ont un sens éternel ? »

A cette interrogation, l'Académie de Nîmes apporte aujourd'hui sa réponse.

Watteau et Marivaux

par

M. SAGNIER

Membre résidant

WATTEAU et MARIVAUX : un peintre et un écrivain ; deux artistes qui vécurent à la même époque. Ils ont fait vivre les mêmes personnages et nous ont introduit dans le même monde — un monde où se joue, avec une grâce infinie, la comédie de l'amour.

Mais cette conformité de goût n'est pas la seule raison qui me les a fait choisir pour vous parler d'eux aujourd'hui.

Dans les temps de malheur que nous traversons, nous entendons formuler un peu partout, dans la rue, dans des réunions, sous notre toit même, des idées, des opinions contradictoires, souvent révoltantes.

Ne devenons ni Allemands, ni Anglais. Nous sommes Français, restons Français, et si j'ai nommé Watteau et Marivaux, c'est qu'ils furent excellemment Français, Français par l'élégance, la finesse de leur esprit, la délicatesse de leurs sentiments.

Je ne vous conterai ni la vie de Watteau, ni celle de Marivaux : ce que nous savons d'eux est fort peu de chose, et leur vie amoureuse nous est inconnue.

L'un est mort prématurément à 37 ans (c'est le peintre), l'autre est parvenu à l'âge de 75 ans.

Ils furent, il nous semble, des timides, et surtout

des timides en amour. Il y a tout lieu de croire qu'ils ont vécu sans le rencontrer, sans le connaître. Les œuvres qu'ils nous ont laissées sont le plus sûr reflet de leurs sentiments et de leur cœur. Il ne saurait y avoir de meilleur historien. Le timide Davis, des *Serments Indiscrets*, et le non moins timide Dorante, des *Fausse Confidences*, ne sont peut-être qu'un seul et même portrait : celui de l'écrivain.

Chez eux, nous ne trouvons aucun désordre, aucun libertinage. Ils nous présentent une société très pure, très calme, une société qui se murmure d'exquises tendresses, de délicieuses chansons, mais nous constatons chez Watteau un fond de poésie triste, de mélancolie, absent chez le romancier et l'auteur dramatique.

Les personnages du peintre n'ont pas l'air de croire à leur bonheur, comme l'a chanté Verlaine.

Permettez-moi de vous rappeler le *Clair de Lune des Fêtes Galantes*, qui a plus tard inspiré un musicien français : Gabriel Fauré.

Votre âme est un paysage choisi
Que vont charmant masques et bergamasques,
Jouant du luth et dansant et quasi
Tristes sous leurs déguisements fantasques,

Tout en chantant sur le mode mineur
L'amour vainqueur et la vie opportune,
Ils n'ont pas l'air de croire à leur bonheur
Et leur chanson se mêle au clair de lune,
Au calme clair de lune triste et beau,
Qui fait rêver les oiseaux dans les arbres
Et sangloter d'extase les jets d'eau,
Les grands jets d'eau sveltes parmi les marbres.

Quand Verlaine a écrit ces vers délicieux, il songeait certainement au *Gilles* du Louvre, à ce Pierrot tout habillé de satin blanc ; les bras plaqués le long du corps, il nous regarde d'un air innocent, naïf, qui

n'est pas exempt de tristesse. — Watteau a mis son âme dans cette peinture ; l'âme d'un rêveur, d'un poète, d'un timide, d'un chaste, qui se sait condamner par un mal inexorable : la phthisie.

Watteau commence, avec son maître Gillot, par exploiter les motifs de la Comédie Italienne. Il aime le théâtre, auquel Gillot l'a initié ; il observe les acteurs et ses personnages gardent l'exubérance de leurs gestes et de leurs mimiques, non pas que Watteau lui-même ait beaucoup fréquenté le théâtre, mais Gillot avait suivi de près les représentations de l'hôtel de Bourgogne. Il en avait brossé les décors. Son élève se fit l'interprète de la Comedia del Arte, en nous montrant la rivalité des deux théâtres : l'Amour au théâtre français, représenté par un ballet ; l'Amour au théâtre italien, avec une sérénade nocturne à la lueur d'un flambeau et d'une lanterne : deux tableaux qui sont à Berlin, au Frederich Museum.

*
**

Le théâtre italien a joui d'une très grande vogue à la fin du xvii^e siècle, et pendant toute la Régence. Il a eu une influence considérable sur les peintres français de cette époque, ainsi que sur les hommes de lettres, surtout sur ceux qui se sont appliqués à rendre français son répertoire.

Cette Comédie Italienne est, au début, une simple farce, souvent grossière, mais qui devient plus tard une véritable étude de mœurs. On y rencontre du mouvement et des caractères. Elle avait lieu, en Italie, sur des tréteaux en plein vent, dressés aux carrefours des rues ou sur les places publiques ; à Paris, à l'emplacement des foires. Les Parisiens avaient fini par prendre goût aux grimaces et aux gestes de ces exubérants acteurs qui jouaient à l'improvvisu, c'est-à-dire en improvisant sur un simple canevas.

Au XIX^e siècle, George Sand à Nohant, secondée par son fils, Maurice, en avait renouvelé le genre.

Les Parisiens de la fin du XVII^e siècle, lassés sans doute du faste de la Cour, des peintres d'histoire, des compositions de Le Brun, de Coypel, de Jouvenet, des tragédies de Mairet, de Rotrou, de Corneille, de Racine, en un mot du Versailles officiel, trouvèrent dans ces forces italiennes — mêlées de burlesque et d'observation — une récréation amusante.

C'est en foule qu'on venait aux représentations des foires Saint-Laurent et Saint-Germain ; mais les comédiens français ne voyaient pas d'un œil favorable ces baladins, ces bâteleurs leur faire concurrence.

En 1687, la troupe italienne eut la mauvaise inspiration de jouer une farce intitulée : « La fausse prude ». Madame de Maintenon en prit ombrage, eut le méchant esprit de s'y reconnaître, et le Roi expulsa de France les comédiens italiens.

Le public parisien n'oublia pas son théâtre préféré ; aussi, dès la Régence, Arlequin, cet aigrefin si fantasque, aux costumes fous, nous dit Verlaine, faits de losanges de diverses couleurs, Scapin, couvert de son ample bêret et de sa casaque rayée, Polichinelle et son nez illuminé, Mezzetin le guitariste, Scaramouche le bretteur, Sganarelle et son vermeil biberon, Pierrot le naïf, le sentimental, le poète, Géronte le vieillard cossu, Colombine la délicate virtuose de la frivolité, Zerbinette, Sbrigani, Argante, Leporello le valet poltron, Belcardo, le docteur jaloux et soupçonneux, rentrèrent en grâce, et Marivaux, Le Sage, Beaumarchais en France, Goldoni en Italie, continuèrent l'œuvre de la Comedia, en un style plus choisi et plus élégant.



Cette comédie italienne, avec ses couleurs vives,

ses soies multicolores, sa mimique expressive, devait offrir aux peintres une foule de sujets attrayants. Et Gillot fut séduit le premier. Il chercha un élève, et sur sa route il trouva Watteau, dont il avait vu quelques croquis et dont il avait pressenti le génie.

Nous venons de constater que le public se pressait au théâtre : il n'est donc pas étonnant que les peintres aient cherché le succès dans les représentations des scènes de théâtre et nous avons ainsi une liaison étroite entre les peintres et les auteurs de l'époque.

Des *Deux Comédies* aux *Fêtes Galantes*, la transition est presque insensible ; les *Gilles*, les *Pierrots*, les *Colombines* de Watteau, sont un peu les enfants de son imagination et de son rêve. Mais le peintre sait mêler à merveille la féerie et l'observation. Il donne à ses personnages une âme, il leur prête des sentiments, et ces sentiments il les tire de ses souvenirs, de ses émotions personnelles, de ses esquisses.

Watteau dessine sans objet bien défini. Si chacun de ses tableaux possède aujourd'hui un titre qui en détermine plus ou moins bien le sujet, il le doit à la gravure.

Il accumule d'innombrables dessins, des pochades, des croquis pris sur nature, des mouvements, des attitudes (les figures de différents caractères en témoignent), et quand il veut faire un tableau, il consulte ses feuilles d'études, ses documents, ses pensées comme il les appelait. Il choisit alors les figures qui lui conviennent le mieux, il en forme des groupes selon sa fantaisie et la composition naît peu à peu, se dégage et prend vie. Plusieurs de ses petits tableaux sont des portraits, une observation des mœurs et de la vie du temps. Ces *Mezzetins*, ces *Finettes*, ces *Lorqueurs*, ces *Colombines*, ces *Pierrots*, ne sont pas seulement des personnages de rêve, plusieurs sont pris sur le vif et les décors dans lesquels ils se meu-

vent sont des forêts, des parcs, des jardins aux environs de Paris ; le jardin de Pierre Crozat à Montmorency dans le tableau appelé *La Perspective* ; les frondaisons de Nogent-sur-Marne qui verront mourir l'artiste, dans les parterres de Lefèvre, l'intendant des Menus-Plaisirs ; le parc de Jean de Julienne où Watteau est en train de faire le portrait de son protecteur jouant du violoncelle. Ce mélange de réalité et de rêve est des plus séduisants. Dans l'aimable composition qui figure, à Londres, dans la collection Wallace « Voulez-vous triompher des belles », nous trouvons, au premier plan, Arlequin conteur de fleurettes, et, au fond du tableau, une conversation galante directement empruntée à la vie.



Les dessins de Watteau ont peut-être autant d'attraits que sa peinture ; des sanguines, des trois-crayons que les fac-similés de Demarceau divulgueront plus tard. Qu'elles sont délicieuses ces études ! Tantôt une femme assise dans un fauteuil ou par terre, élégante dans son ample robe de soie, tantôt un profil d'homme en fraise, ou celui d'une jeune fille en bonnet de lingerie, un mézzetin étendu dont le peintre se souviendra plus tard, un gentilhomme couché qui deviendra un des personnages de *l'Île Enchantée*, un groupe de gardes françaises en marche allant rejoindre son cantonnement, peut-être un souvenir de Callot. Il ne nous montre pas les horreurs de la guerre, il nous en expose au contraire ses délassements. — Ces dessins nous ont été conservés grâce à Jean de Julienne, qui a fait graver tout l'œuvre de son ami sous le titre : « *Figures de différents caractères de paysages et d'études dessinés d'après nature* ». L'ouvrage est contenu dans quatre grands in-folio ; des eaux-fortes de la main des meilleurs graveurs de l'époque, et notamment de François Boucher, tirées seulement à 100 exemplaires ; 100 exem-

plaires c'est bien peu pour les 200 ans qui nous séparent de l'édition originale. Que de volumes détruits, que d'estampes, que de belles eaux-fortes anéanties pendant ces deux siècles traversés par des guerres et des révolutions ! Et d'autre part, que de volumes qui furent cassés, afin d'en détacher les planches les plus importantes. C'est grâce à la précieuse sollicitude de l'érudit collectionneur que nous connaissons la majeure partie de l'œuvre de Watteau.

De ces cent exemplaires, je n'en connais, pour ma part, que quatre, qui soient parvenus jusqu'à nous, intacts et dans leur reliure authentique.

Quand on feuillette les *Figures de différents caractères* (j'ai eu quelquefois cette occasion, je pourrais dire ce privilège), on s'aperçoit combien de compositions et de tableaux du célèbre peintre manquent aujourd'hui à l'appel.

**

Les personnages de Watteau, ainsi *que ceux de Marivaux, sont pétris d'esprit. — De l'esprit, ils en possèdent jusqu'au bout des ongles, et quand on dit jusqu'au bout des ongles, on ne croit pas si bien dire.

Avez-vous jamais remarqué quelles mains Watteau a données à ses personnages ? — Les mains dessinées et peintes par Watteau sont uniques, étrangement vivantes. Elles ne ressemblent en rien à celles qu'un Pater, qu'un Lancret, qu'un de Troy, qu'un Portail, n'ont fait le plus souvent qu'ébaucher.

Les mains des personnages de Watteau sont même plus que vivantes ; disons le mot : elles sont spirituelles.

Lancret, Pater, n'ont fait que des mains sans personnalité, des mains molles, fades, souvent inertes.

C'est aux mains des personnages qu'on reconnaît

d'abord un tableau de Watteau.

Les mains du *Lorgneur*, du *Mezzetin*, de ce *Mezzetin* délicieux qui est actuellement aux Etats-Unis et que l'Exposition de 1937 nous a permis de contempler ; ne sont-elles pas prodigieuses ces mains agiles, nerveuses, sur les cordes de la guitare ? — Il nous suffit de les voir pour entendre l'accompagnement et la cantilène ; combien éloquentes ! En elles s'est réfugiée l'âme du musicien, cette âme délicieusement enjouée, qui murmure de délicates tendresses, qui chante et qui rit. Ce *Mezzetin* est beaucoup plus français qu'italien ; italien, peut-être par son accoutrement, par son bel habit de soie (les habits sont italiens), mais français d'allure, d'aisance, de grâce et d'esprit.

Laissez-moi vous dire quelques mots de deux tableaux de la collection La Caze, au Louvre.

*
**

Quelle est charmante cette Finette ! Et d'abord, pourquoi l'appeler de ce nom ? — Certainement pas à cause de sa parure. — Avec Watteau, l'extraordinaire et pittoresque costumier, il ne s'agit pas d'étoffes de coton ou de laine, aussi fines qu'elles puissent être. Il faut entendre de belles soies, de satins chatoyants, de taffetas froufrouants, de dentelles, de lingerie légères et souples. Finette ? Mais tout simplement parce qu'elle est délicieusement fine.

Une jeune fille, presque une enfant, vêtue d'une simple robe de soie d'un blanc incertain, atténué par quelques touches de vert ; une petite tête qui sort d'une blanche collerette ; une toque de velours sombre, coquettement épinglée sur de blonds cheveux frisés ; un nez mutin, des yeux noirs, des lèvres vermeilles.

Elle joue de la guitare, d'une longue guitare à long manche. Assise sur un banc rustique au coin d'une

allée, on croirait qu'elle attend quelqu'un. Sans doute l'Indifférent qui esquisse un pas de danse et papillonne par là dans le bosquet voisin, la taille élégante, svelte, bien prise dans un justaucorps de satin blanc, un court manteau rose jeté sur l'épaule droite. Il a l'air d'un page : Cherubin 60 ans avant Cherubin.

Il va s'approcher ; fera la cour, en contera à la charmante Finette ; mais leur escrime amoureuse ne provoquera aucun tumulte. Les armes seront bien mouchetées ; il n'y aura pas de blessure, et si une pointe apparaît, ce sera une pointe d'esprit.

Le voilà bien le dialogue de Sylvia et de Dorante dans le *Jeu de l'Amour et du Hasard* !

*
**

Quant à l'*Embarquement pour Cythère*, que Watteau a présenté pour sa réception à l'Académie, il n'est pas seulement le rêve merveilleux d'un grand coloriste qui se souvient de deux très grands maîtres, celui d'Anvers et celui de Venise (Rubens et Titien), c'est encore l'illustration d'un vaudeville de Dancourt : *Les Trois Cousines*.

On a trouvé trois dessins du sujet principal correspondant fidèlement à l'esquisse très poussée du Louvre, esquisse d'un pinceau presque moderne, annonçant déjà l'impressionnisme, c'est-à-dire la division des tonalités par des touches de couleurs juxtaposées, ce que n'offre pas au même degré le tableau achevé de Berlin, vendu à Frédéric II par Monsieur de Julienne.

D'abord, des fragments des trois amoureux qui courtisent et veulent entraîner à Cythère les trois Cousines. L'une est assise en bordure d'un parc, l'autre est par terre sur le gazon même, la troisième est debout sur la berge qui descend vers le port où s'abrite la nacelle enchantée. — Elles écoutent leur séducteur et sont prêtes à s'embarquer ; une atmos-

phère bleue et rose, calme, paisible, où les amants s'abordent gracieusement, se frôlent plutôt qu'ils ne s'enlacent et ne se prennent. Ils prolongent leur désir sans frémissement, sans beaucoup l'exaspérer, il nous semble.

Ils aiment plus intellectuellement que sensuellement.

Madame de Sévigné nous dirait : « Toute leur chaleur est à l'esprit ».

Puis les charmes de la vie, un tableau où la lumière est peut-être un peu trop diffuse. Ils consistent en quelques plaisirs les plus délicats : ceux de la musique, de la conversation, de l'amour et de la table. Une société qui use de tout cela sans en abuser avec une modération, un tact, une distinction que nous retrouverons chez Marivaux.

Ensuite les *Plaisirs du Bal*, qui passe pour une des plus belles œuvres du peintre, écrit Mariette. Ce tableau n'est malheureusement pas au Louvre, mais en Angleterre à Dulwich-Collège. Je ne le connais que par la gravure, mais Pater en a fait quelques répliques. Et c'est encore ici un mélange d'observation directe de fantaisie et de rêve que l'on constate aussi bien dans l'arrangement du décor que dans celui des personnages parmi lesquels nous apercevons, disséminés dans la foule élégante des danseurs, quelques acteurs de la Comedia Italienne (un *Gilles*, un *Scaramouche*).

Mais voilà que quelques mois avant de mourir, Watteau peint une importante étude : son *Enseigne*, destinée à son ami Gersaint, le célèbre marchand de tableaux sur le Pont Notre-Dame.

Il s'agit d'une composition de vaste dimension. C'est une étude de la vie parisienne, un moment de la société élégante et cultivée de l'époque : des femmes de qualité, des gentilshommes, la noblesse et l'aristocratie bourgeoise. Toutes deux ne sont pas moins raffinées dans leurs goûts. Elles finissent même

par rivaliser de luxe, de galanterie, c'est-à-dire tout ce qui caractérisait l'élégance, l'équipage, la livrée, les habits, les bijoux, la cuisine, la table, l'ameublement et la curiosité.

Malgré l'époque plutôt dissolue de la Régence, il ne faut pas croire qu'on ne peut y rencontrer des mœurs pures, une société même austère, des ménages unis, tout au moins dans l'étroite limite des devoirs de famille. Il en est de même de la bourgeoisie moyenne et de la petite bourgeoisie, celles qu'a peintes Chardin, où l'on trouve, loin du faste et du bruit, dans une vie d'intérieur, le modèle des vertus domestiques. J'en prends à témoin la *Gouvernante*, le *Benedicité*, le *Négligé* ou la *Toilette du matin*, la *Mère laborieuse*, les *Amusements de la vie privée*, etc..., etc...

Avec l'*Enseigne*, c'est de la curiosité dont il est question.

La peinture représente l'intérieur d'une très vaste pièce, un salon d'exposition, garni de tableaux de la corniche à la cimaise. Watteau s'est plu à pasticher le style des maîtres dont les œuvres couvrent les murs. A gauche de la porte d'entrée, des panneaux du xv^e siècle, des Primatices, un Titien, un Rubens, puis des portraits, des scènes de genre du xvii^e et xviii^e siècles : un Rembrandt, un Velasquez, un Ribera, un Teniera, un Largillière, un Rigaud, des paysages de Poussin, quelques fêtes galantes : une variété tout-à-fait prodigieuse, tant par la composition que par la palette. — Tous ces chefs-d'œuvre sont présentés dans de très beaux cadres sculptés et dorés.

Watteau dans cette enseigne, à la fleur de ses ans,
Des Maîtres de son Art imite la manière ;

Leurs caractères différens

Leurs touches et leur goût composent la matière

De ses esquisses élégans.

Que n'attendions-nous pas de tant d'heureux talents !

Si le ciel eût voulu prolonger sa carrière
Il aurait surpassé ses modèles charmants.

Ces vers médiocres sont mis au bas de la gravure reproduisant l'*Enseigne*, due au burin d'Aveline.

Et au milieu de ce salon, un monde d'amateurs : des personnages importants d'une rare distinction qui critiquent, admirent, faisant les honneurs de cette exposition aux femmes de qualité qu'ils ont accompagnées.

Les visiteurs sont de vrais Parisiens. Plus de travestis galants, mais des tenues de ville d'un goût irréprochable.

Deux toilettes de femme illuminent cette scène, et cependant ces toilettes ne sont ni brutales ni tapageuses. Les couleurs sont discrètes : du lilas, du mauve : un chatoiement des étoffes, des reflets qui nous rappellent ceux du costume des *Fêtes galantes*.

Ce tableau est, aujourd'hui, la propriété de l'Etat allemand. Il faut croire que l'édition des *Figures de différents caractères* avait fortement entamé les disponibilités de Monsieur de Julienne, qui n'a certainement consenti à se séparer des œuvres de son ami Watteau, décédé, que pressé par une impérieuse nécessité.

L'*Enseigne* fut achetée par Frédéric II dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire quelque peu mutilée (l'Allemagne l'avait envoyée à notre Exposition de 1937). Le tableau fut partagé en deux morceaux, on ne sait à la suite de quel accident, mais habilement restauré ensuite : de plus, il a été rogné d'au moins 30 centimètres dans sa partie supérieure, ce qui nous est révélé par la remarquable gravure d'Aveline.

Pater en a fait une copie très réduite, à la sépia, couleur de feuille morte et d'écorce. Elle appartient à un amateur parisien qui l'avait confiée, il y a quelques années, au Musée Carnavalet, pour figurer dans

une exposition de la peinture française au XVIII^e siècle. Et malgré l'uniformité de coloris, elle n'est pas sans charme.

Watteau, Aveline, ont fait école. Gabriel de Saint-Aubin faisait paraître une admirable eau-forte, devenue très rare aujourd'hui, la planche d'art par excellence au XVIII^e siècle selon les Goncourt, le Salon du Louvre en l'année 1753.

La partie décorative de l'œuvre de Watteau ne nous est pas parvenue. Nous ne la connaissons que par la gravure. Les panneaux, les écrans, les paravents, les décorations murales ont disparu. Et leur nombre dépasse la centaine.

Je vous signale quatre grandes arabesques que les graveurs seuls nous ont révélées portant ces titres : « *Feste Bacchique* », « *La Balanceuse* », « *La Partie de Chasse* », « *Le May* », qui forment un ensemble d'un goût, d'une fantaisie incomparables.

Et constatons avec regret que ce n'est pas la France qui possède la majeure partie des tableaux de Watteau, dispersés un peu partout en Europe et en Amérique. L'étranger a su voir une élégance, un tact, une finesse d'esprit qu'on ne peut rencontrer que chez un peintre français, et il s'est empressé d'acheter les plus belles œuvres de l'artiste. Frédéric II, le meilleur élève de Voltaire, n'a pas hésité. Il en a orné les murs de ses Musées et de ses résidences.

Si bien des œuvres de Watteau manquent aujourd'hui à l'appel, il en est à peu près de même de celles de Marivaux : non qu'elles ne nous soient pas toutes parvenues, mais la plupart sont restées ensevelies dans l'oubli. Bien que l'auteur ait écrit une trentaine de pièces, il n'en est resté que quatre ou cinq au répertoire de la Comédie Française : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *L'Épreuve*, *Le Legs*, *Les Fausses Confidences*, et, dernièrement, *Les Deux Surprises de l'Amour*, et c'est à peu près tout (et le *Legs* et l'*E-*



preuve sont des levers de rideau). — A cette liste mériteraient de s'ajouter : *Les Serments Indiscrêts*, *Arlequin poli par l'Amour*, une féerie délicieuse qui nous annonce à plus d'un siècle d'intervalle le théâtre de Musset, puis *La Mère Confidente*, enfin *La Double Inconstance*.

*
**

Nous sommes très peu documentés sur la vie de Marivaux. Sur sa vie amoureuse, nous en sommes réduits à des conjectures.

Il se maria jeune, perdit sa femme de bonne heure. Il eut une fille qui devint religieuse. Une vieille amie prit soin de lui. Mais une femme, cependant, a traversé sa vie : une actrice : la comédienne Rosa Belli qui avait épousé l'acteur Benozzi. C'est la Sylvia de toutes ses pièces. C'est à cause d'elle qu'il a donné le plus grand nombre de ses comédies aux artistes du théâtre italien. Elle fut pour lui l'interprète rêvée. L'a-t-il aimée d'amour ou d'amitié ? Nous ne saurions le dire.

Dans son théâtre, nous ne trouvons aucun désordre : les amants ne ressentent jamais le coup de foudre : ils ne connaissent pas la grande passion, la passion tumultueuse. Voltaire nous dit qu'ils parcourent tous les sentiers du cœur. Ils en ignorent la grande route. Mais les sentiers ne sont-ils pas souvent plus intéressants et plus pittoresques à parcourir que la grande route ?

Le fulgurant éclair fait place ici à l'élincelle bleue ou rose, les tendres couleurs de *l'Indifférent* et des *Voyageurs pour Cythère*.

Le théâtre et les romans de l'écrivain nous montrent une existence aisée de grands bourgeois dans une maison accueillante, où le ton reste parfait, où règnent le savoir-vivre, l'élégante politesse de la famille française traditionnelle que Marivaux pare d'un peu de romanesque, tout comme Watteau mêle le rêve à la réalité : une société, une atmosphère où

L'esprit joue un rôle sans effort et de la meilleure grâce du monde.

L'auteur dramatique et le romancier l'ont saisi, cet esprit fait de rien et de tout, inhérent même à notre race et que nous ne retrouvons chez aucune autre nation du monde. Marivaux nous en fait un tableau délicieux dans son roman : *La Vie de Marianne*.

Marianne est une jeune fille orpheline qui a perdu ses parents. Elle n'a pas connu son père et sa mère, victimes, en voyage, de bandits qui arrêtaient la chaise de poste, massacrèrent ses occupants, laissant la petite fille en bas âge seule, vagissante au milieu des débris de la voiture et des corps de sa famille et de ses serviteurs. Par tout cela sa naissance devint impénétrable ; elle n'appartint plus qu'à la charité de tout le monde.

Elle fut recueillie par le curé de la contrée où le drame s'était déroulé. Ce curé avait une sœur qui prit soin de l'enfant et la fit élever. Marianne, après bien des aventures sur lesquelles je ne peux m'attarder, trouva une protectrice dévouée, presque une mère, en Madame de Miran, une dame de la grande bourgeoisie qui la fit entrer au couvent. Elle y reçut une éducation semblable à celle que les jeunes filles de grande famille recevaient à cette époque. Marianne est instruite, intelligente, fine, quelque peu coquette. Un jour, Madame de Miran la conduit dans le monde chez une de ses amies, Madame Dorain, et voici ce que la jeune fille nous dit de cette société où elle pénétra pour la première fois :

« Quelque novice et quelque ignorante que je fusse,
 » j'étais née pour avoir du goût et je sentis bien avec
 » quelles gens je dinais.

« Ce ne fut point à force de leur trouver de l'es-
 » prit que j'appris à les distinguer ; pourtant, il est
 » certain qu'ils en avaient plus que d'autres et que
 » je leur entendais dire d'excellentes choses ; mais
 » ils les disaient avec si peu d'effort, ils y cherchaient

» si peu de façon, c'était d'un ton de conversation
» si aisé et si uni qu'il ne tenait à moi de croire
» qu'ils disaient les choses les plus communes.

» *Ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse,*
» *c'était de la finesse qui s'y rencontrait* ; ils ne sen-
» taient pas qu'ils parlaient mieux qu'on ne parle
» ordinairement ; c'étaient seulement de meilleurs es-
» prits que d'autres et qui, par là, tenaient de meil-
» leurs discours qu'on a coutume d'en tenir ailleurs,
» sans qu'ils eussent besoin d'y tâcher et je dirais
» volontiers sans qu'il y eût de leur faute, car on
» accuse quelquefois les gens d'esprit de vouloir bril-
» ler ; oh ! il n'était pas question de cela ici ; et,
» comme je l'ai déjà dit, si je n'avais pas eu un peu
» de goût naturel, un peu de sentiment, j'aurais pu
» m'y méprendre et je ne me serais aperçue de rien.

» Mais à la fin, ce ton de conversation si excel-
» lent, si exquis, quoique si simple, me frappa.

» Ils ne disaient rien que de juste et que de con-
» venable, rien qui ne fut d'un commerce doux, facile
» et gai ; j'avais compris le monde tout autrement
» que je ne le voyais là ; je me l'étais figuré plein
» de petites règles frivoles et de petites finesses po-
» lies ; plein de bagatelles graves et importantes,
» difficiles à apprendre et qu'il fallait savoir sous
» peine d'être ridicule, toutes ridicules qu'elles sont
» elles-mêmes.

» Et point du tout ; il n'y avait rien ici qui ressem-
» blât à ce que j'avais pensé ; rien qui dût embarras-
» ser mon esprit et ma figure ; rien qui me fit crain-
» dre de parler ; rien, au contraire, qui n'encoura-
» geât ma petite raison à oser se familiariser avec la
» leur ; j'y sentis même une chose qui m'était fort
» commode, c'est que leur bon esprit suppléait aux
» lournures obscures et maladroites du mien. Ce que
» je ne disais qu'imparfaitement, ils achevaient de
» le penser et de l'exprimer pour moi, sans qu'ils y
» prissent garde ; et puis ils m'en donnaient tout
» l'honneur ».

Comment ne pas être touché de ces pages et de ce langage ?

Cette dernière phrase me rappelle ce mot d'un auteur du xvii^e siècle : « L'esprit ne consiste pas tant à en montrer soi-même qu'à en donner aux autres. »

Du premier coup, Marianne a été frappée par cette délicatesse d'esprit que donne l'habitude du monde. Marivaux, en traçant ces lignes, s'est souvenu sans doute du salon de Madame de Lambert qu'il aimait à fréquenter.

La voilà bien la finesse de l'esprit français qui se montre sans qu'on y prenne garde, malgré soi, sans aucune intention de briller.

Cet esprit, cette finesse, nous allons les retrouver dans le théâtre de Marivaux et surtout chez les femmes. Il semblerait que Marivaux ait étudié la femme plus que l'homme. Et cependant, nous sommes encore à nous demander s'il fut un grand amoureux. Les femmes, qu'elles soient Sylvia ou Lisette, maîtresses ou soubrettes sont, chez lui, infiniment séduisantes. Elles possèdent un charme que nous ne trouvons dans aucun autre théâtre.

Prenons la Sylvia du *Jeu de l'Amour et du Hasard*.

J'ai eu l'occasion d'entendre ce rôle interprété par trois artistes, et non des moindres :

D'abord par la Petite Doyenne, ainsi qu'on l'appelait en 1893 ; doyenne, elle l'était si peu : elle avait à peine quarante ans ; je veux dire Suzanne Reichenberg. Elle était une Sylvia enjouée, légère, étincelante d'esprit et de malice, telle qu'il faut être dans cette œuvre où se mêlent, se croisent, s'entrecroisent, se dénouent des sentiments fragiles mais vrais, des émotions furtives, sans trouble ni emportement.

Puis par Julia Bartet, d'une coquetterie charmante au troisième acte, quand Sylvia remporte sur Dorante la suprême victoire le contraignant à demander la main de la pseudo Lisette.

Enfin par Madeleine Renaud, qui fait une Sylvia

derne d'allure. Je gagerais volontiers qu'elle a vu clair dans son cœur avant l'aveu de Dorante, mais sa diction est rapide, nette, d'une abondante volubilité : ça ne traîne pas, comme on aime à le constater, sur le plateau.

Je vous rappelle en deux lignes le sujet de cette comédie.

Sylvia est une jeune fille qui vient de faire ses débuts dans le monde. Son père songe à la marier, et, de son côté, elle y a songé. Elle rêve d'un mari qui soit comme elle, loyal, sincère ; elle veut le choisir, l'aimer et être aimée. Avec l'agrément de son père, elle prend la place de sa soubrette et, sous les habits de Lisette, se présente à Bourguignon, qui n'est autre que Dorante.

De son côté, Dorante, pour mieux connaître le caractère de celle qui doit devenir sa femme, s'introduit chez son futur beau-père sous l'habit d'un valet, tandis que Pasquin jouera le personnage de son maître.

Sylvia, en face de Dorante, va passer par différents états d'âme qui vont, insensiblement, la conduire à l'amour.

Elle est tout d'abord étonnée de constater chez Bourguignon une distinction peu compatible avec l'état de valet.

A cette surprise succède un peu d'inquiétude, de nervosité même, puis un penchant irrésistible qui la met dans la plus grande confusion, qui la rend mécontente d'elle-même : « Je ne suis contente de personne, je ne le suis pas de moi-même ». Elle ne se doute pas du sentiment qu'elle éprouve ; et ce cri, cet *a part* inoubliable quand Bourguignon Dorante dévoile qui il est : « Ah ! je vois clair dans mon cœur ! » ; mais, nous, spectateurs, nous avons vu clair dans son cœur avant elle. Cette petite phrase, composée de sept monosyllabes qui n'ont l'air de rien, sept petits mots courts, plus éloquents qu'une

longue période, achèvent de mettre le cœur de Sylvia à nu.

« Me promets-tu le secret ? », a dit Dorante avant l'aveu, et cette réplique d'une simplicité qui nous émeut : « Je n'ai jamais trahi personne », dite par Julia Bartet avec une exquise noblesse, plus près de Sylvia que de Lisette.

Enfin la joie triomphante de Sylvia, qui n'avoue son identité qu'autant qu'elle est demandée en mariage par Dorante.

C'est le *Voulez-vous triompher des Belles* à rebours, car Sylvia triomphe sur toute la ligne. Il y a là de la coquetterie, mais une coquetterie saine et de bon ton.

Un dialogue vif, pressé, où les répliques doivent être promptes et naturelles, sans aucune préciosité. De la vie, surtout, et de l'esprit. Toutes ces scènes sont des merveilles. Rien, dans notre théâtre français, qui ne soit plus français : des sentiments délicats, exprimés avec un esprit des plus fins.

Et Sylvia n'est-elle pas une de ces belles amoureuses de *l'Embarquement pour Cythère* ?

On a parlé de marivaudage ; on a attaché à ce mot un sens péjoratif, bien à tort, il me semble, car cette préciosité, cette recherche qu'on reproche à l'auteur sont aussi peu apparentes que possible. A la scène elles disparaissent ; nous finissons même par ne pas concevoir que les personnages de Marivaux puissent sentir et parler autrement. Cette délicatesse de sentiment nous paraît naturelle, et ce monde, délicieusement poli et bien élevé, nous charme au-delà de toute expression.

Nous ne trouvons, dans ce théâtre, aucun adultère. Un théâtre d'amour sans trahison, c'est une véritable gageure. Ici, tous les amants ont le désir d'être heureux. Entre eux, il n'y a qu'un malentendu qui se prolonge ; et le style que prête l'écrivain à ses personnages n'est-il pas celui des coteries que lui-même fréquentait à cette époque, le langage

que l'on parlait chez Fontenelle, chez Lamotte, puis dans le salon de Madame de Lambert ? Marivaux a l'habitude de s'exprimer avec distinction, il possède de la finesse, de l'observation, de l'analyse, de l'esprit, et nous lui en ferions un reproche ? — C'est inconcevable, car tout cela se retrouve sans efforts, et, il me semble, de la façon la plus naturelle du monde.



Avant de terminer, permettez-moi de vous dire quelques mots de *La Double Inconstance*, que la jeune compagnie Jacqueline Porel (Jacqueline Porel la petite-fille de l'illustre Réjane) vient d'exhumer dans un petit théâtre de Paris, rue du Rocher. J'espère que le metteur en scène, Maurice Escande, se sera inspiré des peintures de Watteau, car nous sommes devant un tableau de Watteau, ou, mieux, devant des tableaux de Watteau.

Marivaux, comme le peintre de *l'Embarquement*, nous conduit dans un pays de rêve, à la Cour d'un Prince, un Prince qui aime Sylvia, la fiancée d'Arlequin, et la fait enlever.

Sylvia ne veut pas voir son ravisseur et ne songe qu'à son Arlequin. — Le Prince, désespéré du refus de Sylvia, conte son insuccès à une dame de sa suite : Flaminia, jeune et fort belle.

Flaminia conseille au Prince de ne pas tourmenter Sylvia, de se présenter à elle comme un personnage de sa Cour et de lui promettre son appui pour revoir celui qu'elle aime.

Elle-même, Flaminia, protégera Arlequin qui lui plaît beaucoup et manœuvrera pour qu'il puisse revoir sa fiancée.

Flaminia est une coquette avisée, qui connaît fort bien le cœur des hommes, et peut-être encore mieux celui des femmes.

Elle joue sur la double inconstance et, en joueuse avisée, mise sur les deux tableaux.

Sylvia et Arlequin sont enfin réunis, mais quelle

gratitude ne doivent-ils pas à ceux qui les ont aidés et secourus dans leur peine ?

Arlequin ressent pour Flaminia une amitié qui est le commencement de l'amour, et Sylvia éprouve pour l'officier du palais, si aimable et si bon, un sentiment dont tout d'abord elle ne se rend pas compte (tout comme la Sylvia du *Jeu de l'Amour et du Hasard*), mais dont elle finit par reconnaître la nature quand le bel officier lui avoue qu'il n'est que le Prince lui-même, son ravisseur.

Il y a là une partie carrée délicieuse, un dialogue aisé, court, rapide, voltigeant.

Arlequin est prodigieux, fait de naïveté, de rusticité, de bon sens, de philosophie et d'effronterie : un peu le « Figaro » de Beaumarchais, avant la lettre.

Les différentes scènes sont autant de tableaux de Watteau, et le mélange des personnages de la comédie italienne avec des personnages habillés à la française contribue encore au rapprochement.

*
**

Tout rapproche ces deux artistes : le peintre et l'écrivain, jusqu'à leur vie exempte d'orage, si nous en croyons leurs œuvres. Deux psychologues, qui ont étudié une société des plus choisies, composée de gens aux sentiments délicats et de beaucoup d'esprit. Rien, chez eux, qui ne soit sincère, rien qui sente l'effort. Aucune préciosité, quoi qu'on en dise, mais une grâce et une distinction qui finissent par nous paraître les plus naturelles du monde, ce qui nous permet de dire, avec Marianne, que ce n'est point eux qui ont mis de la finesse dans leurs créations, c'est simplement de la finesse qui s'y est rencontrée.

Séance Publique du 18 Janvier 1942

Discours du Chanoine Anthérieu,

Président

EXCELLENCE,

MESDAMES, MESDEMOISELLES,

MESSIEURS,

Le Président de l'Académie de Nîmes se doit de vous saluer d'abord, de vous remercier ensuite.

Vous avez, malgré les inclemences de l'hiver nîmois, répondu à notre invitation : vous êtes venus honorer de votre présence la séance publique annuelle de l'Académie.

Au nom de tous mes Confrères, et au mien, je vous en remercie. Au nom, par suite, de M. le Préfet, qui est, de droit, membre d'honneur de notre Académie. Nous nous serions réjouis de sa présence au milieu de nous. Nous comprenons que les exigences de sa charge ne lui en ont pas donné le loisir, surtout en ce dimanche où bat son plein la quinzaine du Secours National qu'il a inaugurée à la radio, par un si pressant appel, lundi dernier.

En votre nom aussi, Excellence, puisque vous êtes membre honoraire de notre Compagnie où vous êtes entré sous les auspices de *Fléchier*, votre illustre prédécesseur sur le siège de Nîmes. Votre présence ici nous est précieuse, et nul ne s'étonnera que je vous en exprime notre respectueuse gratitude.

Et vous tous, Messieurs, représentant ici les auto-

rités judiciaires, civiles et militaires de la Ville de Nîmes et du Département du Gard, laissez-moi vous dire que votre présence en cette Assemblée maintient une tradition et atteste que le temps ne saurait amoindrir le rôle de notre Académie, ni atteindre son prestige.

L'Académie, il est vrai, ne se produit guère, même devant un public aussi cultivé, aussi distingué que le vôtre, Mesdames et Messieurs : à peine une fois chaque année, à l'occasion de cette séance ; le reste du temps, en son hôtel de la rue Dorée, elle vit dans l'intimité de ses réunions de quinzaine, et travaille avec une discrétion qui n'exclut point, qui suppose, au contraire, une activité constante et bien ordonnée. On pourrait lui appliquer la formule que j'ai trouvée dans un livre du bon vieux temps et qu'un vieux moine donnait à ses jeunes novices comme règle de travail :

Strenue, baete, discreta

Traduisons, sans épiloguer sur les nuances possibles : avec vaillance, avec joie, avec discrétion — à moins que ce ne soit avec discernement, et donc avec intelligence.

De ses travaux, la presse vous entretient régulièrement, et si ses brefs compte-rendus ne disent pas toujours ni l'ampleur du sujet, ni la manière dont il a été traité, ils doivent suffire à vous convaincre que l'Académie aborde les questions les plus diverses, ce qui suppose des esprits de goût et de culture variés, que tout peut intéresser et qui, en fait, s'intéressent à tout.

Les uns demandent aux vieilles pierres leurs secrets millénaires ; d'autres fouillent les archives pour y faire revivre un passé trop oublié ; d'autres, enfin, abordent les questions de littérature, d'art, de sciences ou de philosophie qui préoccupent, parfois passionnent, noblement, nos contemporains.

En voulez-vous la preuve ? Je n'ai qu'à faire appel à mes souvenirs de Président de l'Académie : prési-

dence éphémère, qui m'a permis, en quelques mois, d'apprécier, mieux que je n'avais pu le faire, les multiples activités de mes Confrères et leur bienveillante courtoisie.

La Ville de Nîmes ouvre-t-elle un chantier, creuse-t-elle une tranchée ? M. Bauquier, conservateur du Musée d'Archéologie et du Musée du Vieux-Nîmes, se met aussitôt en état d'alerte. Chaque jour, et s'il le faut, plusieurs fois par jour, il se rend sur les lieux, prêt à recueillir les moindres vestiges des civilisations dont les débris se superposent ou s'enchevêtrent dans le sous-sol nîmois.

Place du Chapitre, il y avait jadis un cimetière. M. Bauquier y a découvert des tombes de l'époque gallo-romaine, pouvant dater du iv^e siècle de notre ère. Quelle magnifique continuité, et comme les siècles se rapprochent quand ils confondent ou superposent leurs sépultures dans le même sol que tant de reliques ont rendu sacré !

Rue de la Casernette, des ouvriers mettent à jour un amas d'amphores et autres poteries, brisées, et entassées comme à plaisir, face au marché à bestiaux. M. Bauquier les examine. Serions-nous, ici, comme précédemment à la rue de Seynes, en présence des pièces mises au rebut par une fabrique de poteries ? Non. La diversité de facture exclut la commune origine de tous ces débris. Et M. Bauquier de conclure : « Nous sommes en présence d'un amoncellement de vaisselle et d'amphores brisées, dans l'arrière-cour de quelque-une de ces nombreuses tavernes qui avoisinaient le cirque. C'est là que se rencontraient, pour de copieuses libations, les champions des jeux et les afficionados du temps. Il fallait bien qu'il y eût de la casse ! Jetés pêle-mêle, au hasard des incidents ou des maladroites, ces vases brisés sont restés là, pendant vingt siècles, pour nous permettre d'évoquer quelques scènes caractéristiques de la vie romaine dans notre antique cité ».

N'en pourrait-on pas dire autant des stèles offertes

au Musée d'Archéologie par M. le Général d'Alauzier ? Il faut savoir lire, pour faire parler ces pierres. Sans leur demander rien de plus que ce qui est écrit, M. Bauquier y recueille des témoignages particulièrement instructifs sur les usages funéraires de nos lointains aïeux et sur les sentiments, parfois très délicats, qui les inspiraient.

Avec M. le Colonel Igolen, que vous verrez, l'an prochain, au fauteuil de la Présidence, nous allons faire aussi des découvertes, mais d'un genre un peu différent.

M. Igolen s'attache à reconstituer la topographie de Nîmes à travers les âges. A force de patientes recherches, il a pu refaire le plan de la cité aux principales époques de son histoire. Rien de plus intéressant, mais rien de plus difficile, car M. le Colonel Igolen aime l'exacritude et la précision, et on comprend qu'il n'aboutisse pas toujours à des solutions aussi nettes qu'il le voudrait et que nous le voudrions avec lui.

Il s'intéresse aussi aux mœurs de la Cité nimoise : il nous a donné, sur le *Rachalan*, une étude qui paraît bien avoir épuisé le sujet déjà abordé par d'autres, et par M. Igolen lui-même, dans de précédentes études.

M. Gibelin, membre non résidant, s'intéresse davantage à la langue du terroir, à ses divers idiomes, à ces formes populaires du récit qui s'appellent des contes, que l'on retrouve dans toutes les littératures, qui sont l'expression vivante et pittoresque de l'âme populaire, des mœurs d'une région ou d'un milieu social

Joignant la pratique à la théorie, il nous a donné deux contes : *Tabouré*, qui se situe au centre même de la ville, vers le milieu du siècle dernier, et *Lou Lyouhès*, qui a pour théâtre la garrigue nimoise, quelques décades plus tard. Vous entendrez du reste M. Gibelin au cours de cette séance.

Ces études de mœurs sont d'un vif intérêt. Quand

M. Henri Mazel, membre non résidant, fait revivre la société nimoise de 1880, il évoque des souvenirs personnels, et il écrit, en témoin averti, une page d'histoire de la ville de Nîmes. La société de 1880 était assez différente de la nôtre ! Que d'usages disparus depuis ! Que de personnages évanouis, et sans doute, pour toujours ! Que de personnalités dont il est bon de ne point laisser oublier le relief parfois si original, le caractère particulièrement accusé !

Et c'est encore la société nimoise qui revit dans les milliers de signatures recueillies par les Cercles et les dames royalistes de Nîmes et des environs, et adressées, en 1875, au Comte de Chambord, en hommage de fidélité, et comme gage d'espérance. La fidélité honore, même quand elle est déçue dans ses espérances : le Comte de Chambord ne fut pas roi de France ! Il faut remercier le Général de Bourgon et M. Bauquier d'avoir racheté ces deux albums pour en faire don au Musée du Vieux Nîmes, où vous pourrez, en les consultant, retrouver des signatures connues, ou qui méritent toute votre sympathie.

Le Comte de Chambord a tenu une grande place dans les préoccupations de la société et de la population de notre ville, au siècle dernier : c'est un fait dont le souvenir ne sera pas perdu grâce à l'histoire numismatique de ce prince, que nous devons à MM. Bauquier et Chevalier. Le second volume nous a été présenté, au cours de cette année, par M. Latzarus. Eminent professeur de grec, M. Latzarus était évidemment tout désigné pour nous parler de l'ouvrage de M. Brunel, un de ses élèves, sur l'emploi des proverbes en Attique, et sur les nuances de sens que présente l'aoriste dans les verbes grecs.

Mais M. Latzarus connaît admirablement aussi son histoire du XIX^e siècle, et plus particulièrement celle de la famille royale, qu'elle soit de Bourbon ou d'Orléans. Il nous a fait, des médailles qui composent l'histoire numismatique du Comte de Chambord, un commentaire des plus instructifs, en tissant autour des

effigies du Prince, une véritable guirlande de faits et d'anecdotes d'un piquant intérêt.

Faut-il, après toutes ces communications, se demander s'il existe un pays nimois ? M^e Lacombe, notre Secrétaire perpétuel, s'est posé la question. La réponse, surtout après l'avoir entendu, ne fait de doute pour personne. Question plus délicate : quelles sont les frontières de ce pays nimois ? M^e Lacombe indique le Rhône et le Vidourle. Du côté des Cévennes, la ligne est plus incertaine. A quelle région économique ou administrative ce pays doit-il être rattaché ? M^e Lacombe a plaidé pour Marseille : il l'a fait en bon avocat. S'il trouvait, parmi vous, des contradicteurs, nous serions prêts à les entendre : *Adhuc sub judice lis est* ! Je ne parle ici qu'au point de vue académique.

Nous voici nettement orientés vers la Provence. Ecoutons M^e Marcel Fabre faire revivre devant nous *le bon Roi René*. Roi malheureux ! Appelé à ceindre plus de couronnes qu'aucun prince de son rang et de son temps, il les vit tomber, les unes après les autres, parfois même avant de les avoir posées sur son front.

La Provence fut son refuge. Il y vécut en généreux mécène, groupant autour de lui les artistes et les poètes. Artiste et poète lui-même, la légende l'a enrichi de toutes les œuvres d'art qui virent le jour autour de lui. L'histoire, impitoyable, le dépouille de ces gloires usurpées, mais elle ne saurait lui contester le titre que lui a donné et que lui garde le peuple de Provence : il sera toujours le bon Roi René.

Je ne dirai rien sur l'étude de M^e Fabre : *Rabelais, les Arènes et le Pont-du-Gard*. Vous allez en entendre la lecture et vous rendrez certainement hommage à la probité avec laquelle ce maître du barreau instruit les sujets qu'il traite, et le bien fondé des conclusions

qu'il en tire. Quand il a moissonné, inutile de glaner après lui : il épuise son sujet.

*
**

Nous voici en pleine littérature et aux portes du Grand Siècle. Nous pouvons aborder Pascal, avec M. le Pasteur Cadix, et étudier la part qu'il fait à l'*intuition comme mode de connaissance*.

Le cœur, dit Pascal, a des raisons que la raison ne connaît pas. Voilà posé tout le problème de la connaissance et de la connaissance religieuse. Que Pascal ait été, sur ce point, comme sur bien d'autres, un précurseur, c'est dire qu'il demeure d'une actualité qui ne vieillit point. M. Cadix en parle en lettré et en philosophe qui se trouve à l'aise dans l'ambiance religieuse où se meut le génie de Pascal après sa conversion.

Contemporaine de Pascal, la princesse Marie-Louise de Gonzague, sœur de la princesse Palatine, devient reine de Pologne, par son mariage avec Wladislas IV d'abord, puis, après sa mort, avec Jean Casimir, son frère.

C'est l'histoire de la Pologne pendant trois quarts de siècle que nous raconte M. le Colonel Blanchard. Car c'est encore une princesse française qui s'assied sur le trône avec Jean Sobieski, le vainqueur des Turcs sous les murs de Vienne en 1683. Pays magnifique, nous dit le Colonel Blanchard, dont la grandeur a été trop souvent à la merci des intrigues de cour et des rivalités des grandes familles, où l'esprit d'indépendance de la noblesse a fait courir de si graves dangers à l'unité et à l'indépendance nationales.

Un siècle plus tard, la France était en révolution, et la constitution civile du Clergé était un coup néfaste porté contre l'unité religieuse et morale du pays. En voici une preuve locale, mais bien significative, communiquée par M. Elie Gré, membre correspondant.

Le 30 décembre 1791, l'abbé Giret, curé constitu-

tionnel de Saint-Quentin-la-Poterie, écrit à l'abbé Sorbière, curé dépossédé de cette même paroisse. Celui-ci lui répond le 12 janvier 1792. Chacun fait valoir ses droits : Giret, ceux qu'il tient de la loi, Sorbière, ceux qu'il tient de son Evêque et de son titre de Curé canoniquement nommé. Ils n'arrivent ni à se convaincre, ni à s'entendre : c'était inévitable ! Mais aux fruits, on peut juger l'arbre : Giret, devenu membre du tribunal révolutionnaire, se montre odieux et cruel. Sa fin sera celle d'un désespéré ; celle de Sorbière fut celle d'un prêtre fidèle à sa mission, à son Eglise et à son Dieu.

Et nous revenons, par étapes, à nos contemporains. Tandis que M. Latzarus analyse une plaquette d'un de ses anciens élèves, M. Viér, sur cette question toujours controversée : *Mauriac est-il un écrivain catholique ?*, M. Marcel Coulon nous présente les *Notes d'un Gyrovague*, récit de voyage intéressant et pittoresque, de M. Olivier, et un volume de vers, en provençal, de M. Jean Bessat : *A la Desciso*, que l'auteur a composé *au déclin* de ses jours, pour raviver le souvenir et perpétuer l'affection qu'il doit à celle qui fut la digne compagne de sa vie.

La poésie est le premier des arts. Elle a ses représentants parmi nous : M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, vous donnera des extraits de son œuvre. Il laissera, je pense, comme il sait le faire si bien, tomber sur vous une *pluie de cendres et de roses*, symbole des amertumes et des espérances qui se partagent les âmes françaises en ces heures d'angoisse que nous traversons.

La peinture n'a pas d'amateur plus fidèle, ni plus érudit, que M. Sagnier. Son étude sur les œuvres récemment échangées entre la France et l'Espagne nous a fait penser qu'il n'eut pas été déplacé parmi les membres de la Commission chargée de régler cet échange.

Si vous voulez passer quelques heures délicieuses autant qu'instructives, prenez M. Sagnier comme guide

et présentez-vous au Musée offert par M. Grobet à la Ville de Marseille. Vous y trouverez encore M^{me} Grobet, qui vous en fera les honneurs, et je gage qu'en écoutant votre cicérone vous partagerez bientôt son enthousiasme en présence des vrais chefs-d'œuvre qu'il vous apprendra à mieux connaître et à mieux apprécier.

*
**

Que dire de la musique ?

Pour les profanes, dont je suis, hélas ! c'est une succession de bruits. Pour les artistes, il y a dans le choix, la qualité, l'ordre de ces bruits, une telle source d'harmonie et d'émotions que celui qui en possède le secret possède le plus subtil et le plus universel de tous les arts.

C'est bien ce qui ressort de l'étude de M. Pourtal de Ladevèze sur l'évolution de la musique depuis Wagner, évolution qui se fait dans le sens de la musique pure, et qui est parallèle à celle de la poésie.

Peut-on s'élever plus haut ? La pensée humaine ne s'impose pas volontiers des limites. La curiosité des membres de l'Académie, pas davantage.

*
**

Dans le domaine des idées, si vous désirez savoir quelles sont *les quatre racines du principe de raison suffisante*, je vous dirai : voyez *Schopenhauer*, traduit par notre Confrère M. Gibelin, et présenté, avec commentaires, par M. Marcel Coulon.

Dans le domaine des faits, si vous me demandez : *La vie existe-t-elle ailleurs que sur la terre ?*, je vous répondrai : suivez M. Giran. Il vous conduira de planète en planète, ou plutôt il vous dira : N'essayez pas d'aborder Mercure, il y fait trop chaud ; ni Vénus, l'atmosphère y est opaque et lourde ; ni Jupiter, il y fait trop froid. Quant à Mars, dont la pensée vous hante, je crains qu'une atmosphère trop chargée d'acide carbonique ne vous permette pas d'y vivre longtemps, si toutefois il était possible de vous y rendre...

Ne pensons donc pas, Mesdames et Messieurs, à nous évader de la planète ; il faut rester sur la Terre. Elle est seule habitable, du moins pour des organismes comme les nôtres. Sachons nous en contenter. La Providence en a fait notre demeure et notre domaine : à nous de l'embellir et de la cultiver, puisque c'est là que chacun de nous doit accomplir sa destinée.

Sans doute nous y trouvons l'épreuve qui nous oblige à prendre des chemins plus escarpés et plus rudes que ceux que nous aurions choisis nous-mêmes, mais ne nous laissons pas envahir, même en ces heures sombres, par le désenchantement du poète :

- * Que le tour du soleil ou commence, ou s'achève,
- * D'un œil indifférent je le suis dans son cours,
- * En un ciel sombre ou pur qu'il se couche ou se lève,
- * Qu'importe le soleil ! je n'attends rien des jours ! *

Qu'importe le soleil ! Comme on voit bien que Lamartine n'était pas du Midi ! Il ne connaissait pas le soleil nimois, celui que Reboul voyait resplendir sur de grandes ruines.

Nous le connaissons, Mesdames et Messieurs ; nous aimons sa chaleur, sa lumière, sa bienfaisante fécondité. En mesurant nos jours, il mesure le temps du travail et celui du repos.

Par le travail, l'homme crée ; par le repos, il se recrée lui-même. Sachons faire alterner ces deux modes de création, aussi nécessaires l'un que l'autre, et ne disons pas : *je n'attends rien des jours !*

Seuls, les découragés n'osent plus attendre. Nous, nous gardons l'espérance de jours meilleurs.

Une année finit, une autre commence. Notre œuvre reste inachevée. Il faut la poursuivre. Ce ne sont pas de vains efforts que les efforts de l'esprit. Vous en voyez ici les résultats.

La gerbe que je viens de nouer ne vous apparaît-elle pas assez lourde pour que, la moisson faite, nous pensions déjà aux prochaines semailles ?

C'est pourquoi, encouragée par votre sympathie, l'Académie de Nîmes reprendra demain son travail silencieux et discret, bien convaincue qu'elle contribue ainsi à l'œuvre commune de redressement que vous poursuivez, chacun dans votre sphère, et à laquelle nous convie, en un langage si noblement français, le Maréchal Pétain.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à proclamer les lauréats de l'Académie pour l'année 1941.

— — — — —

PRIX

DE LA

Ville de Nîmes

Trois ouvrages ont retenu l'attention de l'Académie :

Un roman, présenté par un jeune, M. Bouin : malgré de réelles qualités auxquelles il convient de rendre hommage, l'Académie n'a pas cru devoir retenir cette œuvre, qui n'est, du reste, qu'un début.

Une thèse, volumineuse, de Mlle Martinet, sur Alphonse Daudet : il a fallu l'écartier, à regret, parce qu'elle ne répond pas aux conditions imposées par le règlement ; c'est une étude très complète, sur un auteur nîmois, ce n'est pas un ouvrage sur Nîmes. L'Académie a, cependant, signalé ce travail à la Municipalité, car son auteur mérite d'être encouragé.

Enfin, une œuvre de M. Raoul Stephan : c'est l'histoire d'un enfant qui s'éveille à la vie et qui grandit au milieu des souvenirs d'antiquité et d'art de Nîmes, sa ville natale. L'auteur, nîmois d'origine, est un fin psychologue et un écrivain délicat. L'Académie a désigné son ouvrage à la Municipalité comme digne de recevoir le Prix de 5.000 francs de la Ville de Nîmes. En voici le titre : *L'Enchantement de l'Aube, ou la Féerie Nîmoise*, par Raoul Stephan.



Prix Jules Salles

Le *Prix Jules Salles* ne relève que de l'Académie. Il s'agit de récompenser une œuvre artistique ou littéraire, voire une découverte, ou un perfectionnement utile apporté à quelque branche de l'industrie.

C'est une œuvre littéraire qui sera couronnée, cette année, puisque le prix est attribué à un poète, M. Alfred Pomeirac, pour ses deux recueils de vers : *Chants de la Garrigue* et *Le Chemin parallèle*, parus à Nîmes, le premier chez Jo Fabre, en 1924, le second chez Chastanier, en 1935.

M. Pomeirac aime la garrigue, et il l'aime en poète. Il la décrit avec précision. Il la chante avec amour, souvent avec émotion. Il sait, sans doute, élargir son horizon, puisqu'il donne aux morts de Verdun un émouvant souvenir, et qu'il chante dans ses vers Lourdes et la féerie de ses lumières, Monte-Carlo avec ses palais trop neufs, ses jardins et ses fleurs. Mais même quand il semble s'en éloigner, la garrigue nîmoise reste toute proche : c'est elle qui lui sert de point d'appui et d'observation pour contempler et juger le reste du monde.

Écoutez-le, après l'avoir suivi sur la Colline d'où il découvre le paysage :

Sur la colline où Juin fleurit le chèvrefeuille
Loin de la grande route aux arbres poussiéreux
Mon mazet que domine un cyprès vigoureux
Dans la paix se recueille :

Les pins autour de lui, répandent leur parfum,
Et, sur l'as arbris-eaux, que l'été martyrise
Le dôme étincelant de leurs rameaux tamise
Le soleil inoportun....

RABELAIS,

LES ARENES DE NIMES

et le PONT DU GARD

par

Marcel FABRE

membre résidant

En dépit du manque total de documentation directe puisée dans les archives, ce n'est pas se livrer à une conjecture hasardée que de parler d'un séjour de Rabelais à Nîmes ou, si mieux on aime, d'une visite de Rabelais aux monuments romains de Nîmes et de sa région. Les documents originaux faisant défaut, c'est à l'œuvre même du prestigieux écrivain qu'il faut s'adresser pour être renseigné et encore dans les cinq volumes de cette œuvre deux lignes seulement du *Pantagruel* nous mettent sur la voie. Deux petites lignes, mais elles suffisent. Ce qu'elles nous apprennent ne permet pas le doute : Rabelais est venu à Nîmes et a parcouru ses environs. La fantaisie qui inspira ces deux lignes, si énorme qu'elle en fait ce qu'un Méridional appelle une « galejade », loin de nous éloigner de la réalité de cette visite, en apporte la confirmation. Pour s'en convaincre, il n'est que de suivre le fils de M^e Antoine Rabelais, avocat royal à Chinon, dans les hasards de son existence et ses voyages à travers le royaume de France qui devaient l'amener dans notre Midi.

Des premières années de Rabelais et de son adolescence on ignore tout. On a dit qu'il avait étudié à l'abbaye bénédictine de Seuilley-en-Chinonais, puis à celle de la Basmette dans les environs d'Angers.

Affirmation gratuite qui se fit jour au xvii^e siècle. La chose est cependant vraisemblable, car l'abbaye de Seuilly était voisine de son lieu de naissance, le clos de la Devinière près de Chinon, propriété de son père et Angers était le berceau de sa famille maternelle. Ce qu'il fut et ce qu'il fit en son âge viril nous est, par contre, mieux connu, grâce à des documents authentiques. Environ sa vingt-sixième année, en 1520, sachant de la scolastique tout ce que les programmes universitaires en dispensaient, rompu à l'usage de la langue latine, il était moine franciscain au couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. On éprouve quelque surprise à voir ce jeune homme, qui va se montrer avide de science, dans un ordre qui compta certes quelques grands esprits, mais qui, dans l'ensemble, était composé de religieux d'âme simple, frustes, aussi éloignés que possible du culte des belles-lettres, ne soupçonnant rien du mouvement humaniste naissant, pour la plupart illettrés ou peu s'en fallait, consacrés uniquement à la prière et à l'aumône. Et cependant, à tout bien considérer, pour qui — et c'était le cas de Rabelais — voulait alors se consacrer à l'étude, il n'était pas de meilleure retraite que le milieu monastique plus que tout autre propice par la solitude qu'il imposait, à la réflexion et aux fructueuses disciplines de l'esprit indispensables à tout labeur intellectuel. Dans ce couvent du Puy-Saint-Martin, Rabelais eut la bonne fortune de rencontrer un moine versé dans la métaphysique et la philologie, l'orléanais Pierre Amy, de beaucoup son aîné, qui l'intéressa à la langue grecque que l'on commençait à étudier et qu'il avait apprise du professeur italien Jérôme Aleandre. Par son intermédiaire, en 1521, il entra en correspondance avec Guillaume Budé, le savant helléniste, pour lors secrétaire du Roi. A la faveur de quelques sorties du couvent, il se lia avec un légiste de Fontenay-le-Comte, l'avocat Tiraqueau, chez qui il rencontra un autre juriconsulte de grand

renom, Amaury Bouchard, lieutenant général de la sénéchaussée de Saintonge. Tous deux l'initièrent au droit romain, et lui dévoilèrent les arcanes de la procédure. En 1523 surgit un incident qui jeta le trouble dans ses études, alors qu'il était fort occupé à traduire en latin le second livre d'Hérodote. Erasme venait de publier ses *Commentaires* sur le texte grec de l'Évangile de Saint-Luc, s'autorisant de certaines particularités grammaticales et syntaxiques de ce texte pour critiquer les enseignements de la Faculté de théologie. La Sorbonne s'en alarma. Voyant dans le grec la langue des hérésiaques, craignant que cette langue morte ressuscitée en se propageant ne facilite la diffusion des doctrines luthériennes, elle en défendit l'étude. Cette prohibition provoqua la confiscation des livres grecs d'Amy et de Rabelais à leur plus grand désespoir. Pierre Amy n'accepta pas la mesure. Il prit le large et se réfugia chez les Bénédictins de Saint-Mesmin, près d'Orléans. Quant à Rabelais, il patienta et réussit à obtenir la restitution de ses livres. Mais comme le grec était sa passion et devait rester la passion de toute sa vie, pour assurer l'avenir de ses études il sollicita et obtint du pape Clément VII un indult l'autorisant à quitter l'ordre des franciscains et à entrer au couvent des Bénédictins de Maillezais, proche de Fontenay-le-Comte. Là il se trouva dans un ordre où l'érudition et les belles-lettres étaient en honneur. Il ne pouvait que s'en réjouir. Toutefois, il n'y fit qu'un bref séjour. L'abbé du couvent était Jacques d'Estissac, évêque de Maillezais, membre d'une puissante famille, qui résidait en son prieuré de Ligugé, à deux lieues au sud de Poitiers. Il s'intéressa à Rabelais, frappé par sa vive intelligence et son amour de l'étude et l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire. Peut-être même — la chose paraît du moins vraisemblable — en fit-il le précepteur de son jeune neveu, Louis d'Estissac. Il l'emmena avec lui dans ses déplacements en Poitou, lui témoignant une absolue confiance et lui octroyant

large protection. A Ligugé, Rabelais se lia avec deux familiers de la maison : le rhéloriqueur et polygraphe Jehan Bouchet, procureur à Poitiers, et l'abbé Ardillon, supérieur de l'abbaye voisine de Fontaine-le-Comte, deux personnages de vaste culture dont il reçut de profitables leçons. Fréquemment il se rendait à Poitiers suivre les enseignements de la Faculté de Droit, une des plus florissantes du royaume, dont les professeurs étaient de grand renom. Et voilà qu'en 1527 on perd sa trace, jusqu'en 1530 où on le retrouve à Montpellier, s'inscrivant à la Faculté de Médecine. Où passa-t-il ces trois années ? Nous manquons ici de renseignements directs, mais tout permet de penser que, sans cesse plus désireux de satisfaire la curiosité de son esprit et son grand penchant pour l'étude, il laissa là sa robe de moine et, sous l'habit du prêtre séculier, il visita plusieurs villes universitaires dans l'intention de conquérir un diplôme qui le nantisse d'un gagne-pain. En effet, lorsqu'en 1532 il écrira son *Pantagruel*, il se montrera parfaitement au courant des singularités topographiques, des dialectes, des mœurs et des coutumes de Bourges, d'Orléans, de Paris, de La Rochelle, de Bordeaux, de Toulouse ; il citera les noms de personnes résidant dans ces villes (1). C'est donc qu'il les connaissait, ces villes, pour les avoir habitées. Or, de 1530 à 1532 il n'a pu les visiter, car des documents authentiques attestent que pendant cette période, il séjourna de façon suivie à Montpellier et à Lyon. On peut donc considérer que ses déplacements, à partir de 1527, durent le conduire à Bourges, à Orléans et à Paris, puis le ramener à Poitiers d'où il partit pour fréquenter les universités de Bordeaux et de Toulouse et gagner ensuite Montpellier. C'est d'ailleurs là l'itinéraire qu'il fait suivre

(1). — A cet égard voir la *Vie de Rabelais* par J. Plattard

à son héros Pantagruel dans son immortel roman qui, par endroits, traduit des souvenirs personnels.

Écoutons son récit : « Ainsi croissait Pantagruel de jour en jour et prouffitait à vue d'œil, dont son père s'esjouyssait par affection naturelle et luy feist faire comme il était petit, une arbaleste pour s'esbatre après les oysillons..., puis l'envoya à l'eschole pour apprendre et passer son jeune eage. De fait, vint à Poitiers pour estudier et proffita beaucoup... Lisant les belles chroniques de ses ancestres, trouva que Geoffroy de Lusignan diet Geoffroy à la grand dent, grand père du beau cousin de la sœur aînée de la tante du gendre de l'oncle de la bruz de sa belle-mère estait enterré à Maillezais, dont print un jour campos pour le visiter comme homme de bien. Et partant de Poitiers avecque aucuns de ses compagnons, passèrent par Ligugé, visitant le noble Ardillon, abbé, par Lusignan, par Saucay, par Celles, par Colonges, par Fontenay-le-Comte, saluant le docte Tiraqueau, et de là arrivèrent à Maillezays (où visita le sépulchre du dit Geoffroy à la grand dent... Puy retourna non à Poitiers, mais voulut visiter les autres universitez de France, dont, passant à La Rochelle se mist sur mer et vint à Bourdeaux..., de là vint à Thoulouse où aprint fort bien à dancier et à jouer de l'espée à deux mains comme est l'usance des escholiers de la dite université... Puis vint à Montpellier... » (1).

Ainsi donc, après avoir rompu définitivement avec la vie monastique et fréquenté les universités de Paris, de Poitiers, de Bordeaux et de Toulouse, Rabelais arriva à Montpellier, siège d'une très ancienne Université, fondée en 1289 par une bulle du pape Nicolas IV, dont la Faculté de Médecine était

(1) *Pantagruel*. Chapitre V.

une des plus renommée non seulement du royaume, mais de l'Europe entière. Le 17 septembre 1530, il apposa sa signature sur le registre matricule de cette illustre Ecole après avoir prêté le serment d'usage d'observer scrupuleusement les règlements imposés par les statuts. Le professeur Jean Schyron fut son parrain. Six semaines après, le jury d'examen, présidé par le même Schyron, lui conférait le grade de bachelier en médecine. Les règlements imposaient à tout bachelier l'obligation de professer un cours de stage à la licence. Dans le sien, Rabelais fit figure de novateur en interprétant les *Aphorismes* d'Hippocrate et le *Petit art médical* de Galien, d'après le texte grec original, ce qui ne s'était jamais fait encore, ces traités n'ayant jusqu'alors été commentés que d'après la vulgate latine. L'helléniste fervent qu'il était donnait ainsi la mesure de sa science philologique. Pour l'écouter, une nombreuse assistance se pressait dans la salle où il enseignait. Il se donna sans réserve à la vie totale de l'étudiant : studieux et docte comme pas un, mais aussi le premier aux banquets, par quoi il était coutume de célébrer les nombreuses fêtes qui s'échelonnaient au cours de l'année scolaire. Aimant bonne chère et bons vins, il ne voulait voir de la vie que ce qu'elle avait d'aimable, de joyeux et de facile, alors qu'il recherchait délassement après l'étude. Son tempérament était tel, et resta tel toute sa vie. Il fut le boute-en-train des réjouissances carnavalesques, l'organisateur des moralités et des farces dans lesquelles les escoliers se plaisaient à mettre en scène les médecins, ridiculisant les légistes balaudés et vantards, et les légistes se moquaient des médecins qui sentaient le « clystère » (1). Il pourrait bien avoir été l'auteur de l'une de ces farces : « La morale comédie de celui qui

(1) J. Lattard. - *Vie de Rabelais*.

avait épousé une femme muette dont il donne, dans son *Tiers Livre*, le canevas suivi de l'énumération des étudiants — au nombre desquels il figure — qui jouèrent les divers rôles.

Rabelais séjourna à Montpellier quelques quinze mois au plus, puisqu'au printemps de 1532 on le trouve à Lyon. De Montpellier, il vint certainement à Nîmes. La chose était courante dans le monde des étudiants. Volontiers ils venaient visiter les antiquités romaines de cette ville voisine, si nombreuses et si bien conservées. Nous avons plusieurs exemples de ces visites, ne seraient-ce que les récits laissés par les deux frères Platter, ces jeunes gens originaires de Bâle, venus successivement, au xv^e siècle, étudier la médecine à Montpellier et qui, à plusieurs reprises, en compagnie de camarades, se rendirent à Nîmes, dont chacun a laissé dans son *Journal* d'intéressantes descriptions. Rabelais était trop désireux de s'instruire, trop curieux de tout ce qui touchait à l'antiquité, pour avoir négligé ce voisinage et n'avoir pas, lui aussi, fait son pèlerinage aux Arènes, à la Tour-Magne, à la Maison-Carrée et poussé jusqu'au Pont-du-Gard. Et puis, le parcours de Montpellier à Nîmes, à s'en rapporter au *Journal* de Thomas Platter, comportait certains attraits gastronomiques qui n'étaient pas pour déplaire à Rabelais. C'était d'abord près de Lunelviel l'auberge de la Bégude Blanche qui passait pour la meilleure du Languedoc, réputée pour ses perdrix et ses chapons, et puis à Uchaud celle de la Couronné où il était de coutume de s'arrêter pour déguster un excellent vin clair.

Si Rabelais ne vint pas tout exprès à Nîmes pour voir ses monuments antiques, il passa certainement par Nîmes et s'y arrêta pour les visiter, lorsqu'à la fin de l'année 1531 ou au commencement de 1532, il se rendit à Lyon. Pour aller dans cette ville en quittant Montpellier, il n'y avait pas d'autre route

que celle qui, par Nîmes, rejoignait la vallée du Rhône. C'est bien celle qu'il fait suivre à Pantagruel, allant de Montpellier à Valence par Nîmes et Avignon. -

Au cours de ses voyages, Rabelais avait eu plusieurs occasions de voir des monuments romains. A les observer, il s'était retrempé dans cette civilisation disparue qu'il sentait revivre à travers ses lectures et ses études de l'ancienne linguistique gréco-romaine. A Saintes, où, durant son temps de « moine » à l'abbaye franciscaine de Fontenay-le-Comte, il se rendait chez le Président Amaury Bouchard, n'avait-il pas eu ample vision de vestiges romains avec l'amphithéâtre, l'Arc de Triomphe de Germanicus, les aqueducs et le Capitole ? A Poitiers, quand il allait deviser avec Jehan Bouchet, n'avait-il pas vu les Arènes ? Et à Bordeaux, alors qu'il musardait dans cette ville dont la Faculté délaissée lui laissait nombreux loisirs, n'avait-il pas rencontré sur ses pas cet autre amphithéâtre bâti par l'empereur Gallien, que les vieux parchemins dénommaient aussi les « Arènes », auprès duquel se voyaient les ruines imposantes du palais qu'avait habité l'empereur, un majestueux ensemble parlant à l'imagination de quiconque, comme lui, vivait dans le culte des humanités renaissantes ?

De Montpellier, Rabelais vint donc visiter Nîmes, où il passa, allant de Montpellier à Lyon. Il vit les Arènes et le Pont-du-Gard, admirant, comme cela se devait, ces colossales épaves de la civilisation gallo-romaine. Il en conserva un tel souvenir que ce furent les seules constructions qu'il jugea dignes, nous allons le voir, d'être attribuées à son gigantesque héros Pantagruel. Dans les premiers mois de 1532, il arriva à Lyon, un centre commercial, financier et littéraire de premier ordre, où se donnait rendez-vous le monde du négoce européen aux jours des quatre grandes foires qui s'y tenaient pour l'E-

piphanie, le Dimanche de Quasimodo, le 2 Août et le 3 Novembre. Célèbres foires, d'une durée de deux semaines, dont profitait la littérature, car les imprimeurs-libraires, si nombreux dans la ville, choisissaient des dates où affluaient tant d'étrangers, pour publier les livres nouveaux. Les premières manifestations de l'activité de Rabelais à son arrivée à Lyon furent d'ordre exclusivement littéraire. Dès le mois de Juin 1532, il fit paraître, chez le Maître typographe Sébastien Gryphe, une édition des *Lettres médicales* du médecin Ferrarais Jean Manardi. A la foire d'Août il publia, chez le même, les *Aphorismes* d'Hippocrate. Le premier Novembre 1532 marqua une date importante dans la vie de Rabelais : il fut admis, comme médecin, au Grand Hôtel-Dieu de Lyon et, coup sur coup, à l'occasion de la foire de la Toussaint, parurent deux ouvrages de lui.

Sébastien Gryphe publia son *Testament de Cuspidius et la Vente de Culita*, texte et commentaire de deux documents juridiques latins, dont on parlait alors beaucoup dans le monde des juristes et que l'on reconnut plus tard comme apocryphes, fabriqués vers la fin du xv^e siècle par l'italien Pomponius Laetus. En même temps paraissait, chez Claude Nourry, autre libraire lyonnais : « *Les horribles et espouvantables faictz et prouesses du très renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, fils du grand géant Gargantua, composez nouvellement par maistre Alcofrybas Nasier.* » C'était de ce pseudonyme, anagramme de son nom, que François Rabelais avait signé cet ouvrage facétieux, rempli de « folastries », dans lequel il donnait libre cours à sa verve débordante. Dans ce livre, inspiré par la lecture du livret anonyme « *Les grandes et inestimables chroniques du grant et énorme géant Gargantua* » paru quelques mois avant et qui l'avait tant divertit, Rabelais, en maint endroit, laissait apparaître, sous une forme drolatique, les manifestations de sa vaste érudition.

En lui s'alliaient, en effet, en pleine harmonie, malgré leur contraste, la gravité du savant sûr de son savoir, et la gaillardise du rieur impénitent laissant transparaître presque toujours, dans ses plaisanteries les plus folles, quelque chose de son érudition qui les élève au-dessus des bouffonneries vulgaires. Il se montra tel dans toute son œuvre littéraire, justifiant le jugement que devait porter sur lui Sainte-Beuve qui le considérait comme le seul, avant Ronsard, qui ait été capable de la lecture largement prise à la source grecque ou latine, ce qui se retrouve au milieu de ses bruyantes facéties, « à l'ampleur, au naturel et à la richesse aisée de la forme. » (1). Sa devise, empruntée à Aristote, fut dès ce moment et demeura celle qu'il devait inscrire en épigraphe à son œuvre, ce surprenant témoignage de son immense savoir et de son intarissable verve : « Rire est le propre de l'homme », devise qu'il sut illustrer de maîtresse façon et qui convenait si bien à son tempérament foncièrement optimiste. Car jamais la morosité ne s'insinua dans ses ouvrages, qu'il écrivit non pas en bouffon, se complaisant dans la farce grossière parcequ'incapable d'autre chose, mais bien en savant non dédaigneux de vie joyeuse et le manifestant pour son plaisir et celui de ses lecteurs en même temps que pour leur profit, en écrivant des livres amusants, dans lesquels transparaît, dans un immense éclat de rire, une doctrine complète qui touche à tout : philosophie, métaphysique, philologie, pédagogie, politique, morale et sociologie.

Le succès du *Pantagruel* fut grand. Le héros du livre, un bon et gaillard géant dont les prouesses sont à l'échelle de sa taille, fils de Gargantua et de Badebec, étudia à Poitiers, comme nous l'avons

(1) *Causeries du Lundi*. Tome XII.

déjà vu, entreprend de là une tournée dans les universités de Bordeaux, de Toulouse et de Montpellier. Dans cette ville, il est bien près de Nîmes, il y vient et y laisse, ainsi que dans les environs, une marque, et non des moindres, de son passage. Lisons le récit de la prouesse. Elle est de première grandeur : « Puis vint à Montpellier, où il trouva fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie, et se cuida mettre à estudier en médecine ; mais il considéra que l'estat était lascheux par trop et mélancolique et que les médecins sentoyent les elistères comme vieux diables. Pourtant voulait estudier en loix ; mais voyant que là n'estoient que troys teigneux et un pelé de légistes au dict lieu, s'en parlit et au chemin fist le Pont du Guard et l'Amphithéâtre de Nîmes en moyns de troys heures, qui toulefoys semble œuvre plus divine que humaine : et vint en Avignon où il ne fut troys jours qu'il ne devint amoureux... » (*Pantagruel*, chapitre V).

Et voilà ! Pantagruel, dégoûté de la médecine et du droit, fuit Montpellier, passe par Nîmes et donne la juste mesure de ce qu'il pouvait réaliser en construisant, en moins de trois heures, les Arènes et le Pont-du-Gard. C'est là sa première entreprise et, vraiment, pour un coup d'essai, c'est bien un coup de maître. Très certainement Rabelais s'est inspiré ici de la légende de Mélusine, la fée bâtisseuse, dont il avait entendu conter en Poitou, à Lusignan, les prouesses mirifiques. L'imagination populaire lui prêtait la puissance de bâtir, la nuit, avec une extraordinaire rapidité, les plus grands monuments. Rabelais avait voulu que Pantagruel la surpassât. Moins de trois heures pour édifier, à Nîmes, les Arènes, et, à quelques lieues de là, le Pont-du-Gard, évidemment c'était mieux.

Galéjade, avons-nous dit, mais galéjade qui porte en elle son enseignement, car elle traduit la vive impression faite sur Rabelais par les deux magnifiques et grandioses monuments quand il les avait vus.

quelques mois avant de publier son livre. Ces deux lignes facétieuses du *Pantagruel* contiennent la preuve que Rabelais a vu les Arènes de Nîmes et le Pont-du-Gard. Elles font en effet partie de cette énumération des lieux où il conduit son héros et qui ne sont autres que ceux (nous l'avons précisé) qu'il avait parcourus, où il avait séjourné dans ses voyages qui, de Poitiers, l'avaient conduit à Lyon par Bordeaux, Toulouse et Montpellier. On se rend clairement compte que ce n'est pas par ouï dire qu'il parle des Arènes et du Pont-du-Gard. Ce qu'il exprime, c'est une opinion procédant de la vision directe de ces monuments quand il les qualifie « d'œuvre plus divine qu'humaine ». S'exprimer de la sorte, c'est les avoir vus et admirés, avoir été frappé par le génie qui présida à leur conception, avoir été saisi par leur belle ordonnance architecturale, la majesté et l'impression de beauté qui s'en dégage. Et il s'y connaissait en architecture M^r François Rabelais, n'en reliendrait-on pour témoignage que sa conception de l'abbaye de Thélème inspirée du château de Bonivet, construit dans le nouveau style italien de la Renaissance, et la mention, dans son *Pantagruel*, du traité de Battista Alberti, le « *De re aedificatoria* »; et de celui de Vitruve, le « *De architectura* » ! C'est avoir trouvé ces monuments dignes des plus grands éloges, les avoir jugés œuvre parfaite, que d'en attribuer la construction à Pantagruel : car son héros, déjà dans ce premier livre, ne fait rien de vulgaire. Toutes ses actions, pour si fantaisistes soient-elles, procèdent d'une surprenante sagesse, et dans le *Tiers Livre*, il apparaît comme un personnage intelligent et bon, doué d'une étonnante sérénité d'esprit, un homme de bon sens et discret jugement et admirable doctrine, essentiellement raisonnable, ne s'étonnant de rien, ignorant les vains tourments, ne se scandalisant jamais. Tout autant d'heureuses dispositions d'esprit et de caractère qui révèlent sa force d'âme, sa fermeté et sa bravoure et font de lui

un exemplaire supérieur d'humanité, comme le note très justement l'auteur de la plus récente étude sur l'œuvre rabelaisienne (1). Dans les multiples chapitres de ses quatre volumes, Rabelais mettra, à l'actif de Pantagruel, d'innombrables entreprises : il sera juge avisé et équilibrable, dialecticien adroit, philologue, pourfendeur de géants, intrépide buveur, déchiffreur d'énigmes, navigateur, chasseur de monstre marin, expert en toutes choses, habile à se tirer des plus extraordinaires aventures et que sais-je encore, mais il ne sera bâtisseur qu'une seule fois pour débiter dans ce cycle étonnant de faits héroïques et ce sera pour édifier en un tournemain les Arènes de Nîmes et le Pont-du-Gard. C'est donc qu'ayant admiré ces monuments, Rabelais a considéré que c'était leur faire honneur que les attribuer à ce surhomme que son imagination venait de créer, et ceux-là seulement parce qu'à ses yeux et à son jugement ils représentaient entre tous une œuvre parfaite, « plus divine que humaine », proclame-t-il. Jamais peut-être, bien que bref, plus complet tribut d'admiration ne fut payé à ces surprenants vestiges de la civilisation gallo-romaine qu'en ces quatre mots tombés de la plume de Rabelais.

Il est dommage que Rabelais n'ait pu avoir, des Arènes, la vue d'ensemble que nous en avons aujourd'hui, extérieurement et intérieurement, et qui permet d'en saisir pleinement la majestueuse harmonie. Au xv^e siècle, on le sait, elles étaient enserrées par des maisons, pour la plupart délabrées, dont certaines faisaient corps avec ses arcades et par celles construites à l'intérieur de son enceinte. Si, malgré ce, Rabelais les jugea avec l'admiration que l'on sait, ce fut certainement qu'il put, au cours d'un examen attentif, se pénétrer des moindres détails de la tech-

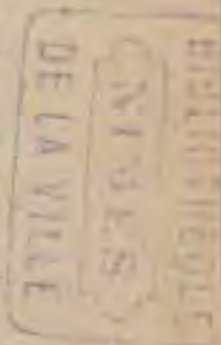
(1) Lotz. *La vie et l'œuvre de Rabelais*.

nique architecturale qui avait présidé à leur construction, mettant à profit ses connaissances acquises à la lecture de Vitruve et d'Alberti. Par contre, il put admirer le Pont-du-Gard tel, ou presque tel que les Romains l'avaient construit, indemne de toute adjonction parasitaire avec, cependant, du côté Nord-Est, ses piliers entaillés à la hauteur du premier étage pour livrer passage aux piétons et aux bêtes de somme. Tel était bien, en effet, son état au xv^e siècle, comme l'écrivit Poldo d'Albenas en 1560, dans son *Discours de l'antiquité de Nismes* : « Il sert à présent de pont, dit-il, principalement le premier étage, lequel a esté entrecoupé et les pilastres tous eberchez d'un costé, tellement qu'un mulet y peut passer tout chargé. Et ce a esté fait pour la commodité des gens du país. »

Nul doute que cette visite à Nîmes n'ait accru chez Rabelais son goût pour l'antiquité. La connaissance des monuments romains du Sud-Ouest de la France, celle des Arènes de Nîmes, de la Maison-Carrée et du Pont-du-Gard, ne firent qu'aviver son désir de voir Rome et ses vestiges des anciens âges. Un voyage en Italie et la visite de Rome, c'était « ce que je souhaitais le plus, dira-t-il un peu plus tard, depuis que j'aie eu quelque sens des belles lettres » (1). Ce souhait, l'occasion de le réaliser allait se présenter.

En 1534 se trouvait à Lyon, se disposant à partir pour Rome, l'évêque de Paris, Jean du Bellay, un fin diplomate en grand crédit auprès du roi. Il se rendait à la Cour pontificale pour remplir une délicate mission. Désireux de s'assurer, dans sa lutte contre Charles-Quint, les bons offices de Henri VIII d'Angleterre, François I^{er} avait résolu d'intervenir

(1) *Lettre dédicatoire à Jean-du-Bellay.*



en faveur de ce monarque dans sa querelle avec le Saint-Siège au sujet de l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon qu'il poursuivait dans le dessein d'épouser Anne de Boleyn. Jean du Bellay fut donc prié par le roi d'aller plaider la cause de Henri VIII auprès du pape, tâche difficile dans laquelle il devait échouer. Pendant son arrêt à Lyon, il s'enquit d'un médecin pour l'attacher à sa personne. On lui présenta Rabelais, il lui plût et l'emmena avec lui. Le séjour à Rome dura un peu plus de deux mois, qui furent mis à profit par Rabelais pour étudier les drogues et les plantes médicinales usitées en Italie, mais aussi pour satisfaire ses goûts archéologiques. A ce dernier point de vue, il avait devant lui un champ d'études d'une richesse incomparable, malgré les dévastations qu'avaient fait subir aux monuments antiques les initiatives de Bramante, le *Ruinante*, comme on le surnomma, dans sa réalisation des conceptions urbanistes du pape Jules II et les entreprises de Léon X. Il restait encore très ample matière à explorer, et puis, que de vestiges enfouis qui, journellement, revoyaient le jour sous la pioche des terrassiers. Dès son arrivée, Jean du Bellay avait fait l'acquisition, dans le quartier de Saint-Laurent in Palisperna, dans le val qui séparait le Quirinal du Viminal, d'une maison de campagne avec prairies et verger, une « vigne », comme on disait alors. Dans ces terrains, Rabelais entreprit des fouilles en compagnie de deux autres personnages de la suite de l'évêque, Claude Chapuis, l'un des bibliothécaires de François I^{er}, et Nicolas Léroy, un juriconsulte tourangeau, fouilles qui furent couronnées de succès et vinrent enrichir les collections de cet homme de goût qu'était l'évêque de Paris. Encouragé par les résultats obtenus, Rabelais conçut le projet de dresser une topographie de la Rome antique en s'aidant des anciens textes et de la visite des monuments, mais il dut renoncer bientôt à sa réalisation devant une entreprise similaire déjà pous-

sée assez avant par le milanais Marliani. Lorsque parut l'ouvrage de cet archéologue, la *Topographia antiquae Romae*, Rabelais en publia à Lyon, en 1534, chez Gryphe, une édition en tête de laquelle il plaça une épître dédicatoire adressée à Jean du Bellay, dans laquelle il rappelait ses travaux poursuivis à ses côtés, et parfois en collaboration avec lui, durant leur séjour à Rome : « Personne, écrivait-il, ne connaît mieux sa propre demeure, je pense, que je connais Rome et toutes les ruelles de Rome. Et vous, quand vous aviez un peu de temps libre dans cette célèbre et difficile ambassade, vous l'usiez à visiter les monuments de la ville. Et il ne vous suffisait pas de voir ceux qui sont exposés aux regards, vous vous occupiez d'en faire sortir du sol, après avoir acheté à cet effet une vigne assez belle. C'est pourquoi..., pour qu'il me restât quelque fruit de mes études, j'abordai la topographie de Rome... » Et ce travail, qu'il avait ainsi entrepris, n'avait pas été improvisé, tant s'en faut. En effet, dans cette même épître dédicatoire, Rabelais rappelle qu'il s'y était préparé de longue date : « Bien avant que nous fussions à Rome, écrivait-il, je m'étais fait une idée en mon esprit et intelligence de ces choses dont le désir m'avait attiré là. J'avais décidé de visiter d'abord les hommes doctes qui auraient quelque réputation dans les lieux où nous passerions, de conférer familièrement avec eux et de les entendre touchant quelques problèmes délicats qui depuis longtemps me tenaient dans l'inquiétude... Pour cela, j'avais apporté avec moi un fatras de notes prises dans divers auteurs des deux langues. » Ces choses, qu'il désirait étudier de près, c'étaient sans doute la flore médicinale et les drogues en usage dans le pays : mais, — et il le dit clairement, — c'étaient aussi les antiquités romaines. Des unes et des autres il s'était fait une idée. Et l'on peut dès lors tenir pour certain que, des secondes, cette idée s'était précisée en son esprit au cours de ses voyages dans le Midi

de la France, et qu'aux notions qu'il en avait ainsi acquises, les monuments romains de Nîmes n'étaient pas étrangers.

Trois mois après, au moment de la foire de Novembre 1534, Rabelais publia son *Gargantua* : puis, en Juillet 1535, il repartit pour Rome, accompagnant à nouveau Jean du Bellay qui venait d'être nommé cardinal et faisait sa visite *ad limina* au nouveau pape Paul III, dont il avait facilité l'élection en décidant les cardinaux français à voter pour lui. Pendant ce second séjour à Rome, qui dura sept mois, Rabelais, tout en s'occupant activement à se faire pardonner par le Saint-Père son apostasie, — ce à quoi il réussit, — ne manqua pas de poursuivre ses études des monuments antiques. Aux Français de passage il se plaisait à les expliquer. C'est ainsi qu'il les fit visiter à Thevet, le cosmographe de François I^{er}, et à Philibert Delorme, alors un jeune adolescent dont, néanmoins, les connaissances archéologiques et architecturales étaient surprenantes. Rentré à Lyon, il en partit presque aussitôt pour Paris où il assista, en Mars, au banquet d'Etienne Dolet qui, accusé du meurtre du peintre Guillaume Compaign qui lui avait cherché querelle, venait d'être grâcié par le roi. Un mois après, il était à Montpellier où, le 3 Avril, il payait les droits de diplôme de licencié, et le 22 Mai il était reçu docteur en médecine. Nouveau retour à Lyon pour peu de temps, car à la fin de l'année 1537, le voilà encore à Montpellier, professant à la Faculté sur les *Pronostics* d'Hippocrate commentés d'après le texte grec.

Qu'il soit venu à Nîmes pendant ce troisième séjour à Montpellier, la chose n'est pas impossible. Ce qui est certain, c'est que les 14, 15 et 16 Juillet 1538, il se trouvait à Aiguemortes, à l'entrevue de François I^{er} et de Charles-Quint. Le fait est noté dans une lettre du lieutenant de la sénéchaussée de Provence, Antoine Arlier, adressée à Etienne Dolet. Au-

toine Arlier était un Nimois féru d'humanisme, docteur de l'Université de Padoue, sachant, après un long séjour en Italie, tout ce qu'on pouvait savoir des lettres, sciences, jurisprudence et arts de ce pays. Revenu dans sa ville natale, il avait, en 1533, brossé lui-même les décors et composé les emblèmes et devises des arcs de triomphe élevés pour l'entrée à Nîmes de François I^{er}. En 1535, il avait été nommé premier consul de la ville, et le corps municipal l'avait député auprès du roi pour lui offrir une reproduction en argent des Arènes. Peu après, il était pourvu de l'office de lieutenant du Sénéchal de Provence au siège d'Arles. Lorsqu'il fut décidé que François I^{er} et Charles-Quint se rencontreraient à Aiguesmortes, le Connétable de Montmorency chargea Antoine Arlier, en sa qualité d'administrateur du territoire sur lequel l'entrevue devait avoir lieu, d'aménager la salle dans laquelle le Roi de France recevrait l'Empereur. Sur le point de partir pour accomplir cette tâche, Arlier reçut d'Étienne Dolet un volume de vers qu'il venait de faire paraître. Après l'entrevue des deux souverains, il s'empressa de remercier Étienne Dolet de son envoi et, dans sa lettre annonçant le retour de François I^{er} à Lyon, il cite Rabelais comme faisant partie des personnages de la suite du roi (1). Or, d'Aiguesmortes, le 16 Juillet 1538, François I^{er} vint coucher à Nîmes. Rabelais était donc du voyage, et cette fois on peut, avec précision, citer une date : les 16 et 17 Juillet 1538, Rabelais se trouva à Nîmes. Sans doute en profita-t-il pour revoir les monuments romains. S'il eut le loisir de le faire, il lui fut alors donné de voir la Maison-Carrée et les Arènes sous un aspect différent de celui qui déjà, en 1532, avait provoqué son admi-

(1) Voir à ce sujet : *Revue des Etudes Rabelaisiennes* (Tome III 1905) article de M. Picot, Rabelais à l'entrevue d'Aiguesmortes (juillet 1538).

ration, car, exécutant les ordres donnés par le roi lors de sa venue à Nîmes en 1533, on avait commencé la démolition des maisons délabrées masquant ces deux monuments, notamment de celles aménagées sous le portique supérieur des Arènes.

Puis le temps passa, et bien des années. Après — sa mort était alors prochaine — Rabelais témoigna encore de son penchant pour les vestiges des anciennes civilisations qu'il avait tant admirés. Dans son *Quart-Livre* en effet, paru en 1552, il conduit Pantagruel et ses compagnons, au cours de leurs navigations à la recherche de l'oracle de la Dive Bouteille, dans l'île imaginaire des Mécréons où il leur fait admirer « plusieurs vieux temples ruinés, plusieurs obélisces, pyramides, monuments et sépulchres antiques avecques inscriptions et épitaphes divers, les uns en lettres hiéroglyphiques, les autres en langage ionique, les autres en langues arabique, agarène, slavonique et autres. » (1). C'est là un souvenir donné à son passé d'archéologue et d'épigraphiste.

Après tout cela, n'est-il pas permis de penser que les antiquités romaines de Nîmes et de sa région ont eu leur part d'influence sur la formation intellectuelle de Rabelais, contribuant ainsi à parfaire les idées et les goûts qui ont fait de lui, en France, un des meilleurs pionniers de la Renaissance, celui que Chateaubriand n'hésita pas à considérer comme le « créateur des lettres françaises » (2).

.....

(1) *Quart-Livre* Chapitre XXV.

(2) Chateaubriand — *Mémoires d'Outre-Tombe* (édition Biré) Tome II, page 192.

Le Journal de Guerre

(1870-71)

du Commandant de Villeperdrix

par

Henry BAQUIER

Membre résidant

Tout récemment, en classant divers ouvrages¹ occupant un des rayons de la bibliothèque numismatique généreusement donnée au Musée Archéologique par M^{me} de Villeperdrix, en souvenir de son mari, nous avons eu la bonne fortune de trouver un ouvrage manuscrit d'un tout autre genre, mais non moins intéressant. Il s'agit d'un journal de route écrit par le Commandant de Villeperdrix, lors de sa participation aux marches et combats de l'Armée de la Loire, durant le rude hiver 1870-71. Notre regretté confrère fit cette partie de la campagne comme sergent-fourrier et sergent-major d'abord, sous-lieutenant ensuite, dans le 1^{er} Bataillon de Marche de Chasseurs à Pied créé le 1^{er} octobre 1870, par décret du Gouvernement de la Défense Nationale, organisé à partir du 16, mis en route pour la zone de combat le 1^{er} novembre. Le journal de route fut continué après l'armistice de Janvier 1871 jusqu'au 16 juin suivant, date à laquelle le 1^{er} Bataillon de Marche fut dissous et son effectif versé au 1^{er} Bataillon de Chasseurs caserné à Saint-Omer. Il est modestement intitulé : *Souvenirs de l'Armée de la Loire, par un petit chasseur à pied*.

Rien de plus vivant, de plus attachant que ce journal de route et de combat, écrit sans prétention litté-

raire, sans recherche d'effets, sans la moindre jactance. Le C^t de Villeperdrix n'a pas cherché à voir ce qui se passait au-dessus de sa tête, au-delà de son champ visuel, à broser des tableaux d'ensemble. Tel travail incombe à des professionnels écrivant après les événements. Lui, le témoin, l'acteur, ne note que ce qu'il voit ou ressent directement, grandes souffrances, souvent, et petites joies, lorsque, par heureuse exception, le gîte est confortable et le menu de campagne mieux arrosé qu'avec l'eau de la Loire ou de ses affluents. Cette question de vin aux repas, et de la gourde pleine durant les nuits de grand'garde, ont leur importance pour le jeune combattant ; il le dit avec la délicieuse simplicité qui était un charme de ses entretiens amicaux.

Le journal de campagne du « Petit chasseur » qu'était alors le Commandant de Villeperdrix est précieux pour se faire une très-exacte idée de ce que fut, dans le détail, cette courte mais si rude guerre de fin Juillet 1870 à fin Janvier 1871, semestre tragique et douloureux, à qui le poète des « Châtiments » a significativement donné le nom d'« Année Terrible ». Par les historiens, à qui nous faisons allusion tout à l'heure, on connaît les grandes lignes de ce qu'un autre écrivain a, de son côté, appelé « La Débâcle », mais il faut suivre, pas à pas, dans la terre détrempée, sous la neige ou la pluie glaciale, les plus humbles figurants du drame pour bien connaître ce qu'il y eut souvent de si aigü dans les souffrances individuelles et de si méritoire dans la prolongation de la lutte hivernale, sur la Somme et sur la Loire, après les désastres de l'Est, courant Août et début de Septembre.

Nous ne pouvons lire en cette séance tout le journal de notre concitoyen ; certes, vous écouteriez cette lecture sans lassitude, avec une émotion persistante, mais elle dépasserait les limites d'un compte-rendu bibliographique. Des pages du début je vais simplement,

comme indication du bel élan de nos troupes au moment de l'entrée en action, relever les quelques lignes pour lesquelles le jeune chasseur à pied, qui ne compte alors qu'un demi-mois de services effectifs, rend compte de l'embarquement de son Bataillon, le 1^{er} Novembre 1870, en direction de Tours et des champs de bataille avoisinants.

« Nous étions gais, contents, croyant qu'à notre
 » approche les Prussiens s'enfuieraient. Nous chan-
 » lions des refrains joyeux, nous étions fiers de par-
 » tir pour venger nos frères d'armes, nous voulions
 » sauver la patrie, nous pensions que rien ne résis-
 » terait à nos efforts, nous étions bien convaincus de
 » la rude mission que nous allions accomplir et nous
 » nous estimions heureux rien qu'à la pensée de faire
 » notre devoir. »

Durant le stationnement à Tours, qui dura huit jours, le futur combattant, qui est alors fourrier d'ordre, et, par suite, a souvent l'occasion de parcourir la ville, fait diverses remarques humoristiques, notamment au sujet des francs-tireurs, que les troupes régulières n'ont jamais beaucoup aimé :

« Je m'amusais dans les rues, et dans les brasseries,
 » à mes moments perdus, à examiner les divers cos-
 » tumes des francs-tireurs, avec leurs grandes plu-
 » mes vertes, bleues ou rouges, sur leurs chapeaux
 » à la Rembrandt, leurs grands sabres, leurs belles
 » couvertures en sautoir ; d'autres, couverts d'un bé-
 » ret ou d'un képi, vêtus de vareuses ou de dolmans
 » à tresses ou portant des costumes américains, ar-
 » més de la carabine Spencer, que je ne devais retrou-
 » ver que dans les grandes villes, mais jamais sur le
 » champ de bataille... Parmi ces corps indépendants
 » se trouvaient des individus de toutes les nationalités
 » et, chose extraordinaire, on y voyait des femmes
 » avec des galons de sergent et même de lieutenant.
 » La chose eut été risible si, malheureusement, elle

» n'avait pas été grotesque en un pareil moment ».

Le 8 Novembre, le Bataillon de Chasseurs, qui faisait partie de la Division commandée par le général de Jouffroy d'Abbans, quitta Tours avec les troupes chargées des attaques dans la région de Vendôme. De ce moment commencent les rudes fatigues, aggravées par les ordres et contre-ordres faisant faire des marches inutiles, nuisant à la réception des vivres et à leur préparation reconfortante. Les notations sur les premières heures passées sous le feu sont d'un réalisme précis ; la description des ruines de Châteaudun, traversé peu de jours après la bataille et l'incendie qui la suivit, est d'un relief remarquable. Mais l'heure nous presse, il convient d'arriver pour de nouvelles et plus amples citations à la bataille du Mans où le 1^{er} Bataillon de Marche des Chasseurs à pied prit une part de premier rang et fut durement éprouvé.

Lisons d'abord ce préambule, relatif aux déceptions qu'éprouvèrent diverses troupes croyant avoir quelque répit après les combats soutenus dans la région de Vendôme. Les déceptions matérielles expliquent parfois les fléchissements moraux dont elles ont préparé la fâcheuse survenance.

« Le Mans, pour la Division du Général de Jouffroy qui venait de tenter l'attaque de Vendôme, pour ces hommes sans chaussures, marchant nu pieds dans la neige, n'ayant pas touché de vivres depuis plusieurs jours, Le Mans était la Terre Promise. On nous disait sans cesse qu'en arrivant dans cette ville nous aurions du repos, du linge, des effets, des chaussures et des vivres ; cet espoir nous soutenait et donnait des forces aux plus exténués ; mais, hélas ! quelle amère déception nous était réservée !

» Aucun logement, aucune installation n'avaient
 » été préparés ; nous nous casames, tant bien que
 » mal, dans les maisons du faubourg de Pont-Lieue
 » où tout le Bataillon devait passer la nuit pour se
 » tenir prêt à repartir à Chanzé dès quatre heures
 » du matin. Les rangs n'étaient pas encore rompus
 » lorsque le Général de Jouffroy s'approcha du Com-
 » mandant Leureau en lui disant : « Le Général
 » Chanzy a toujours compté sur ma division, et moi
 » j'ai toujours compté sur vous ; or, demain, nous
 » devons nous trouver en première ligne dans les
 » tranchées ; je pense que vous serez tous à l'ap-
 » pel ». C'était le repos qui nous avait été promis.
 » Le Commandant Leureau demanda s'il n'y avait pas
 » moyen de faire toucher des vivres, mais on lui ré-
 » pondit négativement. Les hommes étaient épuisés,
 » n'en pouvaient plus de faim, de fatigue et de froid,
 » et on leur faisait cette triste réponse ».

En la circonstance, l'Intendance avait une appa-
 rence d'excuse : Une partie du convoi de ravitaille-
 ment qu'elle attendait avait été, l'avant-veille, pris par
 les Allemands entre Saint-Vincent-de-Loron et le
 Grand-Lucé, mais il existait, à peu de distance du
 Mans, au Camp de Conlie, un grand approvisionne-
 ment de subsistances dans lequel elle aurait pu puiser et
 qui, deux jours plus tard, nous le verrons par la suite,
 fut pillé ou rafflé par les Allemands.

Reprenons le récit du Commandant de Villeperdrix,
 dans lequel on verra que la bataille du Mans com-
 mença un peu comme celle de Fontenoy, mais pour
 se terminer tout autrement.

« Le lendemain, 11 Janvier, dès 4 heures du matin,
 » le Bataillon se trouvait réuni au rond-point du fau-
 » bourg de Pont-Lieue, appelé l'une de Pont-Lieue,
 » et ne tarda pas à aller occuper les tranchées qui
 » lui avaient été assignées dans la forêt de sapins.
 » Des postes avancés furent immédiatement organi-

» sés. Il y en avait un, entre autres, où le factionnaire
 » le plus avancé était à environ 80 pas du faction-
 » naire ennemi. On avait recommandé de ne pas
 » commencer le feu avant l'ordre donné par la Divi-
 » sion, de sorte que le Bataillon, restant quelque
 » temps inactif dans le bois, les deux factionnaires
 » s'amuserent à se lancer des boules de neige ».

Mais ce divertissement enfantin fut de courte du-
 rée et la suite du récit de la journée ne tarde pas à
 devenir particulièrement tragique :

« Des coups de fusil ayant été tirés sur la droite,
 » en avant du chemin aux bœufs, le feu s'ouvrit
 » bientôt sur toute la ligne ; le Bataillon, qui n'était
 » pas à cent pas de l'ennemi, souffrit d'une fusillade
 » meurtrière durant longtemps... A un moment donné,
 » le Bataillon se trouva seul, près de la ferme du
 » Tertre, avec un Bataillon de Zouaves de Charette,
 » car quelques troupes commençaient à se replier...
 » Le Commandant Leureau, frappé d'une balle à la
 » poitrine, tomba. Les chasseurs Fouquet, Mazelier,
 » l'adjudant Roussillon et le Lieutenant Aumont, se
 » précipitèrent pour le relever et, malgré le feu très
 » vif de l'ennemi, l'emportèrent dans une maison
 » abandonnée qui fut âprement défendue. Le Com-
 » mandant Leureau fut étendu sur le pavé de cette
 » maison ; son ordonnance, Mazelier et Fouquet le
 » soutinrent quelque temps, ce qui lui permettait de
 » respirer encore ; à chaque instant il demandait des
 » nouvelles du Bataillon. Enfin, malgré la défense
 » énergique de la ferme, les Prussiens s'en emparè-
 » rent et l'on ne put emporter le Commandant Leu-
 » reau, qui mourut à ce moment-là.

» Nous apprîmes que notre ancien Commandant,
 » M. Rodde, lieutenant-colonel au 45^e de Marche,
 » avait été blessé et n'avait pas tardé à succomber,
 » et que le Colonel Bayle, qui commandait la Brigade,
 » mourut aussi de la blessure reçue ce jour-là.

» ...En trois endroits, le Bataillon, déployé en ti-
 » railleurs, fut coupé, et le capitaine Guyot, qui ne
 » voulait pas que l'on abandonna la position, tomba
 » raide mort, frappé d'une balle au front. Le capi-
 » taine Franzal, commandant la 2^e Compagnie, ne
 » voulait pas non plus se replier ; debout et impas-
 » sible au milieu des balles et des éclats d'obus, il
 » donnait à ses hommes l'exemple du sang-froid.
 » Un clairon étant tombé à ses côtés, frappé d'une
 » balle, il se pencha vers lui pour déboucler son sac
 » afin de le soulager, et au même instant, une balle
 » lui cassa la cuisse ; s'appuyant alors sur son sabre,
 » il disait que ce n'était rien de grave, lorsqu'une
 » seconde balle lui traversa le bras ; il se mit alors
 » à jurer en allemand, — car il était alsacien, — mais
 » peu d'instants après, ce brave officier recevait une
 » troisième balle qui lui fracassa la mâchoire. Les
 » sergents Parichard et Gendre, le voyant tomber,
 » se précipitèrent vers lui pour l'emporter, mais il
 » leur dit : « C'est fini... Laissez-moi mourir... Ne
 » quittez pas votre poste de combat...

» ...Le Sous-Lieutenant Herd tomba entre les bras
 » de mon ami Henry et mourut instantanément.

» ...Le Général Chanzy, passant dans la tranchée,
 » félicita le Bataillon sur sa bonne tenue et son opi-
 » niâtre résistance. Il promit au Capitaine Vivès, qui
 » avait remplacé le Commandant Leureau dans le
 » commandement du Bataillon, quatre Croix et dix
 » Médailles Militaires, mais nous ne les vîmes jamais
 » distribuer ».

Il est courant que des promesses de récompenses,
 faites au cours de batailles, soient oubliées lorsque
 la bataille, malgré l'héroïsme de quelques-uns, se
 termine en défaite. Ce fut, on le sait, ce qu'il advint
 de celle du Mans, d'où l'Armée de la Loire, tournée
 au cours de la nuit du 11 au 12 Janvier, sortit très

désorganisée. Le Commandant de Villeperdrix donne, sur le triste épilogue de ces durs et infructueux combats, quelques détails, montrant combien la retraite du Mans vers Laval fut pénible et démoralisante :

« Nous vîmes défiler devant nous toutes les trou-
pes et beaucoup de cavaliers marchant à pied ;
« la neige couvrait la route et les champs avois-
nants, et ce que l'on devait appeler dans les jour-
naux « une retraite en bon ordre » était une véri-
table débacle... A côté du mobile, on voyait un
dragon et un artilleur démontés ; plus loin, c'était
un cuirassier portant son sabre sur l'épaule et avan-
çant difficilement à travers la neige qui cachait les
fossés de la route ; des fantassins sans armes, des
affûts veufs de leur pièce, offrant un spectacle la-
mentable. Non seulement nous avions de la neige
jusqu'à mi-jambe, mais encore nous recevions celle
qui ne cessait de tomber. Dans bien des endroits,
des tranchées avaient été faites sur la route, et
comme elles étaient masquées par la neige, il fal-
lait constamment redouter d'y être jeté par le flot
mouvant dans lequel on était balloté et entraîné.
Des attelages y tombaient, et lorsque les voitures
avaient comblé le vide, on passait par dessus. Dans
les terribles moments où la terreur et la panique
guidaient seules les esprits, l'on ne faisait plus at-
tention aux grades, et c'était plutôt la force bru-
tale ou le revolver qui pouvaient se frayer diffici-
lement un passage au travers de tant de multitudes
en désordre » .

Le jour suivant — 13 Janvier — ne fut pas plus réconfortant, et le Commandant de Villeperdrix peut mettre en opposition une persistance de formalisme, dictant un refus de vivres régulièrement demandé par un officier pour sa troupe et le pillage d'un camp quelques instants plus tard pour enlever à l'ennemi le plus possible de son approvisionnement.

» Tandis que nous nous préparions au départ, le
» capitaine Sigaud arriva, avec quelques chasseurs,
» pour toucher des vivres, mais on ne voulut pas lui
» en donner sous prétexte qu'il n'y avait pas d'offi-
» cier comptable pour présider à la distribution....
» Nous eûmes encore le triste spectacle de la veille,
» car avant de nous mettre en route, nous vîmes dé-
» filer devant nous une multitude de troupes et de
» voitures dans le plus grand désordre. Nous ne tar-
» dâmes pas à partir et, vers 9 heures, nous arrivâ-
» mes au fameux camp de Conlie... Ce camp renfer-
» mait des quantités considérables de vivres, conser-
» ves, pain, lard, biscuits, eau-de-vie, sucre et riz ; il
» y avait également de grandes baraques en bois où
» se trouvaient des entrepôts d'armes de toutes sor-
» tes. Les officiers qui étaient au camp de Conlie
» avaient autorisé le pillage, car ils disaient haute-
» ment : « Il vaut mieux que nos troupes prennent
» ce qui s'y trouve que les Prussiens ». Beaucoup
» d'hommes prirent des revolvers, des sabres, des
» carabines Spencer, etc... Ce fut là que mon ordon-
» nance se procura la carabine Spencer que je pos-
» sède... Beaucoup d'hommes, aussi, burent une
» grande quantité d'eau-de-vie et s'endormirent aus-
» sitôt sur les bords de la route couverte de neige ;
» saisis par le froid, ils ne tardaient pas à mourir,
» offrant le même spectacle que celui que nous avions
» eu le 4 Décembre, durant la nuit, pendant notre
» retraite sur Villermain. Depuis le camp de Conlie
» jusqu'à Silli-le-Guillaume, nous rencontrâmes, éten-
» dus sur le bord de la route, des hommes morts de
» froid à la suite de cet abus d'alcool. Je rencontrais
» le Lieutenant Thomas, du 46^e de Marche, originaire
» de Nîmes, qui me dit avoir perdu son régiment
» après l'affaire du Mans et fait la route monté sur
» un cheval tout harnaché qu'il avait trouvé aban-
» donné au-delà de la Sarthe .

Il semble, au travers du récit continué par notre

confrère, qu'au cours des journées suivantes rien ne marcha mieux et qu'au lieu d'organiser des îlots de résistance avec les troupes pouvant être rassemblées et reprises énergiquement en mains, ainsi qu'il fut fait plusieurs fois avec succès au cours de la guerre 14-18, beaucoup d'officiers ne songeaient qu'à activer le repli pour éviter les rafles de prisonniers. Voici notamment ce que l'on peut lire à la date du 15 Janvier, quatre jours après la défaite :

« Je rentrais dans une auberge située sur le bord
» de la route pour me procurer des provisions, mais
» elle était remplie de soldats appartenant à tous les
» corps : j'y étais depuis quelques instants avec plu-
» sieurs chasseurs lorsque, tout-à-coup, un officier
» supérieur, à cheval, vint devant la porte de l'au-
» berge et nous dit de fuir au plus vite, que les Prus-
» siens seraient là avant le jour ; il était environ
» onze heures. Je partis avec mes chasseurs et nous
» suivîmes la route d'Evreux qui était facile à recon-
» naître à cause de la quantité fabuleuse de trainards
» qu'on rencontrait à chaque pas ».

A la date du lendemain 16 Janvier, même constatation : « Dans Evreux se trouvaient des troupes de
» toutes sortes ayant perdu leurs Corps. » A la date
du 17, le narrateur écrit encore : « Nous sortîmes
» de Mayenne à 6 h. 30 du matin, et longtemps nous
» marchâmes de concert avec un régiment d'artille-
» rie, des marins, des mobiles, des cavaliers isolés
» et des troupes de tous les corps. Tout cela allait
» à la débandade ; c'était quelque chose d'inouï. Si
» le spectacle n'avait pas été aussi triste, il aurait été
» curieux à voir, mais la misère était si grande, les
» souffrances et les privations si nombreuses, les
» marches à travers les chemins couverts de neige
» si pénibles, que l'on ne pouvait que s'appitoyer sur
» notre malheureux sort ».

Enfin, dans la soirée de ce même 17 Janvier, la retraite paraît devenir plus ordonnée, se rapprochant de l'étape militaire normale. L'on constate aussi que certaines unités, s'étant ressaisies, ont pu non pas se laisser prendre, mais faire des prisonniers parmi les poursuivants aventureux.

« A Ernée, où nous arrivâmes à 2 heures de l'après-midi, note M. de Villeperdrix, nous fûmes très bien reçus par les habitants ; nous fûmes touchés à la mairie des vivres dont tous les hommes avaient grand besoin... Nous vîmes là, Muller et moi, le Capitaine Sextius, ancien officier de Chasseurs à pied, amputé d'une jambe à la suite d'une blessure reçue en Italie. Il pleurait en nous voyant et vint à nous en nous tendant la main pour nous engager à dîner avec lui, — ce que nous acceptâmes avec plaisir. Il était désespéré de notre défaite, mais avait plaisir à retrouver encore des Chasseurs à pied. « Je suis heureux, me dit-il, de voir qu'ils n'ont pas dégénéré. » Pendant que nous étions à causer ensemble sur la place d'Ernée nous vîmes arriver toute une Compagnie prussienne prisonnière, escortée par des gendarmes à cheval... Cette Compagnie avait été surprise dans une ferme aux environs de Sainte-Suzanne ».

Vers la fin du mois, après plusieurs allées et venues sur les bords de la Mayenne, une constitution de grand'garde en avant de Laval laisse supposer au narrateur une proche reprise de contact avec l'ennemi. Mais les fatigues et les déceptions ont eu raison de l'enthousiasme et de la confiance des premiers mois de guerre. L'annonce de l'armistice, le 28 Janvier, quoique comportant l'acceptation de notre défaite, fut accueillie, au cours de cette grand'garde, avec plus de soulagement que de regret. Le Commandant de Villeperdrix, avec sa belle franchise accoutumée, le note bien simplement :

• Vers 8 heures, le facteur de Parné, venant de
» Laval, nous dit que l'armistice avait été proclamé
» et que la guerre était finie ; il nous montre une af-
» fiche, imprimée du matin même à Laval, donnant
» connaissance de l'armistice de quatre jours signée
• entre Jules Favre et le Comte de Bismarck.

» Nous lûmes cette dépêche à haute voix à nos
» hommes qui furent, certes, aussi enchantés que
» nous, car nous entrevîmes alors la fin de nos misè-
» res et l'espoir de retourner bientôt chacun dans sa
» famille... Nous nous procurâmes un canard que
» le Chasseur Trauvet se chargea de nous préparer
» et nous le mangeâmes tous trois : le Capitaine Ser-
» ra, Victor et moi, pour fêter cette heureuse nou-
» velle ».

Il faut savoir gré au modeste petit Chasseur à pied de l'Armée de la Loire d'avoir su dire si crûment qu'arrivé à un certain degré de persistante acuité la souffrance peut corroder le meilleur esprit et lui faire souhaiter la fin d'un conflit cruel, même s'effectuant aux dépens de l'amour-propre et de l'intérêt d'une patrie pour laquelle on a pourtant offert maintes fois sa vie sans hésiter. Telle constatation n'est pas sans utilité permanente. Sa conclusion naturelle est qu'on ne saurait avoir trop de circonspection lorsqu'il s'agit de sacrifier les possibilités de paix aux aléas de la guerre... Mais il en est de cette leçon, comme de tant d'autres, dont on apprécie la sagesse... et que l'on oublie à l'heure de l'application.

Cette lecture fut faite à l'Académie alors que nous vivions encore dans le rayonnement des souvenirs de la Marne et de Verdun. On revivait les récits des combats et déroutes de l'Année Terrible comme des événements très lointains et bien périmés. Hélas, en les retranscrivant pour le volume des Mémoires, en Dé-

cembre 1942, quel relief de fraîche et cuisante actualité ne prennent-ils pas! Combien s'avère justifiée notre réflexion finale sur les aléas de guerre et la prédominance que doivent toujours mériter les solutions pacifiques des divergences internationales..., sans préjudice, bien entendu, de la solide armature défensive nécessaire au respect de toute indépendance.

TRADUCTION
DU
Chant Funèbre sur Bion

DE MOSCHES

par

M. Marcel COULON

Membre résidant

Gémissez tristement, vallons, onde dorcenne,
Et vous, fleuves, pleurez l'adorable Bion :
Plantes lamentez-vous, criez votre affliction
Bocages ; et vous, fleurs, que de vos grappes vienne
Un parfum de tristesse. A présent exprimez
Le deuil par votre pourpre, ô roses, anémones.
Que, se multipliant, hyacinthe, résonne
L'hélas-hélas par les pétales affirmé.
Elle est morte la grande voix musicienne !

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Rosignols dans l'épais feuillage aérien
Aux flots siciliens d'Aréthuse redites
Que Bion, le Bouvier est mort, morte à sa suite
La Poésie et qu'est perdu le chant dorien.
O Cygnes du Strymon, répandez sur vos rives
Les longs gémissements, qu'à vos bouches plaintives
Un autre chant sut inspirer. Il a péri
L'Orphée dorien. Dites-le aujourd'hui
Aux vierges d'Egréos, aux Nymphes historiennes.

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Celui dont la musique agréait aux troupeaux
Assis sous le couvert des chênes solitaires,
A présent, chez Pluton a porté ses pipeaux
Et c'est pour le Lettré qu'il chante sous la terre !
Et les monts sont sans voix, et dans les prés herbeux
Les génisses s'en vont errantes près des bœufs.
Ils ne veulent plus paître et mugissent leur peine.
Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Bion, Apollon même a pleuré ton départ.
Les Satyres gémi ; gémi vêtus de noir,
Les Priapes. Les Pans toujours se désespèrent.
Dans la forêt les eaux des Nymphes fontainières
Se font larmes. Echo s'afflige, ne pouvant
Au milieu des rochers redire les accents
De tes lèvres. Les fruits tombent, les fleurs flétrissent
Le beau lait des brebis, c'est fini qu'il jaillisse !
Et le miel des essaims dans la cire périt
Tristement, car alors que ton miel est tari
Il ne convenait plus, celui-là qu'on le prenne.
Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Aux rivages marins, pas autant la Sirène
Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.
N'a pleuré, n'a crié dans les rocs Aëdon.
Pas autant sur les monts n'a gémi Chélidon,
Ni pour Aleyone, Kéyx, Par les flots glauques
Le Hérylos autant n'a semé ses chants rauques.
Les oiseaux de Memnon fils de l'aurore,
Autant pleuré, volant sur sa tombe troyenne
Que tous n'ont déploré de Bion le trépas.
Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Le peuple rossignol, la gent hirondellienne
Que naguère il charmait, posés sur les rameaux

Face à face disaient : « Pleurez, pauvres oiseaux !
Gémissez, vous aussi, et répétez l'antienne »

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

O trois fois regretté ! Ta syrinx qui sera
Si hardi d'en jouer ? Qui sa bouche mettra
À tes roseaux quand ta bouche y respire encore
Quand l'écho de ton chant dans les tuyaux sonores
Erre ? Porte à Pan l'outil mélodieux ?
Peut-être craindrait-il de la prendre, ce dieu.
Il craindrait d'être inférieur à ton haleine.

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

A Galatée aussi ton regret est amer.
Assise près de toi sur les bords de la mer
Elle écoute ton chant ; un charme l'enveloppe.
Tu es un autre musicien que le Cyclope !
Elle le fuit, et toi, elle a plus de plaisir
A te voir que les flots... Maintenant, sans désir
Elle garde tes bœufs sur la déserte arène
Oublieuse des flots, non de ton souvenir.
Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Avec toi ont péri des Muses les présents,
Les baisers ne sont plus aux lèvres, à présent,
Des filles, des garçons. Sur ton corps se déchaîne
Là douleur des Amours, sur ce corps que Kyprès
Baise plus tendrement que le corps d'Adonis.

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.
Voici Mélès, fleuve entre tous harmonieux,
Ta seconde douleur, ta nouvelle misère
Le jour où tu perdis ton noble fils Homère,
Bouche de Calliope, on rapporte qu'aux cieux
Atteignirent tes cris, que les pleurs de tes ondes

Gonflèrent de la mer la surface profonde.

Tu perds un autre fils, il te faut l'abimer
Dans les pleurs, de chagrin tu dois te consumer,
L'un et l'autre étaient chers aux fontaines des Muses,
L'un buvait Hypocrène, et l'autre d'Aréthuse
S'abreuvait ; l'un chantait la Tyndaride aux bras
Blancs, le fils de Thétis, l'Atride Ménélas ;
L'autre ce n'était pas les fureurs de la guerre
C'était Pan qu'il disait ; il s'occupait de plaire
Aux bouviers, en chantant il gardait son troupeau
En chantant assemblait en syrinx les roseaux,
En chantant il trayait l'innocente génisse,
Des baisers aux garçons enseignait les délices
Dans son sein nourrissait Eros, aux voluptés
Sans cesse il excitait l'ardente Aphrodite.
Il mettait le poison de l'amour dans nos veines.

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Les villes, les cités fameuses, ô Bion,
Toutes pleurent, Ascre eut moins d'affliction
Pour Hérode, et les forêts de Béotie
Le jour où leur Pindare abandonna la vie.
Pour son Alcée, aussi, n'a tant gémi Lesbos,
Moins, pour Anacréon, la ville de Téos
Archiloque à Paros a causé moins de peine.
C'est ton chant disparu que pleure Mytilène
Non celui de Sappho, Théocrite c'est toi
Pour les Syracusains ; et d'Antonie, moi
J'exprime maintenant la douleur pathétique,
Moi que tu sus plier au genre bucolique
Moi, au chant dorien véritable héritier.
A d'autres tu laisses la fortune, Bouvier.
D'autres eurent ton bien, mais la leçon est mienne.

Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Hélas, lorsque l'hiver au jardin s'est posé
 Sur les mauves, l'aneth florissant et frisé
 Et l'ache verdoyante, une saison nouvelle
 Nous rappelle qu'à eux la Mort n'est pas mortelle.
 Mais nous les grands, les forts, les sages ; nous hu-
 [mains
 Dès la première fois qu'elle pose sa main
 Sur nous, au creux du sol nous dormons un long
 [somme
 Sans fin et sans réveil, nous, la race des hommes !
 Ainsi donc enfoui sous terre tu seras
 Et pour les Nymphes la grenouille chantera...
 Ah ! sa pauvre chanson n'est pas ce qui me gêne.
 Menez, menez le deuil, Muses Siciliennes.

Un poison a donc pu à tes lèvres venir,
 A pu toucher ta bouche et ne pas s'adoucir !
 Ah ! le nom du mortel qui fut assez sauvage
 Bion, pour préparer contre toi ce breuvage
 Ou pour te le donner à ton appel ; mon chant
 L'ignore, mais Diké atteint tous les méchants ;
 Pour moi, versant des pleurs sur ce deuil, je déclare
 Que s'il m'était permis de descendre au Tartare
 Ainsi qu'Orphée, Ulysse, Alcide, j'y viendrais
 Au palais de Pluton, bien vite me rendrais
 Pour te voir et savoir si par hasard tu chantes
 Quelque chose à Pluton, comment ta voix l'enchanté.
 Mais c'est surtout Coré que tu dois réjouir.
 C'est elle à qui la bucolique fait plaisir
 Et les airs siciliens ; elle est Sicilienne ;
 Elle connaît notre musique dorienne,
 Elle a joué sur les rivages de l'Aitner
 Et ta chanson sans récompense ne sera.
 Comme à Orphée elle rendit son Eurydice,
 Elle te renverra à tes monts. Qu'il se puisse !
 Et moi, si ma syrinx avait assez de son
 Je m'en irais chanter moi-même chez Pluton.

Bion est, avec Moschos, l'un des trois représentants connus de cette poésie bucolique grecque dont Théocrite fut le créateur et reste le maître incontesté.

L'Épithios Bionos figurant dans la plupart des manuscrits grâce auxquels l'œuvre de Théocrite nous est arrivée a d'abord été vaguement attribuée à Théocrite. Attribution fautive pour plusieurs raisons, dont l'une dispense que l'on examine les autres : Théocrite a fleuri durant le premier quart du troisième siècle avant J.-C. ; Bion, un bon siècle plus tard.

Mais ce n'est pas vaguement, c'est précisément que la pièce a toujours été attribuée à Moschos. Ouvrez *Larousse* et *Grande Encyclopédie* instruits par les hellénistes éditeurs et glossateurs du bucolique trio, vous voyez cette attribution donnée sans réserves. Elle est tentante parce que le poème se déclare l'interprète non seulement des muses siciliennes, mais de la Sicile elle-même, alors que Moschos est un Sicilien né, comme d'ailleurs Théocrite, à Syracuse. Bion, lui, était originaire de Phlossa, près de Smyrne.

Or dans son édition des *Bucoliques Grecs* de la Collection Budé, publiée en 1927, M. Ph. E. Legrand dénie à Moschos la paternité du poème. Il l'attribue à un poète anonyme, disciple de Bion, italiste probablement et qui (pense-t-il) se trouvait en Italie lorsqu'il composa son poème. Je suis mal placé pour discuter l'opinion de l'éminent helléniste et spécialiste de Théocrite, traducteur parfait des *Bucoliques Grecs* sur la prose duquel je me suis calqué du mieux que j'ai pu ; je me borne à constater qu'il n'appuie son opinion que sur ceci : *Bion vécut après Moschos*. Mais quel est le garant dont M. Legrand fait état pour croire que Moschos n'a chronologiquement pas pu prononcer l'éloge funèbre de Bion ? — Un simple mot du scolaste Suidas, autorité des plus médiocres.

Quelqu'il soit, cependant, l'auteur agit en disciple très déclaré, très chaleureux de Bion, et le poème tire de là bonne part de sa vertu. Il mêle ainsi un accueil d'émotion touchante aux notions de mythologie, de biographie, d'histoire, de géographie, de zoologie, de botanique, de géorgique dont il est plein jusqu'aux bords et que complète la philosophie qui l'anime.

Il comporte 126 vers. Il ne m'en a fallu que vingt-quatre de plus pour ne rien omettre de sa grande condensation : substance et style. Dix-sept fois l'invocation adressée aux Muses Siciliennes est répétée ; ce retour n'offrait pas, rimiquement parlant, une difficulté petite ; j'ai pu la résoudre quatorze fois, la pièce ne perd absolument rien par le fait des trois qui manquent, car les laisses que sépare le refrain n'ont pas le même nombre de vers ne constituent pas à proprement parler des strophes.

D'autre part, j'ai reproduit dans leur littéralité tous les nombreux noms propres mythologiques, géographiques, etc., que le poète a enchassés ; j'ai produit toutes ses fleurs, plantes, tous ses oiseaux tel qu'il les nomme et les représente. Ce n'était pas toujours aisé notamment quand il s'agit — début du poème — de l'hyacinthe. Le texte dit à la fleur : maintenant profère ce que tu portes, écriil et reçois encore plus d'hélos sur les pétales. C'est que les Anciens croyaient distinguer les initiales des

noms d'Hyacinthe ou d'Ajax sur les pétales de la fleur ; y lire les lettres A I, dont la répétition forme l'interjection aïai (hélas).

J'ai tout mis et je n'ai rien ajouté, sauf deux vers ensemble, sans l'ajout desquels je n'eusse pu trouver à *siciliennes* l'une des quatorze rimes dont j'avais besoin. Mais ces deux vers résumement et renforcent les deux vers qui les précèdent dans l'original. Ils en résultent, ils sont comme l'âme de leur corps.

Le traducteur en vers digne qu'on ne le haisse point doit obéir à deux obligations. Il doit être à peu, à très peu de chose près aussi fidèle qu'on serait en prose. Je suis tranquille de ce côté-là.

Il doit produire un poème *qui n'ait pas l'air d'être une traduction* ; qui ait le tour d'un poème original, et le ton lyrique. Puis-je, mes chers confrères, ne pas vous paraître avoir manqué de façon grave à cette seconde obligation.

Notre
Végétation Méridionale

**Bas-Languedoc,
Basse-Provence Occidentale**

ACQUISITIONS NOUVELLES

par

G. CABANÈS

Membre honoraire

1

Indication de deux espèces ligneuses : 1° Amorpha fruticosa Lin ; 2° Negundo fraxinifolium Rafin ; 3° Deux hybrides de Datura nouveaux pour la Science ; 4° Diverses plantes herbacées.

**NATURALISATION DE DEUX ESPECES
LIGNEUSES**

La naturalisation d'espèces ligneuses (arbres et arbustes) dans les pays où la Nature ne les avait pas placés ont, de tout temps, été infiniment moins nombreuses que celles des espèces herbacées. Tout au plus pourrait-on citer chez nous le Robinier Pseudo Acacia, et cette autre essence, mauvais cadeau des Chinois et des Japonais, que nous appelons Ailante, Vernis du Japon, Monte-au-ciel. Et encore savons-nous que leur multiplication est purement végétative, puisqu'elle a lieu exclusivement par drageons qui suffisent à les répandre abondamment en l'absence de toute multiplication naturelle par semis de graines, même bien constituées.

Or chez nous-même m'a été donné d'observer deux cas très heureux de naturalisation naturelle par semis de graines en pleine nature. Ils me paraissent mériter d'être mentionnés. Ces deux cas portent sur deux espèces ligneuses originaires, l'une et l'autre, de l'Amérique du Nord :

Amorpha fruticosa Lin.

Negundo fraxinifolium Rafin.

Naturalisation en grand, dans la région du Bas-Rhône, d'une curieuse Légumineuse-Papilionacée originaire des Etats-Unis ; Amorpha fruticosa Lin (1).

Amorpha fruticosa Lin est un arbuste de grande taille devenant parfois même un petit arbre très décoratif (3 à 5 mètres) et dont le feuillage rappelle à s'y méprendre celui du Robinier *Pseudo Acacia*. Cultivé autrefois dans son pays d'origine pour la production de l'indigo, il est délaissé depuis qu'on y cultive de vrais Indigotiers, auxquels il ressemble aussi, d'où ses appellations vulgaires : Indigo bâlard, Faux-Indigotier.

Il est bien connu des horticulteurs et des jardiniers qui l'emploient pour l'ornement des massifs d'arbustes, des bosquets, et pour en former des haies.

Aussi est-ce avec une réelle surprise que je la rencontrai pour la première fois en pleine nature et en extrême abondance, juin 1913, loin de toutes cultures, sur les deux rives du Petit-Rhône, au pont suspendu de Saint-Gilles et dans les vastes solitudes de la Camargue. Plus tard, je la revis depuis Arles jusqu'en face des Saintes-Maries-de-la-Mer, tout le long du fleuve et dans les roubines, en longues traînées épaisses et presque ininterrompues.

(1) La publication dans nos « Mémoires » de cette communication faite aux séances du 22 Mars et 24 Mai 1920 avait été ajournée, sur la demande de l'auteur pour lui permettre de se livrer à des recherches complémentaires.

A l'heure actuelle, elle se trouve avancée vers l'Ouest, bien loin dans la Petite-Camargue, sur de nombreux points de la région marécageuse et des étangs, au Sud de Sylvéreal, Saint-Gilles, Gallician, Franquevaux, aux Iscles, au Scamandre, etc., ayant même poussé une avancée hardie jusqu'à 1.500 mètres à l'Est du Grau-du-Roi, à quelques dizaines de mètres seulement de la plage. A l'Est du Delta, j'ai pu l'observer sur la rive droite du Grand-Rhône, aux alentours du village du Sambuc. Il en existe quelques exemplaires sur le canal de navigation, un peu en aval de Beaucaire. Elle remonte jusque sur les bords du Bas-Gardon et du Grand-Rhône, un peu en aval de Montfrin, et jusqu'en face Vallabrègues. Partout elle est si répandue qu'elle en est venue à supplanter, par places, la végétation indigène, notamment à Sylvéreal, sur les rives de l'ancien canal du Bourgidou, Albaron, La Motte, Pin fourcat, etc...

A quelle époque peut bien remonter l'arrivée et la naturalisation de notre « néophyte » ? Comment un fait aussi apparent a-t-il pu échapper jusqu'ici à la perspicacité de confrères qui avaient parcouru le pays avant moi ? Une enquête m'a permis de constater que les botanistes provençaux et languedociens des siècles passés et ceux de nos jours ne l'ont pas signalé dans leurs circonscriptions. La naturalisation ne serait-elle donc pas antérieure à la seconde moitié du XIX^e siècle ? J'appris par mon ami, M. Emile Aptel et sa famille, au Château de La Motte, que la première mention qui en ait été faite — oralement — date d'une quarantaine ou une cinquantaine d'années (entre 1890 et 1895) : l'arbuste fut observé sur les bords mêmes du Petit-Rhône, à La Motte et Albaron, par M. Charles Dupin, alors en visite chez les propriétaires, ses parents. M. Ch. Dupin précisa que « c'était une espèce étrangère, peut-être apportée

» par les crues du fleuve, les oiseaux, ou de toute
» autre façon. » (1).

Je tiens de MM. le Professeur Charles Flahault, l'Ingénieur Fernand Denis, Pierre Blanc (ce dernier botaniste à Arles), qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer la plante. Mais aucune de ces trouvailles ne fut annoncée.

Amorpha fruticosa Lin est un arbuste très rustique. Elle ne redoute même pas les grands froids du Nord de la France.

Dans notre Midi, elle résiste très bien au redoutable mistral, quoique croissant « sur les humides bords du royaume des vents. »

Elle s'est installée principalement sur la vase, les limons argileux, ne s'écartant guère du voisinage de l'eau. Elle y forme des colonies touffues, très peuplées, très prospères dans les dépressions où l'eau des crues séjourne plus ou moins longtemps et où aucune autre espèce végétale indigène, herbacée ou ligneuse, ne saurait se maintenir. Partout elle fructifie abondamment. Toutefois, elle paraît redouter les terrains trop salés des « sansouïres ». M. Émile Aptel a constaté que c'est une excellente plante mellifère.

Par quelle voie notre intéressante étrangère a-t-elle pu pénétrer dans la région du Bas-Rhône ? M. le Professeur Charles Flahault a émis l'hypothèse qu'elle a pu y être introduite par les ingénieurs auxquels incombait la mission de fixer, par la végétation, les digues du fleuve. Pourtant, elle est très peu répandue en amont d'Arles où elle ne se montre que sur quelques points, par exemple sur la rive droite du Gardon et celle du Rhône jusqu'en face le village de Vallabrègues où mes amis Jean Thérond

(1) Il dut aussi en donner le nom, oublié depuis par la famille Aptel.



et Raymond Bérard l'ont découverte en 1931. Or les inondations sont bien plus redoutables en amont qu'en aval d'Arles, où les eaux de grandes crues s'étendent et se perdent dans le bas pays des marais et des étangs, sur de vastes espaces à peu près déserts, tandis qu'en amont elles menacent des populations agglomérées et de riches cultures.

Si les ingénieurs sont intervenus, ne serait-ce pas plutôt pour fixer les vases, les limons mouvants ? Ou bien, s'il s'agissait des digues, n'avaient-ils pas sous la main, un arbre tout désigné pour atteindre ce but ? D'autre part, la nature ne dispose-t-elle pas de moyens plus efficaces que l'action de l'homme ? C'est, par exemple, celle de l'humble « Gramen », de la « Baouco » de nos ruraux (*Brachypodium*, *Agropyrum*, etc.) qui agit par ses rhizomes traçants, allongés, tenaces, entrelacés en lacis serrés, compacts, retenant solidement les terres et toute une végétation d'arbustes et arbrisseaux, buissonnants, de plantes basses, de roseaux qui se développent sur les bords et les pentes des talus et résistant victorieusement aux assauts des plus grandes crues périodiques.

Espèce très prolifique, ne serait-elle pas plutôt une échappée des cultures (jardin, haie, pépinière), passée de l'état de plante adventice à l'état de plante fixée, naturalisée ? C'est bien possible, et je souscris volontiers à cette idée. D'actives recherches faites avec M. E. Aptel jusqu'à Avignon, l'île de la Barthelasse et la Basse-Durance jusqu'au confluent avec le Rhône ne nous l'ont pas fait retrouver jusque-là. Elle ne s'est pas montrée à nous, à l'amont au-delà des rives du Gardon inférieur, entre les villages de Comps et de Montfrin. Elle pourrait donc être sortie d'une culture de la région de Meynes, Montfrin, Comps, où l'horticulture est prospère.

Il se peut aussi qu'elle nous soit parvenue de toute autre façon difficile à établir.

Il convient de souligner, en terminant, une particularité curieuse de la structure de la fleur, qui a valu, au genre *Amorpha*, son appellation : informe, sans beauté, anormale.

Cette particularité réside dans la présence seule de l'étendard, les ailes et la carène faisant normalement défaut. C'est en quelque sorte, et par analogie inverse, la contre-partie de la structure des *Ajuga* et des *Teucrium*, genres de Labiées chez lesquels les fleurs sont dépourvues normalement de lèvre supérieure. Il en résulte que, si les fleurs des espèces de ces deux derniers genres conservent encore trois de leurs divisions, celles des fleurs d'*Amorpha* ne possèdent plus que les deux constituant l'étendard. En outre celui-ci, au lieu d'être étalé, comme chez le Pois, ou plié en long comme chez la Fève, est enroulé en cornet englobant les étamines et l'ovaire.

Ainsi, la corolle des fleurs d'*Amorpha* est, en réalité, une corolle non papilionacée, ce qui n'a pas empêché Linnée de classer le genre parmi les Papilionacées, en considération de l'ensemble des autres caractères et de leur valeur taxinomique.

Félicitons-nous donc de notre nouvelle acquisition, si curieuse et si intéressante à tant d'égards, et résumons ses qualités :

1° C'est un arbuste élégant, très ornemental, très rustique.

2° Elle contribue à fixer les terres humides et les limons mouvants des bords des eaux et aussi à peupler leurs emplacements auparavant stériles.

3° C'est une excellente plante mellifère.

4° Sa présence, désormais acquise, modifiera heureusement l'aspect du paysage sur des territoires étendus, ajoutant au pittoresque sauvage si particulier du Grand Delta et des plaines basses environnantes, ainsi qu'à la beauté des rives de notre fleuve majestueux.

Il appartient désormais aux botanistes provençaux de lui découvrir de nouvelles stations dans la partie Est du Delta et même de rechercher sa voie d'entrée dans notre région.

Nîmes, le 26 janvier 1943.

*

**

II

Negundo fraxinifolium Rafin. — *N. accroides* Moench.
— *Acer Negundo* Lin. — Negundo à feuilles de Frêne. — N. Faux-Érable. — E. Negondo. Famille des Acéracées. — Originaire de l'Amérique du Nord.

Ce bel arbre d'ornement est très répandu dans les jardins d'agrément, les parcs. Il est très proche parent des Érables vrais. Il se montre sur les rives sablonneuses du Gardon, non loin des eaux, depuis le Pont-de-Ners jusqu'au Rhône, mêlé aux essences indigènes, notamment l'Aulne, le Peuplier blanc, le Peuplier noir, diverses espèces de Saules. Très fructifère, en longues grappes pendantes.

Naturalisation d'époque inconnue. À rechercher en amont de Pont-de-Ners et sur les rives du Rhône.

Très vraisemblablement échappé des cultures.

*

**

VEGETAUX HERBACÉS

DEUX HYBRIDES DE DATURA NOUVEAUX POUR LA SCIENCE

I

Datura Cabanesi P. Fournier (*D. ferox* × *D. Stramonium*) (*Le Monde des Plantes*, N° 206, 1934, p. 14).

Pericarpis erectis, ovatis, spinis inferioribus tum minoribus cum numerosissimis longitudine sicut crassitudine valde diversis, supremis maximis numerosioribus, omnibus convergentibus ad verticem.

Le *D. ferox* se distingue par la très grande inégalité des épines qui couvrent le fruit, les supérieures étant beaucoup plus robustes que les autres, très épaisses et très longues et nettement convergentes. L'hybride conserve ce caractère en l'accusant : les épines en sont beaucoup plus nombreuses, plus serrées et plus inégales.

Il a été découvert en très nombreux exemplaires par M. Cabanès, au Sud-Est de Nîmes, sur les Costières : Manduel, Jonquières-et-Saint-Vincent, Les Sources-La Marine, Bellegarde, etc., dans les vignes où les parents sont naturalisés depuis plus de trente ans.

Ces plantes montrent une très grande variabilité (1) (longueur de la corolle, couleur, taille, forme des feuilles, etc.). Nous indiquons ce matériel de recherches aux généticiens. (P. F.)

*
**

Cyclostoma atriplicifolium (Spreng.) Coult.

Cette Chénopodiacée nord-américaine, où elle habite les bords des cours d'eau (Manitoba, Indiana, Illinois, Arizona, etc.), a été portée à la connaissance des botanistes comme espèce nouvelle pour la France dans la Revue *Le Monde des Plantes*, N° 227, Septembre-Octobre 1937, page 37, par son Directeur, M. P. Fournier. Elle venait d'être découverte par M. le Professeur C. Bonhomme, qui l'avait recueillie « dans le lit du Gardon, commune de Sernhac, à environ 6 ou 7 kilomètres en aval du Pont-du-Gard et à une dizaine de kilomètres en amont du confluent avec le Rhône. M. Bonhomme a exploré une centaine de mètres. Les spécimens y sont assez nombreux, profondément enracinés dans le sable.... »

(1) D'après des échantillons communiqués à M. P. Fournier.

L'auteur de la note « croit que la plante ne semble pas avoir été jusqu'ici observée en France ».

— En réalité, elle l'avait déjà été dix années auparavant (Août 1927), dans le lit de la même rivière, un peu en aval du célèbre monument romain (200-300 mètres), mais en *un seul exemplaire* (1), sur une grande dune formant îlot lors des crues.

Cette plante, à moi inconnue, fut communiquée aussitôt à notre savant confrère, M. Jules Daveau, conservateur du Jardin des Plantes de Montpellier, qui y reconnut *Cycloloma atriplicifolium* (Spreng.) Coult. de la famille des Chenopodiacées, ainsi que l'atteste une carte postale en date du 1^{er} février 1928 que j'ai, depuis, cédée à M. P. Fournier. M. Daveau et moi ne jugeâmes pas opportun de publier cette trouvaille, espérant en faire d'autres par la suite, ce qui ne s'est plus produit jusqu'à la remarquable découverte de M. Bonhomme.

Celle-ci m'incita à entreprendre une campagne de recherches en vue de retrouver à nous deux d'autres stations.

Notre confrère n'ayant plus l'occasion de revenir dans le pays, je résolus de l'entreprendre seul. Elle eut lieu du 10 juin au 2 septembre 1938. J'ai pu porter mes investigations sur le cours moyen et le cours inférieur de la rivière depuis le point de jonction des Gardons d'Alès et d'Anduze, au Pont-de-Ners, jusqu'un peu en amont de Comps du confluent avec le Rhône, soit sur un parcours de près de 60 kilomètres environ.

Notre nouvelle venue ne commence à se montrer qu'à 18 kilomètres en aval du point de jonction de Ners, sur une plage semi-circulaire de 150 mètres

(1) En compagnie d'un unique exemplaire de *Micromeria græca* Benthé (*Saturcia græca* Lin), Labiée non indigène chez nous et qui n'y a plus été retrouvée.

de rayon, très peu en amont du pont suspendu de Saint-Chaptes, rive gauche. Je n'ai pu y découvrir que six exemplaires peu développés.

A partir de ce point du lit du Gardon, et vers l'aval jusqu'à 2-3 kilomètres en amont du village de Comps situé à 1 kilom. du confluent, soit sur un trajet de 40 kilomètres, je n'ai pu observer qu'une trainée de dix stations seulement.

Ces stations sont d'étendue et de peuplements de très inégale importance et séparées les unes des autres par de grands intervalles. Il n'en existe point dans les gorges étroites du Gardon (18 kilom. à vol d'oiseau, entièrement recouvertes de cailloux roulés).

Les dix stations se trouvent aux points suivants à partir de l'amont : 1° Pont de Saint-Clément ; 2° Dions ; 3° à 5° Pont-du-Gard à Remoulins ; 6° Sernhac ; 7° Sablières de Montfrin (3 plages) ; 8° à 10° de Montfrin à l'amont de Comps (3 plages). Les recherches dans le lit du Rhône, très bas à ce moment, sur trois plages, ont été infructueuses jusqu'à Beaucaire-Tarascon.

Les trois stations les plus importantes sont : 1° celle de Dions (300-350 mèt.) en face le village : colonie la plus nombreuse, exemplaires de première grandeur y formant des pseudo-buissons visibles de loin (0 m. 80 à 1 m. de diamètre sur 0 m. 70 à 0 m. 80 de hauteur) ; 2° et 3° celles du Pont-du-Gard, au-dessous de l'escarpement du Vieux Moulin ; et celle de la Sablière de Sernhac.

Comment notre *Cycloloma* a-t-il pu pénétrer dans la Vallée du Gardon, pays de polyculture, en pleine Gardonnenque ? Il est difficile, hasardeux même, de vouloir émettre une hypothèse tant soit peu plausible. Serait-ce avec des semences d'une variété de blé de printemps, dite « de Manitoba », résistant à la sécheresse, préconisée par la Direction des Services Agricoles du Gard ? — Plus simplement, nous serait-

elle venue de l'Italie septentrionale où la plante est déjà naturalisée dans les sables des fleuves et du littoral ?

Pouvons-nous considérer notre Chénopodiacée comme déjà installée à demeure chez nous ? Sa présence, constatée depuis déjà quinze ans *au minimum* au Pont-du-Gard, nous autorise à conserver quelque espoir, malgré l'action contraire du Gardon, torrent impétueux lors des crues qui déplacent les plages sableuses malgré les sécheresses précoces qui nuisent à la levée des grains et au développement des plantules sur un sable surchauffé. Contre ces obstacles elle a un puissant moyen de défense dans ses racines fines, grêles, déliées, sortes de cordonnets blanchâtres très résistants qui rampent longuement dans le sable, jusqu'à un mètre et plus, puis s'infléchissent à leur extrémité vers le bas et, devenant rameuses, pénètrent profondément dans le sol et la fixent solidement.

Toutefois, il faut prévoir qu'on ne pourra, étant donné ses exigences, la rencontrer que sur des espaces restreints, proportionnellement au nombre et à l'étendue des bancs de sable, ce qui l'empêchera toujours, si elle se maintient, de devenir une plante envahissante. Elle a résisté aussi à toutes les grandes sécheresses, surtout celles de 1937-1938. Dans ces conditions, il est permis d'espérer qu'elle se maintiendra et que notre Catalogue de Plantes régionales, et par surcroît celui des espèces déjà acquises à la flore française s'enrichiront d'une unité nouvelle.

L'avenir dira ce qu'il en est de ces prévisions.

*
**

Artemisia annua Lin. Famille des Composées. Le port de Sète, quais, terrains vagues, le long des murs, des rues, les abords des maisons, les ma-

çonneries des bassins où elle abonde, les berges du canal de navigation. Quartier du Mascoulet.

**

Solanum triflorum Nuttall. Famille des Solanacées. Originaire de l'Ouest des Etats-Unis. Le port de Sète en face la gare des marchandises, voies de garage des wagons, entre les rails d'une rame de 10 wagons, entre les pavés des quais, et çà et là, à proximité d'un poste en planches abrité par un gros figuier. Juillet-Octobre 1933-1934.

Les botanistes supposent qu'il a été apporté en Europe avec des graines oléagineuses.

Déjà indiqué comme subspontané au Jardin des Plantes de Montpellier par Soudan (1906).

**

Echium Pyrenaicum Lin. — *E. pyramidalis* Lapiyr.
E. asperrimum Lamki

Le champ de tir, le village des Angles et les alentours. Terrains aténacés : abondant 1930-1938. — Plateau entre Remoulins et Avignon, chemins, champs, lieux incultes, gazons. — Valliguières près Remoulins : gazons et jachères. Dignes du Petit-Rhône au Mas de l'Aube près Fourques ; bords de la route de Bellegarde à Arles.

Commun dans toutes ces stations.

Plante bien distincte d'*E. alicum* Lin, les deux espèces ne croissant pas ensemble et n'étant pas reliées par des formes de transition.

**

Mentha aquatica Lin. × *M. rotundifolia* Lin.
Nîmes : fossés inondés de la plaine.

**

Ægilops ventricosa Tausch. *Triticum ventricosum* Lin.

Plaine de la Vistrenque, au Sud du village de Codo-

gnan, Quartier du Pont de l'Hôpital, sur le Rhony, talus, bords des champs, des chemins, des fossés inondés des alentours.

A pu être introduit avec des semences d'orge.
Paraît bien adapté. — Mai 1933.

*
**

Cymodocea acquorca Kæn. — *C. nodosa* Asch. —
Phucagrostis major Cavol. — *Zosbera nodosa*
Ucria. — *Z. mediterranea* D. C.
Famille des Naiadées.

Les eaux marines au Grau-du-Roi. Rejetée sur la plage par le flot avec *Zostera marina* et *Z. nana* dont il est difficile de les distinguer, les trois plantes ayant presque le même faciès. Assez rare. Paraît plus commune chez nos voisins de l'Hérault de Carnon à Maguelone.

*
**

Typha domingensis Pers. var. *australis*. *T. angustata*
Bory et Chaubard. — *T. aequalis* Schnilein.
Famille des Typhacées.

Lieux marécageux, roubines, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, marais de Fos. — Présente deux formes :
1^o Sous-var. minor Gèze ;
2^o Sous-var. major Gèze. — *T. angustata* var. *abyssinica* Graebner.

La première est la *Pavio blanco* ; la deuxième, le *Boutard blanc* des Provençaux qui exploitent ces plantes de nos basses plaines marécageuses.

Originaires toutes deux de Grèce, d'Asie-Mineure, Egypte, Abyssinie. — Signalées pour la première fois en France par M. Gèze, ingénieur agronome, professeur d'Agriculture, docteur ès-Sc. Natur. : *Etude botan. et agron. sur les Typha et quelq. autr. pl. palustres* (Thèse de Doctorat, Paris, 1912).

Dans les marais de Fos alimentés par l'eau douce

(étangs de Landres, de Ligagnèou, de l'Etourneau et canaux tributaires). Transportées par les oiseaux, le vent surtout, ou par les navires qui, venant de la Méditerranée orientale, se rendaient en grand nombre, pendant plus de deux siècles, à Arles, par le canal maritime (Fossae Marianaë) creusé 103 ans av. J.-C. à travers les marais du littoral.

Les botanistes provençaux les avaient confondues, de tout temps et jusqu'à nos jours, avec nos deux vieilles espèces indigènes linnéennes : *T. latifolia* Lin, *T. angustifolia* Lin, alors que les exploitants les avaient distinguées de temps immémorial.

Toute la région du Gard et de la Camargue (Gèze, l. c.).

Nîmes, 5 Février 1943.



LES RIGUEURS DE L'HIVER A NIMES EN 1709 ET LEURS CONSÉQUENCES

par

Le Colonel BLANCHARD

Membre résidant

La vague de froid que nous venons de subir ces temps-ci en fin décembre, m'a paru de nature à donner quelque cachet d'actualité à une modeste étude, tirée de l'histoire locale, et que je me propose d'exposer ici ce soir.

Celle-ci a trait au « terrible hiver » de 1709, dont le souvenir s'est conservé depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, et aux tristes conséquences qu'il entraîna pour la population de notre ville.

L'idée m'en est venue, en lisant un manuscrit déposé dans la bibliothèque de l'*Hôtel de Balincourt* ; il s'agit d'un *Livre de Raison*.

Chacun de nous connaît ce genre de documents où nos pères consignaient au jour le jour les événements qui marquaient leur existence : tantôt les détails de leur vie de famille, leur mariage, la naissance et le baptême de leurs enfants, les noces et les décès de leurs proches, tantôt les dépenses qu'ils venaient de faire, le paiement des gages de leurs serviteurs, leurs achats de vêtements, de souliers ou de coiffures, tantôt les événements politiques contemporains qu'ils se soient déroulés dans le cadre de leur

cité, ou de leur région, ou bien qu'ils aient trait à l'histoire générale de notre pays.

Tous ceux de ces documents qui ont été conservés jusqu'à nos jours, ne présentent pas évidemment le même intérêt ; celui-ci dépend surtout de la personnalité des gens qui les rédigerent. Mais, ils ont presque tous un caractère commun, c'est la bonhomie dont se sont inspirés leurs auteurs, écrivant pour eux et pour leurs enfants, et non point dans le but de livrer leurs œuvres à la publicité.

Dans ces travaux de caractère modeste, on ne relève presque jamais ce ton de suffisance ni ces nombreux accrocs à la vérité qui déparent tant de *Mémoires* ou de *Souvenirs*, écrits par des personnes ayant occupé un haut rang politique ou social, et désireuses d'éblouir, même après leur mort, la plupart de leurs lecteurs.

Le document, qui est à la base de la présente étude, est intitulé *Livre de Mémoires*, il fut entamé le quinzième mai 1703, « et clôturé » le vendredi quatorzième décembre 1731, jour où « Mademoiselle de Fléchier (parente de l'illustre Evêque de Nîmes), est morte dans la maison (*l'Hôtel de Balincourt*), chez Mademoiselle de Mazel, sa fille », ainsi finit ce manuscrit, dont l'auteur devait décéder à son tour, l'année suivante.

Celui-ci s'appelait Jean-Maurice *Fauquier* et appartenait à une très bonne famille de la bourgeoisie nimoise.

Il était l'arrière-petit-fils d'un Antoine *Fauquier* qui avait épousé en 1571 demoiselle Isabeau de *Falqueyrolles* ; le petit-fils de Maurice *Fauquier* et d'Isabeau *Lebon*, mariés en 1617 ; le fils de Pierre *Fauquier* et de Catherine *Mingaud*.

Son père, qui avait été, en sa qualité de bourgeois, le second consul de notre ville en 1671, a été le personnage le plus marquant de la famille *Fauquier*.

Ce fut lui qui acheta le 11 juillet 1680 l'immeuble portant actuellement le N^o 29 de la rue des Lombards, et connu sous le nom d'*Hôtel de Balincourt* ; ce fut lui qui le fit restaurer et aménager, à peu près tel que nous le voyons aujourd'hui, par le grand architecte nimois Gabriel *Dardalhion*.

Depuis plus de 250 ans, cette maison est restée en la possession des descendants par les femmes de *Pierre Fauquier*.

L'auteur du *Livre des Mémoires* Jean-Maurice *Fauquier* était né en 1658, et avait épousé en 1680 Marguerite *Guiraud*, appartenant comme lui à la religion protestante.

Capitaine au régiment de *Mirman*, il avait émigré lors de la Révocation de l'Édit de *Nantes*. Son père étant décédé en 1701, il abjura le protestantisme pour pouvoir retourner en *France*, et entrer en possession des biens qui lui revenaient par voie d'hérédité.

Nous nous garderons bien de le suivre pas à pas au cours de son *Livre de Mémoires* dans les événements de sa vie de famille à partir de son retour à *Nimes*.

Nous nous bornerons à lui emprunter pour les besoins de notre étude, ce qui a trait aux froids de l'hiver de 1709, et à leurs conséquences.

Cette dernière année fut une des plus malheureuses du règne de *Louis XIV*. La *France* était alors plongée dans l'interminable guerre dite : de la Succession d'*Espagne* ; après la défaite d'*Audenarde* (le 11 juillet 1708) et la capitulation de *Lille* (le 8 décembre 1708) elle commençait à être envahie.

Les approvisionnements en céréales étaient devenus fort rares ; le Trésor Public était à sec.

L'hiver de 1709 avec ses froids excessifs vint mettre le comble à la misère générale. Le thermomètre s'abaissa, à Paris, jusqu'à 16 degrés Réaumur au-dessous de zéro, ce qui correspond à moins 20 degrés centigrades.

La région de *Nîmes* ne fut pas plus épargnée par le froid que le reste de la *France*. Voici ce que note, dans son *Livre de Mémoires*, Jean-Maurice *Fauquier*.

« Le froid a été si grand cet hiver que, de mémoire d'homme, l'on n'en avait point vu de si rude et si long ; les plus grands froids ont commencé le lendemain des *Rois*, qui fut le septième janvier 1709, et ont duré toujours de la même force jusqu'au vingt-et-deux ou vingt-troisième du même mois. Tous les jardiniers à roue ont perdu ce qu'ils avaient dans leurs jardins : ce qui leur a fait obtenir une indemnité. Les figuiers, les grenadiers, les oliviers, les lauriers et quantité d'autres arbres ont été morts. Dans la suite, on a découvert que tous les blés étaient entièrement morts, sans qu'il en soit échappé une plante. »

Complétons ce tableau par une citation empruntée au fort intéressant *Livre de Raison*, tenu par le notaire nîmois *Borrelly*, qui vivait à la même époque :

« Les bestiaux à laine, les bœufs et même des gens ont été trouvés morts par chemins.

« Le froid a atteint les chênes verts et blancs, les lauriers et les grenadiers. Toutes nos garrigues sont brûlées comme si le feu y avait passé. Le dimanche des *Rameaux* on bénit du buis, faute d'autre chose pour servir à cette cérémonie. »

Les semailles détruites dans la terre, les oliviers anéantis par le gel, les moutons et les bœufs ayant succombé au froid, tel était donc le bilan de ce triste

hiver de 1709. Ajoutez à cela que notre région sortait à peine de cette fameuse guerre des *Camisards*, qui l'avait couverte de ruines.

A la suite de ces calamités sans précédent, la population nimoise semblait vouée à une famine inéluctable.

Le notaire *Borrely* ajoute dans son *Livre de Raison* :

« Pendant ces deux mois (janvier et février), tout le monde a souffert. On se croyait à la fin du monde. Tous ceux qui pouvaient faire l'aumône ont été taxés, et, comme l'année dernière, la récolte du blé et autres grains avait été médiocre, non seulement dans le diocèse, mais encore dans tout le royaume, nous étions assassinés par les pauvres tant de la ville que du dehors. Pour vivre ou pour avoir moyen de semer, personne ne vendait du blé. »

Les Nimois cependant ne se laissèrent pas abattre par le malheur ; ils ont toujours été énergiques, ainsi que les longues annales de leur cité en font foi. Ils préparèrent toutes mesures utiles pour remédier aux maux dont ils souffraient.

Nous en trouvons la preuve dans plusieurs documents contemporains, ainsi que dans *l'Histoire de la Ville de Nimes*, par *Ménard*.

Nous lisons notamment dans le *Livre de Mémoires* de Jean-Maurice *Fauquier* :

« Le ... avril 1709, l'on a fait une Assemblée chez Monsieur l'Evêque de Nimes (alors Mgr *Fléchier*) pour obliger les habitants de cette ville à prêter à la communauté une somme considérable afin de faire un fonds pour acheter du blé. Chacun s'est taxé pour faire cette somme. Il y en a qui ont baillé mille écus, les autres deux mille francs, mille francs, cinq cents francs, cent écus, qui plus, qui moins ; cela était volontaire, mais ceux qui refusaient de prêter

quelque chose, n'étaient pas regardés de bon œil. L'on a ensuite envoyé des gens du côté du *Haut-Languedoc*, pour acheter autant du blé qu'ils pourraient. Et pour ménager celui de la ville, l'on a établi des commissaires dans tous les quartiers pour donner des billets à tous ceux qui voulaient en acheter, qui se distribuait deux jours de la semaine dans des greniers, qu'on avait arrangés pour y mettre tout le blé que l'on pourrait amasser. Les jours destinés pour cette distribution étaient le vendredi et le mardi ; et tous ceux qui se présentaient avec leurs billets, on leur en donnait en payant dix écus la salmée, une émine ou deux, tout au plus, suivant la quantité des personnes qui étaient dans leurs maisons et parce que l'on découvrit dans la suite qu'il y avait des personnes qui faisaient le commerce d'en apporter à *Avignon*, qui en avait un extrême besoin et en donnait cent livres de la salmée. Pour remédier à cela, l'on mit deux bourgeois à chaque porte de la ville pour empêcher et pour arrêter tous ceux qui sortiraient du blé, de la farine ou du pain, sans avoir un billet des Consuls ou du Juge de Police. »

De ce tableau, qui sous son apparente bonhomie contient plus d'un détail savoureux, tirons un enseignement.

Sous cet Ancien régime, si décrié depuis la Révolution Française, nos pères ont fait preuve d'un esprit pratique, qui ne laissait rien à désirer.

En 1709, les Nimois étaient à la veille d'une catastrophe. Que font-ils pour l'éviter ?

Au lieu de pousser un cri de détresse vers le pouvoir central, comme on le fait si souvent de nos jours, nos pères s'inspirent de l'adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera ! »

Pour acheter des approvisionnements en blé, ils se groupent et constituent un fonds à l'aide de souscriptions volontaires ; c'est là une belle œuvre de

solidarité. Il y a bien quelques personnes qui se dérobent à l'appel généreux qui leur est fait par leurs concitoyens, mais cela ne s'est-il pas toujours vu en tout temps et en tout lieu ?

Pour assurer le succès de leur collecte, nos pères se mettent sous le patronage de la plus haute autorité morale du diocèse, de l'illustre Mgr *Fléchier*, qui d'après l'historien *Ménard* offrit de prêter pour le fonds commun la somme de *huit mille livres*.

L'argent réuni, ils se préoccupent de faire entrer à *Nîmes* le plus de blé possible, d'en assurer la vente à prix réduit à la population nécessiteuse, et de réprimer à cet égard tout commerce illicite.

Vraiment tout ce travail charitable mérite, sans réserves, l'éloge de la postérité.

Si nous consultons l'*Histoire de la Ville de Nîmes*, par *Ménard*, nous y trouvons les renseignements complémentaires suivants :

1^o) Pour empêcher les abus des boulangers toujours disposés, dit cet auteur, à profiter de ces temps de calamité, il fut jugé nécessaire par le Conseil de ville ordinaire (conseil municipal de l'époque), tenu le 18 du mois d'Avril, de faire régler le prix du pain. On délibéra d'un côté de prier le Lieutenant général de police (le Marquis de *Montclus*, en même temps juge mage, et président du Présidial), de le taxer, et de l'autre d'obliger les boulangers à ne faire que de deux sortes de pain. C'est ainsi qu'on n'en fit que deux espèces, celui de touselle, en pain blanc, et celui de mescle, comportant deux parties de froment et une partie de seigle. Ils avaient atteint les prix jugés astronomiques pour l'époque, de cinq sols la livre pour le pain blanc et de trois sols six deniers pour le pain de mescle ; ils finirent par être ramenés, grâce à la taxation, aux prix plus raisonnables de 32 deniers la livre pour le premier, et de 2 sols pour le deuxiè-

me. A titre de renseignements, signalons que vingt ans au paravant, le pain blanc se vendait à *Nîmes* dix deniers la livre, et le pain plus commun huit deniers.

2^e) Comme les pâturages avaient aussi manqué, la mortalité s'était mise sur le bétail (qui avait échappé aux rigueurs du froid), de manière que les fermiers de la boucherie de cette ville allaient être hors d'état de la fournir de viandes pendant le reste de l'année. Ils firent demander à la ville une augmentation qui fut suffisante pour leur donner les moyens d'y pourvoir.

Nous savons que, après examen de cette demande par des conseillers qualifiés, le Conseil de ville ordinaire accorda à ces fermiers de la boucherie une augmentation de 4 deniers par livre.

Les achats de blé, qu'on put faire en Haut-Languedoc pour ravitailler notre région, s'avérèrent bien vite insuffisants : en outre, il fallait se procurer de quoi faire les semailles prochaines.

Pour ces motifs, l'intendant de la province, Messire *Lamoignon de Basville*, qui était un grand administrateur, conçut un fort utile projet : celui de constituer une société qui disposerait de bateaux destinés à transporter des blés du Levant jusqu'en *Languedoc*.

Reprenons le *Livre de Mémoires* de Jean-Maurice *Fauquier* : nous y lisons :

« Il y a quelques marchands de *Montpellier* qui ont fait une société pour envoyer chercher du blé du côté de *Smyrne*. Ils ont à cet effet armé vingt-tartanes, et ont mis dans cette société la ville de *Nîmes* pour un quart, et la ville de *Carcassonne* pour l'autre quart et *Montpellier* pour la moitié. Enfin, l'on se tourne de tant de côtés pour avoir du blé qu'apparemment, il en viendra de quelque part pour tirer

la ville de la misère où elle se trouve réduite et en prévision de l'avenir qui est encore plus à craindre que le présent. »

Fort heureusement pour les Nimois de l'époque, le vœu de M. Fauquier se réalise.

La Société, due à l'initiative de Monsieur de *Basville*, réussit à se constituer, et le 30 Avril, un accord fut passé par les représentants des trois villes intéressées avec deux marchands de *Montpellier*, *Simon Arnail* et *Jacques Gilly*, qui avaient affrété les vingt tartanes et préparé des marchés avec des commerçants du Levant.

« Ce fut à cette sage prévoyance, dit l'historien *Ménard*, que le pays dut son salut. »

Du reste, les Nimois ne se décourageaient pas pendant ce temps-là. En fin Avril et au début de Mai, ils semèrent le peu de blé dont ils purent disposer, et aussi des grains légers, paumelle, orge, avoine, seigle, vescès blanches et millet, ainsi que des lentilles et autres légumes, ces semailles furent favorisées par le temps fort doux qui suivit.

Le ravitaillement en blé commença bientôt d'une façon régulière.

Nous lisons dans le *Livre de Mémoires*, de *Jean-Maurice Fauquier* :

« Ce dixième mai 1709, le blé a été vendu dans les greniers publics trente six livres la salmée, et l'on n'en donnait qu'une émine après l'autre à ceux qui en demandaient avec un billet du commissaire de quartier, signé du juge de police ou des consuls. Le blé que les particuliers vendaient, c'était jusqu'à cinquante livres la salmée : c'était du blé du pays qu'on achetait pour semer, parce qu'on dit qu'il est meilleur que celui qui est porté ici, avec des vaisseaux, du pays étranger. Et le blé du pays a été si

fort augmenté qu'il est vendu jusque à soixante quatre et soixante cinq livres la salmée dans le temps des semences et le blé du Levant jusque à 48 livres la salmée.

Si l'on considère que, à peine un mois auparavant le blé avait commencé par se vendre seulement dix écus, c'est-à-dire 30 livres la salmée, lors de l'ouverture des greniers publics, on voit que cette denrée avait subi un prompt renchérissement.

Néanmoins, les blés du Levant arrivaient régulièrement dans notre ville et le spectre d'une famine imminente commençait à se dissiper.

Pendant ce temps, la misère continuait à se faire sentir dans la population de notre ville. En nous reportant aux annotations faites par feu le Docteur Albert *Puech* à la suite de sa publication du *Livre de Raison* du notaire *Borrely*, nous voyons que le commerce nimois s'était arrêté ; que les fabriques avaient cessé de fonctionner, que les ouvriers de l'industrie comme ceux de l'agriculture étaient obligés de recourir à la charité publique. Heureusement celle-ci se montra à la hauteur des circonstances ; des collectes furent faites fréquemment chez les habitants aisés, et l'Évêque donna sur sa cassette *Mille Livres* par mois.

Le 30 Avril, le Parlement de *Toulouse* donna un arrêt ordonnant que tous les ecclésiastiques, « prenant dime », donneraient la sixième partie de leurs revenus aux consuls ou aux Receveurs des Hôpitaux de la ville.

Le pouvoir central s'émut à son tour. Afin de se renseigner, il avait prescrit un recensement de tous les grains existant dans le royaume. Puis, par un arrêt rendu le 27 août 1709, le Conseil d'Etat accorda un soulagement réel aux habitants du *Languedoc*, en leur accordant, sur la taille de l'année courante, un sursis au paiement de la somme d'un million. Ce

sursis fut réparti en deux termes.

Pour le diocèse de Nimes, ce fut dès le premier terme une somme de 22.380 livres, 11 sols, 8 deniers, dont il fut déchargé ; pour notre ville elle-même, ce fut une économie de 3.969 livres, 2 sols, 1 denier, soit de 2 sols 1 denier pour chaque livre portée au compois ou cadastre de l'époque. La diminution du deuxième terme se monta pour notre cité à la somme de 5.053 livres.

A partir du milieu de l'été, des jours un peu moins sombres commencèrent à luire pour les Nimois.

Vers la fin de Juillet, on se mit à couper les céréales qu'on avait semées au début du printemps.

Nous lisons dans le *Livre de Mémoires* de M. Fauquier :

« Les blés quoique semés fort tard étaient venus si beaux et avaient si bien réussi qu'il ne se pouvait rien voir de plus beau, soit en hauteur, ou par leurs épis qui étaient gros, longs et bien nourris. Il est vrai que la saison leur avait bien servi ; car ils avaient eu tout autant de pluie que l'on en pouvait souhaiter et les chaleurs ne les avaient point pressés, mais dans le temps qu'ils étaient si bien grainés et que l'on s'attendait d'avoir une bonne récolte, les brouillards sont tombés pendant quelques jours qui ont tout entièrement gâté le peu du blé qu'on avait semé ; avec tout cela, de six éminées de blé de semence nous avons eu quatorze émines.

Les autres propriétaires nimois furent tous logés à la même enseigne, la récolte du blé ne donna guère que du 2 1/2. Voilà bien un triste résultat auquel on ne s'attendait pas.

Nous voyons en effet dans le *Livre de Raison* du notaire *Borrely* qu'une salmée de semence de paille donna 15 à 20 salmées de grains, que le millet

donna encore plus, car un boisseau de semence produisit 12 à 14 salmées, qu'on récolta beaucoup d'avoine et de vesces blanches, qu'on eut aussi beaucoup de lentilles et de diverses sortes de légumes.

Mais tout cela se vendit suivant l'expression consacrée « au poids de l'or ».

Avec certains de ces grains et un peu de blé, on se mit à fabriquer du pain : mais celui-ci fit pâtir, dit-on, ceux qui en mangeaient.

La période calamiteuse, que l'on traversait, n'était pas faite pour relever le niveau de la moralité publique, tout au moins chez les gens pauvres.

Jean-Maurice *Fauquier* nous conte que pendant cette récolte, il avait à sa disposition un soldat, pour empêcher d'entrer dans ses terres et de voler les gerbes avant qu'elles fussent enlevées, il nous dit encore :

« L'on volait si fort à la campagne que, pour tâcher d'y remédier, les consuls nomment tous les soirs 50 habitants qui se partagent entre eux tous les quartiers du terroir pour rôder toute la nuit et tout le jour ; après cela, ils sont relevés du pareil nombre. Il y en a eu des voleurs si hardis que d'aller couper dans la nuit toute la récolte qu'il y avait dans une terre et d'autres qui l'amassaient dans des sacs... »

Mais jetons un voile, la détresse était si grande...

Petit à petit, la situation commença à s'améliorer.

Le marché conclu avec des fournisseurs de *Montpellier* pour transporter en *Languedoc* des blés du Levant avait pris fin.

Mais, nous lisons dans *l'Histoire de la Ville de Nîmes*, par *Ménard*, que « à l'approche des semailles (d'automne) on s'attacha à fournir le pays de grains en abondance pour ensemençer les terres. »

Sur l'ordre de l'intendant de *Basville*, le sieur *Gilly* qui avait déjà procuré à notre ville des blés

du Levant se rendit de *Montpellier* à *Nimes* pour discuter d'un nouveau marché avec les commissaires du diocèse et il s'engagea à leur fournir par voie de mer, dix mille setiers de ces mêmes blés.

Le 5 octobre 1709, le conseil ordinaire de notre ville décide de payer cette fourniture dès livraison, et de faire l'avance de l'argent nécessaire aux autres communautés du diocèse de *Nimes*.

Le blé finit par ne plus manquer, et les semailles se firent dans de bonnes conditions.

Il ne resta plus qu'à panser les plaies que ce terrible hiver de 1709 avait causées à notre ville et à la région avoisinante.

Et nous voyons dans le *Livre de Mémoires*, de Jean-Maurice *Fauquier*, que nous fermons ici, que les derniers jours de décembre furent employés par les propriétaires nimois à faire arracher tous ces beaux oliviers qui avaient fait jusqu'alors la parure et la richesse de notre terroir.

Qu'il me soit permis en terminant de rendre hommage à l'esprit d'initiative et au talent d'organisation que nous avons vu déployer en 1709 par nos autorités locales et provinciales.

De nos jours, le public a toujours les yeux fixés vers le pouvoir central, vers l'État Providence. Dès qu'il s'agit d'une calamité publique, qu'elle provienne des intempéries, des inondations ou de catastrophes diverses, les électeurs ne voient guère d'autres ressources que d'agir auprès des parlementaires, pour se faire voter des ressources, sous forme de crédits. Sur place, on ne fait généralement que piétiner et s'agiter dans le vide ; malgré leur bonne volonté, les conseils municipaux et généraux ne déploient guère d'initiative.

Et l'on voit arriver petit à petit, dans les régions

sinistrées, d'abord les secours dits de première urgence, puis les indemnités appelées de solidarité nationale, les premiers accordés au compte-goutte, et sous forme peu abondante, les autres plus substantielles mais venant souvent de façon fort tardive.

Et songeons que dans un Etat aussi puissamment organisé que le nôtre, il vient de périr en *France*, à la suite des dernières gelées de la Noël, plus de 120 personnes, dont une bonne partie, des suites du froid et de la faim.

Ne nous enorgueillissons pas trop des progrès sociaux que nous avons faits depuis un siècle et demi ; il serait injuste de les nier, mais hélas, de nos jours, quand il s'agit d'une grande calamité publique, on voit bien souvent l'homme s'incliner encore sous le poids de l'adversité.

Revenons au début du xviii^e siècle ; Versailles était bien loin du *Languedoc*, les secours qu'on pouvait attendre du pouvoir central ne pouvaient être que fort lents à arriver.

Aussi l'intendant du Languedoc, les Etats de la Province, les commissaires des diocèses, les consuls de nos cités étaient bien des fois appelés à rivaliser de zèle et d'initiative pour parer aux malheurs publics.

Songeons que, à cette époque, les grains ne circulaient pas librement à travers le royaume, que les Français ayant horreur des spéculateurs entravaient les approvisionnements en céréales, bétail, et denrées diverses d'alimentation.

Rappelons-nous qu'en face de nos côtes de Provence et du Languedoc s'étalaient au-delà de la Méditerranée, celles des Etats barbaresques, d'où partaient constamment des pirates qui s'emparaient, de vive force, des navires marchands.

Aussi le ravitaillement de notre région par des tar-

tanés, allant chercher du blé à *Smyrne* pour l'amener au port de *Cette*, fut une opération fort heureuse que l'on dut à l'initiative de M. de *Basville*.

Sur le plan local, l'organisation de greniers publics, leur réglementation, la taxation des denrées de première nécessité, la répression des larcins, tout cela fit honneur à l'activité de nos consuls.

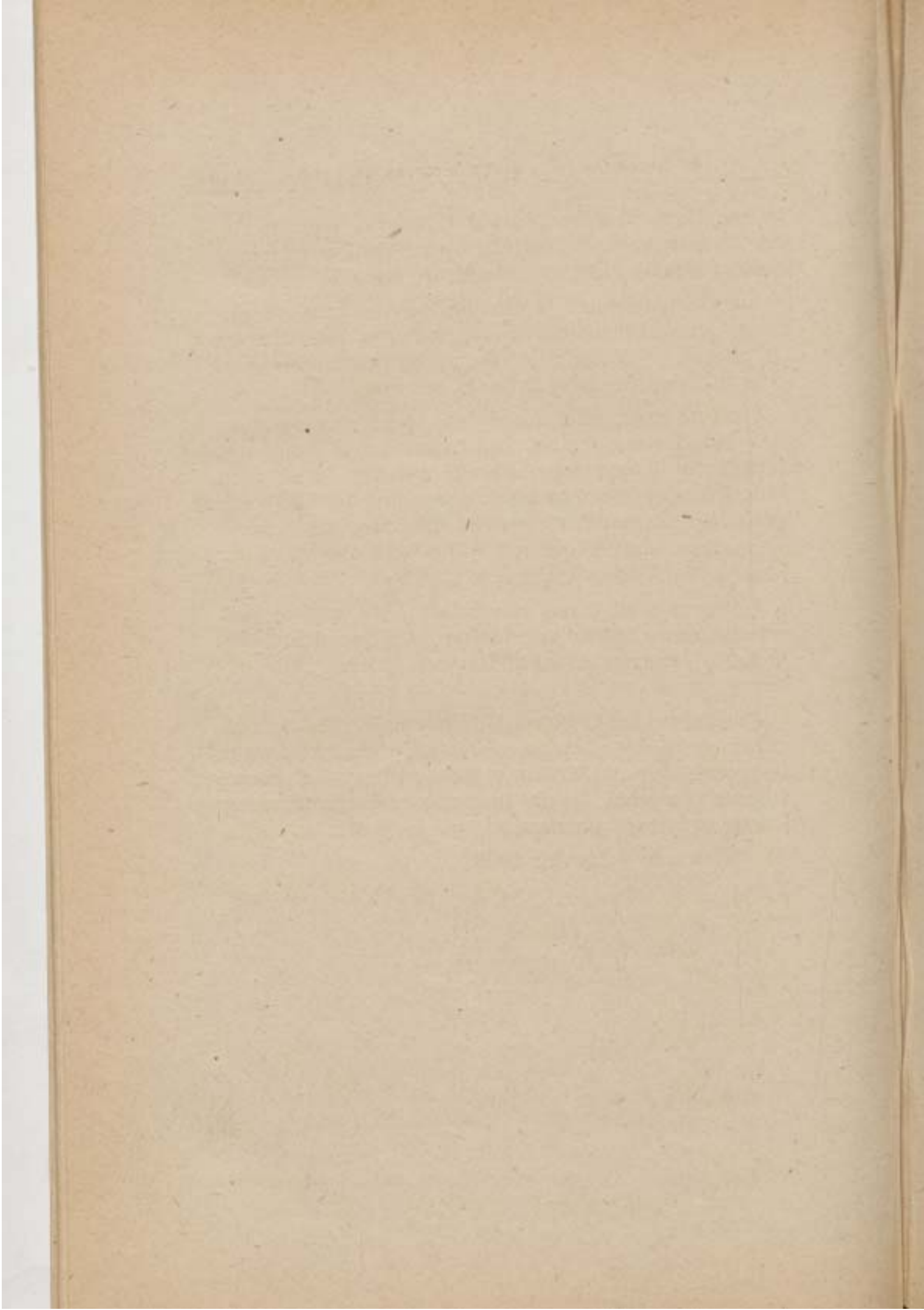
Mais ne nous en étonnons pas outre mesure. Sous l'Ancien Régime, les communes avaient si longtemps lutté pour obtenir leurs libertés qu'elles surent bien longtemps en faire un noble usage, même dans cette période où le pouvoir royal franchit bien malheureusement les limites, qui lui avaient été assignées par les traditions et les coutumes.

Honneur donc à nos consuls de 1709, qui, en préservant notre ville d'une famine jugée au début inéluctable, ont rendu un tel service à leur petite patrie.

Ils s'appelaient Pierre-Guillaume *Tremolet*, Seigneur de *Robiac*, et de *Collias*, Charles le Comte, bourgeois, Joseph *Martin*, marchand lingeur, et Pierre *Guérin*, maréchal. Ils ont bien mérité que leurs noms soient conservés pieusement par la postérité.

Nimes, le 6 Janvier 1939.

.....



LA FONTAINE DE NIMES

par

M. IGOLEN

Membre résidant

La Fontaine de Nimes à travers les âges.

Le bassin d'alimentation de la Fontaine.

L'aven de la Fontaine. L'exploration de M. Mazauric.

Relations entre l'aven et le Creux de la Fontaine.

Origine et formation de la Fontaine.

Points d'eau en relation directe avec le Creux de la Fontaine.

Écoulement des Eaux de la Fontaine au cours des siècles passés.

Aménagement de la Fontaine au XVIII^e siècle.

Après la démolition des remparts du Moyen-Age.

Débit des Eaux de la Fontaine.

Débit et analyse des Eaux de la Fontaine.

La Fontaine à l'époque des plus grandes sécheresses et des plus grandes crues.

Les Eaux de la Source et les fontaines publiques.

Utilisation des Eaux de la Fontaine dans leur traversée de la Ville. Leurs inconvénients.

Les Moulins actionnés par les Eaux de la Fontaine.

Les Ponts établis sur le canal de la Fontaine ou sur l'Agau.

Aménagement de la Source à l'époque romaine.

Aménagement de la Source au XVIII^e siècle. Création du Jardin de la Fontaine actuel.

LA FONTAINE DE NIMES à travers les âges

La Fontaine de Nimes est, en termes techniques, une résurgence, l'apparition en surface d'une rivière souterraine ; c'est, peut-on dire, une Fontaine de Vaucluse en miniature.

Elle est la raison d'être de l'habitat qui, dès l'époque néolithique, se forma sur ses bords et donna naissance à la ville de Nimes d'aujourd'hui.

A l'origine, les eaux sortaient naturellement du sol au pied de la colline rocheuse qui la domine, et sur laquelle se dresse la Tour Magne, puis s'écoulaient lentement dans la plaine vers le Vistre.

Dans la suite des temps la source devint une chose sacrée pour les hommes vivant autour d'elle ; suivant M. Camille Jullian, son nom de « Nemausus » serait un mot ligure signifiant « Rivière sainte ».

Les Celtes Arécomiques, établis dans le pays compris entre le Rhône et l'Hérault, dans la première moitié du III^e siècle avant notre ère, firent de la source leur principale divinité ; ils l'entourèrent d'un mur en pierres sèches, pour en limiter les abords, et elle devint alors un lieu de pèlerinage célèbre dans toute la région ; les Arécomiques firent encore davantage : ils firent de la nouvelle cité établie sur les bords de la source la capitale de leur nouvelle patrie et lui donnèrent le nom de la source elle-même. Nemausus fut bien alors, comme l'a écrit M. Camille Jullian « le dieu de Nimes et, pour ses habitants, l'eau qui les reconforte, la cité qui les abrite, la divinité qui les protège ».

Vers la fin du premier siècle avant notre ère, les Romains établis dans la Narbonnaise, firent de la cité arécomique une grande ville ; ils entourèrent la source d'une enceinte en pierres de taille, la canalisèrent, l'utilisèrent pour l'alimentation de la cité et construisirent tout autour de superbes monuments ; la source de Nemausus devint ainsi le coin le plus agréable et le plus beau de la cité gallo-romaine.

Dans la suite des temps, les invasions des Barbares, le funeste passage de Charles Martel, en 737, l'incurie des pouvoirs publics, finirent par détruire peu à peu tous les monuments dont la source avait été entourée par les Romains : il ne resta bientôt de ceux-ci que quelques vestiges ; mais ces derniers, à leur tour disparurent complètement dans le sol, à l'exception des ruines du Temple de Diane, témoin de la grandeur des constructions élevées autour de la source. Au XVIII^e siècle, des travaux entrepris pour améliorer le rendement de la source firent découvrir, sous terre, un peu aval du Nymphée actuel, des restes de monuments antiques. Cette trouvaille modifia complètement le projet élaboré pour aménager la source qui aboutit à la création de tout ce que nous voyons encore à la Fontaine. L'aménagement de la colline de la Tour Magne, exécuté au cours du XIX^e siècle, devait compléter harmonieusement tous les travaux entrepris le siècle précédent.

La Fontaine de Nimes se présente, actuellement, au pied d'un magnifique fond de verdure, qui monte jusqu'à la Tour Magne, sous la forme d'un bassin de trente mètres de long environ sur vingt-cinq de large, se prolongeant vers l'est en se retrécissant et en s'incurvant jusque sous le pont qui se trouve à son extrémité ; en 1837, ce bassin fut divisé en deux par un mur faisant barrage et retenant les eaux dans le creux de la Fontaine ; sous le pont précité, une forte digue, datant de l'époque romaine, termine le bassin.

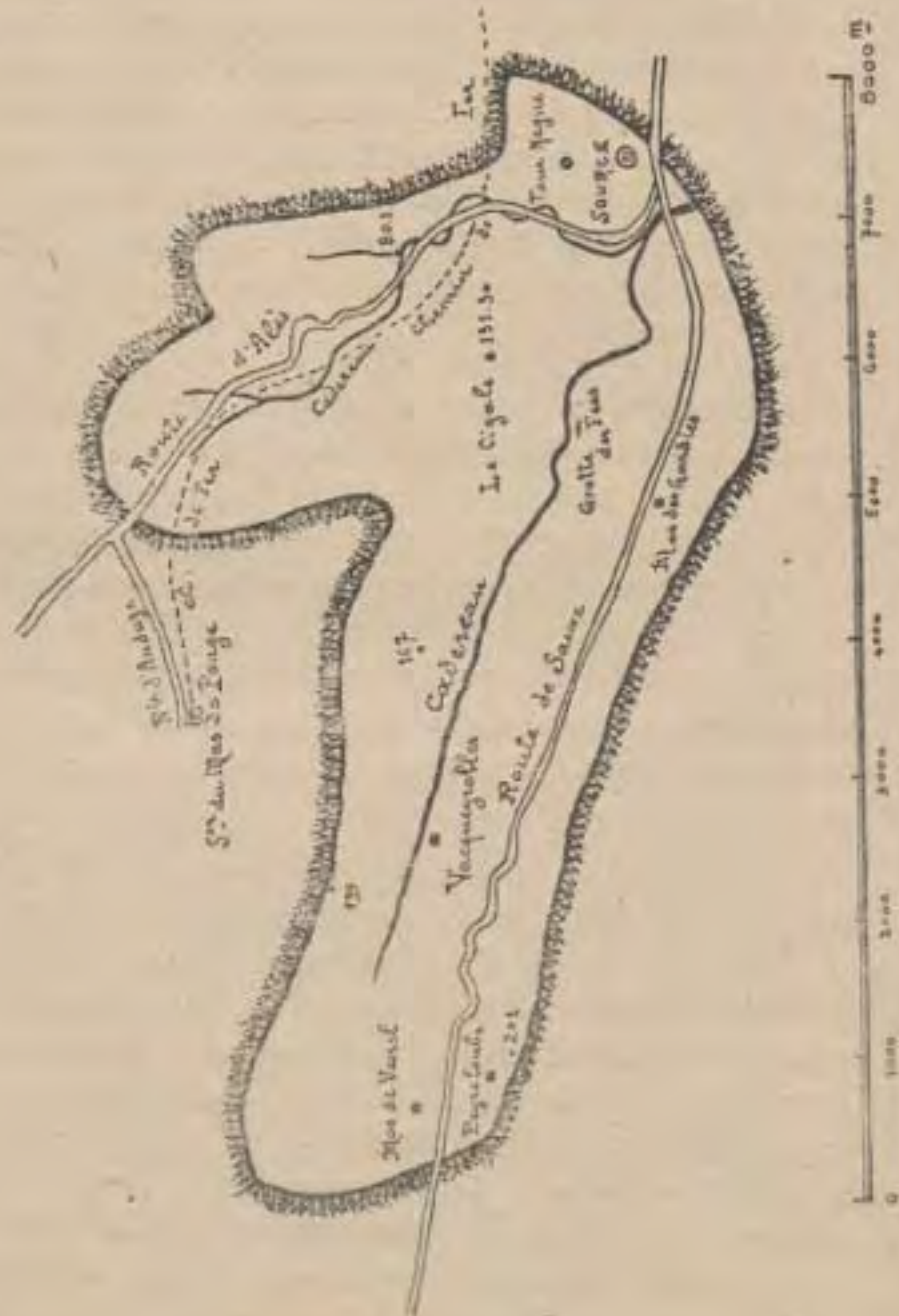
A la sortie de ce bassin, par-dessus la digue romaine, les eaux s'écoulent souterrainement dans un Nymphée, imité de celui que les Romains avaient élevé au même endroit, puis débouchent, toujours souterrainement, dans un bassin carré, d'où partent deux grands canaux, elles arrivent dans deux grands bassins, réunis entre eux par un canal analogue aux précédents. Toutes les eaux de la Fontaine réunies dans le grand bassin est, s'écoulent vers la ville par un canal identique aux précédents, aboutissant devant le Square Antonin ; là, elles disparaissent dans un aqueduc souterrain, qui traverse toute la ville et ne réapparaissent au jour qu'au bou-

levard Natoire, derrière l'usine à gaz, d'où elles vont, à travers la plaine de Nîmes, se jeter dans le Vistre.

Le bassin d'alimentation de la Fontaine de Nîmes.

L'origine des eaux de notre Fontaine a été longtemps ignorée ; si, aujourd'hui, encore, il n'est pas rare d'entendre dire que la Fontaine est une dérivation du Gardon, tous

Bassin d'alimentation de la Fontaine de Nîmes



ceux qui l'ont étudiée sont d'accord pour situer et limiter son bassin d'alimentation. Le Fontaine de Nimes est alimentée par les eaux pluviales qui tombent sur les collines voisines de Nimes, comprises entre la route de Sauve, la route d'Anduze, le Bois de Mitau et la colline de la Tour Magne et limitée aux bassins d'alimentation du Cadereau de Mirabel, ou de Vacqueyrolles, et du Cadereau du Payrel, ou de la route d'Alès.

Au XVIII^e siècle, l'ingénieur Guiraud, qui présenta un projet d'aménagement de la source de Nimes, avait reconnu la relation qui existe entre la Fontaine et le Creux de Mouléry, dont nous parlerons plus loin, et voici ce qu'il écrivait, en 1745, à ce sujet :

« La Fontaine de Nimes est située au pied d'une montagne faisant face au Midi, sur le derrière de laquelle il y a un vallon qui la contourne en partie entre le couchant et le nord, où est située une métairie vulgairement appelée « Mas de Mouléry » ; dans le plus bas-fond il y a une concavité qui répand dans un vivier, qu'on avait construit pour les contenir, les eaux qui remontaient jusque là. On reconnut, dans la suite, que c'était précisément par là que la source se serait perdue, puisque, depuis que le bassin a été mis dans son ancien niveau, il n'y a plus une goutte d'eau dans ce vivier, ni même dans les puits circonvoisins. »

Pour rendre plus compréhensible cette citation, disons qu'à cette époque les eaux de la source s'écoulaient difficilement, mais semblaient regorger dans le Creux de Mouléry ; et, qu'après avoir nettoyé le bassin et abaissé le point d'écoulement de ses eaux, on vit aussitôt le Creux de Mouléry se vider : il y avait donc une certaine relation entre la source et ce dernier.

En 1802, voici ce qu'écrivait M. Vincens dans son ouvrage : « Topographie de Nimes et de ses environs » :

« La chaîne de collines au pied de laquelle sourd la Fontaine de Nimes renferme des grottes et des cavités qui sont les réservoirs de la source. Ces concentrations parais-

sent s'étendre à plus de six milles, et communiquer entre elles.

C'est vraisemblablement à cette disposition qu'est due l'abondance de la Fontaine ; elle réunit toutes les eaux de ces bassins naturels, qui formeraient autant de petites sources particulières, s'il n'existait aucune communication entre eux, et s'ils n'avaient un écoulement commun.

Par l'idée de ces grottes et cavités formant réservoirs, M. Vincens avait deviné en partie le mécanisme des eaux souterraines de la Fontaine de Nîmes qui a fait l'objet d'une longue étude de M. Torcapel, complétée par M. Mazauric :

« Le vallon de Vacqueyrolles, a écrit M. Torcapel, commence au mas Vanel et s'étend, au nord de la route de Sauve, jusque tout près de la Fontaine. C'est là que nous trouvons une nappe d'eau souterraine, en rapport direct avec l'écoulement de la source autrefois consacrée au dieu Nemausus.

Ce vallon est formé par un synclinal des calcaires cruasiens qu'enveloppent des calcaires marneux de l'Hauterivien supérieur.

Les eaux pluviales que reçoit ce pli synclinal s'infiltrant rapidement dans les calcaires ; mais elles sont bientôt arrêtées par les couches marneuses de l'Hauterivien supérieur, en sorte qu'il y a, sous ce vallon, une grande nappe aquifère qui constitue, suivant nous, le bassin d'alimentation de la Fontaine. Ce bassin n'est d'ailleurs pas limité à l'affleurement des calcaires cruasiens. Les calcaires supérieurs de l'Hauterivien en font également partie parce que ces calcaires étant propres à emmagasiner les eaux, les calcaires cruasiens très perméables, qui y sont enfoncés comme une sorte de coin, agissent sur eux à la façon d'un drain puissant qui en soutire les eaux peu à peu. Ainsi le volume des eaux emmagasinées se trouve notablement augmenté et, de plus, leur écoulement se maintient plus longtemps que si les calcaires cruasiens, dans lesquels les eaux filtrent très rapidement, contribuaient seuls à l'alimenter.

La belle source du domaine de Vacqueyrolles (environ un litre 1/2 par seconde) est un de ces écoulements qui se font latéralement à travers ces calcaires marneux de l'Hauterivien supérieur.

De Vacqueyrolles jusqu'à Nimes, le fond du réservoir s'abaisse pour se relever ensuite, mais il reste toujours à un niveau bien inférieur à celui du déversoir de la Fontaine. Quant aux bords de la cuvette, ils se maintiennent à une altitude bien supérieure à ce même déversoir ; et ce n'est qu'au débouché du vallon du Cadereau d'Alès, qu'il se présente, dans les couches imperméables, une échancrure par laquelle les eaux peuvent trouver un écoulement.

Ce n'est donc que du côté de Nimes que les eaux, qui se ramassent dans le synclinal de Vacqueyrolles peuvent s'écouler. Si cette sorte de gouttière naturelle se prolongeait indéfiniment vers l'est, les eaux continueraient à en suivre le fond et la source de la Fontaine n'existerait pas. Mais le synclinal est tranché, au débouché du vallon, et aux abords mêmes du gouffre, par une faille qui interrompt la continuité des couches et, contre les tranches de celles-ci, se sont déposées les marnes subapennines. Ces marnes constituent un barrage étanche que les eaux ne peuvent franchir. Elles sont donc forcées de s'élever dans les fentes et les crevasses des calcaires crusiens jusqu'à ce qu'elles trouvent un orifice favorable à leur écoulement au jour. C'est ainsi qu'elles atteignent le niveau du gouffre de la Fontaine qui est le point le plus bas par lequel elles puissent s'écouler, car son altitude est inférieure à celle du lit du Cadereau. Au moment des grandes pluies, l'eau afflue par les fentes et les vides des calcaires ; le niveau de la nappe souterraine s'élève rapidement. Il se produit une charge sur les conduits d'écoulement : nous voyons alors les eaux sortir avec impétuosité et jaillir, en quelque sorte, dans le bassin de la source.

Mais les crevasses, les cavités souterraines qui constituent le réservoir sont bientôt vidées, ou à peu près ; et, dans la sécheresse, celui-ci n'est plus alimenté que par les eaux

contenues dans les fissures les plus fines, et par les écoulements provenant des calcaires marneux qui constituent, comme nous l'avons dit, l'enveloppe du réservoir.

Il doit, du reste, exister d'autres orifices d'écoulement et il doit se perdre beaucoup d'eau, par d'autres crevasses ou fissures souterraines, car le débit de la Fontaine devrait, sans cela, être plus considérable, eu égard à l'étendue du bassin qui l'alimente.

La surface du bassin de Vacqueyrolles est de 1.440 hectares ; la hauteur d'eau qui tombe à Nîmes étant en moyenne de 0,60 par an, le volume d'eau qui tombe annuellement sur le bassin d'alimentation est de 8.640.000 mètres cubes. En en défalquant un tiers, pour tenir compte de l'évaporation et l'écoulement superficiel, il reste, pour la quantité d'eau qui s'infiltré dans le sol, 5.760.000 mètres cubes.

D'après les expériences faites à diverses époques, le débit de la Fontaine ne serait que de 1.576.000 mètres cubes par an ; en doublant ce chiffre pour tenir compte des débits exceptionnels qui se produisent à la suite des orages, on est bien loin des 5.760.000 mètres cubes que les pluies fournissent annuellement au bassin d'alimentation. Ainsi se confirme l'opinion générale que toute l'eau qui s'accumule dans ce bassin, ne sort pas par le gouffre de la Fontaine et qu'il doit exister d'autres issues souterraines, comme, par exemple, la source du domaine de Vacqueyrolles, citée plus haut...»

« Les eaux provenant du Cadereau d'Alès, a encore écrit M. Torcapel, peuvent contribuer en partie à l'alimentation Fontaine ; à partir du viaduc du chemin de fer sur une longueur de un kilomètre, ce torrent coule sur des calcaires très perméables, et il n'est pas douteux qu'à partir de ce point jusqu'au pont de la route de Sauve, une partie de ses eaux ne s'infiltrerent dans ces calcaires pour se joindre à la nappe générale. C'est à cette infiltration que serait due la couleur jaunâtre des eaux de la Fontaine après les orages, la partie supérieure du bassin du Cadereau d'Alès étant très marneuse. »

Cette dernière hypothèse, suivant laquelle les eaux du Cadereau d'Alès contribueraient à l'alimentation de la Fontaine a été vérifiée et confirmée par M. Mazauric à la suite d'explorations souterraines.

En 1900, en effet, M. Mazauric, secondé par M. Marcelin, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, explora, derrière la Tour Magne, plusieurs avens situés à droite de la route d'Alès, dans le lit du Cadereau et la carrière au pied de laquelle le torrent coule à pic ; dans l'un d'eux dont l'ouverture est au sommet de la carrière, profond de trente mètres, M. Mazauric découvrit un ruisseau coulant vers la Fontaine, malheureusement une nappe d'eau formant siphon à une centaine de mètres du point de départ ne permit pas de poursuivre plus loin l'exploration souterraine.

L'aven de la Fontaine de Nimes.

L'exploration de M. Mazauric en 1906.

Les eaux qui alimentent le creux de la Fontaine ne débouchent pas directement de la montagne dans le bassin proprement dit, mais dans un « aven », situé au nord-ouest de celui-ci, et dont il n'est séparé que par une masse rocheuse de quelques mètres d'épaisseur seulement. L'aven et le creux de la Fontaine communiquent entre eux par une galerie souterraine, ou siphon, qui, partant de l'aven, amène les eaux dans le bassin qui s'offre à notre vue, et où on les voit bouillonner à l'époque des fortes crues.

Cet aven a été exploré en 1839, au cours d'une longue période de sécheresse par le capitaine Bernard qui en a dressé divers plans ; ceux-ci sont exposés tout en haut de l'escalier de notre Muséum d'Histoire Naturelle ; ils ont dû être accompagnés d'un rapport écrit, malheureusement pour nous, il nous a été impossible de retrouver ce dernier dans les différentes archives de notre ville, et c'est dommage... car... peut-être aurions-nous trouvé là des renseignements précieux pour notre « Etude sur la Fontaine de Nimes ».

En 1906, M. Mazauric, Conservateur de nos Musées, profitant, lui aussi, d'une période de sécheresse, qui avait fait baisser les eaux de la Fontaine jusqu'à près de trois mètres au-dessous du niveau de la plateforme des hémicycles, explora les 21, 22 et 25 août l'aven déjà visité en 1839 par le capitaine Bernard.

Coupes de l'Aven et du Bassin établies d'après la relation de
M^r Mazauric « Schema »



Coupe montrant l'arrivée des Eaux dans l'Aven

Nota. Le fond de l'Aven n'a jamais été exploré. Il peut se faire qu'il y ait d'autres conduites d'amènée des Eaux que les deux figurées ci-dessus.



A la suite de son exploration, M. Mazauric devait publier le résultat de ses recherches, malheureusement, il n'a écrit la-dessus, à notre connaissance, qu'un article paru dans le journal « Le Petit Méridional », le 6 septembre 1906, et que le plus grand des hasards a mis sous nos yeux. Cet article est des plus intéressants et, comme il est pour ainsi dire inédit, ou tout au moins ignoré, nous le donnons ci-dessous en son entier.

« L'aven, a écrit M. Mazauric, dont l'ouverture est fermée par une dalle rectangulaire de 0^m 70 de long, sur 0^m 50 environ de large, se trouve situé au nord-ouest du creux de la source, à environ 2^m 70 au-dessus du niveau de la plateforme des hémicycles.

C'est une cheminée naturelle, jadis creusée de bas en haut par le tourbillonnement des eaux souterraines. La partie supérieure a été entourée de murs sur une hauteur de 1 mètre environ.

A une profondeur de 2^m 50, la voûte s'élargit dans tous les sens, formant une sorte de cloche ou de dôme qui surmonte un profond bassin, dont le niveau suit les fluctuations de la source elle-même.

Nous avons effectué trois descentes au fond du puits naturel. La première eut seulement pour but de reconnaître l'intérieur de l'aven et de régler les dispositions à prendre pour opérer le plus commodément possible, sur une surface liquide, qui ne permet de prendre pied nulle part. Le moyen le plus pratique nous parut celui même qu'avait adopté le capitaine Bernard.

Comment on descendit : Nous nous procurâmes une échelle, longue de quatre mètres, sur les barreaux de laquelle nous fixâmes une planche de même dimension. Nous eûmes ainsi une sorte de radeau que nous descendîmes à la surface de l'eau et dont les extrémités furent maintenues à l'extérieur par des câbles.

Ces dispositions prises, la deuxième descente eut lieu le lendemain 22 août.

Nos observations ont eu pour but : 1^o de déterminer l'épaisseur de la masse liquide ; 2^o de retrouver la communication avec l'extérieur ; 3^o d'étudier les diverses fissures de la masse rocheuse.

Le niveau extérieur de la source se trouvait à la base du barrage ou batardeau construit en 1837, ce qui correspond, dans l'aven, à un abaissement de 4^m70 au-dessous de l'orifice et de 2^m20 environ du grand dôme intérieur.

A la surface de l'eau, la salle offrait une forme circulaire un peu allongée dont les diamètres étaient : du Nord-Est au Sud-Ouest, 6^m50, et du Nord-Ouest au Sud-Est, 5^m20 environ.

Les sondages : Nos sondages, concordant avec ceux du capitaine Bernard, nous ont donné pour toute la salle une profondeur d'eau variant de 2^m70 à 4^m50, le maximum se trouvant à peu près au centre ; mais en jetant la sonde le long de la paroi orientale, nous constatâmes une brusque dénivellation de plusieurs mètres ; ici le fond accuse une épaisseur d'eau de 8 à 11^m50 ; nous remarquâmes en même temps que la paroi latérale s'arrêtait de ce côté à 1^m50 environ au-dessous du niveau de l'eau formant, vers le Sud-Est, un vide énorme qui n'est autre qu'une deuxième salle inférieure entièrement remplie d'eau.

La lueur mystérieuse : C'est dans cette salle que nous aperçûmes fort nettement le rayon lumineux déjà signalé par M. Walz, au commencement du siècle dernier ; c'est de là que part, en effet, la galerie qui aboutit au creux de la source. Cette galerie doit être assez large si l'on en juge par l'étendue de l'espace éclairé. A ce propos, il est bon de connaître que le meilleur moment pour observer cette mystérieuse lueur verdâtre est le matin de 7 à 8 heures, lorsque le soleil éclaire directement l'entrée de la galerie au fond du creux. A partir de midi, la lueur s'éteint peu à peu.

Les fissures dressées : La galerie est loin d'être horizontale ; les sondages comparés du creux et de la salle inférieure

accusent une différence de 5 mètres dans l'épaisseur de la nappe, la pente dirigée vers l'intérieur.

L'aven est traversé dans toute sa longueur par une grande fissure ou diaclase, dirigée Nord-Est, Sud-Ouest, qui doit avoir joué un grand rôle dans la formation de la grotte. Parallèlement à celle-ci, une deuxième fissure s'observe à une distance de 1^m.50 environ vers l'Ouest; elle montre, comme la première, une série de petites excavations arrondies, creusées de bas en haut par le tourbillonnement des eaux.

Vers le haut de la salle, on observe même des traces d'écoulement des eaux pluviales.

A l'Est de la grotte, une troisième diaclase de même direction paraît avoir déterminé la formation de la caverne inférieure. Aucune des fissures observées ne nous a paru de nature à attirer vers d'autres points une partie des eaux de la source; s'il y a des pertes, elles se produisent beaucoup plus en amont, dans des galeries actuellement impraticables.

Le couloir par où entrent les eaux : En ce qui concerne le couloir par lequel les eaux pénètrent dans l'aven, nous n'avons pu recueillir, ce jour-là, aucune indication précise. Le mouvement de la surface étant à peu près nul, les flotteurs n'accusent qu'un très vague remous. Pour avoir des données plus certaines, il faudrait profiter d'un moment de forte crue; le débit alors formidable, la masse liquide toute entière se trouve agitée et, par suite, il doit être relativement facile de se rendre compte de la direction du courant.

Afin de permettre le nettoyage complet des abords de la source, la municipalité avait fait installer une machine à vapeur qui, dans l'espace de deux jours produisit un abaissement de niveau de 1^m.20 environ; nous profitâmes de la circonstance pour effectuer une troisième descente, le samedi 25 août. A ce moment, la voûte de la grotte inférieure était presque à fleur d'eau, nous avons pu lancer la sonde un peu plus loin et obtenir un mètre de profondeur en plus.

Ce point paraît bien indiquer le plus bas niveau de la source. En prenant comme base supérieure le niveau de la plus haute marche des hémicycles, on peut donc affirmer que la profondeur totale du gouffre de la Fontaine atteint quinze mètres environ.

Une galerie et des arches : Vers l'ouest de l'aven, l'abaissement du niveau avait mis presque à découvert la partie supérieure d'une petite galerie qui doit se prolonger assez avant dans la montagne. Immédiatement au-dessous de celle-ci, et à moins d'un mètre de profondeur, on voit se dessiner sous l'eau l'ouverture d'une arche, large de deux à trois mètres et haute de deux mètres.

Tout fait présumer que les eaux souterraines, ou tout au moins une partie des eaux, pénètrent dans l'aven par cette galerie ; des paquets de cordes, lancés de ce côté, se sont trouvés constamment refoulés vers l'Est. C'est bien d'ailleurs de ce côté que le capitaine Bernard indique l'arrivée du courant. Si jamais on baissait le niveau de quatre mètres de plus, la galerie que nous avons pressentie se trouverait certainement à découvert, et peut-être pourrait-on la remonter pendant longtemps encore.

La galerie au sud de l'aven : Profitant du niveau exceptionnel des eaux, nous avons tenu à explorer la galerie Rey, située quelques mètres au Sud de l'Aven. Le capitaine Bernard ayant signalé des pertes se produisant dans cette direction, il était nécessaire de se rendre compte de leur importance et de l'influence qu'elles pouvaient avoir sur le débit de notre fontaine à Pétage.

Cette galerie n'est point naturelle. Elle fut creusée, vers 1820 probablement, dans un but de recherche. La direction générale est S.-N. et deux ou trois mètres de rochers seulement la séparent à son extrémité du précédent aven. Fermée hermétiquement depuis de nombreuses années, elle constitue comme une fosse où pendent de nombreuses racines d'arbres et où l'air est devenu irrespirable : la bougie s'y éteint instantanément et ce n'est qu'à la fin de la journée que nous avons pu l'explorer sommairement.

Nous sommes d'ailleurs absolument à sec et nous n'y avons relevé aucune trace de séjour des eaux, tout au plus reçoit-elle par une fissure de la voûte, au fond, les eaux emmenées pendant les fortes pluies. Rien à craindre de ce côté pour le débit de la source.

Conclusions : Au point de vue pratique, nos explorations nous permettent d'affirmer qu'il n'y a aucune crainte à éprouver du côté de l'aven, au sujet d'une diminution possible du débit de la Fontaine, en été.

Nous le répétons, s'il y a des pertes à redouter, elles se produisent un peu plus en amont du parcours souterrain, dans la masse rocheuse fissurée, qui sépare le Cadereau du Chemin d'Alès de la source elle-même. Pourra-t-on jamais pénétrer jusque là ?

Un abaissement complet du creux de la source pourrait seul nous donner la clef du mystère.

Au point de vue purement spéculatif, les cavernes que nous avons explorées ne manquent pas d'intérêt. Elles démontrent clairement, ce dont on se doutait bien, qu'il s'agit ici d'une véritable rivière souterraine, une source de fond, comme disent les spéléologues, et non une nappe d'eau analogue, par exemple, à celle qui existe sous la plaine du Vistre.

Les eaux viennent du côté de l'ouest, dans la direction du Cadereau.

Nous démontrerons, dans un travail d'ensemble qu'il est facile de retrouver par là la trace de leur passage.

En terminant, il est bon d'observer que si jamais on se décide à faire descendre des scaphandriers pour effectuer des recherches au fond du gouffre, il conviendra d'opérer, non seulement dans le creux de la source, mais surtout dans la grotte intérieure où l'on observera le maximum de profondeur.

A ce moment, l'aven que nous venons d'explorer pourra rendre de réels services. »

Relations entre l'aven et le Creux de la Fontaine.

En temps ordinaire, la galerie ou siphon reliant l'aven au creux de la source est assez grand, ou de dimensions suffisantes, pour laisser écouler dans celui-ci toutes les eaux que reçoit l'aven ; celles-ci arrivent alors dans le bassin tout naturellement, sans pression aucune, et l'on ne voit aucune ride troubler la surface de ce dernier ; mais lors des fortes crues il n'en est pas ainsi : on voit alors les eaux arriver dans le bassin en bouillonnant, et leur bouillonnement est d'autant plus fort que la crue est plus grande. Ce phénomène prouve que les eaux sortent sous pression de l'aven, tout simplement parce que la galerie d'arrivée, ou le siphon, est trop petite pour débiter toute l'eau de l'aven qui se présente à elle à l'intérieur de celui-ci.

Les eaux ne pouvant s'écouler librement forcent dans l'aven et les galeries d'arrivée qui y aboutissent, en d'autres termes, les eaux refluent vers leurs sources.

Pour remédier à cet inconvénient, ou mieux à cet état de choses, le capitaine Bernard avait proposé d'ouvrir une tranchée dans la masse rocheuse, de peu d'épaisseur, qui sépare l'aven du bassin, à la hauteur des eaux moyennes : par cette tranchée aurait été débitée l'eau que le siphon ne pouvait écouler. Mais nous savons que lors des fortes crues l'ouverture de l'aqueduc souterrain qui s'ouvre devant le Square Antonin est tout juste suffisant pour laisser passer l'eau qui y arrive de la Fontaine ; que surviendrait-il si la tranchée du capitaine Bernard existait, c'est-à-dire si toutes les eaux reçues par l'aven s'écoulaient librement dans le bassin et les canaux ? Il est à présumer que l'ouverture de l'aqueduc précité étant insuffisante, les eaux refouleraient dans les canaux et, si ceux-ci ne pouvaient les contenir, elles déborderaient par dessus les parapets et risqueraient d'inonder la ville.

D'autre part, les tuyaux conduisant les eaux de la source aux fontaines publiques résisteraient-elles au surcroît de pres-

sion produit par un plus grand afflux d'eau dans ces mêmes tuyaux ? La chose n'est pas certaine.

Laissons donc les choses en leur état naturel, tel que la Nature les a faites.

Le capitaine Bernard avait eu l'idée de la tranchée précitée à la suite des observations qu'il avait recueillies, en période de fortes crues, en comparant le niveau des eaux et dans l'aven et dans le creux de la Fontaine.

Dans un de ses manuscrits, conservé dans les archives de notre Bibliothèque Municipale, sous le numéro 494, il a consigné les renseignements suivants :

1° Le 6 décembre 1839, alors que le niveau des eaux dans l'aven était à la côte de 1^m20 au dessus de la plateforme des hémicycles, celui dans le creux de la Fontaine n'était que de 0^m30, c'est-à-dire était à 0^m90 au-dessous ;

2° Le 10 décembre, les eaux dans l'aven étant à la côte de 0^m72 celles du bassin n'étaient qu'à la côte de 0^m39, soit à 0^m33 au-dessous ;

3° Le 12 décembre les eaux dans l'aven étant à la côte de 1^m92 celles du bassin n'étaient qu'à la côte de 0^m67, soit à 1^m25 au-dessous ;

4° Le 19 décembre, les eaux dans l'aven étant à la côte de 2^m40 celles du bassin n'étaient qu'à la côte de 0^m90, soit à 0^m50 au-dessous.

Ces constatations prouvent ce que nous avons dit plus haut : qu'à l'époque des fortes crues le siphon de la Fontaine ne peut débiter toutes les eaux reçues par l'aven et que celles-ci forcent et dans l'aven et dans les galeries qui y aboutissent. en d'autres termes, les eaux refluent vers leurs sources dans la montagne.

Origine et formation de la Fontaine de Nîmes.

Pour résumer tout ce qui précède sur le bassin d'alimentation de la Fontaine et son aven et expliquer le mécanisme des eaux de notre source, voici nos conclusions :

1° La Fontaine de Nîmes est, ce qu'on appelle en terme technique une « resurgence », c'est-à-dire l'apparition en surface d'une rivière souterraine parcourue par de l'eau en mouvement et sous pression circulant dans des conditions irréguliers de forme et de pente.

2° Les eaux qui alimentent la Fontaine de Nîmes proviennent des eaux pluviales qui tombent sur tout le vallon de Vacqueyrolles et le vallon de la route d'Alès depuis Nîmes jusqu'aux environs de la route d'Anduze.

3° Toute la région définie ci-dessus est constituée par des calcaires se présentant sous forme de couches plus ou moins puissantes, traversées par des fissures, des crevasses, des conduits en forme de boyaux irréguliers ; elle est remplie de cavernes et d'avens nombreux. Tout cet ensemble permet aux eaux pluviales de circuler et de s'écouler facilement au travers de la montagne.

4° Le calcaire qui compose cette région repose sur un fonds d'assises marneuses imperméables, empêchant les eaux pluviales de le traverser et de s'infiltrer dans les profondeurs de la terre.

Ces eaux ne pouvant disparaître, circulent facilement sous forme de petits ruisselets d'abord, puis de ruisseaux, dans toute la montagne, grâce aux particularités de celle-ci, emplissant les cavités de toutes sortes qu'elles rencontrent, d'où elles débordent ensuite ou s'échappent par siphonnement pour former finalement une vraie rivière souterraine aboutissant au Creux de la Fontaine.

5° Lorsqu'il pleut, les eaux pluviales au lieu de ruisseler sur le sol, de s'écouler par les Cadereaux de Mirabel, au vallon de Vacqueyrolles, et du Payrel, au vallon de la route

d'Alès, s'infiltrant dans la terre, y circulent, emplissent les cavités, puis viennent sourdre au creux de la Fontaine.

6° En période de pluies persistantes, ou d'orages, les eaux s'écoulent rapidement dans les cavités qu'elles remplissent et d'où elles débordent bientôt, ou s'écoulent par siphonnement jusqu'au creux de la Fontaine, dont le débit est alors des plus importants et peut atteindre son maximum. Les eaux en abondance, forcées dans leurs conduits arrivent dans l'aven sous une forte pression, d'où elles sortent, en bouillonnant dans le creux de la source.

7° Quand les pluies cessent, les réservoirs de la montagne se vident peu à peu sans jamais être à sec et continuent à alimenter la source de Nimes, dont le débit diminue lentement, mais n'est jamais tari.

8° S'il survient une pluie moyenne au bout de quelque temps de sécheresse, alors que les réservoirs de la montagne sont en partie vides, celle-ci ne produit souvent aucun effet sur la Fontaine, l'eau tombée servant au remplissage des dits réservoirs à l'aval.

9° La proximité du bassin d'alimentation de la Fontaine du point de résurgence de celle-ci explique la rapidité avec laquelle se font sentir les effets des pluies qui tombent sur ce bassin au creux de la source.

Points d'eau en relation directe avec le creux de la Fontaine.

Il nous paraît intéressant de signaler ici qu'il existe, tout près de Nimes, plusieurs points d'eau ou puits en relation directe avec le canal ou la rivière souterraine des eaux de la Fontaine ; en d'autres termes, la hauteur de l'eau dans ces puits varie suivant le débit de la source : en période de crue, l'eau monte dans ces puits, en période de sécheresse, leur niveau s'abaisse plus ou moins.

Le Creux de Mouléry : Le premier de ces puits se trouve dans la propriété de M. Colomb de Daunant, en face du

cimetière protestant ; il est constitué par une excavation naturelle en forme d'entonnoir appelée « Creux de Mouléry ».

Au fond de cette excavation et au pied d'un rocher à pic d'une dizaine de mètres de hauteur environ, se trouve une source dont le niveau est plus ou moins élevé suivant le débit de la Fontaine ; au moment des plus fortes crues, le niveau de cette source s'élève rapidement, parfois jusqu'à sept mètres au-dessus de son étiage ; l'eau forme alors une véritable nappe occupant tout le fond de l'entonnoir et s'étendant jusqu'à la margelle d'un puits artificiel situé à une quinzaine de mètres au pied du rocher. « C'est ainsi que nous avons vu le Creux de Mouléry en novembre 1936, lors d'une forte crue de la Fontaine. »

Le Puits de la Gaffone : Un autre de ces puits se trouve un peu plus éloigné que le précédent du creux de la Fontaine, dans une petite propriété à droite et en contre-bas du Chemin de la Cigale et longeant le Cadereau de la Route d'Alès ; il est connu sous le nom de « Puits de la Gaffone », du nom de son ancien propriétaire, l'abbé Goiffon, l'historien des paroisses de Nîmes.

Quand la Fontaine grossit, le rocher auquel est adossé le puits suinte de toutes parts, un bruit sourd se fait entendre et le niveau de l'eau qu'il contient ne tarde pas à monter brusquement ; quelquefois, au moment des plus fortes crues, l'eau sort du puits par une ouverture pratiquée au pied de sa margelle et s'écoule dans le Cadereau voisin, de la route d'Alès, où elle débouche au Pont même de la Cigale.

Le puits situé dans le jardin portant le numéro 24 de la route d'Alès : Un troisième puits existait jadis dans le jardin de la maison portant le numéro 24 de la route d'Alès, (la première maison à droite après le tournant du Chemin de la Cigale). Ce puits, comblé depuis quelques années seulement jusqu'à un mètre au-dessous du sol, se trouve en contre-bas du chemin qui borde, à l'Ouest, la propriété dans laquelle se trouve le Creux de Mouléry ; le niveau de l'eau de ce puits était en relation directe avec celui du bassin de la

Fontaine et variait de la même façon que ce dernier ; l'eau y était très abondante et il a été comblé pour deux raisons : 1^o parce que la maison à laquelle il appartient a été approvisionnée en eau du Rhône ; 2^o parce que le propriétaire craignait toujours de tomber au fonds du puits, celui-ci n'ayant pas de margelle.

Relations entre ces divers puits : Si on examine sur une carte à grande échelle, la position des trois puits précités, on constate qu'ils sont situés presque en ligne droite, le dernier de ces puits se trouvant un peu au-dessus de la ligne qui joint le Puits de la Gaffone au Creux de Mouléry. Ce même puits se trouve à un peu plus de cent mètres de celui de la Gaffone, et à un peu moins de cent mètres du Creux de Mouléry ; il semble, en outre, se trouver sur le parcours du ruisseau souterrain découvert par M. Mazauric au fond de l'aven qu'il explora en 1900, et situé au haut de la carrière longeant le Cadereau, à droite de la route d'Alès.

Le Creux de Mouléry, le plus rapproché des puits précédents de la source de la Fontaine se trouve à environ 500 mètres de celle-ci ; l'aven exploré par M. Mazauric et précité se trouve à environ 500 mètres du puits du numéro 24 de la route d'Alès, et à 600, environ, du Creux de la Fontaine.

La particularité des puits précités, leur proximité les uns des autres, leur situation peu éloignée du Creux de la Fontaine, l'analogie qui existe entre la Fontaine de Nimes et la Fontaine de Vaucluse tout laisse supposer que tous les trois aboutissent à un immense réservoir les avoisinant, situé entre eux et la source de la Fontaine, et, sans doute, le dernier des réservoirs où vont aboutir finalement les eaux du bassin d'alimentation avant de se déverser dans l'aven du Jardin de la Fontaine.

Écoulement des Eaux de la Fontaine au cours des siècles passés

A l'origine.

Aux temps préhistoriques, les eaux de la Fontaine devaient sortir naturellement de terre et se répandre dans la plaine de Nîmes, après avoir reçu, sans doute, celles provenant des Cadereaux du vallon de Vacqueyrolles (Cadereau de Miribel) et du vallon de la route d'Alès (Cadereau du Playel). Toutes ces eaux réunies allaient ensuite grossir celles du Vistre, dont les origines sont vers Bezouze et Cabrières.

Les abords de la source devaient alors être parsemés de marécages que devaient entretenir les crues périodiques de la Fontaine.

Sous l'occupation romaine.

Sous l'occupation romaine, la source fut utilisée pour l'alimentation et l'hygiène de la cité. De nombreux aqueducs souterrains conduisirent alors ses eaux à travers toute la ville. Ces égouts et aqueducs n'ont point encore complètement disparus du sous-sol nîmois et il n'est pas rare que le service de la voirie en mette à jour, particulièrement dans la partie ouest de Nîmes, comme par exemple celui de la rue de l'Aqueduc, à qui cette rue doit son nom.

L'historien Deyron, dans ses « Antiquités de la Ville de Nîmes », a signalé qu'il existait encore, en 1653, six grands aqueducs de l'époque romaine, certains ayant encore cinq à six cents toises de longueur, deux toises de largeur et une toise de hauteur. Parmi ces égouts, le plus connu et le plus important est la « cloaca maxima », le grand collecteur romain, qui devint plus tard l'Agau, et drainait la plus grande partie du trop plein des eaux de la source, qu'il déversait dans les fossés des fortifications, non loin de l'antique Porte d'Arles, la Porte d'Auguste actuelle.

Un autre aqueduc, partant des environs du Pont de Vienne actuel, suivait le tracé jalonné de nos jours par les rues actuelles de Gaston Boissier, de l'Horloge, de Saint-Castor, la Place Belle Croix, de la Grand'Rue, et déversait ses eaux dans les fossés des remparts à la Porte des Eaux, à l'entrée de la Rue des Greffes actuelle. Là, en effet, ont été trouvés des vestiges de cette porte et de cet aqueduc en 1357 (Ménard, T. II, pr. p. 195) ; en 1802 (Topographie de Nimes. Vincens, p. 538) ; et en 1849 (Pelet). Cet aqueduc, qui a subsisté longtemps était connu au Moyen-âge sous le nom de « Rivus Cagantiolus ».

Un troisième et grand aqueduc, dont le tracé n'a jamais pu être exactement déterminé, partait des environs de la source elle-même et se dirigeait du côté de l'amphithéâtre et de la Porte d'Espagne, la Porte de France actuelle.

Après la dévastation de Nimes par Charles Martel (de 737 au XIII^e siècle)

En compulsant l'« Histoire du Château des Arènes », par M. Mazauric, 1934, nous avons pu réunir les renseignements ci-après concernant l'écoulement des eaux de la Fontaine après la dévastation de Nimes par Charles Martel au XIII^e siècle.

Après le funeste passage de Charles Martel en 737, tout l'espace situé à l'Ouest des Arènes et les abords de la Fontaine ont été entièrement saccagés et aplani, formant ce qu'on a appelé, au Moyen-Âge, le Champ de Mars. La « cloaca maxima » et la plupart des anciens aqueducs ayant été plus ou moins obstrués par les ruines et les inondations périodiques de la Fontaine, les eaux de la source ne tardèrent pas à divaguer à travers les rues et les champs de décombres et finirent par transformer en une vaste prairie toute la partie orientale de la cité. Et ce fut sans doute autant pour contenir les eaux que pour les faire servir à la défense de la ville, qu'on creusa les « deux vallats » ou « fossés de l'ouest et du nord », formant un triangle avec la partie du rempart romain encore intact du côté de l'est.

Le fossé de l'ouest le plus intéressant des deux, est désigné dans nos anciens textes sous le nom de « fossatus » ou « vallatus Campi-Martii ».

Aux abords de ce qui fut plus tard la Porte des Garrigues ou de Saint-Antoine, il se divisa à son tour en deux branches, qui faisaient le tour complet de l'Amphithéâtre et l'isolaient complètement de la ville et de la campagne.

La facilité avec laquelle on pouvait entrer ou sortir des Arènes au cours de l'occupation visigothique (472-722), permet de penser qu'il n'y avait pas encore de fossé autour de l'amphithéâtre. Le fossé de l'Ouest ne fut jugé nécessaire qu'à l'époque franque et dut être aménagé au cours du X^e siècle.

Après le passage de Charles Martel, la ville réduite à l'état de bourgade ne put conserver son immense circonvallation de l'époque romaine. En attendant la construction d'une nouvelle enceinte de moindre étendue, ce qui fut l'œuvre des XI^e et XII^e siècles, on se contenta de fortifier quelques points stratégiques, avec le restant des anciennes portes et tours de l'enceinte d'Auguste, et de créer ainsi un certain nombre de petites forteresses indépendantes susceptibles d'offrir un refuge momentané à la population.

Pendant tout le XI^e siècle, il n'y eut en fait de travaux de défense que le fossé de l'Ouest du Champ de Mars qui contournait les Arènes et recevait ses eaux. Nous ne connaissons pas son tracé exact autour du monument ; il est probable cependant qu'il venait déverser les eaux qui l'alimentaient dans l'ancien fossé extérieur du mur romain en un point voisin de la Vieille Porte des Arènes, non loin de l'endroit où s'éleva plus tard la « Tour Vinatière », et où l'on voit encore les traces du ruisseau de « la Canal », qui se rendait de ce point vers le Vistre de Nîmes, où il se déversait au Pont de la Servie, après avoir contourné l'Esplanade actuelle, l'ancien Pré aux Clercs, sur l'emplacement du Lycée de Jeunes Filles actuel.

Quant au Rivus Cagantiolus, il aurait continué de couler souterrainement, tout comme autrefois.

Au Moyen-Age, après la construction de la nouvelle enceinte et jusqu'à la démolition de celle-ci (1789).

Après la dévastation de Nimes par Charles Martel, avons-nous dit, la Cloaca Maxima et la plupart des anciens souterrains avaient été plus ou moins obstrués.

La Cloaca Maxima, ne pouvant plus s'écouler dans son aqueduc construit sous la Voie Domitienne elle-même, finit par ne plus passer au-dessous de celle-ci, mais par-dessus, les dalles de la voie lui servant alors de radier ; dès lors, elle coula à découvert au milieu de la Rue Nationale actuelle et prit dans la suite le nom de « l'Agau » ; celui-ci continua à déverser ses eaux dans les fossés des remparts à la Porte d'Auguste, l'antique Porte d'Arles, exactement là où se trouve aujourd'hui le Bar de la Porte d'Auguste.

La construction de l'enceinte du Moyen-Age, terminée en 1184, suivant M. Mazauric, ne changea rien à l'écoulement des eaux de la Cloaca, devenue l'Agau ; mais l'ancien « Vallat de l'Ouest » fut complètement remanié, ou mieux remplacé par un large et profond fossé, longeant les remparts depuis le Square Antonin actuel à la Porte d'Auguste.

Ainsi toutes les eaux de la Fontaine se déversèrent dès lors dans les fossés des remparts. Dans ceux-ci, les unes et les autres, celles de l'Agau et celles du fossé Ouest, se réunissaient au point le plus bas des fossés, c'est-à-dire dans l'espace compris entre la Porte d'Auguste et la Porte de la Couronne. Là, elles traversaient souterrainement le Boulevard Amiral-Courbet actuel, puis réapparaissaient à découvert au quartier des Calquières sous la forme de trois petits ruisseaux.

Le premier de ces ruisseaux, le plus important, apparaissait en un point situé sous le Colysée actuel ; le deuxième, en face de la Rue Poise actuelle et allait se déverser dans le précédent ; le troisième vers l'extrémité sud-est du Boulevard Amiral-Courbet et suivait ensuite la direction de l'impasse et de la rue Randon actuel. Tous les trois allaient

déboucher dans un bassin, muni d'une écluse, occupant l'emplacement de la Place de l'Ecluse actuelle.

Ce bassin-réservoir avait été construit pour pouvoir maintenir dans les fossés des remparts la quantité d'eau nécessaire à la défense de la ville. Quand les eaux de la Fontaine étaient trop abondantes et leur niveau dans les fossés trop élevé, on ouvrait l'écluse pour en faire écouler le trop plein dans le Vistre de Nîmes (nom donné au canal de la Fontaine ou à l'Agau à sa sortie de l'Ecluse) ; quand, au contraire, les eaux étaient trop peu abondantes pour que leur niveau dans les fossés fut insuffisant, on fermait l'écluse et celles-ci, sans issue, se répandaient ou mieux s'accumulaient dans les dits fossés jusqu'à ce qu'elles aient atteint le niveau voulu. A quelle époque fut construit le bassin-réservoir ? nous l'ignorons. A l'origine, l'eau était retenue dans les fossés entourant les remparts par des écluses aménagées là où le besoin s'en faisait sentir. Nous lisons, en effet, dans Ménard (T. I., p. 181 et 193) « qu'en 1358, le conseil de ville ordonna qu'on remplirait les fossés d'eau et qu'on retiendrait celle-ci avec soin... » ; puis « que les fossés ayant été remplis d'eau, celle-ci y serait retenue par de nouvelles écluses. Il semble bien d'après cela que l'eau était alors retenue dans les fossés par des écluses établies dans ceux-ci.

En 1527, nous lisons encore dans Ménard (T. IV, p. 107) « pour mettre mieux la ville en état de défense, on fit remplir d'eau tous les fossés qui étaient autour des remparts, après quoi on ferma les écluses ». Quelles écluses ? dirons-nous : celles des fossés ou du bassin-réservoir ? Peut-être bien celles de ce dernier.

Que devint au cours de cette longue période le Rîvus Cagan-tiolus ? Au Moyen-Age, il donna son nom à une de Nîmes, la Rue Caguensol, dont l'étymologie ne rappelle rien de bien odoriférant, et qui a disparu lors de la création des nouvelles rues de Nîmes, vers la fin du XIX^e siècle. Il a dû subsister longtemps et finir par s'obstruer complètement ; on pourrait certainement en retrouver encore des traces dans le sous-sol de la ville.

Aménagement de la Fontaine au XVIII^e siècle.

Au commencement du XVIII^e siècle, le problème de l'alimentation en eau, tant pour les besoins de la population que pour ceux de l'industrie, devint une des principales préoccupations de la municipalité d'alors.

Il serait superflu de rappeler ici, à ce sujet, les expériences entreprises à la Fontaine par l'ingénieur Clapié, en 1719 ; les rapports des consuls, en 1725 ; l'adresse du Corps des Marchands et des Fabricants de Nimes au Gouverneur de la Province de Languedoc ; les premiers travaux exécutés en 1731, etc., etc. Qu'il nous suffise de dire qu'au cours des travaux entrepris on trouva les substructions de la plupart des monuments romains qui entouraient la Source de Nemausus et qu'on put ainsi reconstituer l'aspect de la Fontaine à l'époque romaine.

L'aménagement de la Fontaine, terminé en 1753, changea complètement les alentours de la source ; on démolit trois vieux moulins qui se trouvaient l'un, entre la source et le Nymphée ; l'ancien Moulin de *Arpense* ; le deuxième, un peu en aval du Nymphée et sur sa droite : l'ancien Moulin d'Albenas ; le troisième enfin, à environ 80 mètres du précédent, l'ancien Moulin Cavanhac ou Rey.

Cet aménagement modifia complètement le cours du ruisseau de la Fontaine, de la Source au Square Antonin actuel ; on rétablit le bassin de la source tel qu'il était à l'époque romaine ; on reconstruisit le Nymphée à peu près tel qu'il était à l'origine ; on créa le bassin situé actuellement en aval du Nymphée, les grands canaux et les deux grands bassins dans lesquels se déversent les eaux des dits canaux, le canal enfin qui aboutit au Square Antonin, où les eaux de la Fontaine disparaissent sous terre ; en un mot, on aménagea la Fontaine telle que nous la voyons encore aujourd'hui. Mais rien ne fut changé à l'écoulement des eaux par l'Agau et les fossés des remparts.

En 1781, la création des rues Roussy et Monjardin amena

la construction d'un quai le long de la partie du canal de la Fontaine, occupée actuellement par l'Avenue Carnot, ce quai prit le nom de Quai Roussy, du nom du propriétaire qui avait cédé le terrain pour la création des rues précitées.

Après la démolition des remparts du Moyen-Age.

Après la démolition des remparts du Moyen-Age, au cours de la Révolution de 1789, les fossés ayant disparu, les eaux de la Fontaine ne s'écoulèrent plus que par l'Agau, qui continua à couler à découvert à travers la ville du Square Antonin à la Porte d'Auguste.

Ce ne fut qu'en 1832 qu'il fut recouvert en partie, de la Place du Château à la Rue des Lombards.

Au cours des travaux entrepris à cet effet, on découvrit, tout au long de la partie à recouvrir, à un mètre au-dessous du fond du lit de l'Agau, un pavé construit en grandes dalles de Roquemaillère, ayant 3 mètres de longueur, 0^m70 à 0^m80 de large, sur 0^m25 à 0^m30 d'épaisseur, généralement taillées en forme de trapèze et juxtaposées de manière à ne permettre aucune infiltration à travers leurs joints.

Au-dessous de ces dalles, assises dans un ciment très dur de chaux et de sable, épais de 0^m30, il s'est trouvé un aqueduc demi-circulaire dont les voussoirs avaient 0^m40 de haut ; il était construit avec beaucoup de soins en pierres dures : sa largeur était de 2^m50 sur une hauteur de 1^m48 ; il était pavé de grandes pierres de taille pareilles à celles qui le recouvraient.

On remarquait sur les dalles découvertes des traces assez profondes de roues, éloignées entre elles de 1^m47, largeur prise au milieu des deux ornières.

L'aqueduc qu'on venait ainsi de découvrir n'était autre que la « Cloaca Maxima » de l'époque romaine, aménagé sous la Voie Domitienne.

Certaines dalles formant le pavé de cette voie étaient percées d'un trou rond qui communiquait à l'égoût placé au-

dessous ; ces trous avaient 0^m40 de large ; ils servaient probablement de passage aux esclaves chargés de nettoyer cet égout ; tous les quarante mètres il existait un de ces trous.

De 10 mètres en 10 mètres, il y avait aussi, des deux côtés de la voie, des trous carrés de 0^m20 pour l'écoulement des eaux de la rue dans l'aqueduc, aucun d'eux ne portait des traces de scellement d'une grille.

En 1831, à la suite d'une épidémie de choléra, la municipalité fit couvrir les deux petits ruisseaux signalés plus haut, au quartier des Calquières, allant déverser leurs eaux dans le bassin de la Place de l'Écluse.

En 1836, le troisième ruisseau partant de l'extrémité sud-est du Boulevard Amiral-Courbet et suivant le trajet jalonné par l'impasse et la Rue Randon, fut comblé à son tour.

En 1876, l'Agau fut recouvert de la Rue des Lombards au Square Antonin.

Depuis lors, les eaux de la Fontaine de Nîmes s'écoulent souterrainement à travers la ville depuis le Square Antonin à la Porte d'Auguste, comme à l'époque romaine, sous la Rue Nationale, l'antique Voie Domitienne, qui allait de la Porte d'Auguste au forum.

En 1881, l'Agau qui coulait encore à découvert au Quai Roussy, fut recouvert et on put ainsi créer la belle Avenue Carnot actuelle.

Aujourd'hui, les eaux de la Fontaine, coulent souterrainement du Square Antonin au Boulevard Natoire ; de là, à travers la plaine de Nîmes, elles vont se jeter dans le Vistre, à 500 mètres environ au Sud-Ouest du Moulin Gazay.

Pour compléter cette étude sur l'écoulement des eaux de la Fontaine, nous signalerons que M. Mazauric, dans son « Histoire du Château des Arènes », a écrit :

« A l'époque carolingienne, tout le quartier situé entre la Grand'Rue actuelle et le Boulevard Amiral-Courbet n'était qu'un immense terrain nivelé que les eaux de la Fontaine avaient transformé en une vaste prairie. Il était arrosé par

un canal à ciel ouvert qui portait, au XVII^e siècle, le nom de « grun » et se détachait de l'Agau à hauteur de la Rue des Lombards, traversait la Rue des Ecluses, la Place Belle-Croix et venait se perdre dans le fossé du rempart »

Sur ce canal, et au milieu de la Place Belle-Croix, se trouvait un pont pour le franchir, appelé « Pont Garidel », dont nous trouvons le nom « supra pontem Garidelli », dans un règlement de 1270, cité par Ménard (Histoire de Nimes, T. I., pr., p. 93).

Quant à la Rue des Ecluses, citée par M. Mazauric, nous n'avons pu l'authentifier, au cours de nos recherches sur le Vieux-Nimes. Ne serait-elle pas la Rue des Esclafidoux ? la Rue Xavier Sigalon actuelle ?

Le mot « esclafidoux » est en effet un vieux nom signifiant en langage vulgaire « ouverture par laquelle s'écoulait l'eau d'un bief de moulin » — « esclafitador molen-dini » — c'est-à-dire, suivant Ménard (T. I. Glossaire, p. 240), l'endroit d'un moulin à eau où la chute et la fuite des eaux. Entre le mot écluse et le mot esclafidou il semble que la différence n'est pas bien grande ; d'autre part, la situation de la Rue des Ecluses, de M. Mazauric et celle des Esclafidoux paraissent convenir aussi bien l'une que l'autre au passage du grun, c'est pourquoi nous pensons que la Rue des Ecluses précitée pourrait très bien être la Rue Xavier Sigalon actuelle.

Au sujet du grun, il semble qu'il faut voir en lui la trace de l'égoût qui traversait la Grand'Rue en son milieu, de la Place Belle-Croix à la Place de la Salamandre et qui fut recouvert en 1744 seulement. Suivant Ménard (T. VI., p. 593) « la Grand'Rue se trouvait alors extrêmement défigurée et embarrassée vers le milieu par un aqueduc ou égoût extérieur où s'écoulaient les eaux et les immondices de tout le quartier. Cet égoût faisait de cette rue la plus large de la ville la plus étroite et la plus incommode, dangereuse même pour les voitures. »

Débit des eaux.

Dans la séance de l'Académie de Nîmes du 18 décembre 1823, M. Valz présenta un rapport sur le jaugeage des eaux de la Fontaine. De ce rapport, nous avons extrait les renseignements ci-après :

En 1719, année d'extrême sécheresse, on décida d'établir des fontaines publiques, mais une déplorable fatalité a empêché l'exécution d'un tel projet. (Ce ne fut qu'en 1820 que les premières fontaines publiques furent établies dans Nîmes).

Le jaugeage qui fut alors exécuté paraît trop défectueux pour qu'on puisse s'y fier ; il est fixé par une insuffisante et inconnue égale à 76 pouces de fontainier ($76 \times 20 = 1.520$ mètres cubes par 24 heures). Le bassin de la source était alors comblé en partie par les ruines et les dépôts.

En 1730, la source paraissait diminuer et les eaux manquaient souvent.

En 1738, pendant l'été, on recreusa le bassin et les eaux revinrent avec une assez grande abondance.

En 1739, un jaugeage de cette année donna 150 pouces ($150 \times 20 = 3.000$ mètres cubes par 24 heures), qu'on a réduit ensuite à 28 ($28 \times 20 = 560$ mètres cubes par 24 heures), sans motifs bien valables.

En 1745, une autre mesure fut exécutée authentiquement avec plus de soins et d'exactitude. Malgré cela, cependant le produit en a été diversement évalué, d'abord par celui qui la vit à 160 pouces ($160 \times 20 = 3.200$ mètres cubes en 24 heures), et d'autres à 388 pouces ($388 \times 20 = 7.760$ mètres cubes par 24 heures), tandis qu'il devait être de 260 pouces ($260 \times 20 = 5.200$ mètres cubes par 24 heures).

Des mesures plus récentes sur lesquelles il n'a pas des notions détaillées, donnèrent, pour une moyenne de 8 années, 145 pouces ($145 \times 20 = 2.900$ mètres cubes par 24 heures) et 100 pouces ($100 \times 20 = 2.000$ mètres cubes par 24 heures) pour la plus faible en 1782.

• M. Valz annonce que deux méthodes ont été employées pour les mesures prises cette année, celle des *capacités connues*, et celle des *orifices* comme les plus exactes et les moins sujettes à incertitude. La sécheresse avait été extrême, la quantité de pluie tombée n'ayant été que le $\frac{1}{3}$ de ce qu'elle est ordinairement, et depuis trois mois, il n'avait pas plu lorsque le jaugeage fut exécuté. Le bassin de la source était entièrement plein jusqu'à la hauteur de 1^m30 au-dessus du pavé des bains. On eut d'abord un produit de 29 pieds 7 pouces de fontainier, auquel il faut ajouter les diverses déperditions et filtrations apparentes mesurées en divers lieux s'élevant ensemble à 16 pouces qui donne pour le produit total de la source à cette époque 45 pouces d'eau pris au niveau le plus élevé auquel l'étiage des eaux puisse atteindre, puisqu'elles cessaient de couler au-dessus de ce point.

Il parut convenable à la Commission de répéter la mesure au niveau le plus bas possible, mais la pluie survenue obligea de recommencer cette détermination afin que les deux manières pussent offrir une comparaison plus rigoureuse. La première, en effet, avait augmenté de beaucoup par la pluie et fut trouvée de 59 pouces d'eau ($59 \times 20 = 1,180$ mètres cubes par 24 heures), et celle prise 1^m30 plus bas offrant un excédent d'un tiers sur l'autre mesure. Une augmentation aussi considérable devait naturellement engager à chercher à profiter autant que possible et c'est ce que propose en effet notre rapport à la Commission.

Enfin le rapport est terminé par l'évaluation des plus grandes crues de notre Fontaine qui fournit un volume d'eau à peu près égal au $\frac{1}{4}$ de celui qui donne ordinairement la Seine à Paris, et par l'indication de quelques légères améliorations à faire aux nouvelles constructions qui ont diminué le débouché des eaux et peuvent modifier le régime du courant sur des crues extraordinaires.

Dans sa « Topographie de Nimes », M. Vincens a écrit : « Dans son état actuel, c'est-à-dire pendant une grande partie de l'année, la Fontaine fournit 230 pouces d'eau, soit 3 mètres cubes 512, 3.666 centimètres cubes par seconde ;

mais cette quantité diminue considérablement dès le printemps lorsqu'il n'est pas pluvieux, et, après les longues sécheresses de l'été, elle se trouve alors réduite à 145 pouces, soit 2 mètres cubes 867.274 centimètres cubels par seconde : c'est du moins le terme commun des nombreuses observations que nous avons faites chaque année, dans le mois d'avril, depuis 1770 jusqu'en 1788 inclusivement. »

Torcapel, dans son étude sur le bassin d'alimentation de la Fontaine de Nîmes, fixe le débit annuel de la Fontaine à 1.576.000 mètres cubes, soit environ 3 mètres cubes par seconde.

M. Picard, dans son étude sur « Nîmes autrefois, aujourd'hui », donne comme débit de la Fontaine une moyenne de 230 pouces par 24 heures, soit 3 mètres cubes 030 par seconde.

Des expériences faites par M. Dumais Louis le débit de la Fontaine serait de 3.600 mètres cubes par jour en moyenne (1).

Comme conclusion de ces dernières données, il semble qu'on peut fixer en chiffres ronds à 3 mètres cubes par seconde le débit moyen de la Source de la Fontaine, en temps ordinaire.

Debit et Analyse des Eaux de la Fontaine

On a calculé bien des fois au cours du XVIII^e siècle, particulièrement, le débit des eaux de la Fontaine, mais les résultats obtenus sont si variables qu'on ne peut guère en tenir compte.

Le premier, M. Vincens, déjà cité, semble avoir étudié de près le débit de notre source et donné des renseignements assez précis à ce sujet. Voici ce qu'il a écrit dans sa « Topographie de Nîmes » :

« Dans son état actuel, c'est-à-dire pendant une grande partie de l'année, la Fontaine fournit 230 pouces d'eau, soit : 3 mètres cubes 512,366 par seconde ; mais cette quantité

(1) *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Nîmes*. La Fontaine a débité du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1894, 10.667.673 m³, et du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1895, 24.820.472 m³.

diminue considérablement dès le printemps lorsqu'il n'est pas pluvieux, et, après les longues sécheresses de l'été, elle se trouve alors réduite à 145 pouces, soit 2 mètres cubes 867.274 par seconde : c'est du moins le terme commun des nombreuses observations que nous avons faites chaque année, dans le mois d'avril, depuis 1770 jusqu'à 1788 inclusivement.»

M. Torcapel, dans son étude précitée, fixe le débit annuel de la Fontaine à 1,576.000 mètres cubes, soit environ 3 mètres cubes par seconde. 1

D'autre part, M. Picart dans son étude sur « Nimes autrefois, aujourd'hui », donne comme débit de la Fontaine, une moyenne de 230 pouces par 24 heures, soit 3 mètres cubes 030 par seconde.

Comme conclusion des données ci-dessus, on peut fixer en chiffres ronds à 3 mètres cubes par seconde le débit moyen de notre source, en temps ordinaire.

Les eaux de la Fontaine de Nimes ont toujours eu une réputation de pureté.

Au quatrième siècle, le poète Ausone en a vanté la limpidité. Dans ses « Villes Célèbres », en parlant de la source de Bordeaux, sa ville natale, de Divone, la source de Cahors, d'Opone, la source thermale de Padoue, de Nemausus, la source de Nimes, et de Timavo, la source du golfe de Trieste, il a écrit :

Salve urbis genius

 Divona Celtarum lingua fons addite Divis.
 Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus
 Purior, aequiorae non pleniôr amne Timavus.

ce qu'on peut traduire :

Je te salue, fontaine, génie tutélaire de la Ville (de Bordeaux)

... ..

... ..

Divone, que la langue celtique met au rang des dieux
 Aponus, n'offre pas une boisson plus pure.

Nemausus, un cristal plus limpide.
Timavus, une source plus abondante.

Rulman a écrit à ce sujet (Manuscrit N° 174. Bibliot. Municipale) : « Les eaux de Nimes sont les meilleures de toute la Province. Elles ont toutes les qualités requises par Gallien aux eaux desquelles il recherche la perfection. La Fontaine incomparable qui a toujours coulé par la transpiration et concours des montagnes supérieures voisines...a le soleil levant ; ses eaux sont insipides et délicieuses au goût. Les fébricitants se trouvent soulagés en buvant à petits traits souvent réitérés de cette eau dérivée en petites parcelles à certains endroits et à l'entour despurée dans le sable granuleux qui l'entourne. »

De son côté, M. Vincens a écrit :

« La limpidité des eaux de la Fontaine de Nimes était célèbre dans l'antiquité... Quelquefois cependant, quoique rarement, ces eaux deviennent, dans les crues, troubles et jaunâtres par le mélange d'un sable argileux, micacé, semblable au banc considérable qu'on trouve au pied de la colline où elles coulent, et qu'elles ont peut-être formé. »

Nos eaux ne sont pas seulement limpides, elles sont de plus très vives, d'une légèreté et d'une pureté remarquables ; elles ne forment ni dépôt ni incrustation : l'analyse n'y démontre que de faibles parcelles de terre et quelques sels marins (muriates) terreux, à peine sensibles. Leur température est constante, à la source, et à trois toises de profondeur, elle est de + 11 degrés dans toutes les saisons de l'année : des plus grands froids aux plus fortes chaleurs, la différence, près de la surface, ne va pas au-delà de 1 degré ; aussi, quelle que soit la rigueur du froid, ces eaux ne se gèlent pas, même à plus de 600 toises de leur origine...»

Et voici l'analyse qu'il donne de ces eaux :

Pesanteur spécifique	1,001 Gr 48
Température à 3 toises de profondeur . .	13°75
Air	Indéterminé

Gaz acide carbonique	1 gr. 10 variable
Magnésie	0,20
Terre calcaire	1,25
Silice	0,04
Muriate calcaire	0,60
Muriate magnésien	0,26
Sulfate de chaux	0,00
Alumine	0,00

« Nous n'avons pas déterminé, ajoute M. Vincens, la quantité d'air atmosphérique que contiennent ces eaux ; celle d'acide aérien (gaz acide carbonique) est très variable dans les différentes saisons de l'année ; elle est plus considérable dans l'été pendant les basses eaux, époque où il se décompose dans le bassin de la Fontaine une plus grande quantité de végétaux ; on obtient également alors beaucoup de mucilage, plus de magnésie et une quantité sensible d'alumine. »

La Fontaine à l'époque des plus grandes sécheresses et des plus grandes crues.

La Fontaine de Nimes présente des aspects bien différents suivant qu'on est en période de sécheresse ou de grandes pluies et ses débits extrêmes, que nous n'avons malheureusement pu trouver quelque part, sont très éloignés l'un de l'autre.

En temps ordinaire, l'eau sort du creux de la source sans la moindre ride à sa surface ; mais au moment des fortes crues, l'eau jaillit en bouillonnant, d'une façon irrégulière et intermittente, laissant deviner au spectateur attentif et averti de son origine combien elle a dû forcer dans ses conduits souterrains pour apparaître ainsi à sa sortie de terre. Nous avons dit plus haut que la Fontaine de Nimes était une Fontaine de Vaucluse en miniature, les phénomènes ci-dessus sont en effet ceux qu'on observe à Vaucluse, toutes proportions gardées .

L'Histoire nous a conservé le souvenir de quelques années de grande sécheresse parmi lesquelles nous citerons les détails ci-après, tirés de l'Histoire de Ménard :

Le 12 avril 1362, à la suite d'une longue période de sécheresse, on fit à Nîmes une procession solennelle pour demander à Dieu de la pluie. La sécheresse des campagnes était si extrême qu'il ne fallait rien moins que le secours du ciel pour y remédier. La procession sortit de la ville et alla faire une station en un quartier appelé « Les Trois Fontaines », précédée de deux jongleurs ou ménétriers qui jouaient de la cornemuse et du cornet. Les huit consuls y assistèrent, portant chacun un flambeau...

On fit une autre procession pour la pluie le 16 de ce mois d'avril. Celle-ci alla, de même que la précédente, hors la ville, mais la station se fit à l'église de Saint-Baudile même. Outre les deux ménétriers qui la précédaient, il y avait encore un trompette. Les flambeaux que les huit consuls portaient étaient chargés d'écussons peints aux armes de la Ville...

En 1377, on fit nettoyer la source et les canaux remplis de vase et de décombres, ce qui n'avait pas été fait depuis plus de 900 ans.

En 1659, il fit à Nîmes une sécheresse dont aucun homme vivant n'avait vu d'exemple. Elle dura la plus grande partie de l'été et se prolongea jusqu'au 8 janvier 1660. Les consuls furent obligés de faire garder la Fontaine par deux hommes, nuit et jour, pour empêcher qu'on n'y lavât le linge, (Le Rhône, dit-on, prit jusqu'à deux toises d'épaisseur et les mulets de voiture marchaient sur la glace de ce fleuve).

En 1666, les eaux de la Fontaine avaient tellement baissé que les lavandières et les blanchisseuses étaient obligées de laver leurs lessives et leurs linges dans le bassin même de la Fontaine. Pour remédier à cet inconvénient, la municipalité délibéra de construire un lavoir entre le mur d'enceinte de la source et l'écluse du moulin du viguier d'Albenas.

En 1719, il régna à Nîmes, durant l'été, une sécheresse extrême qui fit tarir tous les puits des particuliers..... On fit nettoyer le bassin de la Fontaine et baisser le canal par où sortent les eaux pour qu'en donnant par-là plus de pente, elles coulèrent plus abondamment. Le débit de la Fontaine s'abaissa jusqu'à 76 pouces (soit un peu plus de un mètre cube par seconde).

En 1822, durant six mois consécutifs aucune goutte d'eau, n'étant tombée sur Nîmes, l'administration municipale fut obligée de faire charrier l'eau de la Fontaine dans des tonneaux pour assurer les besoins de la ville.

En 1837, afin de tirer un plus grand rendement des eaux de la source en période de sécheresse, la municipalité entreprit les divers travaux ci-après :

1^o la construction d'un mur-bâtardeau divisant en deux le bassin de la source pour mieux y retenir les eaux à leur sortie de terre (c'est le mur qu'on voit encore par-dessus lequel se déversent les eaux dans le deuxième bassin précédant le pont romain) ;

2^o la construction, tout à côté de la source et dans le rocher, d'un puits prolongé souterrainement par une galerie allant aboutir au-dessous du bassin lui-même.

3^o l'installation d'une machine à vapeur et de pompes destinées à puiser de l'eau dans le puits précité après percement du fond du bassin jusqu'à la galerie souterraine.

Le 14 septembre 1839, on fit fonctionner durant toute la journée et jusqu'à huit heures du soir les pompes avec une telle activité, qu'on vida le bassin de la Fontaine. Voici comment le docteur Teissier, l'auteur de nombreux travaux sur les eaux de Nîmes, décrit l'aspect de la source :

« Le bassin de la Fontaine, presque à sec, était triste à voir ; cette immense coupe rocheuse vidée, ce qui n'était jamais arrivé, on n'apercevait un peu d'eau qu'à la gorge du siphon renversé par lequel la source arrive de la montagne ; et ce disque liquide complètement noir par l'effet de la profondeur et des ombres des rochers qui le surmontaient, n'avait pas plus de six mètres de circonférence, on le voyait

à peine à 8 ou 10 mètres de profondeur. Le bassin plein de vase, de pierres et de mousse, ressemblait à l'écluse d'un moulin qu'on vient de mettre à sec. »

Rappelons que quelques jours auparavant, le capitaine Bernard avait exploré l'aven situé à côté de la source et dont nous avons parlé plus haut.

En 1845, la municipalité renonça à utiliser les pompes pour puiser de l'eau dans le creux de la Fontaine et fit supprimer toute l'installation établie autour de la source en 1837.

En 1850, à la suite de la sécheresse, la source ne pouvant plus alimenter les fontaines publiques de la ville, l'administration municipale fit installer une pompe à la source même et publier l'avis suivant : « les personnes qui désirent faire des approvisionnements pour transporter de l'eau à domicile au moyen de tonneaux, devront se munir d'une autorisation du maire. »

Une seule fois, au cours de cette année, le niveau des eaux atteignit les hémicycles, mais, par contre, du 27 juillet au 21 septembre, du 9 octobre au 26 novembre et du 6 décembre au 6 janvier 1851, les eaux se maintinrent à plus d'un mètre au-dessous des hémicycles.

L'année suivante, la sécheresse fut encore plus grande ; durant neuf mois consécutifs les eaux de la source restèrent au-dessous des hémicycles et en novembre leur débit fut inférieur à 50 pouces. Le manque d'eau dans Nîmes obligeant la population à aller ailleurs laver le linge, l'administration des chemins de fer, pour faciliter l'exode des lavandières et des blanchisseuses, fit publier l'avis suivant : « vu le manque d'eau dans les canaux et les lavoirs publics, les personnes qui voudront aller laver au Vidourle seront transportées, ainsi que leurs fardeaux de linge, de Nîmes à la station de Gallargues au prix de 0,50. aller et retour. »

Après l'évocation de ces années de sécheresse, voici quelques unes des principales crues de la Fontaine :

Le 29 avril 1399, il y eut un si grand débordement d'eau par les pluies que la ville en fut presque couverte et inondée,

La rapidité des eaux abattit des pans de mur considérables en divers endroits des murailles et des fossés de la ville. L'épouvante générale se mit parmi les habitants. Ils crurent toucher au moment de se voir engloutis par les eaux. L'inondation diminua cependant peu à peu et le danger disparut aussi bientôt. Alors les consuls ordonnèrent une procession générale qui se fit le 4 septembre...

En 1403, les pluies et le débordement des eaux firent un dégât et un ravage considérables dans le pays. On s'en ressentit à Nimes si fortement que la consternation était générale. Aussi ne manqua-t-on pas d'y implorer le secours du ciel, et de demander à Dieu la cessation de ces longues pluies, qui ne pouvaient manquer de jeter le peuple dans une famine cruelle. L'évêque, le clergé et les consuls de cette ville ordonnèrent, de concert, une procession générale, qui se fit avec beaucoup de solennité. On y porta l'image de la Vierge. Les consuls s'y trouvèrent, portant chacun un flambeau, et ayant avec eux la bannière de la ville, qui était accompagnée de joueurs d'instruments. Les confréries et les chefs de corps de métiers y assistèrent aussi avec leurs bannières.

La même année le Pont de la Couronne fut en partie emporté par les eaux et deux de ses arches durent être remplacées.

Le 9 septembre 1557, il tomba une si grande quantité d'eau à Nimes, mêlée de grêle et d'éclairs, depuis deux heures après-midi jusqu'à huit heures du soir, que la ville fut inondée. L'impétuosité des eaux qui venaient à grands flots du chemin de Sauve et des collines au N.-O. de Nimes, démolit les murailles de la ville en divers endroits. Le Moulin situé dans les fossés de la Porte de la Madeleine fut abattu ainsi que la tour attenante à cette porte et le pont. Les eaux montèrent jusqu'à six pieds par-dessus le rez-de-chaussée dans la cour du Collège, dont le pavé était cependant plus élevé que le niveau de la rue.

Le 23 septembre, un vrai déluge tomba sur Nimes dix sept heures du matin à deux heures du soir. La Fontaine dé-

borda furieusement et remplit la ville d'eau. Si le treillis de fer placé sous le Pont de la Porte de la Couronne, bouché par les immondices, n'eut rompu et dégorgé les eaux par-dessus dans les fossés, tout le quartier compris entre la Couronne, le Collège, le Chapitre et les Carmes, qui est le plus bas de la ville, eut été submergé.

En 1763, une forte crue de la Fontaine fit monter les eaux jusqu'à un mètre 80 au-dessus des hémicycles.

Les Eaux de la Source et les Fontaines publiques.

Avant que Nîmes ne fut approvisionnée en eau potable par les eaux puisées sur les bords du Rhône, près de Comps, on utilisait guère que celles des puits, puits particuliers et puits publics comme le puits Couchoux, le puits de la Grande Table, le puits de Coreomaire, pour ne citer que les plus connus.

A diverses reprises, on essaya d'utiliser les eaux de la Fontaine pour l'alimentation de Nîmes, mais toujours sans succès ; et il fallut arriver au commencement du XIX^e siècle pour doter notre ville de fontaines publiques dont l'eau fut puisée à la source de Nemausus.

En 1719, l'ingénieur Clapier ayant démontré que la source de Nîmes était assez élevée pour alimenter la ville, on songea à établir des fontaines publiques, mais comme pour cela il fallait prélever une partie de l'eau nécessaire aux besoins des lavoirs, des fabriques, des usines, etc., on ne tarda pas à renoncer à tout projet à ce sujet.

En 1774, à la suite d'un concours ouvert par l'Académie Royale de Nîmes ayant pour objet : « Indiquer le moyen le plus simple et le moins dispendieux d'avoir des fontaines dans l'intérieur de Nîmes », M. Angrave, inspecteur des Ponts et Chaussées, présenta un « Mémoire » dans lequel il confirmait les opinions de l'ingénieur Clapier sur la facilité de conduire l'eau de la Fontaine dans l'intérieur de la ville ; mais il objectait en même temps « qu'en dérivant une partie de

ces eaux pour les fontaines publiques, on diminuait d'autant la quantité d'eau, déjà trop faible, pour les besoins de l'industrie et des lavoirs publics. » Il préconisait cependant l'érection de deux fontaines publiques dans Nîmes. Ce projet, comme le précédent n'eut aucune suite.

En 1819, M. Cavalier, procureur-général près la Cour impériale, ayant été nommé Maire de Nîmes, entreprit de doter la ville de fontaines publiques.

Après avoir remarqué que les eaux des lavoirs publics allaient se perdre dans le Vistre sans qu'on en tirât d'autre parti, il se demanda si ces eaux ne pourraient pas servir encore pour les besoins des teinturiers utilisant les eaux de l'Agau pour leur industrie. Ceux-ci consultés ayant reconnu qu'ils pourraient sans grand inconvénient utiliser ces eaux, M. Cavalier songea alors à soustraire pour l'alimentation publique une partie des eaux de la Fontaine et de remplacer celle-ci dans l'Agau, en y déversant celles des lavoirs.

Telle fut l'origine du projet de M. Cavalier pour doter Nîmes de fontaines publiques, de fontaines jaillissantes, comme on disait alors.

Après bien des démarches, M. Cavalier finit par traiter, en 1824, la construction de onze fontaines, au prix de 122.000 francs ; mais des motifs personnels l'ayant obligé à se démettre de ses fonctions de maire, il ne put réaliser lui-même son projet, qui fut continué et exécuté par son successeur, M. de Chastellier.

En mars 1826, la première fontaine publique fut inaugurée sur la place Saint-Charles ; trois ans après Nîmes comptait trente-cinq fontaines et quarante-six en 1842.

Depuis, le nombre des fontaines publiques a bien varié ; après avoir atteint le chiffre de cinquante-six à une certaine époque, il est de trente-quatre actuellement.

Les eaux de nos fontaines publiques, puisées dans le creux de la Fontaine, sont reçues après filtrage dans un puits aménagé sous le pont situé entre le bassin et le Nymphée.

c'est-à-dire sous l'ancien pont romain ; de là, elles sont dirigées par des canalisations souterraines, vers les diverses fontaines publiques.

Signalons que la Fontaine Pradier fut inaugurée en 1847 ; elle a été jadis alimentée par les eaux de la Fontaine concurremment avec celles du Rhône ; aujourd'hui, seules les eaux venues de Comps continuent à la desservir.

Utilisation des Eaux de la Fontaine dans leur traversée de la Ville. Leurs inconvénients.

Les eaux de la Fontaine s'écoulant à travers la ville ou le long des remparts furent de tout temps utilisées par l'industrie soit pour actionner de nombreux moulins, soit pour le lavage des matières premières employées par la bonneterie.

Lorsque les fortifications eurent été démolies et que les fossés entourant les remparts eurent disparu, les eaux de la Fontaine ne s'écoulèrent plus que par l'Agau.

Rien de plus curieux alors que cette traversée de la ville par ces eaux. L'Agau, plus ou moins canalisé, mais coulant toujours à découvert, occupait toute la largeur de la rue à l'exception d'un étroit sentier aménagé de chaque côté le long des maisons ; utilisé comme lavoir, on venait y tremper au sortir des chaudières, les laines, les soies et les cotons encore fumants utilisés par la bonneterie si florissante à Nîmes au cours des derniers siècles. Comme il fallait ensuite faire sécher toutes ces matières, rien n'était plus facile et plus simple que de les suspendre sur place en forme d'écheveaux de toutes couleurs au travers de la rue, au-dessus de la tête des passants. Mais le trempage et le séchage de tous ces cotons, laines ou soies, ne se faisaient pas sans que les murs bordant l'Agau ne fussent tachés d'indigo, de pourpre, de vermillon, ajoutant ainsi une originalité de plus à ce coin de Nîmes.

Ainsi, l'Agau aux eaux chargées de matières colorantes de toutes sortes, les étroits sentiers courant le long des murs

barbouillés de diverses couleurs, les mille écheveaux multicolores suspendus au-dessus du canal, tout contribuait à donner à la rue Nationale d'alors une physionomie étrange, faite de pittoresque et de curiosité.

Mais si les eaux de la Fontaine concouraient ainsi à la prospérité de Nimes, elles n'en étaient pas moins une cause de grande insalubrité, de danger public permanent. Coulant à découvert, à travers la ville, ou croupissant souvent dans des fossés larges et profonds et couverts de vase, elles recevaient les eaux sales des lavoirs, des moulins à huile, des égouts, des vinasses des brûleurs et toutes sortes d'immondices, constituaient un vrai danger pour l'hygiène et contribuaient à faire de Nimes une des villes des plus insalubres que la peste avait bien des fois éprouvée.

Le canal de l'Agau, mal entretenu, mal pavé, ne permettait l'écoulement des eaux qu'avec lenteur en temps ordinaire, ce qui rendait son voisinage malsain ; ne pouvant les contenir toutes en temps de forte crue, il débordait alors, inondant les rues voisines, empêchant les eaux des égouts de s'écouler, lesquelles pénétraient dans l'intérieur des maisons et y entretenaient une humidité permanente des plus dangereuses.

Cette insalubrité de notre ville dura jusqu'à la Révolution de 1789 et ne disparut complètement que lorsque l'Agau eut été recouvert entièrement, vers la fin du XIX^e siècle.

Les moulins actionnés par les eaux de la Fontaine

Les eaux de la Fontaine ont été utilisées de tout temps pour actionner de nombreux moulins de toutes sortes, tant sur le canal ou l'Agau, que sur les fossés des fortifications.

« Du creux de la Fontaine aux abords de Caissargues, a écrit le Docteur Puech, dans « Nimes en 1596 », on comptait quinze moulins à eau, et sur les hauteurs de « Puech-Jusieu » et des « Trois Fonts », autant de moulins à vent.

Ceux-ci suppléaient ceux-là lorsque les basses eaux entraînaient le chômage ; c'était là un fait si ordinaire, que tous ceux qui exerçaient la profession de meunier s'attachaient à avoir, à leur dévotion, les deux modes de mouture...

Le nombre de ces moulins permet de supposer qu'autrefois les eaux de la Fontaine étaient beaucoup plus abondantes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Certains de ces moulins sont connus depuis le X^e siècle ; d'autres ont porté un nom qui n'a guère varié au cours des siècles ; d'autres enfin ont changé si souvent de propriétaire, et partant de nom, que des confusions se produisent quand on veut les authentifier, c'est-à-dire les distinguer.

Les Moulins situés hors de l'enceinte de la Ville, entre la Source et le Square Antonin actuel.

Entre la source de la Fontaine et les remparts de la ville, il a existé jadis quatre moulins à blé. Le quatrième de ces moulins est connu sous le nom de Moulin Pezouilloux, d'après nos différentes archives. L'historien Ménard, au tome V de son « Histoire de Nîmes », page 50 et suivantes, situe ce moulin à l'intérieur de la ville ; après lui, M. E. Germer-Durand, dans son « Dictionnaire topographique » p. 146, 147 ; et dans son « Cartulaire de Notre-Dame », p. 319 ; M. François Germer-Durand, dans « Promenade d'un curieux », p. 89, 90 ; et Albin Michel, dans « Nîmes et ses Rues », ont commis la même erreur.

Cette erreur est signalée par M. Joseph Simon, dans son « Histoire des Juifs à Nîmes », parue dans la Revue « Nemausa », tome II, 1884-1885, au sujet des « Bains des Juives ».

Pareille erreur nous ayant paru anormale, nous avons voulu la vérifier, ce que nous avons fait en consultant attentivement divers documents de nos différentes archives, particulièrement certains de la Série G. 190 et 195 aux Archives départementales. L'erreur signalée par M. Simon est exacte, nous en donnerons des preuves au sujet du Moulin Pezouilloux.

La gravure « La Ville de Nimes surprise par les religionnaires en 1569 », au Tome V de l'Histoire de Ménard, représente les quatre moulins précités ; on y voit même le cinquième moulin, celui situé à l'intérieur des remparts.

D'autre part, le « Plan des Fortifications de la Ville de Nimes avant la Paix de 1629 », au Tome V de l'Histoire de Ménard, représente les trois premiers moulins de la Fontaine, ceux-ci sous la forme de certains bâtiments qui, pensons-nous, ont dû reproduire assez exactement les dits moulins à cette époque (1750).

Signalons, enfin, que dans deux plans de nos archives municipales, l'un portant le N^o 277, « simple croquis linéaire, sans date, sans aucune inscription, mais vraisemblablement dressé vers 1730 » et portant au revers l'annotation : « le premier plan du local qui fut levé par le sieur Mauric, architecte, avec la position des moulins, lequel fut fait avant qu'on eût commencé à découvrir les monuments antiques », nous ont permis de situer l'emplacement exact des trois premiers de la Fontaine.

C'est donc avec des documents dignes de foi que nous pouvons parler des quatre premiers moulins situés sur le ruisseau de la Fontaine.

Le Moulin du Monastère de Saint-Sauveur ou de l'Abbesse.

Le premier moulin, dit « moulin supérieur » a été connu de tout temps sous le nom de « Moulin du Monastère de Saint-Sauveur » ou « Moulin de l'Abbesse ». Il était situé entre la source et le Nymphée, à la première chute de la source et le barrage antique, situé sous le pont, le premier des Ponts de la Fontaine, lui servait d'écluse.

Disons que le Monastère de Saint-Sauveur était établi dans les environs immédiats de la source et que le Temple de Diane lui servait d'église. Ce fut en 991, que l'évêque de Nimes, Frotaire, frère du vicomte Bernard-Aton,

fonda ce monastère, connu alors sous le nom de « Monastère des Filles de Saint-Sauveur », pour servir de refuge aux filles ou sœurs des Chevaliers des Arènes ou de la région.

Ce moulin est connu dès le X^e siècle et aurait appartenu, suivant M. Mazauric, à quelque chevalier. Suivant une charte de 1170, Pierre Bernard du Capitole donna sa fille au couvent de Saint-Sauveur et, à cette occasion, il céda à l'Abbesse du Monastère les droits qu'il possédait sur ce moulin.

En 1162, il était connu sous le nom de « Molendinum superior de Fonte, prope monasterium », suivant une charte du Cartulaire de Saint-Sauveur-de-la-Font ; il est encore désigné de même en 1209, suivant Ménard.

En 1695, il est connu sous le nom de « Moulin des Dames religieuses de Beaucaire » suivant un acte de nos archives municipales, parce qu'à cette époque le monastère de Saint-Sauveur avait été transporté à Beaucaire, à la suite de la démolition du couvent des abords de la Fontaine.

Le Moulin Flamejal ou d'Albenas.

Le deuxième moulin était situé un peu en aval et à droite du Nymphée. C'est dans le bief de ce moulin qu'on trouva, en 1739, lors des premières fouilles faites pour l'aménagement de la Fontaine, des vestiges de monuments romains, ce qui fut cause qu'on modifia complètement le projet élaboré et eut pour résultat la reconstruction de la Fontaine telle que nous la voyons aujourd'hui.

Le premier nom connu de ce moulin est celui de « Moulin Flamejal », cité en 1175. A cette date, suivant un acte de reconnaissance féodale (Arch. dép. G. 195) faite par Brémond, fils de Bernard de Millau, en faveur du Chapitre, ce moulin appartenait pour les 3/4 à ce dernier, et pour 1/4, à l'Abbesse de Saint-Sauveur. Dans la suite, il appartint en entier, par spoliation à l'Abbesse.

Vers 1562, il fut acquis par le sieur Albenas, et depuis

lors, il fut connu sous le nom de « Moulin d'Albenas », jusqu'en 1744, année où il fut démoli, lors de l'aménagement de la Fontaine.

Le nom de Albenas rappelle celui du premier consul de Nîmes en 1529, J. Albenas, et celui de son fils, Poldo d'Albenas, l'auteur du premier ouvrage connu sur Nîmes et publié en 1560.

Le Moulin Cavanhac.

Le troisième moulin était situé à environ 70 mètres en aval du précédent, c'est-à-dire qu'il se trouvait à hauteur de la maison du garde de la Fontaine actuelle. Il est généralement connu sous le nom de « Moulin de Cavanhac ».

Suivant un document de 957, collationné sur un vieux registre en parchemin (Arch. dép. G. 195), Daïdon et sa femme Raimonde firent don à l'Eglise de Nîmes, c'est-à-dire au Chapitre cathédral, d'un moulin situé près de la Fontaine (*in loco urbs vocanti Talamo Marcio, in ribaria de fonte majori, prope ipsa fontem*).

Une copie d'acte de reconnaissance féodale de 1282 par Guillaume de Sale (A. D. G. 195) désigne ce moulin sous le nom de « Moulin de Besson ». Au XIV^e siècle (A. D. G. 195) il est désigné sous le nom de « Moulin Besson » ou « Moulin Cavanhac ».

En 1510, il est arrenté à Baudan, jardinier, pour la somme de cent florins. En 1563, Baudan y fait transporter une partie des pierres provenant de la démolition du Couvent de Saint-Sauveur.

Un acte du 10 octobre 1613 (A. D. G. 195) lui donne les confronts suivants « *confrontatum ab oriente et ab occidente cum aquali dicti molendini ; ab borea recto cum itinere quo itur de portali Magdalene dicte civitatis Nemousensis ad dictum fontem ; a vento maximo cum plano dicti fontis.* »

En 1745, suivant un document des Archives municipales (A. M. OO, 174) ce moulin fut vendu par dame Gabrielle de

Maureton au sieur Rey (maison avec cour et moulin sur le canal de la Fontaine).

Comme les deux précédents, ce moulin fut démoli en 1744, lors de l'aménagement de la Fontaine.

Le Moulin Pezouilloux.

Le Moulin Pezouilloux, avons-nous dit plus haut, était le dernier des quatre moulins situés hors de l'enceinte de la ville, entre la source et le Square Antonin actuel. Cette situation est confirmée par de nombreux documents de nos différentes archives, particulièrement de la série G. 190 et 195 aux Archives départementales, dont voici quelques extraits :

(A) « Les eaux qui sortent de la Fontaine ont eu de tout temps leur cours sous le pont qu'il y a près du Jardin des Récollets et de là dans le canal appelé « Bain des juives », en dehors de l'enceinte urbaine, tout près du Moulin Pezouilloux, dont les eaux de fuite n'entraient dans la ville qu'après avoir franchi les treillis, ou grilles de fer, placés aux ouvertures des remparts. (G. 190) ».

(B) « Les eaux de la Fontaine ont eu de tout temps... et de là dans le canal appelé « Bain des juives », qui les porte contre les murs de la ville et ensuite dans un autre canal appelé la Gau, sur lequel le Chapitre a un moulin..... (G. 190) ».

(C) « Permission donnée par les consuls au sieur Du Prix de faire hausser de cinq pans la muraille traversant les fossés de la ville pour donner de l'eau à son Moulin de Mailhan, près de la Porte de la Madeleine »
Plainte du Chapitre contre le sieur Du Prix qui avait détruit le niveau d'eau à « la levage du Gourd des Ecoliers », autrement dit le clédat, barrière de bois, du Moulin Pezouilloux... (G. 190) ».

(D) « De tout temps les eaux de la Fontaine qui se rendent au bain des jusioles ayant passé par l'ouverture qu'il y a sous les murs de la ville, et de là au Moulin appelé de

la Gau, appartenant au dit Chapitre ...
Néanmoins le sieur Michel s'est permis d'aller faire une
ouverture à l'écluse du bain des jusioles pour en détourner
l'eau et la faire passer dans les fossés de la ville... (G. 190).

(E) « le 1^o moulin, dit Moulin Supérieur ; ...
le 2^o moulin, dit Moulin Flamejal...
le 3^o moulin, dit de Besson ou de Cavanhac ...
le 4^o moulin, situé au bain des juives et appelé Pezouilloux.
le 5^o moulin, dit Moulin de l'Agau ou Canourgue ... (G. 195).

De ce qui précède, il semble que les eaux de la Fontaine, après avoir passé sous le premier pont qu'on rencontrait en allant de la Porte de la Madeleine à la Fontaine, se séparaient en deux branches. La première de ces branches constituait le ruisseau de la Fontaine proprement dit et allait aboutir directement devant les murs de la ville, au Square Antonin actuel. Dans l'autre branche se trouvaient d'abord le « lavoir des juifs », puis, au-dessous, le « bain des juives », où les juives de Nimes allaient se baigner et faire leurs ablutions. Cette branche est connue dans nos annales sous le nom de « la Jusiole » ; elle se prolongeait jusqu'aux remparts où une muraille empêchait les eaux de verser dans les fossés et les obligeait de reflouer dans le ruisseau de la Fontaine,

La réunion de ces deux branches devant les remparts de la ville formait là un bassin, dit « le Gourd des Ecoliers », en amont duquel se trouvait le Moulin Pezouilloux, non loin des murs de la ville. Toutes les eaux de la Fontaine, ainsi réunies dans ce bassin ou gourd, pénétraient ensuite par un treillis, ou grille de fer, sous les remparts dans une voûte, sur laquelle se trouvait le premier moulin situé dans l'enceinte de Nimes, moulin appelé Moulin de l'Agau, dont nous parlerons plus loin.

Le Moulin Pezouilloux est cité en 1112, dans le Cartulaire de Notre-Dame, sous le nom de « Molini Pedeloisi » ; en 1354, sous le nom de « Molin Pezols », aux Archives départementales (G. 161) ; en 1562, sous le nom de « Moulin Pezouilloux ».

L'historien Ménard, dans son « Histoire de Nîmes », a donc commis une erreur quand il écrit, Tome V, page 50 : « il serait facile de faire entrer, le treillis une fois abattu, quelques soldats d'élite qu'on posterait dans un moulin, appelé *Pezouilloux*, qui était tout auprès dans la ville... » et, pages 51 et 52, « Alors Saint-Côme put avec lui une centaine de soldats s'avancer vers la ville... étant descendu dans le fossé, il fit incontinent abattre le treillis, et se coula avec ses soldats ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, sous le voûte de l'Agau, d'où il se rendit dans le moulin... »

Le moulin où se rendit Saint-Côme, c'est le Moulin de l'Agau, le premier des moulins situé à l'intérieur de la ville, sur le voûte dans laquelle il pénétra ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Les trois prés de la Fontaine.

On ne peut guère parler des moulins précédents sans mentionner trois prés qui se trouvaient le long des rives du ruisseau de la Fontaine, depuis la source jusqu'au jardin des Pères Récollets, c'est-à-dire jusqu'au Pont de Vienne actuel. Ces trois prés ont fait l'objet de très longs procès entre l'Abbesse de Saint-Sauveur et la ville, l'une et l'autre de celles-ci en réclamant la propriété.

Le premier de ces prés allait de la source elle-même au moulin d'Albenas ; le deuxième, de ce moulin au moulin Rey et le troisième de ce dernier à l'extrémité du jardin des Récollets ; tous les trois sont nettement visibles dans la gravure signalée plus haut : « Plan des Fortifications de la ville de Nîmes avant la Paix de 1629 », annexé au tome V de l'Histoire de Ménard.

Déjà en 1336 nous trouvons une requête des consuls au juge-mage pour réclamer l'enlèvement de deux « *penoncellos regios* », qu'au préjudice de la ville le sieur Chautard, sergent, avait placé au pré de la Fontaine « *ad pratam Fontis* » ; un jugement rendu à la suite de cette requête ordonna l'enlèvement des « penonceaux ».

En 1337, un différent s'éleva pour la possession du premier de ces prés entre l'Abbesse et la Ville ; quelques années plus tard, il en fut de même, mais cette fois-ci pour la possession des trois prés. Ce dernier différent se termina par la prise de possession de ces prés par la Ville qui fit apposer des panonceaux aux fleurs de lys de France sur tous les saules des dits prés.

En 1352, apposition de panonceaux fut encore faite en trois endroits différents : dans le pré sis entre le « Cros Ibrayt » et le moulin appelé « d'En-Audemar » ; dans celui compris entre le moulin d'En-Audemar et celui « d'En-Dalferii », le troisième enfin entre le moulin d'En-Dalferii et la Fontaine.

Il semble résulter de cette annotation que ce que nous avons désigné plus haut sous le nom de moulin « Rey » s'appelait alors « Moulin d'En-Audemar », et que le moulin d'Albenas avait nom « Moulin d'En-Dalferii ».

En 1375, en 1438, en 1531, de nouveaux procès surgirent entre la Ville et l'Abbesse pour la possession de ces prés ; ils ne se terminèrent qu'en 1562, époque à laquelle eut lieu la dispersion des religieuses de Saint-Sauveur et la démolition de leur couvent.

Après la dispersion des religieuses, l'Abbesse de Saint-Sauveur se retira à Lédénon, puis à Beaucaire ; elle finit, dans la suite, par vendre les terres et les bâtiments qu'elle possédait encore près de la Fontaine de Nimes aux sieurs Valette et Albenas. C'est probablement à cette époque que l'ancien moulin Flamejal prit le nom de moulin d'Albenas, celui de son nouveau propriétaire.

Les Moulins situés à l'intérieur de la Ville.

A l'intérieur de l'enceinte, il y avait trois moulins, du Square Antonin actuel à la Porte d'Auguste.

Le Moulin de l'Agau.

Le Moulin de l'Agau était situé tout près des remparts et était établi sur l'aqueduc par lequel les eaux de la Fontaine entraient dans l'intérieur de la ville ; il appartenait au Chapitre. Il est quelquefois désigné, à cause de cela sous le nom de « Moulin Canourgue » ; dans un document de 1608, il est encore appelé « Moulin du Rat » (dérivait de la ville. Arch. Runic.).

Comme nous l'avons écrit plus haut (Moulin Pezouilloux) c'est dans ce moulin que la capitaine Saint-Côme se rendit, en 1569, lorsqu'il eut pénétré dans la ville par l'aqueduc sur lequel ce moulin était établi.

Le Moulin Campagnan.

Le Moulin appelé ou dit de Campagnan appartenait au Chapitre. Un document des Archives Municipales signale, en 1500, un bail d'arrentement du moulin appelé « de Pegolas », sis entre la Rosarié et la Ferrage, consenti par le Chapitre en faveur de Pierre Campagnan. En 1612, ce même moulin est désigné sous le nom de Moulin Campagnan, nom sous lequel il est généralement connu. Il se trouvait sur l'Agau à hauteur de la Rue Tour de Corconne.

Le Moulin Mailhan.

Ce moulin se trouvait à hauteur de la Rue des Esclafidoux, plus tard Rue du Pont de Sigalon, aujourd'hui Rue Xavier Sigalon. En 1695, une Ordonnance de l'Intendant règle à 1,000 livres l'indemnité due au sieur Mailhan, pour son moulin sur le canal de l'Agau.

Les Moulins établis sur l'Agau depuis sa sortie des remparts jusqu'au Vistre.

De la Porte d'Auguste jusqu'au Vistre de la plaine de Nîmes, il a existé de tout temps des moulins à blé, mais ceux-ci sont cités, dans nos différentes archives, sous des

noms si divers, noms des propriétaires qui les possédaient aux dates indiquées, qu'il est parfois assez difficile de les authentifier d'une façon certaine. Ainsi, en 1608, en 1648, en 1688, en 1695, nous trouvons aux Archives municipales les noms ou mieux la liste des moulins sur l'Agau, mais si différentes les uns des autres qu'on ne peut guère les comparer. Voici, toutefois, le résultat de nos recherches :

Le Moulin de M. Calvières.

Le premier moulin situé sur l'Agau à sa sortie des remparts était situé sur l'emplacement du cinéma actuel appelé « Le Colisée », « hors les murs, à vingt pas de la Porte des Carmes ».

D'après Rulmann, il existait en 1626, lors de la construction de l'enceinte fortifiée de de Rohan, deux moulins situés entre les remparts et la Place de l'Ecluse actuelle : le Moulin de Saint-Césari et le Moulin d'Unal. Le Moulin de M. Calvières était-il un de ces deux moulins ? nous l'ignorons ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'une des demi-lunes de l'enceinte de de Rohan s'appelait la demi-lune d'Unal.

En 1668, on trouve ce moulin signalé sous le nom de « Molin de M. de Calvières, seigneur de Saint-Césary, moulin à une roue.

Ce moulin est devenu célèbre dans la suite à cause du massacre des protestants dont il fut le théâtre, le 2 juin 1703, jour des Rameaux, massacre ordonné, sans raison par le Maréchal de Montrevel, alors à Nimes. Le lendemain de ce massacre, le moulin fut complètement démoli.

A l'extrémité de la Rue Colbert actuelle, il existait jadis un moulin appelé « Moulin du Petit Saint-Jean », démoli seulement en 1855 ; il devait occuper l'emplacement du Moulin de M. de Calvières, et dut être bâti au cours du XVIII^e siècle pour remplacer ce dernier.

Le Moulin de la Place de l'Ecluse.

Sur la Place de l'Ecluse actuelle, sur les bords du bassin-réservoir dont nous avons parlé plus haut, se trouvait un moulin. Celui-ci connu sous le nom ordinaire de « Moulin de l'Ecluse », a porté successivement les noms ci-après : « Moulin de Chantal » ; « Moulin de Vidal », en 1485 ; « Moulin d'Aigremont », en 1671, au compois de Nîmes ; « Moulin à eau de M. de Rochemore, près le Pont de Vidal », en 1695, pour le distinguer d'un autre moulin appartenant à M. de Rochemore et situé sur les fossés des fortifications ; « Moulin Blavet » et enfin « Moulin de M. Séguier ».

A la sortie du bassin-réservoir de l'Ecluse, le Ruisseau de la Fontaine, ou l'Agau, prenait quelquefois le nom de « Vistre de Nîmes », pour le distinguer du Vistre proprement dit, dans la plaine de Nîmes.

Le Moulin de M. de la Cassagne.

A sa sortie de l'Ecluse, l'Agau traversait l'avenue Carnot à découvert ; à son extrémité, là où finissait le Quai Roussy, se trouvait un moulin connu sous le nom de « Moulin de la Cassagne » ou « Moulin Crémat », d'après M. Picard (Le Vieux Nîmes). Ce moulin fut démoli en 1864, lors de l'alignement du Quai Roussy.

Le Moulin de la Rainette.

Près de l'ancien Pont de la Rainette, qui se trouvait non loin de l'extrémité du Quai Roussy, il est signalé, au compois de 1380, un moulin désigné sous le nom de « Mollendinum Reginetæ » ; au XVI^e siècle, ce moulin est connu sous le nom de « Moly de la Reyneto ». Ce moulin a été connu en dernier lieu sous le nom de « Moulin Magnin », du nom de son dernier propriétaire.

Autres moulins sur le Vistre de Nîmes.

Sur un vieux plan de nos Archives municipales, portant le titre de « Ville et Terroir de Nîmes », sans date, mais anté-

rieur à la démolition des remparts, nous avons relevé :

1^o un moulin situé un peu en aval de la Rue Sainte-Perpétue ;

2^o un moulin situé à hauteur du Creux des Canards, à même où l'ancien chemin d'Arles quittait les bords du Vistre ;

3^o un moulin à l'extrémité du chemin actuel partant de la Route d'Arles à l'ancien poste d'octroi et aboutissant au Vistre, désigné sous le nom de « Premier Moulin de M. Lecoindre ». Ce moulin pourrait être celui connu sous le nom de « Moulin Raspal », en 1648. En 1668, nous avons relevé, aux Archives municipales, le nom du Moulin Lecoindre suivi de l'annotation « qui a été de M. Mazelet », ce qui laisserait supposer qu'il a appartenu à une certaine époque à M. Mazelet ;

4^o un peu en aval du précédent, le « Deuxième Moulin de M. Lecoindre », connu actuellement sous le nom de « Moulin du Pigeonnier » ;

5^o « Le Moulin des Carmes », inscrit au cadastre de 1832 sous le nom de « Moulin Laurent », et appelé, après sa désaffectation « Moulin des Capelans », nom qui rappelle qu'il appartenait autrefois au Chapitre (aux Capelans) ;

6^o « Le Moulin Laval » ;

7^o « Le Moulin de M. Fabris », le dernier des moulins situés sur le Vistre de Nimes.

Les Moulins établis sur les fossés des fortifications.

Les moulins établis sur les fossés des fortifications furent de diverses sortes ; voici ceux que nous avons pu relever :

Le Moulin de la Madeleine.

Situé près de la Porte de la Madeleine, identifié dès l'année 1363 et connu sous les noms suivants : Moulin de M. Mailhan, de M. Duprix et de M. de Rochemore.

Le 9 septembre 1557, à la suite d'un violent orage qui sévit sur Nimes et les collines situées au N.-O. de la ville, l'abon-

dance et l'impétuosité des eaux démolirent les remparts sur divers points et le moulin de la Madeleine.

En 1647, à la suite d'une requête des consuls, le sieur Duprix, propriétaire du moulin de la Madeleine, fut condamné à détruire les ouvrages qu'il avait faits dans le canal et en particulier au lieu dit « Gourd des Escoliers » et à remettre le tout à l'état primitif.

En 1750, on fit le « recreusement » des fossés de la ville depuis le Moulin de M. de Rochemore, près de la Porte de la Madeleine, jusqu'à celui de la veuve Bonnafoux, pour préserver des inondations la Place du Marché. Il y avait donc à cette date, en aval du moulin de la Madeleine un autre moulin appartenant à la Veuve Bonnafoux.

En 1751, le Moulin de M. de Rochemore fut vendu pour être démoli.

Le Moulin de la Tour Vinatière ou des Couelleliers.

Ce moulin est cité par M. Picard dans son Etude sur « Le Vieux Nîmes » ; il doit être celui existant déjà en 1393 et au sujet duquel nous lisons à cette date, dans nos Archives municipales : « Recettes provenant d'un moulin à aiguiser — *molinum cultellorum* — établi dans la « paissière » du canal : 4 livres. »

Le Moulin à Foulon.

Nous lisons dans nos archives qu'en 1610 un bail fut consenti par les consuls en faveur du sieur Jean Michel, d'un terrain sis dans les fossés de la ville, pour y construire un moulin à foulon.

Ce moulin est encore signalé en 1695, près de la Porte de la Couronne, et appartenant au roi.

Le Moulin de la Porte Rades ou de la Porte d'Arles.

Suivant M. Picard, déjà cité, il y avait sur l'Agau, à tra-

vers le rempart romain un moulin à blé, existans en 1391 et encore debout au XVI^e siècle.

Dans les environs du Château Royal, on cite deux moulins dès 1233 ; l'un, en amont du Château établi sur les fossés ; l'autre, à l'angle N.-O. du Château, appartenant aux chanoines. Ce dernier pourrait être celui cité par M. Picard, qu'il appelle « Moulin de la Porte Radès ou de la Porte d'Arles », le premier sur l'Agau à travers le rempart romain, signalé encore en 1409 comme situé à la sortie des eaux de la Fontaine et appartenant aux chanoines.

La Teinturerie Vieille.

Suivant M. Mazauric (Histoire du Château des Arènes) et le compois de 1380, une teinturerie fut installée dans les fossés des Arènes, entre la Porte Vieille des Arènes et celle des Arènes, proprement dite ; quoique de courte durée, cette teinturerie donna le nom de « Teinturerie Vieille » pendant longtemps à ce quartier des Arènes.

Les Ponts établis sur le Canal de la Fontaine ou sur l'Agau.

A l'époque romaine.

A l'époque romaine, il existait un pont entre la source et le Nymphée, sous lequel se trouvait une forte digue retenant les eaux dans le creux de la Fontaine ; ce pont à trois arches a été reconstruit sous Louis XV, à deux arches seulement : c'est celui qui existe encore et sous lequel se trouve toujours la digue romaine qui a été conservée telle qu'elle était à son origine. Le mur-bâtardeau que l'on voit actuellement au milieu du bassin de la Fontaine n'a été construit qu'en 1837.

Y avait-il à cette époque d'autres ponts sur le ruisseau de la Fontaine ? sans doute, mais nous ne les connaissons point.

Ponts situés entre la Source et les remparts du Moyen-Age.

Avant l'aménagement de la Fontaine, sous Louis XV, d'après certains plans ou certaines gravures, il existait trois ponts entre la source et les remparts :

1^o un premier pont à proximité et au-dessous du Moulin Rey, où aboutissait un chemin partant du couvent des Récollets et longeant en partie le jardin du dit couvent ;

2^o un deuxième pont qui devait se trouver un peu en aval du Pont de Vienne actuel et sur lequel passait un chemin allant de la source au couvent des Récollets ;

3^o un pont situé à l'extrémité du canal, entre celui-ci et les remparts et sur lequel passait le boulevard longeant les murs de la ville.

Ce pont fut reconstruit en 1752, lors de l'aménagement de la Fontaine il présentait un avant-corps sur lequel on avait gravé les armoiries de la Province de Languedoc, ce qui lui avait valu le surnom de « Pont des Armoiries ».

Après l'aménagement de la source, les deux premiers ponts précités disparurent et on construisit sur le nouveau canal les deux ponts existant encore actuellement :

1^o le pont situé en face de l'Avenue de Camargue, appelé, à son origine « Pont de la Capitale », sur lequel on grava d'un côté les armoiries du roi Louis XV, et, de l'autre, celles du duc de Richelieu, maréchal de France.

2^o le « Pont de Vienne », du nom du propriétaire du terrain sur lequel ce pont fut construit, orné des armoiries juxtaposées des deux intendants du Languedoc qui présidèrent à l'aménagement du Jardin de la Fontaine MM. Le Nain et de Saint-Priest.

Ponts situés à l'intérieur de la ville.

A l'intérieur de la ville, c'est-à-dire du Square Antonin actuel à la Porte d'Auguste, il y avait cinq ponts, savoir :

1^o « Le Pont des Clotes », sur les voûtes même de l'Agau pénétrant dans la ville, de l'autre côté des remparts, par rapport au Pont des Armoiries ;

2^o le « Pont de la Bouquerie », à hauteur de la rue Bouquerie, actuellement rue du Grand Couvent ;

3^o le « Pont Campagnan », à côté du moulin de ce nom, à hauteur de la rue Corconne actuelle ;

4^o le « Pont du Chemin », à hauteur de la rue des Lombards, reliant la cathédrale à la Porte des Prêcheurs. Ce pont était des plus anciens ; il avait été construit ou refait par l'évêque Ugebert (909-927), dont il porta le nom au début, nom déformé dans la suite et qui devint Saint-Hubert ;

5^o le « Pont de Sigalon », à hauteur de la rue de ce nom, aujourd'hui rue Xavier Sigalon.

Ponts situés hors de la ville.

A la sortie de l'Ecluse se trouvait un pont sur lequel passait la rue Notre-Dame, et qui a porté les noms de « Pont de Viale » ou « Pont Vidal » et de « Pont Blavet », du nom des propriétaires du Moulin de l'Ecluse.

Un peu après l'extrémité de l'Avenue Carnot actuelle, se trouvait le « Pont de la Reinette », long de 10 mètres environ (4 toises, 4 pouces), qualifié en 1779 de « pont en bon état et très ancien ».

Un peu plus en aval se trouvait le « Pont de la Servie », près de la rue de ce nom, où aboutissait le chemin desservant jadis la chapelle de Sainte-Perpétue, sur l'emplacement de l'Orphelinat Barnouin actuel.

Aménagement de la source à l'époque romaine.

Lorsque les Romains furent définitivement installés dans Nimes, leur première préoccupation fut d'aménager la source de Nemausus pour les besoins de l'alimentation et de l'hygiène de la ville.

Ce serait, dit-on, lors du passage de l'empereur Auguste,

CHIMES
 DE LA VILLE

l'an XXVIII avant notre ère, et à la suite des doléances des quatuorvirs, que fut concédé, par l'empereur, le régime des eaux, élaboré sous la haute direction d'Agrippa, le grand maître des travaux de l'Empire et gendre d'Auguste.

L'ensemble des travaux exécutés alors, autant qu'on a pu s'en rendre compte au XVIII^e siècle au cours des travaux entrepris à la Fontaine, comprit dans ses grandes lignes :

- 1^o un bassin de réception des eaux ;
- 2^o une série de bassins servant à décanter et à distribuer les eaux ;
- 3^o un réseau de canalisations pour la distribution des eaux dans les différents quartiers de la ville ;
- 4^o un château d'eau ou Nymphée, ainsi que des portiques, des statues et autres constructions analogues destinées à embellir et à agrémenter le site environnant la source.

Le bassin de réception des eaux fut constitué par une muraille en pierre de taille, établie sur le mur primitif entourant la source, et une forte digue, du côté est, encore existante sous le pont séparant le bassin du Nymphée, destinée à retenir les eaux dans le creux où elles sortent de terre.

Une prise d'eau fut installée dans ce bassin-réservoir pour amener les eaux dans une série de bassins successifs, bassins de décantation et de distribution, par un canal souterrain. Du dernier de ces bassins des tuyaux de plomb conduisaient les eaux dans les différents quartiers de la ville.

Entre le bassin-réservoir et les autres bassins précités, fut construit un Château d'eau ou Nymphée, que l'ingénieur Mareschal nous a conservé dans ses grandes lignes en 1753. Ce Nymphée, que l'on a cru longtemps à l'usage de bains, appelé encore improprement de nos jours « bains romains », n'était qu'un lieu d'agrément, le principal ornement de l'ensemble des travaux exécutés tout autour de la source. Les premiers travaux d'aménagement de la source par les Romains durent être terminés vers l'an XXV avant notre ère, si l'on en croit deux inscriptions antiques, identiques, trouvées dans

les déblais, au XVIII^e siècle, sur les bords mêmes du bassin-réservoir et encastrées aujourd'hui dans le mur entre le double escalier qui conduit sur la plateforme des hémicycles de la source.

Ces inscriptions portent :

IMP. CAESARI. DIVI.
AUGUSTO. COS. NONUM
DESIGNATIO DECIMUM
IMP. OCTOVUM

ce qui peut se traduire par :

A L'EMPEREUR CESAR AUGUSTE, FILS DU DIVIN (Jules)
CONSUL POUR LA NEUVIEME FOIS
CONSUL DESIGNE POUR LA DIXIEME FOIS
IMPERATOR POUR LA HUITIEME FOIS.

ce qui indique qu'elles furent gravées en l'an XXV avant notre ère.

Mais la ville s'agrandissant et devenant chaque jour plus nombreuse, les eaux de la source ne suffirent bientôt plus pour alimenter la ville. C'est alors que les Romains, les premières années de notre ère, amenèrent à Nîmes les eaux de la Fontaine d'Eure, près d'Uzès, pour lesquelles ils construisirent le Pont du Gard. La cité eut alors deux grands châteaux d'eau : celui aménagé à la source de Nemausus et le « Castellum Divisorium », de la Rue de la Lampèze, où arrivaient, dans Nîmes, les eaux de la Fontaine d'Eure.

Un service des eaux fut alors créé, à l'image de celui existant à Rome, toutes proportions gardées, et fut complété par un régime d'égoûts pour l'évacuation des eaux usées et de tous les produits urbains. De tous ces égoûts le plus important, connu sous le nom de « cloaca maxima », fut construit sous la Voie Domitienne, du forum à la Porte d'Arles ; il recevait le trop plein des eaux de la source qui allait se déverser dans les fossés des remparts tout à côté de la Porte d'Arles.

Ces égoûts de l'époque romaine n'ont point encore complète-

ment disparus ; il n'est pas rare que le service de voirie n'en mette à jour de temps en temps, comme celui, par exemple, de la Rue de l'Aqueduc actuelle, qui a donné son nom à la dite rue.

Aménagement de la Fontaine au XVIII^e siècle. Création du Jardin de la Fontaine actuel.

Au commencement du XVIII^e siècle, le problème de l'alimentation en eau de notre ville, tant pour les besoins de la population que pour ceux de l'industrie, devint une des principales préoccupations de la municipalité, à cause du peu de rendement de la Fontaine et de l'accroissement du nombre de ses habitants.

A cette époque, les eaux de la source se trouvaient retenues dans leur bassin par une digue romaine que l'on avait autrefois rehaussée d'environ six pieds, et ne pouvaient s'écouler à travers celle-ci que par une ouverture d'un pied carré, appelée « boudoux » ; d'autre part, tout le pourtour de la source était encombré de vase et de débris de toutes sortes jusqu'à la hauteur de ce dernier : il en résultait qu'en été l'eau ne s'écoulait plus du bassin, que l'insalubrité de la ville était des plus grandes et constituait un danger public.

En 1719, l'ingénieur Clapier, préoccupé de l'alimentation en eau de la ville, avait démontré que la source était à un niveau assez élevé pour pouvoir être utilisée, mais aucune suite n'avait été donnée à cette constatation.

Pendant la tenue des Etats Généraux de la Province de Languedoc, en décembre 1730, le corps des marchands et fabricants, de concert avec la ville, avait présenté à cette assemblée un mémoire pour en obtenir les secours nécessaires à l'excavation du bassin de la Fontaine ; mais aucune suite ne fut donnée au désir précité.

Les choses en étaient là, quand le 19 juillet 1738, la ville décida de faire nettoyer le bassin de la source et de remettre en état les anciens canaux qui distribuaient les eaux de la Fontaine dans Nîmes. M. Guiraud, ingénieur du roi, chargé

des travaux à exécuter, fit nettoyer le creux de la source et découvrit successivement la digue romaine, qui séparait celle-ci du Nymphée, les anciens murs entourant la source, deux des marches demi-circulaires de la plateforme des hémicycles et les pieds droits de l'antique pont romain à trois arches. Au cours de ces travaux, il comprit : 1^o que la superficie ordinaire et naturelle de la Fontaine à l'époque romaine était le dessus et le nom le pied droit de la digue fermant le bassin de la source ; 2^o que les Romains avaient édifié celle-ci en toute connaissance de cause, c'est-à-dire sans crainte d'aucune suite fâcheuse de la part de la surcharge de la source ; 3^o que les marches demi-circulaires de la plateforme des hémicycles à hauteur de la digue prouvaient que le bassin était toujours plein.

A la suite de circonstances que nous ne pouvons raconter ici, un autre ingénieur fut désigné pour continuer les travaux de la Fontaine et ce fut l'ingénieur Clapier qui fut chargé de les poursuivre.

Clapier se proposait de faire disparaître tout ce qui restait des monuments antiques et, pour augmenter le débit insuffisant de la source, de construire un réservoir, tout près du Temple de Diane, qui serait alimenté par l'eau de puits voisins. Au cours des travaux qu'il entreprit, on découvrit les assises du Nymphée de l'époque romaine.

Mais Clapier venant à mourir, les travaux furent arrêtés, et une foule de projets s'élevèrent de tous les points de la Province.

C'est alors que la roi nomma M. Mareschal pour reprendre les travaux de la Fontaine. Mareschal, officier d'infanterie, directeur des fortifications de la Province de Languedoc, ne refint aucun des projets soumis à son examen ; s'inspirant toutefois des projets de MM. Guiraud et Dardailhon, il établit le sien et chargea M. Dardailhon d'en surveiller l'exécution.

Le projet conçu par Mareschal ne comprenait pas seulement l'aménagement de la source en vue d'un plus grand ren-

dement, mais il envisageait encore la création d'un jardin autour du bassin de la Fontaine et la transformation complète de la colline de la Tour Magne, qui était alors complètement dénudée.

C'est ce projet, mais modifié quant à la transformation de la colline de la Tour Magne, qui nous a donné, en 1753, le Jardin de la Fontaine tel qu'il est encore aujourd'hui.

Dans ses grandes lignes, le projet Mareschal comprenait :

1^o la création de bassins-réservoirs, d'un canal, d'une porte principale et d'un entourage de la source ;

2^o la création d'une plateforme avec rond-point, dans l'axe du canal projeté, entre le grand bassin établi à l'Ouest et le Cadereau de la route d'Alès, complétée par des escaliers et des rampes monumentales, une statue équestre de Louis XV, et un grand mur décoré, clôturant le jardin le long du Cadereau ;

3^o la transformation de la colline de la Tour Magne par la création de cinq grandes terrasses superposées, auxquelles on devait accéder par des escaliers et des rampes comprenant des centaines de mètres de balustrades ; cet aménagement comportait des surfaces considérables de murs de soutènement, ornés de colonnes, de pilastres, de chaînes, de cordons ; le tout devait enfin être orné de vases et de statues et surmonté par un pavillon à dôme élevé au-dessous de la Tour Magne ;

4^o la création de bassins de teinture et de lavage sur l'Agau pour les besoins de l'industrie.

Ce vaste projet amorçait encore les rues Saint-Dominique et des Tillents, l'Avenue de Camargue, prévoyait des quais le long du canal, et faisait obligation aux propriétaires riverains de la Fontaine de se plier aux indications architecturales imposées par le plan d'ensemble : c'est-à-dire établir leurs immeubles symétriques avec consoles et balcons.

Le projet Mareschal, tel qu'il fut définitivement exécuté, ne conserva pas exactement le plan antique des abords de la source, découvert lors des fouilles de l'ingénieur Clapiér.

Pour ne pas surcharger la source, Mareschal maintint le pont-bâtardeau que les Romains avaient construit pour retenir les eaux du bassin, mais il refit celui-ci à deux arches au lieu de trois qu'il avait primitivement ; le Nymphée antique fut conservé dans ses grandes lignes, mais ses colonnes furent rapetissées, le stylobate fut surélevé, la jolie frise antique copiée sans soins et sans respect et les fragments des colonnes décoratives perdues ; à la place du piedestal de la statue de l'empereur romain, dont on avait retrouvé un doigt doré, on érigea sur un socle une « Nymphe à la Cruche », œuvre du sculpteur Raché, heureusement entourée de vases et de groupes décoratifs dus au sculpteur Larchevêque et qui ont contribué largement à la réputation de l'ensemble ; les moëllons extraits des substructions antiques servirent à édifier le développement colossal des murs de soutènement, etc.

Signalons que les termes-gainés en marbre, les vases sculptés et les statues qui ornent les bords du Nymphée furent apportés du château de la Mosson, près de Lunel.

Enfin pour accomoder au goût français la ruine romaine remaniée, on créa l'admirable jardin actuel autour de la source.

Rappelons, pour terminer, que l'aménagement de la colline de la Tour Magne n'eut lieu qu'au cours du XIX^e siècle et fut l'œuvre combinée du préfet d'alors, M. d'Haussez, et du maire de Nimes, M. Cavalier : c'est ce qui explique que cette colline est désignée parfois, par les uns, Mont d'Haussez, et, par les autres, Mont Cavalier.

BIBLIOGRAPHIE

..., Avocat à Nîmes.— Eclaircissements sur les Antiquités de la ville de Nîmes, 1746.

MENARD.— Histoire de la ville de Nîmes, 1750.

M. DE LA FERRIERE.— Abrégé de l'Histoire de Nîmes, 1753.

L. COLOMB-MENARD.— Notice et Poème descriptif de la Fontaine de Nîmes et du mont d'Haussez, 1830.

A. PELET.— Essai sur la Tour Magne (Académie de Nîmes, 1834.

L. BOUCOIRAN.— Monographie de la Fontaine de Nîmes, 1859.

TORCAPEL.— Les Garrigues de Nîmes (Académie de Nîmes) 1894.

MAZAURIC.— Nîmes et le Gard, 1912.

M. RAPHEL.— Les Comptes de la Fontaine de Nîmes (Académie de Nîmes), 1918-1919.

Ch. F. DURAND.— Les Monuments Antiques de Nîmes, 1931.

E. ESPERANDIEU.— La Tour Magne, 1931.



Le Petit Chose à Sarlande

Ce que fut en réalité le séjour d'Alphonse Daudet à Alès

par

M. le Chanoine BRUYÈRE

Membre résidant

Par une certaine soirée d'avril 1857, les joyeux accents du clairon, lancés à tous les échos dans la rue d'Avéjan par le postillon, annonçaient l'arrivée en Alès de la diligence de Nîmes. Le lourd véhicule s'arrêtait bientôt à son terminus de la Place d'Armes (aujourd'hui Saint-Sébastien) et ses voyageurs s'empressaient de descendre. Parmi eux était un tout jeune homme, un enfant, aurait-on pu croire, bien qu'il fût sur le point d'entrer dans sa dix-huitième année. De petite taille, sans un poil de barbe au menton, une abondante chevelure sortant de son haut de forme, ses grands yeux de myope éclairaient un visage aux traits fins et d'une parfaite régularité. Il venait muni d'une lettre de recommandation de l'ancien recteur de Nîmes, solliciter au Collège d'Alès une place de maître d'études, place qu'il occupa pendant un peu moins d'une année.

Environ dix ans plus tard, ce même jeune homme retournait dans le midi, de Paris où il s'était fixé, après avoir quitté Alès. Ecrivain qui déjà promettait, il se proposait de chercher, dans le calme d'une grande maison déserte, le château de Saint-Laurent près de Beaucaire, mis à sa disposition par des parents, les dernières scènes d'un drame dont le dénouement ne marchait pas.

Mais, a-t-il dit, l'air du pays, le soleil fouetté de mistral, le voisinage de la ville où il était né, les noms des petits villages où il jouait enfant : Bezonce, Redessan, Jonquières, remuèrent en lui tout un monde de vieux souvenirs et il laissa bientôt son

drame pour se mettre à une sorte d'autobiographie : LE PETIT CHOSE. HISTOIRE D'UN ENFANT, qui, à partir du 27 novembre 1866, parut sous forme de feuilleton, dans le PETIT MONITEUR UNIVERSEL.

Le maître d'études du Collège d'Alès, de Sarlande, comme il l'appelle dans son roman, on l'a reconnu, malgré le nom de Daniel Eyssette dont il s'est affublé, c'est le nimois Alphonse Daudet, une de nos gloires littéraires méridionales.

Le Petit Chose n'est peut-être pas la meilleure des œuvres de Daudet ; c'est une des plus populaires, où se manifestent ses qualités d'émotion vraie, d'exquise sensibilité, et son merveilleux talent descriptif.

La deuxième partie du *Petit Chose*, celle où sont racontés les premiers mois de la vie de Daudet à Paris, n'est guère, au témoignage même de l'auteur, qu'une œuvre d'imagination. Mais l'enfance de Daudet à Nîmes et à Lyon, et surtout son séjour à Alès comme maître d'études, sont des documents de sa vie vécue et d'un intérêt palpitant.

Ce séjour à Alès, intéressant par lui-même, l'est surtout pour les habitants de cette ville d'autant plus que Daudet a parlé de « Sarlande » et de son collège avec un manque de sympathie évident. Aussi éprouvons-nous la curiosité de nous demander s'il nous a dit toute la vérité sur les faits auxquels il a été mêlé pendant le temps où il fut l'hôte de la capitale des Cévennes.

L'auteur de *Petit Chose* s'est-il toujours montré chroniqueur loyal, ou bien, usant de son privilège de romancier, a-t-il, dans certains cas, inventé, dans d'autres, exagéré, ou même, dénaturé la réalité des choses ?

Tel est le problème que nous essayerons de résoudre.

Grâce à quelques notes, que l'on voudrait moins concises, tirées des papiers même de Daudet ; à ses autres livres et à ceux de son frère, Ernest ; à des informations du journal d'Alès, *l'Aigle des Cévennes* ; à des renseignements d'un caractère administratif puisés aux archives départementales ; grâce, enfin, à quelques traditions locales que nous avons pu recueillir, il nous sera possible d'illustrer, parfois de rectifier certaines pages du roman où Daudet nous a longuement parlé des quelques mois qu'il a passés à Alès.

Sans nous vanter d'avoir réussi à faire la lumière complète, sur tous les épisodes de ces mois, nous ne croyons pas être trop téméraire en disant que nous avons réussi à en éclaircir le plus grand nombre.

Alphonse Daudet était né à Nîmes le 3 mai 1840. Il y demeura jusqu'au moment où les mauvaises affaires de son père qui possédait une fabrique de foulards, au chemin d'Avignon, là où est maintenant le monastère des Carmélites, obligèrent celui-ci et sa famille à s'installer à Lyon.

On mit tout d'abord le jeune Alphonse dans une manécanterie, mais bientôt l'ancien recteur de l'Académie de Nîmes, M. Nicot, avec qui la famille était liée d'amitié, lui fit avoir une bourse d'externat au collège de Lyon. Il y entra en 6^{me} et y termina sa rhétorique en 1856. Ses succès scolaires furent médiocres. Les palmarès ne lui attribuent que des accessits, « Nous étions loin de le supposer comme fort, a écrit de lui un de ses condisciples. Il apparaissait plutôt aux premiers de la classe comme insignifiant, et dans les compositions personne ne le redoutait ». Ce n'était certes pas manque d'intelligence. Si Daudet — le Petit Chose — ainsi que son professeur de 6^{me} l'avait surnommé, fut un piètre élève, ce fut par suite du manque de surveillance dont ses parents furent coupables à son égard. Les affaires de Vincent Daudet, son père, ne cessaient de péricliter et Madame Daudet, excellente femme, mais timide, abattue par le malheur et trop grande liseuse de romans, comme l'étaient alors beaucoup de dames de la Société, laissait le plus souvent son fils agir comme il l'entendait.

Le Petit Chose était donc pratiquement libre. Après avoir, a-t-il dit lui-même, éprouvé des crises religieuses faites de doutes et puis de remords qui le conduisaient en des coins d'églises désertes où furtivement il se glissait honteux et tremblant d'être vu, il s'emporta brusquement, vers sa treizième année, dans un besoin éperdu de vivre, de s'arracher aux tristesses racornies, aux larmes qui étouffaient l'intérieur de ses parents de plus en plus assombris par la ruine. L'enfant délicat et timide se transforma alors et devint hardi, violent, prêt à toutes

les folies. Il manquait la classe, passait ses journées sur l'eau, ramait sous la pluie, la pipe aux dents, un flacon d'absinthe ou d'eau-de-vie dans la poche, manquant avec sa myopie d'étré mille fois tué. En compagnie de quelques camarades, il avait secrètement loué une petite chambre, et, afin d'essayer l'apprentissage du quartier latin, il fumait et buvait à tire que veux-tu. Il n'en était pas moins un lecteur insatiable de livres, bons et mauvais. Il écrivit même des vers dont certains sont délicieux et son talent naissant le mit en relations avec plusieurs hommes de lettres lyonnais. Cependant l'époque de son baccalauréat approchait.

C'est en août 1857 que Daudet aurait dû se présenter à cet examen.

Rappelons qu'alors le baccalauréat ne comprenait qu'une partie et se passait à la fin de la classe de philosophie. Son année de philosophie était sur le point de se terminer, lorsque, au mois de mars ou d'avril, un parent de Nîmes, sans doute son oncle Beynaud, conseilla au père du jeune Alphonse de solliciter pour celui-ci son admission dans un collège du Midi comme maître d'études. L'enfant pourrait préparer là ses examens, vivre quelque temps sans rien coûter à sa famille et même réaliser des économies. Cette offre sortait trop bien d'embaras la famille Daudet pour qu'elle ne fût pas acceptée avec empressement.

Voilà donc le futur surveillant quittant Lyon, au commencement des vacances de Pâques 1857, par le bateau à vapeur qui alors assurait sur le Rhône la communication entre Lyon et Arles, et qui devait cesser son service, quelques mois après, en janvier 1858, la concurrence n'étant plus possible avec le chemin de fer qui, en trois fois moins de temps, accomplissait le même trajet.

S'il faut en croire le roman du « *Petit Chose* », Daudet seçaît allé directement à Alès, après avoir vu dans sa ville natale l'ancien recteur de l'Académie de Nîmes dont il ne dit pas le nom, mais qui était Monsieur Nicot. En réalité, — c'est ce que nous apprend Monsieur Ernest Daudet dans son livre « *Mon père et moi* », — il passa quelques jours dans sa famille à Nîmes où des cœurs fraternels l'accueillirent tendrement,

puis, aux environs du Vigan (à Bréau, croyons-nous savoir) chez des cousines.

Daudet vit-il Monsieur Nicot avant ou après ? Peu importe. Dans son livre, il nous a raconté son entrevue avec l'ancien recteur. Lorsque celui-ci vit entrer le « Petit Chose » dans son cabinet, il ne put retenir un geste de surprise : « Ah ! mon Dieu, dit-il, comme il est petit ! ». L'exclamation du recteur porta un coup terrible au jeune homme. Ils ne vont pas vouloir de moi, pensa-t-il ; et tout son corps se mit à trembler. Heureusement le recteur reprit : « Approche ici, mon garçon. Nous allons donc faire de toi un maître d'études. A ton âge, avec cette taille et cette figure-là le métier te sera plus dur qu'à un autre. Mais enfin, puisqu'il faut que tu gagnes ta vie, mon cher enfant, nous arrangerons cela pour le mieux. En commençant, on ne te mettra pas dans une grande baraque. Je vais t'envoyer dans un collège communal, à quelques lieux d'ici, à Sarlande, en pleine montagne. Là tu feras ton apprentissage d'homme ».

Tout en parlant, Monsieur le recteur rédigea une lettre au principal du Collège de Sarlande pour lui présenter son protégé.

Pourquoi le collège d'Alès avait-il été choisi ? Non seulement parce que c'était une petite maison qui comptait alors environ 130 élèves, et, nous apprend une lettre de son principal à l'Inspecteur d'Académie, manquait à ce moment de maître d'études, mais aussi à cause des souvenirs de famille qui s'attachaient à l'établissement. Un oncle de la mère de Daudet, l'abbé François Reynaud, qui avait traversé la Révolution, exilé en Angleterre, en avait été le principal de 1813 à 1835, année où il était mort victime de son dévouement au cours d'une épidémie de choléra ; si bien qu'au Collège d'Alès étaient attachés les plus doux souvenirs de jeunesse de Madame Daudet. Elle le revoyait toujours tel qu'elle l'avait vu jadis quand l'intelligente et paternelle direction de l'oncle l'abbé le rendait florissant et en faisait un séjour aimable.

Le principal du Collège d'Alès était, en 1857, Monsieur Ferdinand Roux, un alésien qui avait fait ses études comme

boursier au collège royal de Nîmes, sous la Restauration. Il avait été nommé le 10 octobre 1845 et resta en fonctions jusqu'en août 1858. A cette date, à la suite de difficultés qu'il eut avec la municipalité de la ville, et peut-être aussi parce que le nombre des élèves avait baissé dans d'assez grandes proportions — de 181 en 1854, il était, en 1858, tombé à 116 — il fut changé à Castres, puis à Chmy. Il prit sa retraite à Alès dans une maison aujourd'hui démolie de la rue de la République, où il est mort à l'âge de 85 ans, en 1898. C'était un homme digne, persuadé de l'importance de ses fonctions, à son devoir, cachant sous des dehors sévères un cœur très bon.

Lorsque le jeune Daudet se présenta devant lui, il fut sur le point de ne pas être admis. Son air de jeunesse et sa petite taille firent peur au principal. « J'avais demandé un maître, voilà qu'on m'envoie un enfant » ne put-il s'empêcher de s'écrier. S'il accepta le Petit Glose ce ne fut que grâce à la lettre de recommandation du recteur et à l'honorabilité de la famille Daudet.

Les maîtres d'études (leurs fonctions sont remplies de nos jours par les maîtres d'internat et les répétiteurs) pouvaient à cette époque être admis, même sans titres universitaires, par les principaux et recevaient d'eux leur traitement qui n'avait rien de fixe et de précis. Le traitement de Daudet qui était logé et nourri dans la maison fut de 600 francs par an. C'est du moins le chiffre que Monsieur Roux déclarait, en 1858, dans une lettre à l'Inspecteur d'Académie de Nîmes donner à ses maîtres d'études.

L'édifice qui allait abriter Daudet n'était pas celui du Lycée actuel, le Lycée Jean-Baptiste Dumas, qui ne remonte qu'à 1889 et a été édifié dans un autre quartier de la ville. L'ancien Collège d'Alès était situé dans la rue Pasteur ; il sert aujourd'hui de caserne de la garde mobile. Les origines de ce collège remontaient au début du 18^e siècle ; son fondateur avait été Mgr d'Avéjan, celui des sept évêques ayant occupé le siège d'Alès qui a laissé le plus grand souvenir. Jusqu'alors à la fois collège et séminaire, il subit, en 1780, sous le dernier évêque d'Alès, Mgr de Bausset, le futur cardinal de la Restauration et l'historiographe de Bossuet et de Fénelon,

une transformation complète. Il devint Ecole royale de la Marine, et, s'il ne compta pas « huit cents élèves et tous de la plus haute noblesse » ainsi que le déclarait au « Petit Chose » le concierge de la maison, il eut une certaine célébrité, éphémère d'ailleurs, puisque la Révolution de 1789 devait fermer ses portes. Après la tourmente, l'Ecole de la Marine redevenait Collège, mais cette fois établissement de l'Université Impériale.

Ses locaux étaient restés les mêmes. Imaginez un T renversé dont la bande supérieure est en façade de la rue et celle perpendiculaire sépare les cours de récréation de l'établissement. Au rez-de-chaussée du corps principal sur la rue était une porte cochère surmontée des armes d'Alès. (de gueules à un demi-vol à dextre d'argent) ; cette porte a été remplacée, en 1940, par un rideau de fer pour permettre le passage des cars de la police. A droite de l'entrée et sur la rue, le parloir et la salle de gymnastique et du côté de la cour, six salles de classes ; à gauche, la loge du portier, la montée de l'escalier en beau fer forgé et la chapelle. A ce même rez-de-chaussée, mais dans l'aile transversale, la salle à manger, la cuisine et le réfectoire, deux salles d'études et la classe de philosophie.

Au premier des dortoirs dont quelques-uns inoccupés, l'appartement du principal et celui de l'aumônier, et, entre les deux, l'infirmerie, puis, d'autres appartements de professeurs à ce même premier étage et au second.

Les cours à droite et à gauche de l'aile étaient au nombre de trois correspondant aux trois divisions des élèves : une grande où avait lieu la distribution des prix, une autre, divisée en deux par un préau sous lequel était un puits couvert muni d'une pompe, le fameux puits où Daudet aurait jeté les clefs de Monsieur Viot.

L'ensemble, qui n'a guère changé, quant à l'extérieur, était régulier, mais sans aucun caractère et d'allure austère, dans une étroite rue que l'édifice obscurcit de sa masse.

Un double enseignement se donnait dans l'établissement : un enseignement secondaire classique et un enseignement professionnel correspondant à celui de nos écoles primaires supérieures.

C'est le lendemain de son entrevue avec le principal que Daudet commença ses occupations au Collège. D'après son roman, il aurait passé la nuit dans un bon petit hôtel voisin, pas trop cher, où il se serait endormi, assoupi par la lecture du règlement du Collège que lui aurait remis le surveillant général. Dans un autre de ses livres, au contraire, il a prétendu que, dépourvu d'argent, il aurait rodé toute la nuit dans la ville et qu'au matin il avait avalé quelques verres de rhum. Ailleurs encore il nous apprend que, le matin du jour où il entra en fonctions, il acheta un monocle pour se donner un air plus âgé et ajouter à sa dignité.

Une des premières personnes que vit le nouveau surveillant dans les couloirs du Collège, le soir même où il y pénétra, fut une « vieille, ridée, ratatinée, pliée en deux, avec d'énormes lunettes lui cachant la moitié du visage » et que, dans sa pensée, il baptisa tout de suite « l'horrible fée aux lunettes ». On lui dit plus tard qu'elle était une tante du principal et remplissait les fonctions d'économe. Elle était en réalité sa mère.

Sur Madame Roux, comme sur d'autres personnages du « Petit Chose », nous avons été renseignés par un vieil alsésien, mort en 1940, M^r Caumel, avoué honoraire, entré au Collège, en 1862, élève interne de 8^{me}, qui avait conservé avec une grande lucidité le souvenir de son enfance, raison pour laquelle on l'appelait volontiers « l'ancêtre ». Les habitudes d'ordre et d'économie de Madame Roux, nous a-t-il dit, n'étaient pas toujours appréciées à leur valeur par les élèves, prompts à se plaindre du régime de la maison. Mais la fée aux lunettes n'avait pas trop l'air de s'en émouvoir ».

« Protestante austère, elle n'avait pas suivi son époux qui s'était converti au catholicisme, et jamais elle ne voulut, malgré les prières de son fils, abjurer sa religion. Pour expliquer son attachement à ses convictions huguenotes, on la disait descendre, en ligne collatérale, de Jean Cavalier, le chef camisard ».

A l'exception du professeur de philosophie, dont nous parlerons plus longuement, du maître d'escrime et du surveillant général, Daudet eut peu de rapports avec le corps enseignant du Collège d'Alès qui, d'ailleurs, dès le début, prôta médiocro

attention à sa personne. Le jour où il commença son service, il attendait l'entrée des externes sous le porche, près de la loge du concierge, ce concierge à qui il a donné le nom de Cassagne, qui s'appelait Lavergne, en réalité, et dont il n'a pas exagéré le caractère obséquieux. « Je me promenais de long en large, a-t-il écrit, saluant jusqu'à terre Messieurs les Professeurs qui accouraient essoufflés.

Un seul de ces messieurs me rendit mon salut, c'était un prêtre, le professeur de philosophie « un original » me dit le surveillant général. Je l'aimai tout de suite cet original-là ».

Le jeune Daudet ne tarda pas sans doute à être frappé par la situation particulière du professeur de première. Il n'en a pas parlé dans son roman ; mais dans les notes qui constituent le tout premier projet du « *Petit Chose* » il a écrit ces mots comme susceptibles d'un développement ultérieur, auquel il n'a pas donné suite : « le professeur aveugle ».

Ce professeur, à Alès depuis 1831, était Monsieur Coirard, ancien régent de rhétorique au Collège de Montélimar. Il ne possédait, en fait de titres universitaires, que celui de simple Officier d'Académie, mais, malgré la cécité à peu près complète dont il était affligé, il était, d'après son principal de Montélimar un excellent professeur. Un état du corps professoral d'Alès déclare que, si son enseignement était un peu emphatique, il n'en avait pas moins une grande action sur les élèves. Pas surtout, dirons-nous, car il arrivait parfois que certains, profitant de son infirmité, lisaient leurs leçons au lieu de les réciter et se permettaient des gestes et des plaisanteries pour exciter l'hilarité de la classe. Une lettre de la Veuve Glachaud d'Alès, dont le fils avait été renvoyé pour ce motif, nous a appris cette particularité dont ne seront surpris que ceux qui, ne s'étant pas occupé d'enfants, ne peuvent soupçonner ce dont ils sont capables en bien et en mal.

Le surveillant général, lui, savait se faire craindre, et Daudet nous en a longuement parlé. Qui ne se souvient de ses clefs dont le frinc-frinc exprimait si bien sa pensée, de son cahier de règlement, véritable traité dont il était l'auteur, divisé méthodiquement en trois parties et où tous les cas étaient

prévus, depuis le carreau brisé jusqu'aux deux mains qui se lèvent en même temps en étude ; de son talent de poète enfin, écrivant en l'honneur du règlement une idylle toute virgilienne, dans laquelle l'élève Ménélaque et l'élève Dorilas se répondent en strophes alternées, l'un d'un collège où fleurit le règlement, l'autre d'une maison d'où le règlement est exilé ?

La lecture de cette idylle aurait eu lieu, le jour de la Saint Théophile, le 13 octobre, au cours d'un repas champêtre organisé à la Prairie pour la fête de la maison. Le « Petit Chose » lui aussi aurait lu en cette circonstance quelques vers « un compliment, a-t'il dit lui-même, assez bien tourné, plein de rimes aimables à l'adresse du principal et de tous les professeurs ». On l'aurait applaudi longuement, alors que la lecture du poème du surveillant général se serait terminée par un silence de mort.

Les notes du premier projet du roman, silencieuses sur cet épisode, nous apprennent qu'à l'occasion de la fête de la fille du principal, des vers furent également débités. Elles ne nous disent pas par qui.

Daudet a donné au surveillant général le nom de Viot. Il s'appelait en réalité Monsieur Piot. Du collège du Vigan, il avait été nommé, en 1854, suppléant pour la classe de 5me au Collège d'Alès, et, cette année-là, avait prononcé le discours de distribution des prix. En 1856 et 1857, il avait fait fonction de surveillant général, fonctions dont, au témoignage de Monsieur Roux, dans une lettre à l'inspecteur d'Académie, il s'était acquitté avec dévouement.

Daudet a reproché à Monsieur Piot d'être méticuleux, froid, rancunier, ne pensant qu'à une stricte observation du règlement, et il n'a manqué aucune occasion de le tourner en ridicule. Nous ne savons si Monsieur Piot manquait de cœur, mais aurait-il bien rempli ses fonctions, s'il n'avait pas fait tous ses efforts pour faire régner la discipline ? Il est de fait qu'il était sévère : quelques années après son départ d'Alès — il le quitta en octobre 1858, nommé sous-principal au Collège de Castres — on avait gardé son souvenir, qualifié d'« effroyable » par M. Caumel, qui

avait entendu parler de lui. Daudet, avec sa nature prime-sautière et impulsive, ennemie de la contrainte, ne pouvait comprendre Monsieur Piot. Cette incompréhension ne l'a-t-elle pas disposé à être injuste à son égard ?

Qui sait encore si la qualité de poète du surveillant général n'a pas, elle aussi, contribué à accentuer l'attitude de Daudet à son égard ? Monsieur Piot, nous disent les notes, était poète. Cette phrase, anodine d'apparence, ne cache-t-elle pas une jalousie d'auteur ?

Si Daudet n'a pas été satisfait de l'attitude de Monsieur Piot à son égard, ce digne universitaire avait des raisons autrement fondées de ne pas l'être, à son tour, pour la façon dont son subordonné s'acquittait des fonctions qui lui avaient été confiées.

Tout d'abord Alphonse Daudet eut la charge de la division des petits, composée de 35 élèves. « Ils n'étaient pas méchants, nous a-t-il dit ; aussi je ne les punissais jamais. Est-ce qu'on punit des oiseaux ? Quand ils pépiaient trop haut, je n'avais qu'à crier « Silence ». Aussitôt ma volière se taisait, au moins pour cinq minutes. Il leur racontait quelquefois des histoires, mais cette méthode ne fut pas du goût de Monsieur Piot et le « Petit Chose » comprit qu'il ne fallait plus en raconter. Malgré tout, ses élèves ne lui causèrent pas d'ennuis majeurs. Le plus grand qu'il ait éprouvé consistait à traverser les rues de la ville pour se rendre à la Prairie, le jeudi et le dimanche, avec une colonne d'élèves qu'il était impossible de faire marcher en rang :

Et, parmi ces élèves, était le jeune Bamban, horrible avorton, profondément bancal, sale et indiscipliné, le fils d'un maréchal-ferrand qui, entendant vanter partout les bienfaits de l'éducation, se saignait les quatre membres pour envoyer son enfant demi-pensionnaire au collège. Hélas ! ce dont Bamban était seulement capable, c'était de faire des bâtons. Bamban finit par devenir l'ami du « Petit Chose », si bien que, lorsqu'il avait terminé une page de bâtons, il s'empressait de gravir à quatre pattes la chaire du surveillant et posait son chef-d'œuvre devant lui sans parler. Il paraît que Bamban qui jamais ne put mordre aux études s'évada

plus tard du Collège en passant par un égoût, et, après avoir essayé de plusieurs métiers, finit par celui de tailleur.

C'est pendant la période où Daudet fut chargé de l'étude des petits qu'il put, si nous l'en croyons, travailler pendant les heures de classe, dans sa petite chambre du deuxième étage, se bourrant de grec et de latin à se faire sauter la cervelle. Il voulait, en faisant beaucoup de thèmes grecs, passer licencié — rappelons-nous qu'il n'était même pas bachelier — être nommé professeur et reconstruire au plus vite un beau foyer tout neuf pour la famille Eyssette.

Mais bientôt, sur la fin de l'année scolaire, il lui fallut quitter l'étude des petits pour celle des moyens. « Ah ! ces moyens, une cinquantaine de méchants drôles, montagnards joufflus de douze à quatorze ans, fils de métayers enrichis que leurs parents envoyaient au collège pour en faire de petits bourgeois », comme Daudet les a décrits avec indignation et mépris ! Il ne s'est même pas fait faute de donner les noms de quelques uns, à peine modifiés, ceux de Crouzat, qui devait devenir le gendarme de M. Bourgogne, pharmacien, de Veillon qui prit la suite de l'usine de constructions mécaniques fondée par son père, de Soleirol, de Laupie, de Bouzanquet. « Grossiers, insolents, orgueilleux, parlant entre eux un rude patois cévenol auquel je n'entendais rien, ils me haïrent tout de suite, sans me connaître. J'étais pour eux l'ennemi, le pion, et, du jour où je m'assis dans ma chaire, ce fut la guerre entre nous, une guerre acharnée, sans trêve, de tous les instants. » Des farces, ils allaient lui en jouer, sans pitié aucune, jusqu'à le faire pleurer de rage et de chagrin le soir venu, blotti dans sa couchette, mordant sa couverture pour étouffer ses sanglots.

Ernest Daudet nous en a fait connaître une : un jour, a-t-il écrit dans *« Mon frère et moi »*, ne s'avisèrent-ils pas de traîner au travers de l'escalier une vieille malle toute hérissée de clous. Alphouse n'y voyait pas et se laissa choir, au risque de se tuer. »

Tout d'abord, le malheureux maître d'études avait essayé de la douceur, une douceur trop grande, puis, tombant dans l'excès contraire, il se montra sévère et, surtout lorsqu'il avait

bu, car Daudet buvait, nous le verrons plus loin, pour la moindre incartade, il foudroyait toute l'étude de pensums et de retenues. Ce système ne lui réussit pas. « Mes punitions, à force d'être prodiguées, se dépréciaient et tombèrent aussi bas que les assignats de l'an IV. Un jour, je me sentis débordé. Mon étude était en pleine révolte et je n'avais plus de munitions pour faire tête à l'émeute. Je me vois encore dans ma chaire, me débattant comme un beau diable, au milieu des cris. Et les enciers pleuvaient, et les papiers mâchés s'échabataient sur mon pupitre, et tous ces petits monstres, sous prétexte de réclamations, se pendaient par grappes à ma chaire avec des hurlements de macaques ».

Daudet a-t-il exagéré ? Peut-être quelque peu, mais dans la fond nous pouvons l'en croire. Serait-ce donc que les petits Alésiens ou Cévenols sont plus méchants que les enfants d'autres pays ? Pas nécessairement. Une expérience déjà longue nous permet d'affirmer qu'ils sont relativement dociles, quoique un peu frustes, peut être, et n'ayant pas le savoir-vivre et les délicatesses charmantes, par exemple, des petits Parisiens. Monsieur Ernest Daudet a prétendu que l'attitude des élèves du Collège d'Alès leur fut inspirée par une sorte de jalousie envers leur surveillant, pour eux trop distingué, trop fin, trop fier, beau comme un jeune dieu et dont les regards disaient l'intelligence. Point n'est besoin d'avoir recours à cette explication.

La vraie raison est que le « Petit Chose » d'ailleurs beaucoup trop jeune, n'avait rien de ce qu'il faut pour être surveillant. Il en est résulté que ses élèves, ne se sentant pas tenus par une main forte et, d'autre part, insensibles, comme le sont la plupart des enfants, à la pitié, ont mené la vie dure à celui que, tout naturellement, ils considéraient comme leur ennemi.

Le surveillant idéal doit avoir bon œil et bonne oreille ; il doit être froid, positif et calme, il ne lui convient pas de discuter avec les élèves, mais il doit s'imposer à eux par une fermeté toujours égale et un sens aussi parfait que possible de la justice. Il faut que chaque élève ait le sentiment qu'il a en face de lui quelqu'un de plus fort, qui le connaît et qui, sa décision prise après réflexion, ne cédera pas. Comment dans

ces conditions Daudet, que sa myopie exposait à des méprises, qui était un sentimental, un velléitaire et un impulsif, aurait-il pu prétendre réassir dans une tâche pour laquelle il n'était nullement fait ?

Nous nous indignons que ses élèves l'aient fait souffrir, et nous compatissons à ses souffrances, mais peut-on changer la nature des enfants inaccessibles au bon sens et à la pitié, surtout à l'âge ingrat de dix à quinze ans ?

Envahi, perdant pied, ainsi qu'il le dit dans ses notes, Daudet s'oublia un jour à battre un élève. Où se passa cet événement ? En promenade, s'il faut en croire Monsieur Ernest Daudet « Une autre fois, en promenade, mon frère dut se colleter avec un élève, robuste gaillard qui s'était révolté contre son autorité ». Dans le roman, c'est au cours d'une étude, et le « Petit Chose » n'aurait fait que se défendre, après avoir reçu sur le bras un coup terrible d'une énorme règle en fer.

Qui était cet élève ? Daudet l'a appelé : le marquis de Boucoyran. Ce titre n'a été porté par personne, du moins dans les temps modernes. Une tradition locale nous a appris que le pseudo-marquis s'appelait Joseph d'Hombres, et était le fils du baron Charles d'Hombres, l'un des administrateurs du Collège, docteur-médecin, plus par charité que par besoin, et qui a joué un certain rôle politique à Alès. Joseph était alors un garçon léger et insoumis, une « forte tête », dont les fredaines d'écolier nuisirent aux études ; plus tard, il devint un bien digne homme et un paisible citoyen. Si Daudet lui a donné le titre de marquis, c'est sans doute par amour du pittoresque, parce que ce titre, depuis Molière, est le premier qui se présente à l'esprit lorsqu'on parle de la noblesse avec dérision, peut-être encore parce que le nom, si connu à Alès, du marquis de Lafare, l'auteur des *Castagnados*, était dans sa mémoire.

Le père de l'enfant battu était, d'après le roman, un officier en retraite : « sa rapière, une grande diablesse de colichemarde, n'avait-elle pas fait tant de victimes, lorsqu'il était aux gardes du corps ? » Il vint faire une scène au Collège. Le jeune

pion fut vertement blâmé ; et, s'il ne fut pas renvoyé, il ne le dut qu'à la protection du recteur.

Le baron Charles d'Hombres ne fut jamais garde du corps. Pourquoi Daudet l'a-t-il ainsi qualifié, et avec bonheur, car cette profession nous a valu la superbe expression : grande diablesse de colichemarde ? Nous ne pensons pas qu'en cette circonstance il se soit inspiré de sa seule imagination. En ces années 1857-8, vivait encore à Alès le comte Henri de Ramel, ancien militant du parti légitimiste après 1830, qui, effectivement, avait été garde du corps vers 1815. Il est vraisemblable que Daudet aura entendu parler de lui et de son caractère rigide et emporté, et, plus tard, lorsqu'il écrivit son livre, ce souvenir lui revint à la mémoire.

Plus comique et invraisemblable est la suite de l'histoire. Le « Petit Chose » nargué par le père de l'enfant battu, lorsque pour conduire les élèves en promenade, il les fait défiler devant le Café de l'Evêché, consulte le maître d'armes, lui demande des leçons d'escrime et a la prétention de confier à son épée le soin de venger son honneur. Disons en passant que, si le café de l'Evêché a bien existé à Alès, installé au rez de chaussé de l'Evêché construit par Mgr. d'Avéjan, il n'est pas sur le chemin qui, du collège conduit à la prairie, lieu habituel de promenade des élèves, à moins, bien entendu, que ce chemin, ne soit celui des écoliers. Ici, encore, Daudet a sacrifié au pittoresque.

Le maître d'armes tient une grande place dans le roman du *Petit Chose*. Daudet l'appelle Roger. Quel était son vrai nom ? Si, en 1857, c'était le même personnage qu'en 1854, il se serait appelé Godet, d'après un palmarès de cette année que nous avons eu entre les mains. Les autres palmarès ont disparu et le plus ancien qui ait été conservé dans les archives du Lycée est celui de 1866. Roger, un ancien sous-officier, n'était pas un grand personnage, puisqu'il cumulait avec son emploi de maître d'armes et de professeur de gymnastique, celui de brossier du principal. Daudet nous l'a décrit : bellâtre, beau parleur et fourbe, aimant à fréquenter la loge du concierge et surtout le café Barbette où il avait fini par entraîner le « Petit Chose ».

Le café Barbette lui aussi n'est pas une création de Daudet. Il se trouvait au n° 4 de la Place Saint-Sébastien. Son enseigne portait : Café Anténor, et « Barbette » était le nom de son tenancier alors. Il s'appela plus tard : café de la Cascade ; vers 1930, il a disparu. C'était le café des sous-officiers de la garnison, le 3^{me} bataillon du 65^{me} Régiment d'Infanterie ; plein de cris, de fumée, de pantalons garance, ce qui frappait en y entrant, c'était la quantité de shakos et de ceinturons pendus aux patères.

Disons à propos de la garnison d'Alès, casernée dans le local de l'actuel Collège de jeunes filles, rue Saint Vincent, qu'il est une indication des notes sur laquelle nous n'avons pu faire la pleine lumière : « la musique, le membre de l'Institut, le major juge de la musique ». Le membre de l'Institut était l'alésien Jean Baptiste Dumas, venu le 19 mai 1857, au collège où il avait été élevé. La presse locale annonçant sa visite ajoutait que l'illustre chimiste s'était proposé d'étudier à Alès la maladie des vers à soie. Il fut sans doute fêté par un concert de la musique de la garnison. Mais en quoi consista l'incident signalé par ces mots : le major juge de la musique, nous l'ignorons.

Le « Petit Chose » était allé au café Barbette, une première fois, lors de son arrivée en Alès, participer à un punch d'adieu offert par celui qu'il remplaçait au Collège. Pour se donner de l'importance, il avait raconté effrontément qu'il appartenait à une famille très riche et, qu'à la suite de quelques folies de jeune homme, on l'avait chassé de la maison paternelle ; il s'était fait maître d'études pour vivre, mais il ne pensait pas rester longtemps au Collège.

Depuis, Daudet, du moins, il le prétend, n'avait plus mis les pieds au café et avait passé son temps libre à travailler dans sa petite chambre.

Après ses déboires avec la division des grands, le goût du travail lui avait passé, et en dehors des heures de classe, il courait s'enfermer chez Barbette d'où il ne sortait qu'au dernier moment. N'agit-il de la sorte qu'après les grandes vacances et l'affaire Boucoyran survenue alors, et parce qu'il trouvait sa mansarde trop froide ? C'est la chronologie du

roman : les notes placent avant les vacances la fréquentation du café et nous donnent des détails que le roman a cachés. Si ce dernier nous raconte qu'en la compagnie de sous-officiers, il apprit à édulcorer une absinthe, — il la buvait pure à Lyon — et à marquer les points quand ces messieurs jouaient au billard, nous savons de par ailleurs, par le livre : *Les Gueux de Province*, qu'il se grisait en buvant des absinthes qui lui cassaient la poitrine, qu'il jouait à un sempiternel domino, et se rendait presque toujours à son étude, la bouche pâteuse et l'œil absinthé. Les notes du tout premier projet du : *Petit Chose* portent, elles aussi, les indications suivantes : « Mauvaise vie ; je me grise ; je marque les points au billard ».

Au café, Daudet fréquentait également des comédiens, ceux sans doute de la troupe dramatique recrutée à Alès par un Monsieur Julien et qui, à partir de juillet 1857 jusqu'à la fin de l'année, joua au théâtre de la ville des opéras comiques : *Gil Pérez*, *le Domino Noir*, *les Mémoires du diable*, et autres.

Le café Barbette n'était pas le seul lieu où passait son temps libre le jeune Daudet ; il se rendait également à la Prairie et était un hôte assidu des guinguettes plus ou moins louches que l'on y trouvait. Il nous a donné le nom de l'une d'entre elles, qui a réellement existé et dont nous connaissons l'emplacement la guinguette Espéron. Elle n'a pas disparu : c'est une petite construction, en forme de cube, entourée de terrasses, de tonnelles et de grands châtaigniers. Daudet aimait la fréquenter ; et même, dit-on, faisait danser plus d'une fois sur ses genoux, le bébé de la patronne.

La Prairie, située à un kilomètre de la ville, sur l'autre rive du Gardon, n'est plus guère maintenant ce qu'elle était autrefois. L'extension de la ville, le nombre croissant des jardins potagers et des vergers de pêchers l'ont en grande partie dénaturée. C'était, il y a quelques 80 ans, un lieu délicieux avec ses grands et nombreux châtaigniers, son gazon entretenu bien vert, non par une source vive, dont il est question dans le roman, — cette source n'a existé que dans l'imagination de Daudet — mais par l'humidité du sous-sol. La plupart des châtaigniers ont disparu et à leur place s'élèvent de nombreuses villas ; un dépôt de balayures dépare les lieux, et un terrain de sport,

enclos de barrières en ciment armé, le moins esthétique et le plus froid des matériaux de construction, auquel malheureusement nous sommes condamnés, étale prosaïquement son caractère utilitaire. Cependant quelques petits coins de l'ancienne Prairie subsistent qui permettent de se faire une idée de ce qu'elle fut jadis.

Mais pourquoi Alphonse Daudet fréquentait-il ce milieu de soldats et de comédiens : milieu malsain, pervers, bohème inintelligente et sotte, où, à tout instant, comme a écrit son frère, quelque piège était tendu à sa naïveté ? Toujours, d'après Ernest Daudet, c'est parce que, entouré au collège de « cagots et de cuistres qui le méprisaient et lui auraient fait subir les basses humiliations du pauvre, victime encore de la politique d'espionnage et de délation de Monsieur Piot » il aurait cherché, comme poussé par le désespoir, à s'étourdir.

Le vrai coupable ne serait-il pas la nature impétueuse du jeune surveillant, son absence de contrôle sur lui-même, développée par son éducation trop libre et sans discipline. La vie dissipée d'Alès ne faisait que continuer celle qu'il avait déjà vécue à Lyon. Car Daudet n'a pas été totalement abandonné au Collège d'Alès, ainsi qu'il l'a prétendu : son principal s'était intéressé à lui, l'avait protégé et réconforté par sa bienveillance, et, plus d'une fois, nous a appris un vieil Alésien. Monsieur Blavet, l'avait fait asseoir à sa table. Parlerons-nous d'un autre service qu'il lui rendit ? Un jour qu'une procession devait se dérouler dans les cours du Collège, Monsieur Roux prêta à son subordonné, dont le vestiaire laissait à désirer un vaste pantalon à carreaux qui, paraît-il, lui donnait l'air d'un de ces petits singes que l'on voit, affublés d'oripeaux, danser dans les cirques. Ce service, il faut bien le dire, était plutôt de nature à humilier le jeune surveillant qu'à faire naître des sentiments de reconnaissance dans son âme. Que n'a-t-il aussi cherché à se lier avec l'aumônier, l'abbé Péliissier, ancien élève du Collège et curé de Saint Paul de Beaucaire, en fonction depuis 1854, qui devait plus tard être transféré à la cathédrale d'Uzès et mourut chanoine titulaire à Nîmes ? C'était un prêtre lettré qui plaisait aux élèves par les saillies de son humeur souvent très gaie, et aux maîtres par la finesse et la distinction de son esprit.

Il n'a pas fait la moindre allusion à lui, comme s'il n'avait pas existé. Il est vrai que l'aumônier ne logeait pas dans le Collège, bien qu'un appartement lui fût réservé. Il habitait en ville et avait, au Plan d'Alès, un jardin où il se plaisait à cultiver des fleurs et des fruits primés aux concours agricoles. Mais pourquoi chercher si loin ? Daudet n'a-t-il pas eu la sympathie, un peu rude et cavalière, mais si profonde de l'abbé Germane ? Il l'a reconnu et dans le « Petit Chose » et dans « Trente ans de Paris » : « Pas d'autre sympathie dans cette geole douloureuse que celle du prêtre que j'ai appelé l'abbé Germane ».

Ce nom est, en effet, un nom d'emprunt, et l'abbé Germane était en réalité l'abbé Cassan. Figure curieuse que la sienne, bien capable d'impressionner un imaginaire, comme le « Petit Chose » et dont la réputation avait franchi le seuil du Collège.

L'abbé Casimir Louis Auguste Cassan qui venait de Narbonne où il était chargé de la classe de philosophie, avait été nommé, le 7 octobre 1850, professeur de logique (dénomination officielle, depuis cette année même, 1850, de la classe de philosophie) et d'histoire, au Collège d'Alès. Il était logé et nourri dans l'établissement et, pour 14 heures de classe, recevait un traitement de 1.800 francs. Les états du personnel font de lui le plus grand éloge : « Intelligence peu ordinaire, dit l'un de ces états, enseignement remarquable par sa clarté, sa méthode, et ses facilités d'élocution » et un autre « Il a les vertus du prêtre, du zèle, du dévouement, de la capacité et du savoir. Il fait ses classes consciencieusement et obtient des résultats généralement satisfaisants ». Mais, à côté de ces qualités, quelle exubérance de vie ne montrait pas l'abbé Cassan, lorsque, à ses heures libres, et comme pour se détendre de son enseignement, il se laissait aller à sa fantaisie ?

Ceux qui l'avaient approché se rappelèrent longtemps sa voix tonitruante, lorsque, après boire, indifféremment, il tenait des propos légers, ou récitait du Lacordaire. Certains prétendaient même l'avoir vu, un jour, avec son ami l'abbé Bourély, se mettre à quatre pattes, la soutane retroussée, pour jouer au

chat et à la souris ! Cet abbé Bourély était l'ancien aumônier du Collège depuis 1838, qui avait donné sa démission, en août 1853, pour fonder la paroisse de Rochebelle (outre Gardon, disait-on, à cette époque). L'abbé Cassan l'avait remplacé, en 1853, pour le carême de la chapelle du Collège. Ses prédications avaient obtenu un tel succès que le clergé paroissial, un peu jaloux, avait songé à demander à l'inspecteur d'Académie de faire interdire la chapelle au public. En 1857, c'est à Rochebelle même que l'abbé Cassan assura la station quadragésimale, et eut la satisfaction de voir 700 hommes remplir leur devoir le jour de Pâques, dans la petite chapelle en planches qui tenait lieu d'église et céda, en 1863, la place à l'église actuelle. En 1858, il fut désigné pour prononcer le discours des prix. Le journal local, *l'Aigle des Cévennes* : nous a transmis le texte de ce discours où il développa cette idée : « La vie est une arène où tout homme est soldat et dont la palme est aux cieux ».

L'abbé Cassan quitta le Collège d'Alès, en 1863, pour celui d'Autun puis de Mende, et mourut à Laissac, dans l'Aveyron, département dont il était originaire, le 18 mars 1881, à l'âge de 59 ans. Il avait donc à peine 36 ans, lors du séjour du « Petit Chose » au Collège d'Alès.

Il passait, nous a dit Daudet, pour un original, et, dans le Collège, tout le monde le craignait, même le principal, même Monsieur Viot. Disons également, à la suite du témoin dont nous avons déjà parlé, M^r Caumel, qui fut le servant de messe de l'abbé Cassan, que, cependant, tous, catholiques et protestants, s'accordaient pour l'aimer.

« Il était grand et fort. Longtemps je l'avais cru très beau mais un jour en le regardant de plus près, je m'aperçus que cette noble face de lion avait été horriblement défigurée par la petite vérole. Pas un coin du visage qui ne fût haché, couturé, sabré, un Mirabeau en soutane...

« Je me sentais une grande sympathie pour cet étrange abbé. Son horrible et beau visage tout resplendissant d'intelligence m'attirait ; seulement on m'avait tellement effrayé par le récit de ses bizarreries et de ses brutalités que je n'osais pas aller vers lui ».

Il osa cependant, pour aller lui demander un Condillac, nécessaire à ses études : article que ne tenaient pas les libraires de Sarlande ». Il le trouva, assis à califourchon, sur une chaise basse, les jambes étendues lisant un in-folio, et fumant à grand bruit une petite pipe courte et brune. Le livre fut prêté, et la conversation s'engagea. « Est-ce que tu croirais par hasard à la philosophie ? Des histoires, mon cher, de pures histoires. Et dire qu'ils ont voulu faire de moi un professeur de philosophie ! Je vous demande un peu ! Enseigner quoi ? Zéro, néant... Ils auraient pu, tout aussi bien, pendant qu'ils y étaient, me nommer contrôleur des fumées de pipe. Ah ! misère de moi ! Il faut faire parfois de singuliers métiers pour gagner sa vie. Tu en connais quelque chose, toi aussi, n'est-ce pas ? Oh ! tu n'as pas besoin de rougir. Je sais que tu n'es pas heureux, mon pauvre petit pion, et que les enfants te font une rude existence... »

A propos ! j'oubliais de te demander... Aimes-tu le Bon Dieu ? Il faut l'aimer, vois-tu, mon cher, et avoir confiance en lui. Aux grandes souffrances de la vie, je ne connais que trois remèdes, souviens-toi de cela : le travail, la prière et la pipe, la pipe de terre très courte. »

Daudet emprunta d'autres livres à l'abbé GASSAN, et le revit plusieurs fois. « Jusqu'à la fin de l'année, cependant, dit-il, nous n'échangeâmes pas vingt paroles : mais qu'importe ! quelque chose en moi-même m'avertissait que nous étions de grands amis. »

Les ultimes événements du séjour de Daudet à Alès n'allaient pas, en effet, tarder à le montrer.

En attendant, eut lieu la distribution des prix, avec toute la solennité que l'on apportait en ces temps-là à ces cérémonies. C'est le lundi 10 août, que cet événement prit place, sous la présidence du sous-préfet d'Alès, le Comte Saint Cir de Monlaur. Daudet nous en a donné une description pleine d'esprit et de couleur. « La chaleur était accablante et de grosses dames cramoisies sommeillaient à l'ombre de leurs marabouts, tandis que des messieurs chauves s'épongeaient la tête avec des foulards ponceau. Tout était rouge : les visages, les tapis, les drapeaux, les fauteuils... Rien d'étonnant à la

chose : la cérémonie, nous apprend le journal local, avait commencé à une heure de l'après-midi ! Il y eut non pas trois, mais quatre discours prononcés. Le premier le fut par Monsieur Fajou, professeur de mathématiques supérieures sur « La marche de l'esprit humain et les progrès de la science aux 17^{me}, 18^{me} et 19^{me} siècles. » Vous, Papin et Wat, disait-il, dans ce style lyrique et pompeux, cher à nos grands pères, vous avez anéanti distances et limites. Portée sur les ailes de la vapeur, l'orgueilleuse locomotive se joue de l'espace. Puis, il se hâta de demander à ses auditeurs que le progrès scientifique ne refroidit jamais en eux l'amour sacré des belles-lettres. Le principal lui succéda et développa ce thème qu'il ne peut y avoir de vraie éducation si celle donnée par le maître n'est pas soutenue par les parents. Le maire, Monsieur Duclaux Monteil, et le sous-préfet y allèrent à leur tour de leurs allocutions.

Puis, lorsque le dernier nom du dernier accessit de la dernière classe eut été proclamé et que la musique eut entamé une marche triomphale, tout se débanda et ce fut un tohu-bohu général.

C'est alors que se produisit un incident douloureux que nous a raconté Daudet, dans *l'Histoire de mes Livres*. « Un de mes petits, a-t-il dit, nature fine, choisie, auquel je m'étais attaché, m'avait fait promettre de passer mes vacances chez lui à la campagne, mais, le jour des prix, la famille me regarda à peine, et le pauvre petit s'en alla, les yeux gros, tout honteux de sa déception et de la mienne. Minutes humiliantes qui lanent, déshonorent la vie. J'en tremblais de rage dans ma petite chambre, tandis que la voiture emportait l'enfant chargé de couronnes et les épais bourgeois qui m'avaient si lâchement blessé. » On comprend la déception de Daudet, mais il était naïf de sa part de se leurrer d'espoir sur les propos inconsidérés d'un enfant, et de s'imaginer que la famille de celui-ci allait, ne le connaissant pas autrement, le recevoir et l'héberger pendant quelques semaines.

C'est en tout cas ce que l'on fit au collège. Et ce « on » anonyme ne peut que désigner le principal.

A quoi s'occupa le jeune maître d'études pendant les cinquante jours où le collège fut fermé ?

A l'en croire, il aurait commencé à travailler avec acharnement, les philosophes grecs. Mais l'excès de travail joint à la chaleur torride furent cause d'une attaque qui le terrassa et, pendant plusieurs semaines, le tint à l'infirmerie. C'est alors qu'il aurait reçu la visite de son père. Pendant plusieurs jours, il aurait été soigné par une jeune orpheline des enfants trouvés qu'il avait déjà aperçue le soir même où il avait pénétré au Collège pour la première fois, et dont les yeux intensément noirs avaient fait une profonde impression sur lui. Mais ne voilà-t'il pas que, lorsqu'il se fut décidé à lui remettre certains trois mots « les plus éloquents du monde », à ce qu'il paraît, et qu'il n'avait pas osé lui dire, les yeux noirs ne revinrent pas. « Les yeux noirs avaient été renvoyés aux Enfants trouvés où ils resteront enfermés pendant quatre ans jusqu'à leur majorité... car les yeux noirs volaient du sucre. »

La jeune fille que Daudet a ainsi désignée a vraiment existé. Elle était la sœur d'une certaine demoiselle Rosa qui géra pendant longtemps le bureau de tabac situé sur la place de la Mairie, près de la salle du Cinéma, le Trianon, et où l'abbé Cassan se faisait approvisionner en tabac par le jeune Gaumel.

S'il est certain qu'Alphonse Daudet reçut un jour la visite de son père, les notes qui la signalent ne nous disent pas à quelle époque elle eut lieu. Ce fut peut-être, contrairement aux indications du roman, avant les vacances, car la mention de celles-ci ne vient que bien après l'indication de la venue en Alès de Monsieur Vincent Daudet.

De plus, pendant les vacances, Daudet fut-il vraiment malade, au point de ne pouvoir sortir pendant six semaines ? Nous avons des doutes, tout au moins sur la longueur et la gravité de sa maladie, ne serait-ce que parce que les notes n'en ont pas parlé, — elles se contentent de l'indication : les vacances, — et aussi parce qu'il a bien fallu du temps à Daudet pour composer les poésies des « *Amoureuses* » qu'il avait en manuscrit dans sa malle, lorsqu'il partit pour Paris,

au début de 1858, et qui ne tardèrent pas à paraître cette même année.

Comment alors employa-t-il ses vacances ? Tout d'abord à écrire ces petits riens parfois mièvres et parfois délicats, mais toujours finement ciselés que sont ses premiers vers imprimés et aussi, qui pourrait en douter ? à fréquenter le café Barbette et la guinguette Espéron à la Prairie.

Enfin, eh quoi ! déjà la rentrée ? L'année scolaire recommença, le 5 octobre, après une messe du Saint-Esprit si joliment décrite par Daudet, et où les mots « Veni Creator Spiritus », répétés à quatre reprises amènent les différentes impressions visuelles et morales que cette messe produisit sur le petit maître d'études et leur donnent de l'unité.

Il fallut bien prendre à nouveau contact avec les élèves. Hélas ! ils étaient demeurés les mêmes, et, tout heureux de profiter du manque d'autorité de leur maître d'études, ils lui menèrent la vie dure. Bientôt ce fut l'hiver. Trouvant sa mansarde trop froide, Daudet passait tout son temps libre au café Barbette. Bien entendu, il n'était plus question de préparation au baccalauréat.

La situation était trop tendue pour pouvoir durer. En effet, au commencement de l'année suivante, 1858, Daudet quittait définitivement le Collège.

On sait comment à la suite de quels incidents où il joue un beau rôle, Daudet a raconté son départ. Le maître d'armes lui aurait demandé de « trousser pour lui quelques poulets galants » afin de les envoyer, après les avoir recopiés, à une personne occupant à Sarlande une situation élevée. Pendant un mois, Daudet écrivit en moyenne ses deux lettres de passion par jour à la blonde Cécilia. De ces lettres, les unes étaient tendres et vaporeuses, comme le Lamartine d'*Elvire*, les autres enflammées et rugissantes, comme le Mirabeau de *Sophie*.

Cécilia n'était qu'une femme de chambre ; comment donc pouvait-elle, selon les dires du maître d'armes, occuper une situation élevée ? Rappelons-nous que les domestiques sont d'ordinaire logés aux étages supérieurs, et nous comprendrons

de quelle façon maître Roger avait pu mystifier le naïf « Petit Chose ».

Mais voilà : au lieu de recopier les lettres de sa belle écriture de sous-officier, le maître d'armes les envoyait telles qu'elles, et un beau jour, elles furent découvertes par la sous-préfète qui avait à son service la fameuse Cécilia. L'auteur des lettres fut vite identifié ; le sous-préfet se rendit au collège et le « Petit Chose » fut appelé en sa présence ; mais ne voulant pas dénoncer Roger, il ne dit pas le mot qui pouvait le disculper.

A quoi pouvait-il s'attendre, sinon à être renvoyé du Collège ? Que faisait pendant ce temps le maître d'armes apprenant l'attitude de Daudet ? Il lui avait promis de se dénoncer et lui avait déclaré son intention de se suicider ensuite pour ne pas survivre à son déshonneur.

Sur les instances de Daudet cependant, il avait consenti à surseoir à sa décision. Comédie que tout cela ! Le « Petit Chose » ne tarda pas à l'apprendre en entendant à la guinguette Espéron, sans que l'on soupçonnât sa présence, le maître d'armes rire grossièrement, au cours d'une partie fine, du bon tour qu'il avait joué au trop crédule jeune maître d'études. La rage au cœur, Daudet retourne à Alès et, soudain, la pensée lui vint de se donner la mort. Il allait mettre son projet à exécution en se pendant à l'anneau de la salle de gymnastique du Collège, lorsque l'abbé Germane passant là par hasard le saisit, et malgré sa résistance, l'emporta sous son bras comme un paquet dans sa chambre.

Il était sauvé, non seulement parce que l'abbé Germane l'avait empêché de se suicider, mais encore parce qu'il lui donna l'argent nécessaire pour payer ses dettes au concierge et au café Barbette et pour pouvoir prendre le train pour Paris, ce Paris d'où son frère Ernest l'avait appelé à le rejoindre. Le départ d'Alphonse aurait eu lieu le 28 février. Il serait allé directement à Nîmes, aurait embrassé sa mère et puis, après un long voyage de deux jours serait enfin arrivé dans la capitale où « Mère Jacques », c'est-à-dire Ernest, l'attendait.

On nous permettra d'être sceptique sur la plupart des conditions dans lesquelles Daudet aurait quitté le Collège d'Alès.

Lorsqu'on se réfère aux notes du tout premier projet du « Petit Chose », on y lit ces brèves indications : « Je fais connaissance avec Mademoiselle Lucile. Je lui fais des vers. L'intrigue ; victime du maître d'armes ». C'est tout, mais n'est-ce pas assez et d'un ton suffisamment sincère pour démolir le long et, ma foi, touchant échafaudage édifié par Alphonse Daudet ?

Ce n'est sûrement pas pour le compte du maître d'armes que le « Petit Chose » écrivait ses lettres en prose ou en vers, mais pour son propre compte ; non pour une « Cécilia » qui cependant a pu exister, — il y avait bien peu de distance entre le Collège et la sous-préfecture, alors située dans la rue Albert 1^{re} —, mais une autre jeune fille, Lucile. Qui était-elle ? Un peu plus haut dans ses notes, Daudet l'appelle Lucile Espéron. Elle faisait vraisemblablement partie de la famille qui, à la Prairie, tenait la guinguette portant ce nom d'Espéron. Il est loisible de conjecturer que le jeune Daudet ayant confié au maître d'armes ses aventures sentimentales qui, peut-être, avaient dépassé les limites permises, celui-ci porta toutes chaudes au principal les confidences qui lui avaient été faites, et le principal fut contraint de se débarrasser d'un collaborateur qui nuisait au bon renom de son établissement.

S'il était nécessaire, nous serions affermi dans notre opinion par l'affirmation d'un vieil Alésien, aujourd'hui disparu, félibre majoral et ami de Mistral, Mistral dont on connaît les liens puissants qui l'unissaient à Alphonse Daudet. Cet Alésien, Monsieur Alcide Blavet, ancien avoué, a écrit dans les *Mémoires de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais* en 1913, les lignes suivantes qui en disent long : « Daudet s'égayait avec toutes les ardeurs de sa fougue juvénile. Le bon chef paternel — c'est le principal — cacha longtemps les pécadilles du petit maître d'études, mais celui-ci ayant fait scandale, paraît-il, dut retourner à Nîmes ». Daudet partit, continue Monsieur Blavet, ou du moins simula un départ, car à peine arrivé avec la diligence au premier relai à l'Habitarelle, il tourna bride en rentra à la hâte dans cette abominable ville de Sarlande contre laquelle il a tant vitupéré. Grand émoi de sa famille qui l'attendit en vain à l'arrivée de la

voiture dans la cité romaine. On le chercha partout en Alès et ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'on le trouva... »

Ici j'arrête ma citation, et je me contente de résumer ce qui suit par ces simples mots : on le trouva en... trop bonne compagnie. Est-il besoin d'ajouter que cette histoire de faux départ pour Nîmes du « Petit Chose » ne se trouve pas dans le roman ? Elle est remplacée par un court chapitre où Daudet prête à son oncle Raymond, un digne homme pourlant, un rôle ridicule et sûrement faux.

Si l'essentiel des événements qui ont motivé le renvoi d'Alphonse Daudet du Collège d'Alès a été ainsi dénaturé, que penser des épisodes secondaires qui auraient accompagné ce renvoi ?

Celui de la tentative de suicide a été déclaré exact par le principal du collège dans une interview que, sur la fin de sa vie, il a donné à Monsieur Gabriel Haon, et qui a été publiée dans le *Journal d'Alès*, du 26 décembre 1897. Il se peut d'autre part, que l'abbé Cassan ait prêté quelque argent au « Petit Chose ». Un écrivain, Monsieur d'Alméras, a bien affirmé que Daudet aurait économisé cent francs, sou à sou, pour passer son baccalauréat, mais qu'il préféra les employer à payer son voyage à Paris. Tout ce que nous savons sur l'absence d'ordre et d'économie de Daudet, qui ne fut qu'un grand enfant jusqu'au jour où son mariage avec une femme positive et pratique le fixa enfin, tout cela nous incite à croire qu'il n'avait rien à lui lorsqu'il dut quitter Alès...

Reste la date de ce départ. Le 28 février, prétend le roman. Or, ce jour-là, ni les jours précédents, ni les jours suivants, il ne neigea à Alès, contrairement à ce qu'affirme le *Petit Chose*. Si, du 22 au 23 février, nous apprend le journal local, il tomba de la neige en abondance dans les Cévennes, neige qui blanchissait la crête des montagnes situées au nord d'Alès, il n'y eut dans la ville, le 25 février, qu'une chute de grêle.

Devons-nous en conclure que la date du 28 février est inexacte ? Pas nécessairement. Il n'en reste pas moins que, pour enjoliver son récit et rendre son départ plus tragique, et peut-être chercher à faire croire plus ou moins consciemment que son cœur était aussi blanc que la neige qui tombait,

Daudet a imaginé des conditions climatiques qui n'ont pas existé en réalité.

Lorsqu'on a terminé la lecture du « *Petit Chose* » on a l'impression que Daudet a été on ne peut plus malheureux à Alès, et que le collège, ainsi qu'il l'a dit dans un autre de ses livres, fut, pour lui, une geôle affreuse.

Telle n'a pas été l'opinion de deux hommes qualifiés pour dire leur mot sur cette question.

Le « *Petit Chose* », a affirmé Monsieur Blavet, est une légende touchante, mais une œuvre injuste, car le petit pion nimois mena au collège d'Alès des jours heureux et calmes, pris en affection par son principal, protégé et réconforté par sa bienveillance et son accueil, s'asseyant plus souvent à la table de cet ami débonnaire qu'à la table commune du sobre réfectoire ».

Frédéric Mistral n'est pas moins catégorique. Selon lui, Daudet reçut un bon accueil à Alès, y passa du bon temps et aimait se rappeler cette ville. (Nous pouvons nous-mêmes ajouter qu'il y revint plusieurs fois, en particulier, en août 1899, où nous apprennent les *Tablettes d'Alais*, il assista à une course de taureaux). Sans doute, par cette sensibilité extrême qui le caractérisait, il dut souffrir un moment de l'exil du foyer paternel et d'être obligé, en ses seize ans, de gagner sa vie, mais les idées noires, il ne les eut jamais ; il fut au contraire, parfaitement heureux : tout le reste est littérature.

Parfaitement heureux, nous ne croyons pas qu'il faille aller jusque là. Daudet a sûrement souffert à Alès de la part de ses élèves qu'il n'avait pas su dominer. Son principal, Monsieur Roux, a rappelé plus tard son air habituellement triste et son état de perpétuel rêveur. Mais Daudet, lorsqu'il a écrit son roman a été porté à exagérer ses infortunes, vieilles de dix ans. Lancé alors sur la voie des succès, il n'a été humilié d'avoir été, dénué de ressources, réduit à emprunter argent et vêtement, et contraint d'exercer une profession effacée et alors inférieure. Un autre aurait peut-être gardé le silence, mais Daudet qui, au cours de son existence, n'a pas eu honte de nous raconter plus d'une circonstance peu honorable de sa vie, n'a pu s'empêcher de parler. Il a voulu

qu'on le plaignît et, pour exciter la pitié de son lecteur, il a poussé au noir le tableau de son séjour à Alès, cherchant à se donner le beau rôle, avouant bien certaines peccadilles, mais dissimulant habilement ses écarts graves de conduite.

Mais alors, dira-t-on, le « *Petit Chose* » renferme des mensonges ? Assurément oui, et Daudet lui-même les a reconnus, non pas explicitement pour ce livre, mais pour l'ensemble de son œuvre.

Dans un de ses livres : *Premier voyage, premier mensonge*, parlant des histoires mensongères qu'il n'avait cessé de raconter aux passagers du *Bonnardelle*, le bateau sur lequel il avait fait le voyage de Beaucaire à Lyon, lorsque ses parents quittèrent Nîmes, il déclare : « Mon mensonge n'avait rien de pervers ni d'utilitaire ; j'étais surtout menteur par imagination ; j'avais fini par me tromper moi-même ».

Et plus loin, il n'hésite pas à avouer : « J'ai continué ce que je commençais sur le *Bonnardelle* : à inventer des histoires pour faire rire ou étonner un cercle de braves gens » . p. 199.

Avec un fond de vérité certes, le « *Petit Chose* » n'est-il pas une de ces histoires ? Nous en avons suffisamment donné des preuves plus haut pour pouvoir en douter.

En réalité, même si nous laissons de côté ses aventures sentimentales, Daudet a connu à Alès la sympathie de Monsieur Roux et de l'abbé Cassan. Il y a également fait la connaissance de Jean Baptiste Dumas, dont l'appui, nous a appris Monsieur Roux, plus tard ne lui fit pas défaut. Peut-on dire que, dans ces conditions, Daudet n'ait eu que des motifs de se plaindre pendant la très courte année où il demeura à Alès ?



Voilà donc, passés au crible d'une critique sévère, les chapitres du roman où Alphonse Daudet nous a raconté, mais de façon combien arrangée et souvent déformée, les différentes phases de sa vie de maître d'études dans une petite ville de province.

Resterons-nous sous le coup des démentis ou des doutes que nous avons été contraint de lui infliger ou de formuler ? Ca

serait oublier que le « *Petit Chose* » est surtout une œuvre d'imagination. S'il n'est pas toujours vrai, d'une froide vérité historique, il l'est en ce sens qu'il exprime des sentiments profondément humains dont certains nous attristent et d'autres nous amusent, même si, d'un point de vue moral, nous avons quelques réserves à exprimer au sujet de certains d'entr'eux. Ces sentiments, ce sont les souffrances causées par les rudes nécessités auxquelles contraint le besoin de gagner sa vie, les humiliations de l'amour-propre vexé, le vide affreux laissé par les trahisons d'une fausse amitié. Ce sont encore les émotions que fait naître une idylle qui s'ébauche, et que rompt si vite un ridicule incident ; une naïveté facilement dupée ; d'amusantes prétentions à agir en homme, alors qu'on n'est qu'un enfant.

Et puis, peut-on ne pas être sensible à l'esprit qui anime le livre, au charme de ses descriptions et à la maîtrise d'un style dru, précis, varié, qui dénote un maître ?

A ces différents titres, le « *Petit Chose* » est une belle œuvre qui durera, que l'on lira toujours avec plaisir et émotion parce qu'elle est personnelle et débordante de vie. Comme telle, elle ne cessera de réjouir les esprits et de faire battre les cœurs.

Chanoine Marcel BRUYERE, docteur ès-lettres,
aumônier du Lycée d'Alès.

NIMES EN 1880

par

Henri MAZEL

Membre résidant

Voici que depuis plus d'un an je suis revenu dans ma ville natale et que je vis sous ce beau ciel nîmois qui serait si doux sans les événements qui viennent de l'assombrir, et c'est pour fuir la désolation des catastrophes présentes que je m'envole vers les jours heureux de ma jeunesse.

Non pas de ma première jeunesse, car elle aussi fut baignée de tristesses ! j'avais six ans en 1870, et dans mon âme d'enfant, j'avais ressenti d'une façon bien douloureuse les malheurs de la France, mais de ma seconde jeunesse, celle de la sortie du collège, heure où, comme pour l'oiselet qui s'évade de sa cage, tout est rayonnant d'espérance et trépidant d'allégresse.

Les gens de ma génération n'ont certes pas à bénir leur destin puisque leur existence s'est écoulée entre les désastres de leur enfance et ceux de leur ultime vieillesse. Mais combien le tragique grec avait raison de dire que nul homme ne peut être qualifié d'heureux avant sa mort, mais entre deux cataclysmes affreux, il peut y avoir des périodes de calme ensoleillé et pendant près de soixante et dix ans la vieille mère patrie a connu des heures souvent heureuses et même quelquefois glorieuses, et c'est l'une de ces éclaircies souriantes dont je voudrais rappeler le souvenir en la rattachant à l'histoire de ma ville natale.

En 1880, je n'avais que seize ans. Je sortais du collège, ayant été un peu en avance pour mes études, et j'entrais vraiment dans la vie puisqu'au collège on ne vit guère, quand on est pensionnaire, ou même seulement demi-pensionnaire :

nous ne rentrions à la maison qu'après huit heures du soir, juste le temps d'embrasser nos parents, de manger un morceau et d'aller nous coucher car le lendemain nous devions être au collège à six heures et demi du matin, et pendant l'hiver nous avions une petite lanterne pour cheminer dans les rues obscures ; aussi quelles délices était-ce de vivre désormais d'une vie normale ! Seize ans c'est la pleine adolescence pour la jeune fille : « Quinze ans, ô Roméo, l'âge de Juliette ! » quand pour le jeune homme, c'est encore un peu l'âge ingrat, mais la véritable jeunesse, consciente et bouillonnante est si proche !

Nîmes, en 1880, était assez différent de ce qu'il devint un peu plus tard quand furent construits les halles et percées les rues voisines qui traversèrent de part en part l'intérieur de la ville. Sur leur emplacement c'était alors tout un dédale de vieilles ruelles, plus sordides encore qu'ailleurs ; la rue Arc Dugas, notamment, longue et noire, était sinistre. A peine si, aux temps précédents, on avait amorcé des voies de pénétration, la rue Régale ou la rue Guizot, qui d'ailleurs, s'arrêtaient tout de suite. Toutes ces rues commerçantes que leur étroitesse même rendait vite animées, telles aujourd'hui les *colle* de Venise, n'auraient pas été désagréables à parcourir si elles avaient été mieux pavées, mais elles étaient hérissées de ces cailloux pointus où s'écorchaient les semelles et se tordaient les talons, comment a-t-on pu garder si longtemps ce cailloutis inhospitalier ? Déjà beaucoup de villes de France ou d'Italie avaient asphalté ou *graviéré* leurs vieilles rues, pourquoi Nîmes a-t-il tant tardé à suivre leur exemple ? Tant mieux, toujours, qu'il ait fini par le faire !

En 1880 la bicyclette n'était pas encore connue, et encore moins l'automobile qui devaient, l'une et l'autre, changer si complètement la physionomie de la ville. Sur le quai de la Fontaine tout au plus voyait-on quelques lourds vélocipèdes en bois. Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que la rapide bécane devait commencer à entrer dans les mœurs, et aussi dans les dos et les ventres des passants ; aujourd'hui son usage est devenu si universel qu'on ne comprendrait plus les rues nîmoises sans leur tintement subtil qui vous oblige à virevolter

comme le roi Jean sur son champ de bataille : Passant, garde toi à droite ! Passant, garde toi à gauche ! Mais elle a rendu tant de services à tout le monde, et surtout aux pauvres gens, qu'on ne saurait tenir rigueur à ce bon petit cheval d'acier, vraiment démocratique, lui, qui ne consomme ni foin ni avoine et qui n'a besoin du vétérinaire que bien à la longue.

Le changement apporté par la bicyclette n'a rien été à côté de celui réalisé par l'automobile. En 1880 les villes de province semblaient mortes parce que les voitures n'y circulaient guère, le matin on voyait passer quelque coupé de médecin faisant sa tournée de visites, et l'après midi quelque calèche de propriétaire allant à la campagne inspecter ses vignes, tandis que maintenant, quelle animation dans les rues ! tout le monde a son auto, sauf les bourgeois d'autrefois, « et je n'ai pas trouvé cela si ridicule » je le trouve même excellent, et je n'envie nullement mon épicier d'en avoir une quand moi je m'en passe ; j'en loge une dans ma cervelle qui va plus vite et plus loin que la sienne et qui ne me coûte pas un maravedis d'essence..

L'animation citadine, aujourd'hui, est encore décuplée par les automobiles de la campagne. Jadis quand on habitait à quelques kilomètres seulement de la ville, c'était toute une affaire pour y venir, il fallait savoir si le cheval n'était pas fatigué, et une fois arrivé, se mettre à la recherche d'un affenage pour le bon serviteur à quatre pattes, tandis que maintenant, quel heureux insouciant ! le moteur n'est jamais malade, la voiture est remise en quelque parc de plein air, et, les jours de marché, Nîmes s'emplit d'un fracas joyeux de véhicules pétaradants, il n'y a plus de villes mortes !

Cet intérieur de la ville aux rues zigzagantes, en *cambo de chin*, en jambes de chien, comme on disait en ce temps là (hélas la langue d'oc s'oublie, et c'est bien fâcheux ! pourvu qu'on parle français, qu'importe qu'on parle aussi provençal ? encore en 1880 les enfants dans les rues, et les marchands de peaux de lapin et de « fates et fers viels » parlaient ou criaient en langue d'oc) cet intérieur de la ville, dis-je, n'avait guère changé depuis longtemps, peut être depuis toujours, et en tout

cas pas depuis dix ans. Au lendemain de la guerre et de la commune le souci d'urbanisme s'était un peu endormi, et pour payer les dégâts des batailles comme pour solder les cinq milliards, il avait fallu remettre à plus tard les dépenses d'embellissement. Et puis, pour nos pays, il y avait eu le grand appauvrissement du phylloxéra ! C'est pourquoi, de 1870 à 1880, Nîmes avait vécu au ralenti pour les grands travaux d'édilité ; on avait seulement terminé les conduites d'adduction des eaux du Rhône, et fini les clochers de Saint Baudile commencés avant la guerre, mais auparavant, et pendant plus d'un siècle, que d'œuvres admirables avaient été menées à bonne fin !

Nîmes avait eu un premier temps de splendeur indépassée au siècle des Césars ; l'architecture romaine avait alors donné chez nous (et c'est vraiment un grand honneur pour notre région) son chef d'œuvre suprême, le Pont du Gard, comme l'architecture grecque avait donné à Athènes sa plus parfaite merveille, le Parthénon ; puis, après la longue période de progrès obscur mais réel du moyen âge, c'avait été, à la Renaissance, pour toutes les villes de la chrétienté, une sorte d'explosion de prospérité ; les maisons nîmoises, bâties presque toutes en torchis ou en bois, avaient été reconstruites en pierres de taille ; quelques unes d'entre elles existent encore et font l'admiration des visiteurs, la maison dite de François 1^{er}, place de la Salamandre, ou l'hôtel de Caveirac 6, rue Fresque, si bien vue, sous Louis XIV, on n'avait fait qu'entretenir sans beaucoup construire, mais avec le temps de Louis XV, c'est la série des belles et grandes œuvres qui commence.

D'abord l'inestimable jardin de la Fontaine qui date du milieu du XVIII^e siècle et qui est un des chefs d'œuvre de l'art des jardins, ne ressemblant à aucun autre et ayant ce qu'aucun autre n'a, une source vivante, et d'augustes ruines : bains romains, temple de Diane, Tourmagne ; et Louis XV se trouve ainsi, chose curieuse, avoir été, après l'empereur Auguste, le plus grand bienfaiteur de Nîmes. Puis les beaux boulevards de notre tour de ville que nous devons à Louis XVI, autre bienfaiteur inattendu, à Louis XVI par qui fut autorisée la destruction des vieux remparts moroses. Ensuite,

après la tempête révolutionnaire, le temps napoléonien qui nous valut le dégagement de la Maison Carrée et des Arènes, la façade du théâtre et celle de l'Hopital général (Lycée actuel) ; le temps de la Restauration qui fit la rue Auguste et la place de la Comédie, qui continua aussi le jardin de la Fontaine en boisant le mont d'Haussez qui porte la Tour Magne ; le temps de Louis Philippe à qui nous devons beaucoup de choses : l'Esplanade, la fontaine Pradier, l'avenue Feuchères et la gare malheureusement juchée sur un viaduc interminable, et regrettable puisqu'il a arrêté de ce côté le développement de la ville, aussi le beau Palais de Justice, et l'église Saint Paul dont la nef est si froide et la façade si banale, mais dont le chœur est si splendide ! et enfin le temps de Napoléon III qui est digne de ses devanciers ayant enrichi la ville de deux autres églises décoratives, Sainte Perpétue avec ses hauts arceaux hispano-moresques, et Saint Baudile, moins original mais qui ajouta un spécimen gothique à la collection d'architecture religieuse de notre tour de ville (quand donc reconstruira-t-on Saint Charles, ou le Grand Temple pour avoir un chef d'œuvre de notre admirable architecture religieuse moderne ?) et ayant aménagé en promenade le Mont Duplan qui répond quelque peu, dans la note agreste, au Mont d'Haussez, dans la note romantique. Tout ceci n'est pas, d'ailleurs, pour contester le mérite de la troisième République, laquelle a bien eu sa part aussi dans l'embellissement de Nimes : les halles, et les rues voisines, le Musée des Beaux arts, la Galerie Jules Salles, les casernes d'artillerie, les hôpitaux, les écoles, jusqu'au pavage bitumé et à l'éclairage axial des rues, mais à cette époque, 1880, que je me suis fixé, rien de toutes ces œuvres d'utilité sinon toujours de beauté, n'avait encore été réalisé, et Nimes ne devait de reconnaissance qu'à ses rois ou à ses empereurs dont le premier en date était Octave Auguste et le dernier Napoléon III.

Cette question du mérite comparé des républiques et des monarchies empoisonnait depuis une dizaine d'années l'esprit des Nimois comme celui de tous les Français de la décade 1870-1880, et quoique, à distance, elle nous paraisse oiseuse il faut bien en dire un mot puisque, aux yeux des gens

d'alors, les portes de l'enfer et du paradis d'ici bas tournaient sur ce gond singulièrement grinçant et rétif. Faire abstraction des discordes politiques dans le Nîmes de 1880, autant ignorer les élections du Forum à Rome ou les rivalités des conducteurs de chars à Constantinople !

D'autant que Nîmes avait hélas, misé sur le mauvais cheval, celui qui avait paru être le grand favori au lendemain de la chute du second empire, et qui tournait au canasson donné à un contre deux, si ce n'est pis, par les bookmakers de la course au clocher gouvernemental. Néanmoins les Nîmois continuaient à voter en majorité pour le parti royaliste légitimiste ; la citadelle du comte de Chambord était le quartier de l'Enclos Rey dont Alphonse Daudet a donné dans *Les Rois en exil* une peinture si vivante ; presque tous les catholiques, nobles ou roturiers, étaient pour lui, tandis que la haute société protestante tenait pour le comte de Paris ; quelques isolés seulement préféraient le prince impérial qui allait, d'ailleurs, tomber au Zoulouland, étrangement et peut-être traîtreusement abandonné par les Anglais, ses compagnons d'armes. Cependant, en face de ces trois groupes d'inégale importance mais d'égale animosité réciproque, le grand parti républicain croissait en force et en confiance, et il ne fallait pas être très perspicace pour prévoir, même avant les élections de 1876, qu'il finirait par avoir le dessus.

Le comte de Chambord aurait pu gagner la partie si, au lendemain des élections de février 1871 qui avaient rempli l'assemblée de Bordeaux d'une grosse majorité royaliste, il s'était présenté aux députés avec quelques mots de bonne humeur comme lui de son grand père en 1814 : « Mes amis, il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français le plus ! » mais ce mot, il ne l'avait pas dit, il avait même fait penser le contraire, et dès les élections complémentaires de juillet 1871, ses candidats avaient été partout battus en dépit des atrocités de la Commune qui auraient dû desservir le nom de République ; depuis, toutes les élections partielles avaient tourné contre lui et aux premières élections générales de 1876, les républicains étaient arrivés en telle majorité

que la cause du comte de Chambord se trouvait irrémédiablement perdue, entraînant avec elle celle du comte de Paris.

Ah ! ces interminables discussions politiques pour ou contre la fusion des branches, la conjonction des centres, les fluctuations de Thiers et les interventions et interjections de Gambetta, en ai-je eu les oreilles rabattues pendant toute ma jeunesse ! Même les réunions de famille en devenaient intolérables ! C'est peut-être dans ces discordes acrimonieuses que j'ai puisé l'horreur de la politique que j'ai toujours gardée. Quel service n'aurait pas rendu au pays l'homme d'Etat qui aurait fait remplacer l'élection par le tirage au sort ! C'est ce que j'ai proposé, plus tard, avec le sourire, un sourire pincé à la Jules Renard, et ce qui m'a valu quelques mots d'esprit ironiques de mon maître Charles Gide. Et plus tard encore, quand j'ai écrit, mais pour moi seul, les éditeurs ayant reculé devant l'énormité du morceau, la longue série de mes *Décades* (une série de seize romans ressuscitant, de dix ans en dix ans, la France, dont seulement ont paru le premier et le huitième, le premier, *Le Choix d'un amant* peignait le temps de Louis XVI en 1780, et le huitième, *Le Serment*, faisant vivre le temps du Prince président en 1850) quand j'ai écrit, dis-je, l'onzième de ces romans correspondant à l'année 1880, ce sont les souvenirs de ma jeunesse qui m'ont permis de ressusciter, sans glaive nu, cette époque très prenante, et c'est, du coup, avec quelque plaisir que je relis parfois ces pages qui, si le livre avait paru, auraient porté le titre *Les Prétendants*, titre justifié puisque j'y ai silhouetté du mieux que j'ai pu, les plus caractéristiques figures de ce temps là, le comte de Chambord, le comte de Paris, l'impératrice Eugénie, le prince Napoléon, Grévy, Gambetta, Fraycinet, bien d'autres encore... Dire que ce roman ne paraîtra jamais, alors qu'il serait si intéressant à lire ! mais oui. Ah ! ne sera-ce pas, quand je quitterai ce globe terraqueux à secouer sur lui la poussière de mes sandales ?

En 1880, Nîmes, comme tous les chefs-lieux de départements, avait quatre personnages importants, au dessous de qui s'étagaient toutes les autres notabilités locales, c'étaient le préfet, le maire, le député et l'évêque.

Le préfet était M. Dumarest qui venait de remplacer M. Gizolme. Celui-ci avait été mêlé aux évènements du 16 mai, qui soulevèrent tant de fureurs, mais dont on peut parler maintenant avec calme, puisque plus d'un demi-siècle a roulé sur ces passions anciennes. Voici ce qui s'était passé. Le bon maréchal de Mac Mahon, ne comprenant pas pourquoi le corps électoral, qui, en 1871, avait envoyé à l'assemblée nationale deux tiers de royalistes contre un tiers de républicains venait de renverser les proportions aux dernières élections d'où était sortie la nouvelle chambre des députés, crut qu'il y avait eu maladresse et consulta à nouveau les électeurs. C'était son droit, et l'on eut bien tort de parler à ce moment de coup d'Etat. Toutefois, comme on craignait l'ingérence électorale des nouveaux préfets, on fit de ces hauts fonctionnaires une précautionneuse hécatombe, et ce fut ainsi que M. Gizolme qui avait remplacé M. de Champvans, préfet royaliste, fut remplacé par M. Gueidan préfet du 16 mai, mais les nouvelles élections n'ayant pas détruit la majorité des 363 députés républicains, les anciens préfets revinrent, et M. Gueidan recéda la place à M. Gizolme. Celui-ci était, d'ailleurs, un galant homme, peut être même un homme galant; et et n'ayant qu'une idée, celle de sortir de cette pétaudière politique, il passa dans la magistrature assise, et s'y endormit d'un doux sommeil d'audience.

M. Dumarest, beaucoup plus accentué que son prédécesseur eut à procéder, et le fit avec entrain, à l'exécution des décrets contre les congrégations, qui eut lieu cette année 1880; toutes les forces dont il disposait furent mobilisées pour expulser un pauvre frocard qui gardait le couvent des pères recollets dans l'Enclos-rey, et ce fut un bel hourvari dont on parla longtemps dans l'histoire! Le métier de préfet ne devenait pas de tout repos, au moins dans une ville où les passions étaient toujours en effervescence. M. Dumarest, qui avait eu à suspendre la municipalité conservatrice, dut trouver que ce n'était plus du jeu, et vit avec plaisir arriver son successeur M. de Girardin. Celui-ci devait laisser dans la population nimoise de longs souvenirs délicieux sinon par lui-même du moins par sa femme et ses deux jeunes filles qui étaient

trois ravissantes créatures ; la jeunesse dorée, et même dédorée, de Nîmes stationnait le Dimanche matin devant l'église Sainte Perpétue pour voir la sortie de la messe d'onze heures, car les mœurs politiques ne s'étant pas encore enragées, les jolies préfètes pouvaient aller avec leurs non moins jolies demoiselles à la messe chic de la paroisse chic de la ville. Ah ! belles paroissiennes, que de cœurs vous avez fait battre ! et que de galantes disputes vous provoquâtes pour faire décider laquelle de vous trois était la plus digne de la pomme ! Sainte Perpétue et Sainte Félicité durent en être un peu jalouses !

Le maire de Nîmes depuis la chute de l'empire était M. Adolphe Blanchard, très bon administrateur mais d'un royalisme qui ne pouvait lui valoir désormais que l'inimitié de la Préfecture. Cette année 1880 allait justement voir sa révocation dont il eut l'obligeance de fournir lui-même le prétexte. Comme le 14 juillet venait d'être déclaré Fête nationale, il écrivit au préfet une *grandis et verbosa epistola* refusant de commémorer la prise de la Bastille, et aussitôt une nouvelle municipalité fut nommée avec M. Ali Margarot comme maire. Ce banquier à prénom musulman ne devait laisser aucune trace de son passage à la mairie nimoise, sauf peut être la plantation de quelques arbres près du fort qu'on appela pompeusement le Mont Margarot, tandis que Blanchard avait à son actif les eaux du Rhône, amélioration autrement importante ! Enfin Nîmes pouvait arroser ses boulevards et son esplanade à toutes lances d'eau ! Fini le temps où il fallait installer une petite machine à vapeur dans le creux de la Fontaine pour en sucer les dernières gouttes, et organiser des trains de blanchisseuses pour aller laver le linge des Nimois à Beaucaire !

Avec le maire Blanchard disparut ce genre de fêtes populaires qu'étaient les processions : jamais depuis elles ne furent rétablies, et les personnes de mon âge seules en peuvent respirer encore l'odorant souvenir. C'étaient de grandes réjouissances qui duraient toute la semaine, la procession générale ayant lieu le dimanche et celles des paroisses s'égrenant les jours suivants. Les itinéraires étaient donc variés et tous les quartiers avaient leur part d'allégresse. Pour celle de Sainte-Perpétue qui

passait devant le Palais de Justice, les magistrats, les avocats, les avoués, les greffiers et jusqu'aux huissiers suspendaient leurs séances, les robes rouges ou noires descendaient majestueusement l'escalier du péristyle et accompagnaient la dais pendant quelques pas pour revenir retrouver leurs inculpés qui n'en avaient pas fait autant, de crainte, sans doute, qu'ils ne faussassent compagnie aux gendarmes en cours de cérémonie ; ç'eut pourtant été un beau spectacle, la procession transformée en chasse à courre : les gendarmes forçant leur gibier de potence, et leurs trompettes guerrières sonnant l'hallali !

C'étaient au surplus de bien aimables cérémonies que ces processions, la générale surtout. Depuis plusieurs jours on la préparait en drapant les portes et les fenêtres de draps blancs garnis de guirlandes de fleurs et en matelassant le cailloutis des rues d'un épais tapis de buis dont l'odeur se mêlait à celle des arbres du boulevard. « Ça sent la procession ! » disions-nous quand nous étions enfants. Les masures les plus lépreuses se métamorphosaient, de petits autels garnissaient les renforcements des portes, et de distance en distance s'élevaient des reposoirs sur lesquels on hissait l'autel des parfums où reposait un moment l'estensoir, et les tambours battaient aux champs, les cloches sonnaient, les cantiques s'élevaient et les martinets tourbillonnaient dans l'air en poussant des petits cris aigus. Saint Pol Roux le magnifique se souvenait de ces pompes charmantes quand il donnait à l'un de ses recueils de poèmes en prose ce titre prestigieux : *Les reposoirs de la procession*.

Elle même était une chose de beauté. On l'entendait venir de loin, les tambours et les charons des sapeurs-pompiers ouvrant la marche, et devant elle refluaient la foule joyeuse pour se ranger le long des trottoirs pendant que les marchandes de verres d'auisette virevoltaient en criant : *Quin à se ? Quin voir boire ? Qui a soif ? Qui veut boire ?* Et le défilé commençait et durait longtemps, tout le tour de ville, la fin de la procession sortant à peine de la rue des Lombards sur les boulevards, que la tête s'en approchait pour regagner par la même rue la cathédrale, et les bannières, les oriflammes, les statues de saints, les madones, défilaient sans fin, les confréries succédant aux confréries, les chorales aux chorales,

voix argoatines des jeunes filles, voix barytonantes des hommes, et la masse dense des élèves des écoles chrétiennes en robes rouges, d'enfants de chœur qui chantaient le *Lauda Sion Salvatorum* en se dandinant pour bien conserver la mesure qui marquaient les chers frères à grands tours de bras ; puis c'était la rangée glorieuse des suisses empennés en habits rouges galonnés d'or, la rangée plus discrète des bedeaux en robes violettes, les fillettes couronnées de roses semant des fleurs, de jeunes enfants déguisés en petits saint Jean-Baptiste en peau de mouton ou en petits christes de calvaire, le visage zébré de rouge et le front couronné de fatesses épines, le clergé en surplis, les religieux en froc, le haut autel des parfums dont on voyait de loin trembloter dans l'air les panaches en plumes blanches, les thuriféraires lançant leurs encensoirs à toutes volées et s'avancant deux par deux au devant du dais, et enfin le dais en drap d'or abritant le prêtre officiant qui portait l'ostensoir. Tout cela, les musiques, les chants, les prières, les fumées d'encens, c'était vraiment esthétique et tout cela devait à jamais disparaître par un trait de plume du nouveau maire au prénom mahométan ! Pourtant Diderot, qui n'était pas suspect de complaisance pour les choses de la superstition avait écrit : « Je n'ai jamais vu une procession de la Fête-Dieu sans me sentir remuée jusqu'aux entrailles et les yeux baignés de larmes ». Sans doute, de son temps on pleurait facilement mais, tout de même, ce spectacle valait bien celui des défilés frénétiques de gens à poings fermés hurlant *l'Internationale*. *Si a thing of beauty is a joy for ever* la suppression de cette chose de beauté est aussi une tristesse pour toujours .

Le député de Nîmes était alors M. Ferdinand Boyer, issu d'une vieille famille nîmoise catholique et royaliste. Il avait eu un grand père guillotiné sous la Terreur un peu pour avoir écrit une *Histoire de la caricature* au temps des Etats généraux ; son père Alphonse Boyer avait été la gloire du barreau nîmois sous Louis-Philippe ; lui-même était un lettré et un érudit, et j'ai eu en mains de ses notes d'histoire locale malheureusement inutilisables de par sa mauvaise écriture ; il avait étudié les principaux épisodes de l'histoire de la Révolution

dans le Gard, dans un autre esprit, bien entendu, que plus tard François Rouvière, ce petit homme noir qui se crut historien parce qu'il copiait des pièces d'archives, et il avait essayé d'élucider la fameuse bagarre de Nîmes (de 1791, chose difficile parce que les documents ont disparu des Archives départementales comme des Archives nationales ; moi-même qui m'intéressai plus tard à cet épisode, je ne pus qu'en dire les contre coups dans la presse du temps ; mon article, d'ailleurs sans grand intérêt parut quelques dix ans après dans la *Revue du Midi*.

Ferdinand Boyer, pour revenir à lui, était un excellent homme qui n'avait que des amis, mais il était très sourd, ce qui le faisait se précipiter vers vous dès qu'il vous apercevait de loin, et commencer de longues phrases en vue de vous empêcher de lui adresser des questions qu'il n'aurait pas entendues. Beaucoup de durs-d'oreille ont cette tactique, et c'est pour cela que le grand Rosny était si bavard ; avec lui non plus, on ne pouvait pas placer une demande. Mais que d'avantages à la surdité pour un membre du Parlement ! Ne rien entendre de ce qu'on dit à la tribune, n'est-ce pas le commencement de la sagesse ? comme la fin serait de ne pas y monter pour se faire entendre soi-même ? Avec le mutisme, on aurait des députés modèles ; une chambre de sours-muets, quel progrès ! Un pas de plus, et on arriverait à la perfection avec un parlement de bustes ; rien que des grands hommes ! et quelle immobilité ! quel silence auguste ! . . .

L'évêque, qui, dans le protocole d'alors, venait, si je ne me trompe, car je n'ai pas le décret de messidor sous les yeux, tout de suite après le préfet, était, depuis cinq ans, Mgr Besson, un franc-comtois d'allure puissante. Il avait succédé à un prélat bien plus chétif, Mgr Plantier, dont l'honneur atrabilaire avait rendu la vie dure aux préfets du second empire, les baron Dulimbert, et les Janvier de la Motte. La question romaine avait brouillé le clergé et le régime impérial si longtemps alliés, et Mgr Plantier, *dulcis melle fortius leone*, ne pardonnait pas à Napoléon III d'avoir abandonné Pie IX ; pourtant l'empereur n'avait rappelé ses troupes garnisonnant à Rome qu'après les premières défaites, mais alors n'aurait-il

pas dû les retirer bien avant, ce qui nous aurait valu, assure le prince Napoléon, l'alliance militaire de l'Italie ? On prétend que Victor Emmanuel était prêt à la conclure, d'où son mot en apprenant Sedan : « Pauvre empereur ! mais, foutre, je l'ai échappé belle ! »

Mgr Besson était beaucoup moins combattif que Mgr Plantier, et sous son épiscopat les relations entre les deux confessions furent toujours parfaites, tandis qu'elles avaient été parfois un tantinet nigrolettes sous son prédécesseur. Il était d'une laideur impressionnante avec une lèvre inférieure sur laquelle la Piété, la Vérité, et bien d'autres déesses auraient pu s'asseoir à l'aise, mais de ces lèvres énormes coulait une parole étonnamment harmonieuse ; aujourd'hui encore les historiens de l'éloquence de la chaire le regardent comme un de nos meilleurs orateurs sacrés du siècle dernier ; il a voulu dormir son dernier sommeil dans cette cathédrale qu'il avait fait retentir si souvent de sa voix bien timbrée, en prononçant tant de nobles oraisons funébres, et qu'il avait eu la joie de voir refaite complètement à l'intérieur par le grand architecte Henry Revoil ; le bas relief de son tombeau dans la chapelle Saint-Louis garde le souvenir de sa figure à la Mirabeau, et son ombre doit s'entretenir, la nuit, avec celle du cardinal de Bernis, figuré à la Pompadour, qui dort, de l'autre côté de la nef, dans la chapelle Sainte-Anne ; deux grandes figures, mais combien dissemblables ! Alors peut-être n'ont-elles rien à se dire...

Ses vicaires généraux étaient de remarquables personnes notamment l'abbé Goiffon un érudit de valeur. Parmi ses prêtres quelques uns comme l'abbé de Cabrières étaient déjà parvenus à l'épiscopat, et d'autres allaient y parvenir : l'abbé Fuzet, l'abbé Fabre, l'abbé Germain ; le dernier m'avait baptisé en 1854 quand il était jeune vicaire à la cathédrale, et il paraît que, comme tous les nourrissons, j'avais protesté à voix aiguë quand il m'avait frotté les lèvres en me disant *Accipe sal sapienter* ; je ne devais pas aimer le sel de la pieuse sagesse. Je n'en portai pas moins bonheur à cet excellent homme qui devint archevêque de Toulouse et qui serait devenu cardinal, comme son aîné Mgr de Cabrières, sans le

Veto, paraît-il, des royalistes toulousains. Un autre abbé nimois à qui je faillis porter bonheur aussi était l'abbé Mazeran qui m'avait appris à lire et à écrire ; il était le candidat de la direction des cultes pour un siège épiscopal, mais la nonciature n'en voulait à aucun prix, et il paraît que la loi de la séparation finit par sortir de ce mince conflit comme quoi les gros évènements peuvent avoir de toutes petites causes ! Encore un abbé de ce temps-là dont j'ai gardé un souvenir souriant, le bon Chanoine de Serres qui était tombé sinon en enfance du moins en jeunesse naïve ; comme il avait pris logement chez les vieilles demoiselles Chaudordy, un logement donnant sur une rue de derrière, les jeunes dames de la ville s'amusaient à l'en complimenter, et le bon vieux chanoine leur répétait la même phrase qui les faisait bien rire sans qu'il ait jamais su pourquoi : « Oui Mesdames, j'ai trouvé un petit trou sur le derrière des demoiselles Chaudordy et je m'y suis mis ».

Le pastorat protestant se montrait aussi digne de respect que le clergé catholique, et certains de ses membres étaient d'esprit tout à fait distingué. Le président du consistoire était le vénérable Pasteur Fernaud qui montrait grande amitié à son père, lequel quoique catholique, avait été pris par le consistoire comme médecin, simple détail qui montre combien amènes étaient alors (c'était, il est vrai, sous le second empire) les relations entre les deux cultes ; elles le sont redevenues, d'ailleurs, une fois qu'a pris fin cette période d'un anticléricalisme artificiellement boursofflé qui avait empoisonné les esprits trop longtemps. Un autre pasteur que tout le monde aimait était le digne M. Babut qui était la charité même ; au début de la guerre 1870 il avait adressé une noble lettre au chef de l'église luthérienne de Prusse pour exprimer le vœu que la guerre fut conduite avec humanité par l'armée du roi Guillaume .

L'Académie de Nîmes était la grande société savante du département à laquelle d'autres s'adjoignaient, bien estimables aussi, la Société d'études de sciences naturelles, le Comité de l'art chrétien, d'autres encore. L'Académie de Nîmes se glorifiait de nobles parchemins qui faisaient d'elle presque la fille aînée de l'Académie française ; maintenant que l'Académie

démie d'Arles a disparu (que ne renaît-elle pas ? cette résurrection n'a donc tenté aucun des maires ou des sous-préfets qui se sont succédé depuis cent cinquante ans en cette ville si glorieuse ?) elle n'est chronologiquement primée je crois, que par l'Académie de Caen. L'Académie française ne renie pas d'ailleurs cette parenté lointaine avec la nôtre ; un jour que Gaston Boissier vint à Nîmes pour présider je ne sais plus quel congrès d'art et de littérature, il tint à déclarer à l'Académie de Nîmes qui le recevait, que l'Académie française en sa personne rendait une visite qu'un membre de la nôtre lui avait faite au temps du cardinal de Richelieu. Comme quoi il ne faut jamais désespérer de voir rendre enfin les justes politesses !

L'Académie de Nîmes comprend trente six membres résidents et vingt quatre membres non résidents, donc soixante en tout, ce qui est une supériorité sur l'Académie française qui n'en a que quarante, et si ces quarante ont de l'esprit comme quatre (ce sont justement ces quatre qui nous manquent ! disait en continuant la plaisanterie, un des trente six résidents) nos soixante devraient en avoir comme six ; cette proportion d'un sur dix n'est d'ailleurs pas déshonorante ; y avait-il trente hommes d'esprit dans l'ancien Sénat ? et soixante hommes de talent dans l'ancienne Chambre des députés ? Pour éviter les accaparements exclusifs, les trente six résidents) nos soixante devraient en avoir comme six ; s'épartagent en trois colonnes, les catholiques les protestants et les autres qu'on qualifie en souriant les sauvages, et c'est chaque colonne qui comble son propre vide, ainsi on est toujours sûr qu'il y aura dans la docte compagnie quelques abbés, quelques pasteurs et quelques mangeurs d'iceux, lesquels ont d'ailleurs le bon goût de ne pas s'en repaître en public.

En laissant de côté cette division qui sent un peu la politique, et en la remplaçant par un tiercement meilleur : lettres, sciences et arts, on peut constater que l'Académie de Nîmes en 1880 était fort bien échantillonnée et que certains de ses membres avaient une réputation mieux que locale. Le secrétaire perpétuel M. Aurès était un très érudit archéologue

dont les études sur les mesures chez les anciens font encore aujourd'hui autorité ; combien peu de gens se doutent que les proportions de la Maison carrée qui la font si belle se rattachant au chiffre sept qui est un chiffre sacré, proportions calculées bien entendu, en pieds romains ? Sur les mesures assyriennes. Aurès s'était pris de bec un jour, avec un assyriologue réputé et n'avait pas eu le dessous pourtant cet Oppert, juif allemand, était méchant comme la gale, et chacun connaissait son mot à un confrère en assyriologie qui, refusant de le saluer après une attrapade un peu vive et lui disant, dans un couloir de l'intitulat : *« Passez ! je ne vous connais pas »* s'était attiré cette réplique : *« Vous me prenez donc pour une inscription cunéiforme ? »* Oppert avait été insolent aussi, sans esprit d'ailleurs, avec Aurès mais n'était pas sorti vainqueur de l'algarade. Un autre archéologue de l'Académie de Nîmes, ingénieur comme Aurès, M. Charles Lenthéric, était connu dans toute la France pour son beau livre *Les villes mortes de Golfe de Lion*. Et que d'autres, comme MM. Germer Durand et Albin Michel étaient des maîtres en archéologie gallo-romaine ou médiévale !

Les arts dans la dicte compagnie nîmoise étaient représentés par deux peintres Jules Salles et Melchior Doze et un architecte Henry H. Revoil. Ce dernier avait écrit une très savante *Histoire de l'architecture romaine dans le midi de la France* il allait refaire en beau style roman l'intérieur de la cathédrale et en tant qu'architecte départemental il dirigeait les réparations des Arènes. J'eus l'occasion, mais plus tard car ce n'est pas à seize ans qu'un jeune homme peut élever la voix, de l'entreprendre un peu vivement sur la façon dont il comprenait ces réparations ; je disais que quand un antique monument sert encore on a le droit de le réparer et même de le refaire en entier, et c'est ainsi précisais-je, que l'on pouvait reconstruire tout l'intérieur de l'amphithéâtre puisque les gradins rétablis augmenteraient le nombre des spectateurs, mais que si l'édifice tirait sa beauté de son seul état de ruine vénérable, ce qui était le cas de la façade de ces mêmes Arènes, il était irrespectueux de rapetasser tout l'extérieur en refaisant ici un arceau là un pilastre, plus loin un chapiteau, tout cela bien neuf, bien blanc, bien intact, ce qui mettait autant

de fausses notes dans une admirable muraille ébréchée et dorée par dix huit siècles de soleil, muraille qui ne se serait certes pas écroulée d'elle-même si puissante était sa masse ! Sur cette question de la réparation des vieux monuments je provoquai alors dans la *Revue du midi* une enquête qui fut favorable à ma thèse mais qui ne donna pas de résultat pratique puisqu'on continue à rapetasser la circulaire façade sans penser à reconstituer l'intérieur. Et je regrette un peu aujourd'hui le ton trop ardent dont je me servis alors. M. Revoil était un très savant architecte mais je ne regrette pas ma polémique car peut-être ais-je sauvé d'autres fâcheuses restaurations le temple de Diane qu'on était en train de raccommoder lui aussi, et la Maison Carrée pour laquelle un brave homme nommé Constalet proposait de remplacer une colonne qui, disait-il, menaçait ruine par une colonnette toute neuve. Peut-être m'accordera-t-on un jour cette épitaphe consolante : Ci-git celui qui empêcha de ressemeler le péristyle de la Maison-Carrée.

Melchior Doze, élève d'Hippolyte Flandrin, était un très bon peintre dont on peut voir en notre cathédrale, sans aller plus loin, plusieurs tableaux de composition noble et de coloris agréable peintre d'école ! dira-t-on. Mais les peintres de l'école des beaux-arts ont toujours le mérite de savoir leur métier, ce qui, souvent, n'est pas le cas des fauves qui les injurient. Sans doute on peut, je le reconnais, savoir très bien son métier sans pour cela être artiste, car l'art, le vrai grand art, consiste à composer, équilibrer, harmoniser, tout en émouvant et en exprimant une idée, et du coup, nos plus merveilleux impressionnistes, comme Manet et Monet, restent au-dessous des véritables grands maîtres comme Delacroix et Puvis de Chavannes ; mais il ne faut s'étonner de rien, dans un temps qui a vu hisser au pinacle un pauvre impuissant comme Cézanne ! « Et j'ai tiré parti du peu que je recus » lui fait dire Henri de Régnier. Cézanne, même pour le métier, n'existe pas en face de Monticelli, et pour l'art il existe encore moins, si possible, au regard de bons peintres comme Flandrin, Baudry ou Doze. Dans *l'Extase de Saint Firmin d'Uzès* (Doze lui même était d'Uzès, comme Subleyras,

Sigalon et d'autres, c'est peut-être ce qui l'a inspiré pour ce tableau de notre cathédrale), il y a de la composition, de l'harmonie, de l'émotion religieuse; eh bien! qu'on trouve quelque chose de tout cela dans n'importe quel navet de Cézanne, et je viendrai à résipiscence, mais en attendant je ne résipisce pas.

Pour les lettrés on n'a que l'embarras du choix, avec les académiciens nîmois de 1880 : à preuve le bibliophile et lexicographe Charles Liotard qui allait être secrétaire perpétuel à la mort d'Aurès, un de ces modestes qui continuent la tradition des doctes grammairiens d'autrefois dont s'honoraient les provinces, ou l'historien local Albert Puech, rival du grand Ménard, et dont les études : *Nîmes au VI^e siècle*, *Nîmes au VII^e siècle* sont tout à fait précieuses; et enfin, car on ne peut pas énumérer tous les trente six résidents, le poète languedocien Hippolyte Bigot qui a trouvé moyen, en imitant *La Fontaine*, de le dépasser quelquefois, et de l'approcher toujours. Lui aussi peut dire comme le grand bonhomme : « Mon imitation n'est pas un esclavage » et de tous les fabulistes qui ont essayé de rivaliser avec le bon Champenois, aucun, pas même notre autre doux compatriote Florian n'est aussi savoureux et personnel que l'excellent Bigot chante bouffon des bourgadiers et des rachalans nîmois.

Une chose curieuse un autre bon littérateur nîmois a toujours manqué à l'Académie où sa place semblait marquée puisqu'il était architecte départemental (son successeur Boudurand prit tout de suite cette place) c'était le fécond romancier Alexandre de Lamotte qu'on a parfois comparé à Alexandre Dumas père; malheureusement il avait commencé par un roman *Les Camisards* qui, peut-être pour réagir contre les glorifications d'Eugène Sue *e tuttoi quanti*, tombait dans les vitupérations contraires, et l'Académie de Nîmes, où pasteurs et curés vivaient en très confraternelle intelligence, n'avait pas osé appeler dans son sein un homme qui ne voyait que des brigands dans les soldats de Jean Cavalier. Lamotte eut beau entasser par la suite romans sur romans, *les Faucheurs de la mort*, *les Fils de la nuit*, *le Fou du Vésuve* etc...

tous intéressants, et aucun antihuguenot, il ne fut jamais appelé à faire partie de l'Académie de Nîmes. 1

Pour être complet, il faudrait encore dire un mot des membres non résidants parmi lesquels se trouvaient des personnalités remarquables : le vieux critique Armand de Pontmartin, le général du génie Chebaud-Latour, l'abbé Delacroix, historien de Fléclucier, le numismate Goudard qui légua à la ville de Nîmes sa collection avec les très rares médailles gauloises à pied de sanglier ; un mot aussi des membres honoraires où brillaient des noms plus illustres encore, J.-B. Dumas, Pasteur, Talabot, Gaston Boissier, et des membres correspondants, très nombreux, et parmi qui figuraient Mistral et Roumanille bien que l'Académie de Nîmes eût été un peu fondée, au temps de Richelieu, contre tous les dialectes de la langue d'oc (heureusement elle fut infidèle à cette mission puisqu'en 1880 elle tenait à honneur d'avoir Bigot parmi ses membres, Mistral et Roumanille parmi ses amis) Mais la place me fait défaut, et je me contente de souhaiter qu'un jour quelqu'un écrive l'histoire de l'Académie de Nîmes ; elle en vaut la peine ! Ces sociétés savantes de province sont parfois trop modestes et la *Revue des deux mondes* avait eu raison de confier à Savarit le soin de rendre compte régulièrement de leurs travaux. L'Académie de Nîmes a joué un rôle assez important, dans le domaine épigraphique notamment, pour qu'on s'occupe d'elle ; on s'en est d'ailleurs toujours occupé, et Gerthe n'avait pas dédaigné d'être un de ses membres correspondants.

Oui, Nîmes en 1880, n'était pas, du point de vue intellectuel, une ville morte, et à l'activité de son académie dont je viens de parler il faudrait joindre celle de ses autres sociétés savantes et de ses établissements d'instruction publique : le lycée où professait le savant Darboux frère du grand mathématicien de la Sorbonne, le collège de l'Assomption où se trouvaient des érudits comme le père Edmond Bouvy docteur helléniste et des lettrés comme Gustave Goubier qui fut plus tard un excellent journaliste nîmois, le collège Saint-Stanislas, la Maîtrise que dirigeait l'abbé Camille Ferry qui plus tard

fonda la *Revue du Midi* laquelle fut pendant environ un quart de siècle, sous sa direction et sous celle de ses successeurs Georges Maurin et Bernard Latzarus, une de nos meilleures revues de province. Il faudrait parler aussi des salons, car il y avait à Nîmes à cette époque des salons littéraires, comme au XVIII^e siècle, et celui du banquier Moline avait pris le nom bien nîmois de « baranquage ». Il faudrait enfin dire un mot des spectacles : le cinéma était encore loin mais le grand opéra comique n'en régnaient que davantage ; les abonnés ne juraient que par Auber et Meyerbeer, car le grand Wagner était encore inconnu, et les beaux messieurs des boulevards fredonnaient volontiers quelque ariette du *Domino noir* ou du *Cheval de bronze* ; la saison théâtrale jouait un rôle important dans la vie nîmoise, avec les débuts des acteurs qui étaient soumis au vote des spectateurs et devaient à trois reprises obtenir une majorité favorable. ah ! comme on attendait le fort ténor à tel contre ut redoutable des *Huguenots* ou de *l'Africaine* ! En été le Casino du viaduc mêlait ses flonflons aux détonations de ses tirs et aux sifflets des locomotives voisines. Mais casino et théâtre s'effaçaient devant les courses de taureaux des Arènes ; les *corridos de muerte* faisaient délirer les cervelles humaines, celles des *aficionados*, s'entend, car pour ma part j'avais horreur de ce genre de spectacles beaucoup trop violents pour mes goûts, et pourtant j'y allais pour faire comme mes camarades, et j'étais même au premier rang, sur le podium antique, le jour où le fameux Frascuelo fut encorné par un terrible taureau de combat. Il faudrait dire un mot encore des réjouissances publiques, des cavalcades de charité où le beau Rebuffat faisait les Hamlet prince de Danemark sur un magnifique char construit par l'École d'artillerie, des soirées mondaines, bals d'officiers — l'armée en dépit des dernières épreuves avait encore le chic galant du second empire et les jeunes lieutenants papillonnaient autour des *classiques beautés* de la ville, Mlle Caroline Blanchard ou Mlle Valentine Ménard, vieux souvenirs, je n'étais encore qu'un pauvre petit potache — ou bals du demi monde donnés par le Cercle des Moutards que les jeunes venaient de fonder, Alphonse Boyer et Sambucy en tête, et qui arborait ce nom provoquant pour faire

la nique au Cercle du Caveau dont faisaient partie les messieurs d'âge mûr, et au Cercle des Burgraves que fréquentaient les vieillards qui avaient eu leur beau temps sous le règne de Louis Philippe !

Toute ville, à n'importe quel moment de son existence, contient des représentants de plusieurs générations, et si, par ce mot, on entend un espace d'environ trente ans, ce qui fait trois générations par siècle, le Nîmes de 1880 en voyait coexister trois que chacun pouvait retrouver dans sa propre famille : c'est ainsi que mon grand père maternel le baron Merle qui avait 80 ans, mon père le docteur Elie Mazel, qui en avait 53, et mon frère aîné, le futur docteur Fortuné Mazel qui en avait 21, représentaient les trois générations alors vivantes ; je me rattachai à cette dernière en attendant qu'une nouvelle nous-poussât à son tour comme nous poussions les précédentes. C'est le destin commun ; pendant longtemps j'étais le plus jeune dans les réunions, et maintenant, presque toujours, je suis le plus vieux.

Les octogénaires n'étaient pas très nombreux, et disparaissaient un peu chaque jour ; mon grand père devait mourir cette année-là, et aussi d'autres de ses contemporains l'archéologue Germer-Durand par exemple et le père d'Alzon grande et belle figure, fondateur des Augustins de l'Assomption, qui avait été un des jeunes amis de Lamennais mais ne l'avait pas suivi dans sa sécession de Rome. Cette génération-là, portait l'empreinte du temps de Napoléon III plus encore que celle de Louis Philippe, et mon grand-père, notamment, réalisait tout à fait le type du vieux beau du second empire : grand, sec martial d'allure, voix claironnante ; lui qui avait été une des silhouettes caractéristiques de nos boulevards il avait pris honte de sa vieillesse et il ne sortait plus dans sa vieille calèche attelée d'un vieux cheval que pour aller faire les cent pas sous les jeunes platanes du chemin d'Arles ; tous ses amis étaient morts et il ne voulait plus voir personne.

Plus encore la génération de mon père portait la marque du régime napoléonien ; le second empire avait été une époque si brillante qu'en comparaison la monarchie de juillet paraissait un peu saumâtre, les gens de ce temps là avaient souffert aussi

vivement des désastres de 1870 que ceux d'aujourd'hui des catastrophes de 1940, dans les deux cas nous étions tombés de si haut! Mais après 1870, et pendant une dizaine d'années encore (c'est pour cela que l'année 1880 est si importante pour l'évolution de notre âme nationale) c'était l'esprit second empire qui subsistait, un peu frivole et cocardier peut-être, mais vaillant, généreux, plein d'endruin, (c'est à cet esprit là que nous devons notre grande expansion coloniale qui allait commencer) et au souvenir duquel ce qu'on peut appeler l'esprit troisième république paraît bien minable avec ses préoccupations politiques et ses bassesses électorales. Les trois grands succès scéniques de cette décade, *La Fille de M^{me} Angot*, d'une gaieté si fine, *Le Monde où l'on s'ennuie* d'une note si gentiment spirituelle et *La Fille de Roland* d'une si grande noblesse d'âme, continuaient le théâtre du temps de Napoléon III beaucoup plus qu'ils n'annonçaient celui du temps du président Grévy et de ses successeurs.

Quant à la troisième génération qui arrivait alors en pleine lumière c'est tout un volume qu'il faudrait lui consacrer. Combien nous autres, les tout jeunes, qui sortions du collège, nous les regardions avec admiration, ces beaux jeunes gens, nos aînés de quelques années, qui arpentaient magnifiquement les boulevards! Le futur sar Peladan avec ses yeux fascinants, sa barbe noire souple et frisée et son énorme chevelure de prophète faisait se retourner tout le monde sur son passage, les dames, en rentrant le soir, disaient à leurs maris : « J'ai encore rencontré le Christ ! » Et Peladan en effet, était beau comme un mage oriental! Il marchait, le plus souvent, flanqué à droite et à gauche par les frères Placide, l'aîné Paul, et le cadet Calixte, qui restèrent toujours fidèles à son souvenir. Je les ai bien connus, eux aussi, et je m'étais lié avec eux d'une grande amitié; c'étaient deux âmes délicieuses et qui eurent la mort que les Grecs anciens auraient souhaitée à des frères inséparables: l'un d'eux tomba malade, l'autre en fut si ému qu'il s'alita et mourut, et le premier, en sortant de son propre coma, voyant son frère mort, expira à son tour, et les dieux de l'amitié fraternelle durent porter leurs chères âmes vers les champs d'asphodèles où elles auront retrouvé celle de leur grand maître et ami.

Un autre camarade de Joséphin Péladan dont le nom ne doit pas être oublié est Albert Marignan, l'érudit historien de l'art médiéval qui emmena avec lui le futur sar dans un long voyage en Italie où Péladan put étudier à loisir les maîtres de la Renaissance, surtout le grand Léonard de Vinci dont plus tard il parla si pertinemment. Et d'autres de ses amis peuvent encore être cités ici : Georges et Léonce Bénédite qui se firent un nom, le premier dans l'archéologie égyptienne, le second dans la critique de l'art contemporain, et qui, nés iscaélites, voulurent mourir chrétiens, le premier catholique, le second protestant. Arnal du Curel, encore, brillant et charmant jeune homme, qui entra dans les ordres un peu tard, mais sut regagner le temps perdu, puisqu'il arriva, jeune encore, au siège épiscopal de Monaco, l'évêché idéal en toute la chrétienté ! pas de soucis d'aucune sorte, sauf celui de maintenir la paix dans le palais du prince, et nul n'était plus apte que lui à ce rôle conciliateur, car il était d'âme exquise, et il faisait dire aux pires ennemis des ensoutanés : Ah ! si tous les prêtres lui ressemblaient !

De cette génération-là, il ne reste plus personne... à peine si je rencontre parfois sur nos boulevards le toujours fringant Pierre Flandin greffier honoraire de la Cour d'Appel, ou le vénérable chanoine Triaire-Brun, hier encore curé de Sainte Perpétue, comme il ne reste plus grand nombre de la génération suivante de mon cher frère (ici je prends le mot génération dans son autre sens plus restreint, que M. Mentré me le pardonne !). Et de la mienne propre, combien peu de ses membres reste-t-il encore ? En 1880 je poursuivais, d'ininterminables causeries de littérature et de philosophie, aussi d'art et d'histoire, car déjà j'attelais à quatre chevaux, sous les beaux ombrages du jardin de la Fontaine, avec des jeunes gens de mon âge, seize, dix sept, tout au plus dix huit ans, et c'étaient de belles galopades dans le monde des idées et des aspects ! Lazare Bernard qui depuis renversa son nom en Bernard Lazare, était l'un d'eux, et je communiais avec lui dans l'admiration de Taine et de Renan ; il était alors très libéral comme Taine (plus tard il exagéra en devenant libéral) et très religieux comme Renan au point que nous

nous demandions s'il ne glisserait pas de l'ancien testament au nouveau, mais plus tard et après avoir été très conservateur il était devenu très révolutionnaire comme après avoir été très antisémite, quoiqu'israélite, il était devenu le boute-feu de l'affaire Dreyfus, les circonstances ont parfois des remous bien imprévus ! Depuis longtemps il nous a quittés, avec bien d'autres : Louis Doze, Léopold Cabanis, que sais-je ? et de notre petit groupe d'alors il ne resta, je crois, que mon vieil ami le poète Phœbus Jouvo (il n'y a qu'à Nîmes qu'on peut s'appeler Phœbus Jouvo ou Calxte Placide) et de toute ma génération rares sont les survivants, comme Max Raphaël et Eloy Vincent, comme encore le docteur Augustin Ménard, car mes autres bons amis nîmois comme Marcel Coulon sont de la génération suivante, Coulon n'avait que six ans en 1880.

Et c'est pourquoi, de plus en plus solitaire, quoiqu'entouré de mes enfants et petits enfants, aussi des enfants et petits enfants de mon cher frère, de plus en plus désolé par les désastres de la pauvre vieille mère patrie, quoique gardant ma foi entière dans son relèvement maintenant qu'elle est des-souillée de ses tares politiciennes, je me reporte avec mon âme mélancolique vers le beau temps de ma jeunesse, et spécialement vers cette année 1880 qui fut mon temps de pleine résidence nîmoise, car l'année suivante je devais partir pour Montpellier commencer ma licence en droit, et trois ans plus tard partir pour Paris commencer mon doctorat et devenir parisien définitivement sans cependant cesser d'être nîmois de cœur et d'âme. Je suis comme le voyageur de Baudelaire qui retourne la tête « vers les horizons bleus dépassés le matin », un voyageur que n'effraie pas le terme de la course qui s'approche, *magna quies, magna spes* ! Combien ce matin d'alors fut vibrant pour les gens de mon âge ! Comme la France était belle il y a soixante ans ! Les défaits immérités de la guerre — pour nous la guerre c'était celle de 1870 — les atrocités imprévisibles de la Commune ne nous avaient pas enlevé notre joie de vivre ni notre confiance dans l'avenir ; nous étions pleins de vaillance magnanime. Ce sont des sentiments analogues que je souhaite à la génération montante ! Qu'elle ne désespère pas de l'avenir ! Et quand, à la fin des

temps, ces nations comparaitront devant le juge suprême, la France, la vraie France, s'avancera le front haut, car elle n'a eu plus de pages brillantes dans son histoire, nulle, quand elle en a eu de mauvaises, n'en a fait souffrir les autres, nulle n'a eu plus de saints, de héros et de génies, et son sort devant Dieu sera préférable à celui de tant d'autres.

Et que ma vieille ville natale qui vient de me faire écrire ces quelques pages ! Qu'elle soit accueillante, sérénisante, souriante ! Ce prix du sourire dont j'ai parlé ailleurs, qu'elle l'apprécie en importance et le mérite en récompense ! Que le soleil continue à dorer ses vieux monuments, le mistral à souffler dans ses beaux arbres et la joie à vivifier le cœur de ses enfants !

Nîmes, 10 décembre 1940.

Correspondance de l'Abbé Giret et de l'Abbé Sorbière

par

Elle GRÉ

Membre correspondant

Lettre de l'abbé Giret, curé constitutionnel de St Quentin, près Uzès, adressée le 30 décembre 1791 à M. l'abbé Sorbière, ancien curé de St-Quentin, à l'effet de l'engager à une conférence publique sur le serment, suivie de la réponse de M. l'abbé Sorbière, datée du 12 janvier 1792.

Avant d'aborder la lecture de cet échange de correspondances, il est utile de savoir que l'abbé Giret était ce prêtre défroqué, tristement célèbre à Nîmes par son activité révolutionnaire sans frein, pendant la période de la terreur.

Jean Louis Giret était né à St-Quentin, arrondissement d'Uzès ; il abdiqua ses fonctions de prêtre et se maria en juin 1794.

Membre du directoire du département du Gard, puis Juge au tribunal du district de Nîmes le 7 décembre 1793, il fut nommé en la même qualité près le tribunal criminel révolutionnaire le 23 février 1794.

Après la chute de Robespierre, le 9 thermidor, il fut incarcéré dans la Citadelle, aujourd'hui Maison Centrale ; on le trouva pendu dans son cachot.

Giret fonctionna pendant toute la durée du Tribunal Révolutionnaire ; son vote exprimé à haute voix, fut sévère, impi-

loyable ; il dictait des ordres au président et à l'accusateur public dont il usurpait les fonctions ; il imposait sa volonté, parfois il insultait les témoins et les accusés dont il paralysait la défense.

Les quelques notes biographiques ci-dessus sont extraites, en résumé, des « Pièces et documents officiels pour servir à l'histoire de la terreur à Nîmes » Edition de 1867.

Lettre de Giret à Monsieur l'abbé Sorbière.

Monsieur

Assez longtemps le Peuple a été le jouet, je dirai même la victime, de l'incertitude il est de ma place, il est de votre caractère et du mien de fixer son opinion. S'il est malheureux aujourd'hui, son malheur, n'en doutez pas, est notre ouvrage ; nous l'avons fait ce qu'il est, vous, par votre désobéissance, moi par ma soumission aux lois. Il ne peut, vous le savez, s'accoutumer à ma voix ; ma présence l'alarme, mon nom l'attriste, tout dans lui semble me dire que je suis entré par la fenêtre dans le bercail ; il vous regrette, Monsieur, parce qu'il vous a longtemps connu (rien de plus louable) et parce qu'il vous croit martyr de la bonne cause, et c'est là-dessus qu'il a besoin, selon moi, d'être éclairé. Nous ne lui avons encore parlé que par nos actions, et nos actions l'ont divisé, parlons lui par nos discours, et nos discours certainement le réuniront, parce qu'il est de bonne foi, qu'il soit tout à vous, ce bon peuple, si vous lui prouvez irréfragablement que le parti que vous avez pris est celui de la religion et de la raison ; mais qu'il soit tout à moi, si je lui démontre que les motifs qui vous ont déterminé, n'avaient et ne pouvaient avoir pour base, ni l'une ni l'autre. Dans le premier cas, ne craignez point que je rougisse d'avouer mon erreur et d'en faire abjuration solennelle, je ferai taire l'amour propre, je m'empresserai de rendre hommage à la vérité, et la main, qui aura déchiré le bandeau fatal qui me la cachait, me sera toujours chère ; dans le second, je respecterai vos cheveux blancs, je jetterai le manteau sur le vieillard qui s'était oublié.

Puissiez-vous, Monsieur, accueillir favorablement une proposition que le cœur m'a dit de vous faire pour la paix et le bonheur du Troupeau confié à mes soins, jadis l'objet de vos tendres sollicitudes ! Entrez, je vous en conjure au nom de la religion, entrez dans la lice, la barrière est levée, on n'attend que vous pour le combat, si des principes de circonstance voulaient vous en éloigner, oubliez-les, pour quelques heures, ces principes et souvenez-vous que le salut du peuple est la Loi suprême ; il est essentiel pour lui que vous descendiez dans l'arène, que nous combattions sous ses yeux, et qu'il soit témoin de votre victoire ou de mon triomphe pour pouvoir suivre résolument le parti du vainqueur. Je vais lui faire connaître mes sentiments, en livrant à l'impression la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. D'après votre réponse que vous voudrez bien ne pas me faire désirer trop longtemps, je me concerterai avec la Municipalité, sur le lieu, le jour et l'heure de la conférence, et sur les moyens les plus propres à lui donner la publicité que son importance exige.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

GIRET,

Curé constitutionnel de St-Quentin.

30 Décembre 1791.

Réponse de Monsieur l'abbé Sorbière.

Monsieur

Je ne devais pas m'attendre à la proposition contenue dans votre lettre du 30 Décembre dernier, et qui ne m'a été remise que le 2 du courant, sans la publicité que vous avez donnée à votre défi, jamais je n'aurais pu le regarder comme sérieux : maintenant même j'ai bien de la peine à me persuader que vous m'avez cru capable de l'accepter. J'ignore quels sont vos talents, quelle influence ils vous donnent dans votre parti ; je veux croire que vous vous êtes montré digne de sa confiance, pour mériter qu'il se reposât sur vous de la défense de sa cause. Quant à moi, monsieur, je n'ai reçu ni pu recevoir

aucune mission de cette nature ; ce n'est pas dans le réduit de ma campagne que le clergé de France fût venu chercher un défenseur. Ecouter la voix de mes premiers Pasteurs, pour transmettre leurs instructions aux brebis qu'ils m'ont confiées, tel est mon unique devoir : maintenir mon troupeau dans l'unité catholique, en lui donnant l'exemple d'une humble soumission ; telle a été jusqu'ici, telle sera toujours, je l'espère, mon unique ambition. Je n'engagerai donc point, Monsieur, le combat auquel vous me provoquez ; je resterai dans le silence de ma retraite. Je m'attends à y apprendre que vous prétendez en tirer quelque avantage. Votre triomphe me touche peu ; il sera facilement apprécié par les gens sages et modérés de tous les partis.

Je bornerais là ma réponse, si vous ne m'avertissiez que votre lettre doit être entre les mains de mon peuple. Puisque vous avez cru devoir lui faire connaître vos sentiments, j'ai bien sans doute le droit de lui exposer les miens, de lui rendre compte des motifs de mon refus : depuis assez longtemps, Monsieur, vous me réduisez au silence le plus pénible, pour que je profite de l'occasion que vous me procurez de lui faire entendre la voix.

Il n'est que trop vrai que ce bon peuple est malheureux et sans vous faire injure, je puis dire que personne n'en est aussi vivement affecté que moi : quelque sensible que vous puissiez être, vous n'avez pas les entrailles d'un Père. Il est, dites vous, victime de l'incertitude. Je soutiens qu'il ne l'est que de son attachement à la Religion de ses Pères, au Pasteur qu'il a reçu de l'Eglise, et j'en appelle à votre témoignage. Vous convenez que votre présence l'alarme, que votre nom l'attriste que tout en vous semble lui dire que vous êtes entré par la fenêtre dans le Berceau : il n'est donc point dans l'incertitude, il ne flotte donc pas entre vous et moi.

Le Dieu devant lequel nous paraîtrons l'un et l'autre, Monsieur, sait combien j'ai répandu de larmes en sa présence, combien j'en répands encore, pour obtenir qu'il veuille arrêter le cours du torrents des malheurs qui inonde un troupeau, dont

BUREAU
 DE LA VILLE
 NIMES

je ne puis cesser de me regarder comme le Pasteur. La fermeté, que vous appelez désobéissance, Dieu me la commandait comme le plus sacré de mes devoirs envers lui : trop heureux de l'avoir rempli je le bénis tous les jours de m'en avoir inspiré le courage. Je sais qu'il est trop juste, pour m'imputer des suites qu'il a voulu permettre dans sa colère, et qu'il n'a pas dépendu de moi d'empêcher. Puisse votre soumission, Monsieur, ne pas devenir pour vous la matière du compte le plus terrible ; prévenez ce malheur, il en est temps, et par une résolution digne de votre sensibilité, faites tarir en vous la source des maux que vous déplorez.

C'est l'unique moyen, non pas de réunir ce bon peuple, il n'est pas divisé, mais de lui rendre le calme et le bonheur. Vous m'invitez à lui parler par mes discours, après lui avoir parlé de mes actions. Depuis trentecinq ans mon bonheur était de faire l'un et l'autre : je n'ai cessé de lui rompre le pain de la parole, que lorsque vous êtes venu me forcer de descendre de la Chaire de vérité. Mes dernières paroles, celles de mon digne Coopérateur, ont été des paroles de paix, de soumission, de résignation. Si ce peuple oubliait jamais que la patience, la charité sont les seules armes de la Religion Catholique. Levez un moment la barrière que vous avez établie entre lui et moi, vous me verrez voler avec empressement à un ministère de paix.

Mais, entamer une question si souvent, si savaamment discutée, si solennellement décidée, c'est une démarche dans laquelle aucune considération ne serait capable de m'entraîner. Elle est inutile pour vous, monsieur, après tout ce qui a été dit ou écrit, été dit ou écrit contre le serment, après le jugement de l'Eglise, après l'espèce de flétrissure imprimée par l'opinion publique, par l'opinion même des plus zélés partisans de la Constitution, à la soumission qui s'est cru permis de fouler aux pieds les plus saints engagements, ce ne sont plus des arguments, ce sont des prières et des larmes que je vous dois.

Démarche inutile pour moi. Ce n'est pas sur des raisonnemens humains, souvent plus subtils que solides ; ce

n'est pas sur mon propre jugement, que je me suis déterminé. J'ai suivi la voix de mes maîtres dans la foi ; je me suis prosterné devant l'autorité de l'Eglise enseignante. Avant donc de me faire revenir sur mes pas, vous auriez à me prouver que je dois retrancher de l'Évangile cet oracle de J.-C. à ses Apôtres : Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. Et cet autre au chef visible de son Eglise, dans la personne de Pierre : Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.

Démarche inutile pour le peuple, dont elle ne saurait faire cesser les malheurs. Quel que fut le succès de la conférence à laquelle vous m'invitez, son effet ne pourrait être de me dépouiller de mes droits ; en y renonçant je serais parjure : fondés sur l'autorité de l'Eglise qui m'a envoyé, ils sont indépendants de la manière dont je pourrais les défendre. Fussé-je assez heureux pour remporter l'avantage que la bonté de ma cause me promet, que gagnerais-je à votre retraite, que de nouvelles inquiétudes, que la douleur de voir un autre venir à votre place, arracher une seconde fois mes enfants des bras de leur père ? Je ne crois point votre crédit assez puissant pour faire fléchir en ma faveur les décrets qui m'ont chassé de mon Eglise.

Des raisons plus graves encore, m'éloignent de la conférence à laquelle vous paraissez attacher tant d'importance. Je dois vous le dire Monsieur, elle me semble inconciliable avec les principes Catholiques dont je fais profession. La discussion peut être permise à celui qui regarde le doute seul comme un crime ? Le chef de l'Eglise a fait entendre sa voix, en condamnant par son Bref du 13 avril 1791, le serment imposé aux Ecclésiastiques, comme la source empoisonnée des malheurs de la Religion dans le Royaume, et comme étant indigne de tout Catholique. Il a déclaré suspects ceux qui, après l'avoir prêté, ne le rétracteront pas dans le délai prescrit : presque toutes les Eglises de France ont accepté avec respect et soumission le Décret du Siège Apostolique. Le refus que l'Eglise Gallicane a fait d'exécuter la loi du serment, a été approuvé dans toutes les parties de l'Eglise Universelle ; la cause est donc jugée pour tout Prêtre qui croit aux déci-

sions de l'Eglise et craint les censures ; il ne s'agit pas de disputer, il ne faut que savoir se soumettre. Tels sont mes principes, Monsieur, aussi anciens que l'Eglise ils ont triomphé de toutes les hérésies. Il ne me sera permis de les regarder comme principes de circonstances, de les abandonner même pour quelques heures, que lorsque vous m'aurez prouvé que l'Eglise enseignante peut, pour quelques heures, cesser d'être la Colonne de vérité, et les portes de l'enfer prévaloir contre elle.

Je ne doute point au reste, Monsieur, que la disposition où vous me témoignez être de rendre hommage à la vérité, ne soit sincère. Eh bien ! trouvez bon que je vous mette à même de la puiser dans la véritable source. Le porteur de la présente vous remettra un Exemplaire de chacun des deux Brefs du Souverain Pontife. Lisez-les, je vous en conjure sans prévention ; écoutez avec la simplicité du Chrétien la voix du père commun des fidèles la voix du premier pasteur de cette Eglise désolée. Vous retrouverez dans une humble docilité, la paix de l'âme que vous chercheriez en vain dans la dispute. Puisse ce beau jour luire bientôt pour vous ! Tel est le vœux d'un vieillard qui loin de vous couvrir de son manteau, recueillerait ses forces pour voler à votre rencontre, vous arroserait des larmes de sa joie, et vous montrerait à son peuple portant en main la palme du Triomphe seul digne d'un prêtre de J.-C.

Je vous en réponds, Monsieur, les témoignages de son respect, de sa vénération, vous feront oublier tout ce que son éloignement actuel peut vous causer d'amertume. Mais croyez-moi, je dois les connaître mieux que vous : le moyen qui vous paraît si propre à changer ses dispositions à votre égard, en l'aliénant de moi, si je l'adoptais, ne le rapprocherait pas de vous. Il déplorerait en moi un Pasteur en contradiction avec son enseignement, et n'en verrait pas pour cela davantage en vous un envoyé de l'Eglise. Depuis plus de trente ans, je lui ai enseigné qu'il n'appartient pas aux simples fidèles de disputer en matière de foi, encore moins de juger leur pasteur. Et vous voulez engager en sa présence un combat dont il serait nécessairement le juge. Vous voulez appeler à son Tribunal

du jugement prononcé par le chef de l'Eglise, et ratifié par l'unanimité du Corps Episcopal. La route que vous ouvrez devant lui est trop semblable à cette voie malheureuse qui a égaré ceux de ses concitoyens, dans lesquels, je l'espère, il ne cessera jamais de reconnaître des amis, des frères ; mais dans lesquels il ne peut voir des enfants de l'Eglise Catholique.

A tant de motifs dont un seul serait suffisant pour justifier mon refus, je veux, Monsieur, en joindre un dernier qui n'aurait pas dû, ce me semble, échapper à un défenseur de la Constitution, à un ami de la paix et de la tranquillité publique. Dans un moment d'effervescence, d'inquiétude, d'agitation générale l'œil le plus prévoyant peut-il apercevoir et calculer les suites d'une dispute publique sur des objets religieux ? Elles sont trop effrayantes ; mon peuple m'est trop cher, pour que je consente à l'y exposer. Les corps administratifs verraient avec raison dans un pareil combat, cette manifestation d'opinions religieuses, capable de troubler l'ordre public établi par la loi, et proscrite par l'Article X, de la déclaration des droits de l'homme.

La religion, la paix, le bonheur du troupeau au nom desquels vous me conjurez, Monsieur d'entrer dans la lice dont vous avez levé la barrière, me défendent donc également de me rendre à vos désirs. Je crois avoir assez de droits à votre estime, pour être convaincu que vous ne serez point surpris de me trouver docile à leurs voix.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monsieur, Votre très humble et obéissant serviteur.

SORBIÈRE.

A Saint-Quentin, près Uzès,
le 12 janvier de l'an 1792.

Cette réponse, comme l'on peut en juger, exaltant la foi apostolique, est celle qui convenait à la dignité du saint prêtre qui ne voulut point trahir les vœux de son ordination.

Mais Giret devait se souvenir de cette réponse pour en tirer vengeance peu d'années après. Le 26 frimaire an II, 18 dé-

cembre 1793, ce prêtre renégat en mission à Alès fait figurer sur une liste de gens suspects où se trouvaient des prêtres, le nom de M. Sorbière avec ce motif : « Ci devant curé de Saint-Quentin, ayant fait beaucoup de mal dans cette paroisse qu'il a fanatisée et aristocratisée. Il réside depuis 14 ou 15 mois à Saint-Privat, le-Vieux, village près d'Alais, où il continue d'entretenir le fanatisme et souffler la haine de la Révolution ».

Malgré des recherches sur le sort qui put être réservé à l'abbé Sorbière après cette dénonciation, je n'ai point trouvé son nom sur la liste des condamnés à mort par le tribunal Révolutionnaire du 2 nivose an II, 22 décembre 1793, jusqu'au 14 Thermidor an III, le 1^{er} Août 1794.

LE PAYS NIMOIS

Y-a-t-il vraiment un pays Nimois ? De quelle région dépend-il ?

par

M^e LACOMBE

Secrétaire perpétuel

Deux questions que, j'en suis certain, vous vous êtes déjà posées ?

Pourquoi ne pas chercher ensemble, les éléments d'une réponse ?

Mais ne cherchons pas loin ; arrêtons-nous tout de suite à ce fait : NIMES est une capitale ; capitale modeste, c'est entendu, mais capitale tout de même. Dès que Nemausus sort de la légende pour entrer dans l'histoire, elle y paraît comme métropole. Son nom l'affirme : Nemos c'est-à-dire lieu sacré par la Religion. Une peuplade « les Arecomiques » y fixe ses assemblées ; autour d'elle 34 bourgs sont groupés solidement. Ce groupement — et c'est ici que l'histoire veut qu'on recueille sa leçon — ce groupement va se maintenir intact pendant des siècles. A lui se heurte Annibal dans sa course vers Rome ; à lui se heurtent les Arvernes ; à lui se heurtent la puissance romaine qui ne peut en détacher par la force que quelques terres. Ce n'est que plus tard et librement que le pays nimois se donne à Rome. Mais il obtient le maintien de ses lois et de ses coutumes. Dès lors sa fidélité à ses alliés est immuable et son indépendance, réelle. Vient les Cimbres, ils trouveront les Arecomiques fidèles à leur parole, fidèles à Marius comme ils le seront plus tard à César parmi les soulèvements incessants de leurs voisins. Nettement distincts des Tectofages, des peuplades gauloises.

ils s'isolent, ils s'individualisent au milieu de groupes éphémères sans cesse déformés et reformés. Ils taillent la vigne et plantent leurs oliviers jusque sur les pentes méridionales des Cévennes. Sensibles à l'influence romaine, ils le sont aussi à l'influence grecque. Ils jouissent du droit latin et ne sont pas soumis, comme d'autres, au gouverneur de la Province. Il faut arriver aux temps funestes des Sarrazins et des Normands pour que s'efface un instant leur personnalité. Même au plus fort de la domination gothique, la terre de Nîmes, émerge comme un rocher inébranlable dans ces flots envahisseurs et si leur fureur est trop menaçante, alors les nîmois s'enferment pour résister dans leurs arènes ; les Arènes ! forteresse et symbole !

Puis, c'est enfin ! La France ou viennent s'unifier, sous l'action patiente de la Monarchie toutes les particularités ethniques géographiques, historiques. Non sans remous l'unité française se fait mais elle se fait ! et ce n'est plus désormais dans l'histoire politique qu'il faut chercher le reflet durable de ce que furent autrefois les « Pays » devenus maintenant « Provinces françaises ».

Les survivances du passé ne se révéleront plus que dans la domaine administratif ou judiciaire ou religieux. Encore ne sera-t-il pas facile de discerner au simple coup d'œil, les limites exactes des « Pays ». Les subdivisions administratives, judiciaires, militaires, religieuses ne coïncident pas entre elles ; elles chevauchent, s'entrecroisent, se superposent. Limites artificielles ou la Vie, chaque jour, fait des brèches tantôt pour envahir, tantôt pour s'écouler. Comme on s'en rend compte à la simple lecture des vœux et doléances du Languedoc à la veille de la Révolution !

Alors, cette province a 20/40 lieues carrées et compte 2 millions d'habitants. Sur ce territoire on arrive pas à limiter les divers pouvoirs.

Au point de vue politique il faut à l'Intendant 30 subdélégués ; au point de vue judiciaire le Parlement de Toulouse déborde la Province : il est en Gascogne par Auch et Lec-

toire ; en Quercy par Cahors ; en Guyenne par Montauban et Villefranche. Ses attributions sont aussi mal définies et il se heurte à la Cour des Aides de Montpellier. En face, l'organisation militaire avec un gouverneur général 3 lieutenants généraux et de nombreux subdélégués. Au point de vue religieux, la complexité est aussi grande puisqu'on y distingue le haut Languedoc avec Toulouse, l'Albigeois, le Lauragais, une partie du comté de Foix, le Mirepoix, Carcassonne et Rodez ; le Bas Languedoc dans lequel sont compris Nîmes, Alais, Uzès, le Gévaudan, le Vivarais et même le Velay. Le diocèse d'Uzès se subdivise lui-même en deux parties : Cévennes et Rhône.

Par quoi se révélera alors le pays nimois, qu'historiquement nous avons déjà vu distinct ?

D'abord par la Senechaussée de Beaucaire et de Nîmes qui va du Vidourie au Rhône (et parfois audelà) et depuis la Mer jusqu'au Gévaudan. C'est l'organisme vivant du pays et nous ne serons pas surpris de voir lors de la rédaction des Cahiers de 1789 Nîmes parler au nom des Cévennes. La Révolution, qui essaye de bronchier l'ancien visage de la France n'y parvient pas tout à fait et le 26 Février 1790 on donne aux nouvelles circonscriptions des noms gravés sur le sol : fleuves, montagnes ou rivages. Mirabeau dira qu'on a pris les « vocables nouveaux dans la nature ». Il faudra la centralisation impériale et le renversement imposé par l'établissement des voies ferrées pour achever la déformation.

Aucune survivance du passé ne subsistera-t-elle ?

Avant moi vous avez déjà répondu : Elle se révèle aujourd'hui encore sous deux formes : la Cour d'Appel et la Région économique.

Nîmes est chef lieu de Cour. Cette simple constatation a une haute signification. Chez beaucoup de peuples l'identité a été complète. Il en fut ainsi en France aux temps féodaux et lorsque la Révolution a voulu faire table rase, son premier soin a été de faire disparaître les deux degrés de juridiction. Ce sera donc une réforme considérable, une résurrection ose-rait on dire que le rétablissement, le 27 Ventosé an VIII, du

Tribunal d'appel qui déborde le département rassemble une région et qui bientôt va s'appeler « La Cour » ! La région de la Cour de Nîmes, vous la connaissez Gard Ardèche, Lozère et Vaucluse. Donc elle enjambe le Rhône ; à peu de chose près : le vieux pays nîmois.

Mais un pays n'est pas une région. Il vit et se développe dans la région.

Dans quelle région vit et se développe le pays Nîmois ?

Il vit, historiquement, en Languedoc : il débouche, économiquement sur le Rhône. Histoire et géographie se contrediraient elles ici ? On le dirait ; mais en réalité la contradiction affirme seulement une indépendance. Or l'indépendance, implique le choix. Qui le déterminera ? Le Languedoc, nul ne l'ignore, s'étend des rives de la Garonne aux rives du Rhône et ces deux voies fluviales exercent, en sens contraire, leur attraction. L'ancienne septimanie, habitée par les Volces, ne prend son nom nouveau — Languedoc — qu'à la fin du XIII siècle et tout de suite le voilà en proie à deux influences : l'une occidentale et qui rayonne de Toulouse, l'autre orientale qui vient de Montpellier et de Nîmes. C'est ainsi qu'au XVIII siècle l'intendance unique du Languedoc se trouve divisée en deux généralités, celle de Toulouse et celle de Montpellier. L'histoire commence à céder devant la géographie. Mais il ne s'agit encore que de divisions administratives. Fantaisies de bureaucrates ? peut-être, mais qui laissent soupçonner une réalité. Or celle-ci va se préciser à mesure que le facteur économique accroîtra son importance. Le temps est venu où l'établissement des voies ferrées va imprimer sur le sol de nouvelles démarcations. Le réseau du Midi s'arrêtera à Sète et le P. L. M. jettera son emprise sur la rive droite du Rhône. Le fleuve et le rail vont se prêter main forte et le Languedoc méditerranéen lui-même sera sollicité en sens contraire. Où se fera le brisure ? Un fait important va se produire au moment où la loi Clementel créera « les groupements économiques régionaux ». A quel groupement Nîmes et son pays seront-ils rattachés ? A Montpellier ou à Marseille ? On interroge les compétences : Chambres de

Commerce, Chambres d'Agriculture. Elles répondent : Nous désirons être rattachés à Marseille. Des économistes avertis y mettront une nuance. M. Giran, notre regretté confrère, dira : « Notre région heureusement complétée par le bassin d'Alès et par la grosse industrie qui s'est groupée autour de Nîmes apparaît comme la région type pouvant se suffire à elle-même capable d'envisager et d'apporter des solutions rationnelles aux vastes problèmes économiques... »

Se suffire à elle-même ? N'est-ce pas là une ambition quelque peu exagérée ? et surtout n'apparaît-elle pas, aujourd'hui, inopportune ? Le rôle qu'on attribue, maintenant, à la région n'est point de se concentrer sur elle-même, mais bien, comme le mot l'impose, de « regerer » de diriger et d'intégrer dans la communauté nationale, le courant de son expansion économique.

La direction ? n'est-ce pas le Rhône et sa vallée qui l'indiquent ? Air et Eau ; Mistral et Rhône se précipitent violemment vers la Méditerranée drainant tout les eaux qui, par l'Ardèche, la Cèze, les Gardons, ruissellent du pays nimois. Le climat commande la production et les voies naturelles orientent les échanges ; la géographie humaine — habitat, récoltes saisonnières, marchés — impose ses lois.

Mais justement ! disent certains, de ces lois vous ne tenez nul compte. Le Gard n'est-il pas soumise à la vigne comme l'Hérault ou l'Aude ? Après la plaine verte, une autre plaine verte et des raisins partout. Pourquoi dresser une barrière et où ?

Voilà l'objection, celle sur laquelle ont buté jusqu'ici toutes les tentatives. Très forte, elle le fut. Peut-être est-il permis de penser qu'elle l'est moins aujourd'hui et que demain...

Elle le fut, parce qu'avant le phylloxera la production viticole du Gard comme celle de ses voisins de l'Ouest se transformait en « Eaux-de-vie du Languedoc ». En longues files charretières, au pas lent des chevaux, des milliers d'hectolitres, réduits en poids et en volume par la distillation, voya-

geaient d'Est en Ouest, en maids ou demi-muids. Ces temps sont révolus ; les vins aisément logés en wagons foudres, priment pendant une certaine période et comme par habitude la même route vers Montpellier, Sète ou Béziers. Puis voici tout à coup le camion citerne. Il se multiplie, augmente sa capacité, sa vitesse, puis il revendique ses droits. Il est lui, un indépendant et la ligne droite l'obsède. Pour déverser sa marchandise au plus tôt sur les centres de consommation : région Marseillaise, Lyonnaise, Haute-Loire et Loire, pourquoi de Nîmes ou Beaucaire ferait-il un détour à l'Ouest ?

Un fait corrélatif à l'utilisation du camion citerne est la multiplication des courtiers, des petits marchands qui ont désormais un moyen de transport bien à eux, qui voyageant encore plus vite dans leur voiture légère assistent à l'enlèvement chez le propriétaire, à la réception chez le client, qui ont à leur disposition télégraphe et téléphone. Les ordres d'achat, l'envoi des échantillons, les formalités d'agrèage n'ont que faire de se concentrer en quelques points seulement. Les bourses de Nîmes, d'Avignon donnent chaque semaine des cours réguliers et officiels tout aussi bien que celles de Montpellier ou de Béziers. Qui pourrait craindre un déséquilibre des marchés ? En ce moment de taxation officielle, l'idée paraît bouffonne. Mais après tout, il n'est pas interdit de rêver. Imaginons que l'économie dirigée s'égarant elle-même disparaisse de l'horizon — tout arrive — même en ce cas, il n'y aurait d'écart entre prix que celui représenté par les frais de route ou d'enlèvement. Dispersés ou concentrés, les marchés du vin resteront étroitement solidaires.



Il y a plus : la vigne qui, jadis, imposait l'uniformité, en étendant son domaine méridional (Vaucluse et Var lui appartiennent) revêt des aspects nouveaux. L'époque des vendanges se décale ici ou là ; ici on produit des vins de coupage, là des vins de café ; plus loin les raisins sont destinés à la table et expédiés comme fruits. Toute une hiérarchie s'établit depuis les vins ordinaires jusqu'aux vins nobles en passant par les appellations d'origine et les vins contrôlés.

En bref le royaume de la vigne, morcelé, diversifié ressemble en ce moment à une fédération plutôt qu'à une monarchie. Il n'y a plus le pays de la Vigne mais seulement des pays à vignes.

Mais revenons entre Rhône et Vidourle. On y cultive la vigne certes ! mais avec cette caractéristique qu'à l'encontre de ce qui se passe chez ses voisins d'Ouest, le Gard ne connaît pas la monoculture ou la connaît seulement dans quelques plaines. Ailleurs au-dessus ou à côté des ceps, oliviers, arbres fruitiers agitent leurs rameaux et offrent leurs fruits à la dorure du soleil. Culture maraîchère, terres à blé, sorghos à balais, pâtures absorbent les deux tiers des habitants du ressort de la Cour de Nîmes. Peut-être y a-t-il lieu, dans l'intérêt de la communauté nationale de ne point les décourager. Les charbonnages, les forges, les produits chimiques, les manufactures de chaussures n'achèvent-ils pas d'imposer à ce pays l'obligation d'alimenter ses forces par la vallée du Rhône.

Le Rhône ! Depuis que ces rives appartiennent l'une à l'empire, l'autre au royaume, l'erreur perpétuée fait de lui une barrière. Mais Dieu merci ! il ne s'agit plus de se battre mais de s'aider. Il y a (et Bruhnes l'a bien montré) des fleuves qui séparent et d'autres qui unissent. Le Rhône — intérêt stratégique disparu — est de ces derniers ; les riverains se rejoignent par des ponts sans cesse multipliés, élargis, reconstruits ; la vallée n'est qu'une même plaine arrosée par les mêmes eaux, animée des mêmes coutumes, caractérisée par le même langage, ses champs ont des sillons semblables qui se prolongent d'Est en Ouest ; ses maisons ont un visage identique, ses villes sont pour la plupart assises, bien régulièrement les unes en face des autres. Peut-être les entomologistes auraient-ils eux aussi, leur mot à dire, eux qui assurent que d'un bord du Rhône à l'autre les espèces ne diffèrent en rien alors que d'un côté du Vidourle à l'autre, il suffit du mince courant côtier pour séparer les caractéristiques animales par de très nettes différences.

Le Pays nimois est donc Rhodanien. Faut-il en tirer des conclusions nettes et définitives ? Nous n'oserions le faire.

Ne suffit-il pas de noter sur le sol les traits anciens et nouveaux qui composent le cher visage de notre pays et de laisser aux événements de demain le soin de l'embellir encore ?

TRAVAUX
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

DE 1928 à 1938 (inclusivement)

d'après l'ordre chronologique et alphabétique

TABLES RÉCAPITULATIVES⁽¹⁾

dressées par

M^r Emmanuel LACOMBE

Secrétaire perpétuel

(1) Voir pour les années antérieures, les tables de 1901 à 1927
« Mémoires de l'Académie de Nîmes » VII^e série, Tome XLVII
Années 1928-29-30.

Table Analytique

	Années	Pages
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1927 par M. <i>Eloy Vincent</i> , ancien président	1928-30	XIV
Prix et concours par M. <i>Lacombe</i> , secrétaire perpétuel	1928-30	XXI
Discours par M. <i>Ferdinand Portal</i> , président	1928-30	XL
Compte rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1928 par M. <i>Giran</i> ancien président	1928-30	LV
Discours prononcés à l'inauguration du buste de Georges Maurin par M. <i>Giran</i> , président	1928-30	LXII
Discours aux obsèques de M. le Chanoine Bonnefoy par M. <i>Portal</i> , président	1928-30	LXVI
Allocution de M. <i>Portal</i> , président, à l'occasion de l'élection au Sénat de M. Jean Basc	1928-30	LXIX
Discours de M. <i>Portal</i> , président, aux fêtes du centenaire de Louis Roumieu	1928-30	LXXIV
Allocution de M. <i>Portal</i> , président sur M. Pierre Guerin	1928-30	LXXXII
Discours de M. <i>Portal</i> , président aux fêtes de Racine à Uzès	1928-30	LXXXIV
Discours de M. <i>Portal</i> , président à l'occasion de la mort du Maréchal Foch	1928-30	LXXV
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1929 par M. <i>Ferdinand Portal</i> , ancien président	1928-30	CXVII
Discours en provençal prononcé à la séance publique consacrée à Mistral par M. le Lieutenant Colonel <i>Igolen</i> membre résidant	1928-30	CLXXXIX



Discours prononcé lors de l'inauguration d'une plaque commémorative au Petit St-Jean par M. <i>Charles Terrin</i> membre résidant	1928-30	CXCIX
Discours prononcé aux fêtes Mistraliennes de Sommières par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1928-30	CCVIII
Discours prononcé devant la Société des Gens de Lettres par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1928-30	CCXV
Discours prononcé pour le cinquantième de l'Académie de Vaucluse par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1928-30	CCXX
L'Académie et l'action félibréenne par M. <i>Henri Bauquier</i> , membre résidant	1931-32	V
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant les années 1930 et 1931 par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1931-32	XIII
Séance publique tenue le 29 Mars 1932 à l'occasion du congrès de l'Association Guillaume Budé	1931-32	XCIV
Discours adressé par M. <i>Charles Terrin</i> , président à M. Louis Bertrand de l'Académie Française	1931-32	XCVI
L'Académie de Nîmes aux fêtes du 4 ^e centenaire du Collège de France par M. le <i>Chanoine Chabot</i> , membre résidant	1931-32	XCIX
Séance publique à l'occasion de la visite de M. Ursani, délégué de l'Université de Rome, 4 Avril 1932	1931-32	CXXXVIII
Discours de M. <i>Ussani</i>	1931-32	CXXXIX
Discours de M. <i>Bernard Lazarus</i> , membre résidant: Le Message de Virgile	1931-32	CXLIV
Allocution de M. le <i>Dr Delon</i> , président	1931-32	CXLII
Pour un comité France-Italie par M. <i>Terrin</i> , membre résidant	1931-32	CXLVIII

Séance publique consacrée à Flechier 10 juin 1932	1931-32	CLV
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1932 par M. <i>Espérandieu</i> , Président . . .	1933-4-5	V
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1933 par M. <i>Espérandieu</i> , ancien président	1933-4-5	LXXXV
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1934 par M. <i>P. Costier</i> , Ancien Président	1933-4-5	CIV
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1935 par M. <i>Lacombe</i> , ancien président	1936-7-8	V
Louis XIV et l'Académie de Nîmes par M. <i>Bernard Latzarus</i> , Président	1936-7-8	LXI
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1938 par M. <i>Bernard Latzarus</i> , ancien président	1936-7-8	XCI

Archéologie

La Villa des Mystères à Pompei par M. <i>Espérandieu</i> , membre résidant . . .	1933-4-5	30
Les Anciennes fortifications de Nîmes par M. <i>Igolen</i> , membre résidant . . .	1933-4-5	67
Intéressante découverte archéologique à Vers (Gard) par M. <i>l'abbé Bayol</i> , membre non-résidant	1933-4-5	141
La première occupation Gallo-Romaine de la Valsainte par M. <i>Bauquier</i> , membre résidant	1936-7-8	XIV
La Cathédrale Romane de Nîmes par M. <i>Gouron</i> , membre résidant . . .	1936-7-8	XVI
La Voie Domitienne à Nîmes par M. <i>Igolen</i> , membre résidant	1936-7-8	XI

Sépultures romaines au quartier des Trois Piliers par M. <i>Bauquier</i> , mem- bre résidant	1936-7-8	1
La Déesse Ségomanna. par M. <i>Bau- quier</i> , membre résidant	1936-7-8	115
Promenade à travers la Fontaine de Nîmes. par M. <i>Igolen</i> , membre ré- sidant	1936-7-8	145

Bibliographie

La Société nîmoise des Amis du Livre par M. <i>Mério</i> , membre résidant	1928-30	10
---	---------	----

Biographie

Le Cardinal de Cabrières par M. <i>Ber- nard Lotzarus</i> , membre résidant	1928-30	CXXVI
Une amie de Frédéric Mistral, Dona Andriano, par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1928-30	CXXXIX
Un grand comédien nîmois : Philibert Rouvière, par M. <i>Marcel Coulon</i> , membre résidant	1936-7-8	LXXV

Droit, Economie Politique

Contribution à l'histoire économique de Nîmes, par M. <i>Cabanès</i> , membre honoraire	1928-30	61
Le Mouvement de la population dans le Gard par M. <i>Callon</i> , membre corres- pondant	1928-30	81
Pour un comité France-Italie par M. <i>Terrin</i> , membre résidant	1931-32	CXLVIII

Folklore

La Garrigue et les Mazets nîmois par M. le Lieutenant Colonel <i>Igolen</i> , membre résidant	1931-32	XXXII
Le Climat nîmois par le <i>Dr Baillet</i> , membre résidant	1933-4-5	CXLV

Les sept collines de Nimes par M. <i>Igolen</i> , membre résidant	1933-4-5	50
Auberges et logis d'autrefois à Nimes par M. <i>Igolen</i> , membre résidant	1936-7-8	61
Guizot et l'Académie de Nimes, par M. <i>Lacombe</i> , secrétaire perpétuel	1936-7-8	192

Histoire

Louise de Clermont-Tallart par M. <i>Marcel Fabre</i> , membre résidant	1928-30	13
Juillet 1870 ou le Drame de la Dépêche d'Ems par M. <i>Gérard Lavergne</i> membre résidant	1931-32	XXV
Le Manuel de Dhuoda par M. <i>MMarcel Fabre</i> , membre résidant	1931-32	CXXIV
Guizot jugé par Goethe par <i>Gaston Broche</i> , membre correspondant	1931-32	CLVI
Fléchier évêque de Nimes par M. le <i>Chanoine Bouisson</i> , membre résidant	1931-32	CLXVIII
Fléchier à Nimes par M. <i>Em. Lacombe</i> secrétaire perpétuel	1931-32	CCV
Le Discours de Toureille à l'Académie Française par M. <i>Bauquier</i> , membre résidant	1931-32	CCXXII
Histoire de l'Académie de Nimes par M. <i>Charles Terrin</i> , membre résidant	1933-4-5	XVI
Survivances françaises au Canada par M. P. <i>Costier</i> , Président	1933-4-5	LXXI
En 1835... par M. <i>Lacombe</i> , Président	1933-4-5	XCVIII
Claire Pradier par M. <i>Fabre</i> , membre résidant	1933-4-5	CXVI
Nimes pré-Romaine par M. <i>Gendron- neau</i> , membre résidant	1933-4-5	CLV
Chez le Cardinal de Boulogne par M. <i>Gendronneau</i> , membre résidant	1933-4-5	144
Le Collège Royal de Nimes sous la Restauration par M. l'abbé <i>Bruyère</i> , membre non-résidant	1936-7-8	12

Littérature et Voyages

Alphonse Daudet romancier d'histoire par M. <i>Bernard Latzarus</i> membre rési- dant.	1928-30	XXIV
Maurice Barrès à Aiguemortes et le jar- din de Bérénice par M. <i>Charles Ter- rin</i> membre résidant.	1928-30	XCIV
Frédéric Mistral et l'Académie de Nîmes par M. <i>Charles Terrin</i> , membre rési- dant	1928-30	CXLVIII
Frédéric Mistral et son œuvre par M. <i>P.-H. Bigot</i> , membre résidant.	1928-30	CLXIV
Mistral apôtre par M. <i>Eloy Vincent</i> membre résidant.	1928-30	CLXXXIII
La guirlande de Julie par M. <i>Marcel Fabre</i> , membre résidant.	1928-30	45
Paul Valéry, poète méditerranéen par M. <i>Terrin</i> , membre résidant.	1931-32	CXI
Le message de Virgile par M. <i>Bernard Latzarus</i> , membre résidant.	1931-32	CXLIV
Alphonse Daudet et les Académies par M. <i>Bernard Latzarus</i> , membre rési- dant.	1931-32	CLXXXIV
Voltaire et Pimpette de Nîmes par M. <i>Fabre</i> , membre résidant.	1933-4-5	XLI
Survivances françaises au Canada par M. <i>Costier</i> président	1933-4-5	LXXI
Ce que lisaient les Nîmois en 1825 par M. <i>Latzarus</i> , membre résidant.	1933-4-5	XCIII
Petit essai sur la T.S.F. par M. <i>Eloy Vincent</i> , membre résidant	1933-4-5	CXXXVIII
Gaston Boissier et l'Académie de Nîmes par M. <i>Charles Terrin</i> , membre rési- dant	1933-4-5	39
Le Baccalauréat de Mistral par M. <i>Mar- cel Coulon</i> , membre résidant	1933-4-5	133
Le dénouement de Mireille par M. <i>le Chanoine Chobot</i> , membre résidant.	1936-7-8	50

Julie ou la Religieuse de Nîmes par M. <i>Fabre</i> , membre résidant.	1936-7-8	121
A propos du « Satyricon » par M. <i>Elie</i> <i>Gré</i> , membre correspondant.	1936-7-8	138
Le centenaire d'Ernest Daudet par M. <i>Bernard Latzarus</i> , membre résidant.	1936-7-8	166

POESIE

Sonnets par Mme <i>Marguerite Vollaire</i> <i>Gaudin</i> , membre correspondant.	1928-30	LX
Croquis nîmois par M. <i>Gérard Laver-</i> <i>gue</i> , membre résidant	1936-7-8	LXXXV

PHILOSOPHIE

Le Baron Ernest Seillière, historien de la Vie Spirituelle par M. <i>Bernard</i> <i>Latzarus</i> , membre résidant.	1936-7-8	3
---	----------	---

PRIX ET LEGS

Concours des années 1931 et 1932	1931-32	XXII et CLXVI
Prix Jules Salles.	1931-32	CLXVII
Prix Jules Salles.	1933-4-5	XIII
Prix et Concours en 1935.	1933-4-5	CXIV

SCIENCES

L'Ecole municipale de plein air par M. le Docteur <i>Delon</i> , membre résidant	1928-30	1
Alisier ou Micocoulier ? par M. <i>Caba-</i> <i>nis</i> , membre honoraire	1928-30	55

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS

Baillet (Docteur)

Le climat nîmois. 1933-4-5 CXLV

Bauquier

L'Académie et l'action félibréenne. . 1931-32 V

La première occupation Gallo-Romaine
de la Valsainte. 1936-7-8 XIV

Sépultures romaines au quartier des
trois Piliers. 1936-7-8 1

La Déesse Ségomanna 1936-7-8 115

Le Discours de Toureille à l'Académie
Française 1931-32 CCXXII

Bayol (abbé)

Intéressante découverte archéologique à
Vers. 1933-4-5 141

Bigot (P.H.)

Frédéric Mistral et son œuvre. . . . 1928-30 CLXIV

Bouisson (Chanoine)

Fléchier évêque de Nîmes. 1931-32 CLXVIII

Broche (Gaston)

Guizot jugé par Goethe. 1931-32 CLVI

Bruyère (abbé)

Le Collège Royal de Nîmes sous la
Restauration. 1936-7-8 12

Cabanès

- Alisier ou Micoucoulier. 1928-30 55
 Contribution à l'histoire économique de
 Nîmes. 1928-30 61

Callon

- Le mouvement de la population dans le
 Gard. 1928-30 81

Chabot (chanoine)

- L'Académie de Nîmes aux fêtes du 4^{me}
 centenaire du Collège de France. . 1931-2 XCIX
 Le dévouement de Mireille. 1936-7-8 50

Costier

- Compte-rendu des travaux de l'Acadé-
 mie pendant l'année 1934. 1933-4-5 CIV
 Survivances Françaises au Canada. . 1933-4-5 LXXI

Coulon (Marcel)

- Le baccalauréat de Mistral. 1933-4-5 133
 Un grand comédien nîmois : Philibert
 Rouvière 1936-7-8 LXXV

Delon (Docteur)

- L'Ecole municipale de plein air 1928-30 1
 Allocution à la séance publique du 4
 Avril 1933 1931 CXLII

Eloy-Vincent

- Compte-rendu des travaux de l'Acadé-
 mie de Nîmes pendant l'année
 1927 1928-30 XIV
 Mistral apôtre 1928-30 CLXXIII
 Petit essai sur la T.S.F. 1933-4-5 CXXXVIII

Espérandieu

- Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1932 1933-4-5 V
 Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1933 1933-4-5 LXXXV
 La Villa des mystères à Pompeï . . . 1933-4-5 30

Fabre (Marcel)

- Louise de Clermont-Tallart . . . 1928-30 13
 La guirlande de Julie . . . 1928-30 45
 Le manuel de Dhuoda . . . 1931-2 CXXIV
 Voltaire et Pimpette de Nîmes . . . 1933-4-5 XLI
 Claire Pradier . . . 1933-4-5 CXVI
 Julie ou la Religieuse de Nîmes . . 1936-7-8 121

Gendronneau (Commandant)

- Nîmes pré-romaine . . . 1933-4-5 CLV
 Chez le Cardinal de Boulogne . . . 1933-4-5 144

Giran

- Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1928 1928-30 LV
 Discours prononcé à l'inauguration du buste de Georges Maurin . . . 1928-30 LXII

Gouron

- La Cathédrale romane de Nîmes . . 1936-7-8 XVI

Gré (Elié)

- A propos du « Satyricon » . . . 1936-7-8 138

Igolen (Lieutenant Colonel)

- Discours provençal prononcé au cours de la Séance publique consacrée à Mistral . . . 1928-30 CLXXXIX
 La Garrigue et les Mazets Nîmois . 1931-2 XXXII
 Les sept collines de Nîmes . . . 1933-4-5 50
 Les anciennes fortifications de Nîmes 1933-4-5 67
 La Voie Domitienne à Nîmes . . . 1936-7-8 XL

Auberges et logis d'autrefois à Nîmes	1936-7-8	61
Promenade à travers la Fontaine de Nîmes	1936-7-8	145

Lacombe

Fléchier à Nîmes	1931-2	CCV
En 1835	1933-4-5	XCVIII
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1935	1936-7-8	V
Guizot et l'Académie de Nîmes	1936-7-8	192

Latzarus (Bernard)

Alphonse Daudet, romancier d'histoire	1928-30	XXIV
Le Cardinal de Cabrières	1928-30	CXXVI
Alphonse Daudet et les Académies	1931-2	GLXXXIV
Discours prononcé à la Séance Publique du 4 Avril 1942: Le Message de Virgile	1931-2	CXLIV
Ce que lisaient les Nîmois en 1825	1933-4-5	XCVI
Louis XV et l'Académie de Nîmes	1936-7-8	LXI
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1938	1936-7-8	XCI
Le Baron Ernest Seillière, historien de la vie spirituelle	1936-7-8	3
Le centenaire d'Ernest Daudet	1936-7-8	166

Lavergne

Juillet 1870 ou le drame de la dépêche d'Ems	1931-2	XXV
Croquis nîmois	1936-7-8	LXXXV

Meric

La Société nîmoise des amis du Livre	1928-30	10
--------------------------------------	---------	----

Portal

Discours prononcé à la séance publique du 21 Décembre 1929	1928-30	XL
Discours prononcé aux obsèques de M. le Chanoine Bonnefoy	1928-30	LXVI
Discours à l'occasion de l'élection au Sénat de M. Jean Bosc	1928-30	LXIX
Discours aux fêtes du centenaire de Louis Roumieu	1928-30	LXXIV

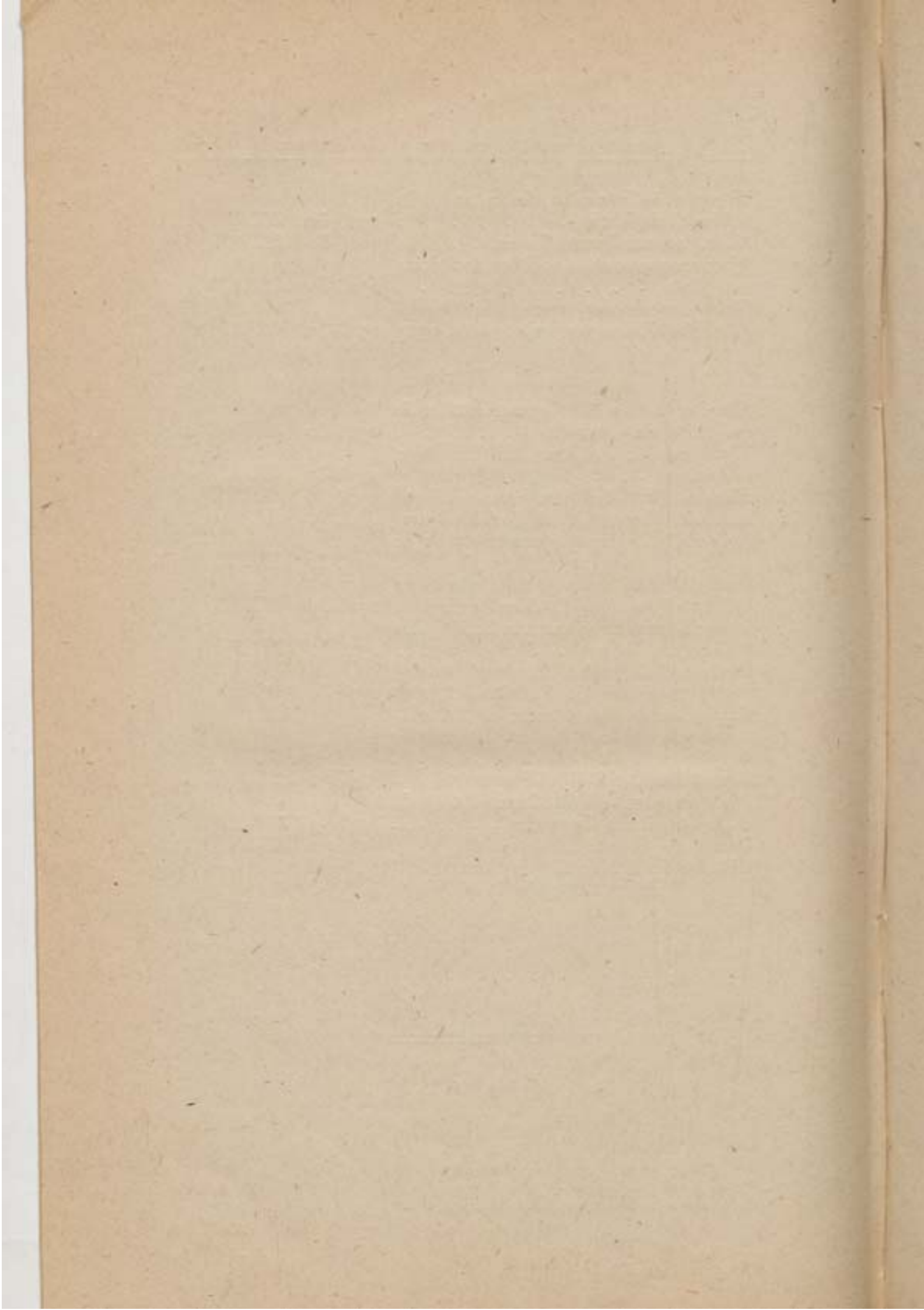
Discours à l'occasion de la mort du Maréchal Foch	1928-30	LXXV
Allocution sur Pierre Guérin	1928-30	LXXXII
Discours prononcé aux fêtes de Racine à Uzès	1928-30	CXXXIV
Compte-rendu des travaux de l'Acadé- mie de Nîmes pendant l'année 1929	1928-30	CXVII

Terrin

Maurice Barrès à Aiguës-mortes et le Jardin de Berenice	1928-30	XCIV
Une aimée de Frédéric Mistral: Dono Adriano	1928-30	CXXXIX
Frédéric Mistral et l'Académie de Nîmes	1928-30	CXLVIII
Discours prononcé lors de l'inaugura- tion d'une plaque commémorative au Petit St-Jean (20 juillet 1930)	1928-30	CXCIX
Discours aux Fêtes Mistraliennes de Sommières (20 Octobre 1930)	1928-30	CCVIII
Discours prononcé devant la Société des Gens de Lettres	1928-30	CCXV
Discours à l'occasion du cinquanteaire de l'Académie de Vaucluse	1928-30	CCXX
Compte-rendu des travaux de l'Acadé- mie de Nîmes pendant les années 1930 et 1931	1931-2	XIII
Paul Valéry, poète méditerranéen	1931-2	CXI
Discours adressé à M. Louis Bertrand, de l'Académie Française	1931-2	XCVI
Pour un Comité France-Italie	1931-2	CXLVIII
Histoire de l'Académie de Nîmes	1933-4-5	XVI
Gaston Boissier et l'Académie de Nîmes	1933-4-5	39

Voltaire-Gandin (Mme)

Sonnets	1928-30	LX
-------------------	---------	----





PERSONNEL DE L'ACADÉMIE

TABLEAU NOMINATIF DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

BUREAU DE 1939

- Président* : M. le Chanoine Bouisson † I. P.
Vice-Président : M. Fabre, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Secrétaire perpétuel : M. Lacombe, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Trésorier : M. Portal, Conseiller de Préfecture honoraire †
Bibliothécaire-Archiviste : Colonel Igolen O. †
-

BUREAU DE 1940

- Président* : M. le Chanoine Chabot
Vice-Président : M. le Marquis de Valfons
Secrétaire perpétuel : M. Lacombe, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Trésorier : M. Antonin, gouverneur honoraire des Colonies †
Bibliothécaire-Archiviste : Colonel Igolen O. †
-

BUREAU DE 1941

- Président* : M. Lavergne, Ingénieur †
Président : M. le Chanoine Anthérieu
Vice-Président : Colonel Igolen O. †
Secrétaire perpétuel : M. Lacombe, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Trésorier : M. Antonin, gouverneur honoraire des Colonies †
Bibliothécaire-Archiviste : Colonel Igolen O. †

PERSONNEL DE L'ACADEMIE DE NIMES

au 31 Décembre 1941

Classe des Membres résidents

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nîmes

Nos d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS
			immédiats
		Messieurs,	MM.
1	13 mars 1897.....	Gérard Lavergne, ingénieur. ☉	A. Bigot.
2	9 mars 1907.....	Max Raphaël. ☉ I. ☉, architecte.	Alexandre Ducros.
3	20 mars 1909.....	Jean Rose, ☉, I. ☉, avocat, ségateur du Gard.	F. Daudet.
4	4 mars 1913.....	Maurice Reynaud, docteur en médecine.	Chanoine Delfour.
5	13 octobre 1917....	Eloy Vincent. ☉ I. ☉, direct. de l'Ecole des Beaux-Arts.	Chanoine Bouisson.
6	13 janvier 1919.....	Charles Terrin. ☉, professeur au Lycée.	Pierre Guérin.
7	13 juin 1919.....	Henri Bauquier. ☉, publiciste.	Robin.
8	7 juillet 1922.....	Emmanuel Latombe, avocat.	de Villeperdrix.
9	14 mars 1924.....	Chanoine Joseph Lepage, O. A.	Bascoul.
10	12 mars 1925.....	Général Neyral de Bourgon, G. O. ☉.	D ^r Puech.
11	14 mai 1926.....	Lazarus, professeur au Lycée. ☉, O. I.	Chanoine Brunel.
12	—	Fabre, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.	P. Coulon.
13	18 Mars 1927	Chanoine Chabot.	Chanoine A. Durand.
14	27 janvier 1928....	M. le marquis de Valbons.	M. de Vallavieille.
15	15 octobre 1929....	Chanoine Authérier.	Ch. Bonactoy.
16	2 mai 1930.....	Commandant Igolen, O. ☉.	Bret.
17	9 octobre 1931....	D ^r Baillet. ☉.	Kahn.
18	18 février 1933....	Roche, Premier Président honoraire. *	P. H. Bigot.
19	19 janvier 1934....	Marcel Coulon.	Coste.
20	19 janvier 1934....	D ^r Rouvière.	Delon.
21	25 mai 1934.....	Paganelli, Inspecteur d'Académie. ☉.	Romieu.
22	18 janvier 1935....	Gouron, Archiviste départemental.	Cabanès.
23	27 mars 1936.....	Sagnier Jacques.	Méric.
24	22 mai 1936.....	Dubesset proviseur du Lycée.	Aillaud.

N ^o d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs.	MM.
25	8 mars 1937.....	Max Nègre, Inspecteur des Eaux et Forêts.	Delamare.
26	8 mars 1937.....	Colonel Blanchard. O *	Costier.
27	28 janvier 1938.....	Pasteur Cadix.	Bouzanquet.
28	8 juillet 1938.....	Antonin, gouverneur honor. des Colonies, *	Peyron.
29	9 Février 1940	M. Giran, professeur de chimie honoraire à la Faculté de Toulouse.	Espérandieu
30	9 FFévrier 1940	M. Coste *, Inspecteur général honoraire des Mines.	Fayot.
31	6 juin 1941	M. le Premier Président Calémard *	Portal.
32	20 juin 1941	Général d'Alauzier *	De Loye
33	20 juin 1941	Docteur Sauveplane	Chanoine Bouisson.

Classe des Membres non résidents

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes

1	2 décembre 1905..	Paul Faucher, rue Pelleport, 90 (20 ^e) Paris	Abbé Albran.
2	juillet 1906.....	Ernest Dessaux, 1. * prov. du Lycée, Avignon.	Simone Lhermite.
3	31 décembre 1910..	Jules Poinso, *, professeur au Lycée de Marseille, 48, rue Barbaroux.	Bruguier-Roure.
4	8 mai 1916.....	François de Ramel.	Lugol.
5	15 décembre 1922..	Rouché, directeur de l'Académie nationale de Musique, 1, rue d'Offémont, Paris.	Maxime Pagès.
6	20 avril 1928.....	M. Chobant, archiviste du Vaucluse.	Chanoine Anthérieu.
7	20 mai 1929.....	M. l'Abbé Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès.	de Cabissol.
8	11 mars 1931.....	M. Henri Mazel *, 80, r. des Martyrs, Paris.	Blavel.
9	31 janvier 1936....	M. l'Abbé Bayol.	Gay.
10	5 Mi 1939.....	M. Portal, de Ladeveze	
11	22 Octobre 1937..	M. Lasserre, historien	
12	5 Mars 1937.....	M. le Capitaine de frégate Victor Colin.	
13	6 Décembre 1940	M. Gibelin, professeur honoraire.	
14	9 Mai 1941.....	M. l'Abbé Sautel.	Numa Julian
15	24 Octobre 1941..	M. Jean Jacques Brousseau.	Phcebus Jouve

Membres Honoraires

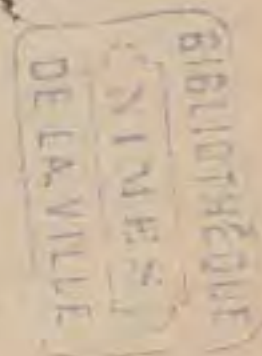
2 décembre 1893.....	Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.
19 novembre 1898.....	E.-A. Martel, à Paris, rue Ménars.
18 novembre 1899.....	Gaston Griolet, C. \otimes , vice-président de la Compagnie du Nord, à Paris, 97, avenue Henri-Martin.
5 novembre 1910.....	Robert Michel, de l'École Française de Rome.
11 mars 1911.....	Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (Cher).
15 avril 1918.....	Abbé Chaillan, curé de Septème.
3 novembre 1919.....	Gustave Barral, O. \otimes doyen honoraire de la Faculté de Montpellier.
25 novembre 1921....	Ducamp, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
—	Mlle Alice Dumas, Nîmes.
1 février 1924.....	Cabanès, Nîmes.
19 janvier 1934.....	M. le Dr Delon.
27 mars 1936.....	M. Méric.
22 octobre 1937.....	Hanotaux, de l'Académie Française.
29 Avril 1932.....	M. le Général Costier \otimes
2 Décembre 1932.....	Monseigneur Girbeau, Evêque de Nîmes.
2 Décembre 1932.....	Monseigneur Grente, Evêque du Mans.
19 Janvier 1934.....	M. le Docteur Delon.
27 Mars 1936.....	M. Méric.
22 Mai 1936.....	M. le Général Costier.
11 Février 1938.....	M. Elie Peyron.
21 Octobre 1938.....	M. Edmond Haraucourt.
19 Mai 1939.....	M. Jacques Chevalier, doyen de la Faculté de Grenoble.

Classe des Correspondants

en nombre illimité

17 décembre 1898.....	Mme Marthe Boucoiran-Dubos, \otimes à Saint-Géniès-de-Malgoirès.
13 juin 1903.....	Albert Roux, I. \otimes , célibataire, à Sanilhac (Gard).
30 mai 1908.....	Jean Renouard, homme de lettres, à Bial-Lapex (Loz et Gard).
21 mai 1908.....	M. Zavaday Mor amein, professeur tchécoslovaque.
11 juillet 1908.....	Chanoine Henri Lange, \otimes , aumônier militaire des troupes d'Alsace.
11 mars 1911.....	Henri Baragnon, à Alès (Gard), rue Mistral.
7 février 1916.....	Henri Tuffier, O. A. \otimes , Crédit Lyonnais, à Mâcon.
—	Albin Palatan, architecte à Nîmes.
10 janvier 1917.....	Léon Contil, I. \otimes , archéologue, Les Andelys (Eure)
11 février 1918.....	André Corbier, administrateur des Colonies à Aubais.
19 mars 1918.....	Paul Baudouin-Salze, archéologue, à la Baune, villa Eliane, Montpellier.
7 janvier 1920.....	Mme Véron-Mouraille, Jouzac (Charente-Inférieure)

26 juin 1921.....	Pierre Edm. Hugues, ♂, proc. de la Rép. à Saintes.
17 novembre 1932.....	Ferdinand Boyer, professeur à l'Université à Rome. Rivals, 24, rue Fargues, Montpellier.
—	Mme Martinazzo-Gandin, à Bessèges.
—	Albert Hugues, préhistorien, ornithologue, à Saint-Genès-de-Malgoirès.
23 février 1923.....	Auguste Simon, célibre, à Vauvert. Pierre Georges Roy, archiviste à Québec.
2 mai 1923.....	Roger Jeanjean, naturaliste, à St-Hippolyte-du-Fort.
1 février 1924.....	Paul Vézian, célibre, à Gallargues.
17 mai 1927.....	Dubled, commandant de Gendarmerie, Grenoble. Poussigue-Meyrel, de la Société des Auteurs et Compositeurs.
16 décembre 1927.....	M. Vollaire Gandin, 1, rue Danton, Bessèges. Graussen, Paris, 7, rue Dorian.
13 janvier 1928.....	Broche, professeur à l'Université de Gènes.
11 janvier 1929.....	Smith, Secaucus (New-Jersey).
5 décembre 1930.....	Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, château de la Recluse, Billom (Puy-de-Dôme).
9 mars 1928.....	Mme Marguerite Vollaire Gandin (Bessèges).
12 juin 1931.....	M. le Dr Aparisi-Serres, Dax (Landes).
17 janvier 1933.....	M. le Professeur Paul Jacobschat, de l'Université de Marburg.
5 janvier 1933.....	M. Teissier.
27 octobre 1933.....	M. l'abbé Salenson, curé-doyen de Barjac.
3 mai 1935.....	Beltrani, de l'Académie de Ligurie.
3 mai 1935.....	Gino Loria, secrétaire perpétuel de l'Académie de Ligurie.
3 mai 1935.....	Moresco, recteur de l'Université de Gènes.
22 novembre 1935.....	O. A. Beriau, directeur général des Arts domestiques Québec.
18 juin 1937.....	Mme Tassot Nissolle, Saint-Cloud.
18 juin 1937.....	Madame Cluzel, membre de la Société de Géographie
7 janvier 1938.....	Alfredo Pimenta, conservateur des Archives à Lisbonne.
24 avril 1936.....	Jacques de Neuville, auditeur à la Cour des Comptes.
18 juin 1937.....	M. l'abbé Afflatet, curé de Brouzet-Les-Alès.
21 octobre 1938.....	M. Elie Gré, adhérent à la Société des Gens de Lettres, rue Bonfa, Nîmes.
21 mars 1941.....	M. l'abbé Beraud, curé de St-Gervais (Gard)
	Mme Paul Bonnet, directrice de la Semaine Mondaine.



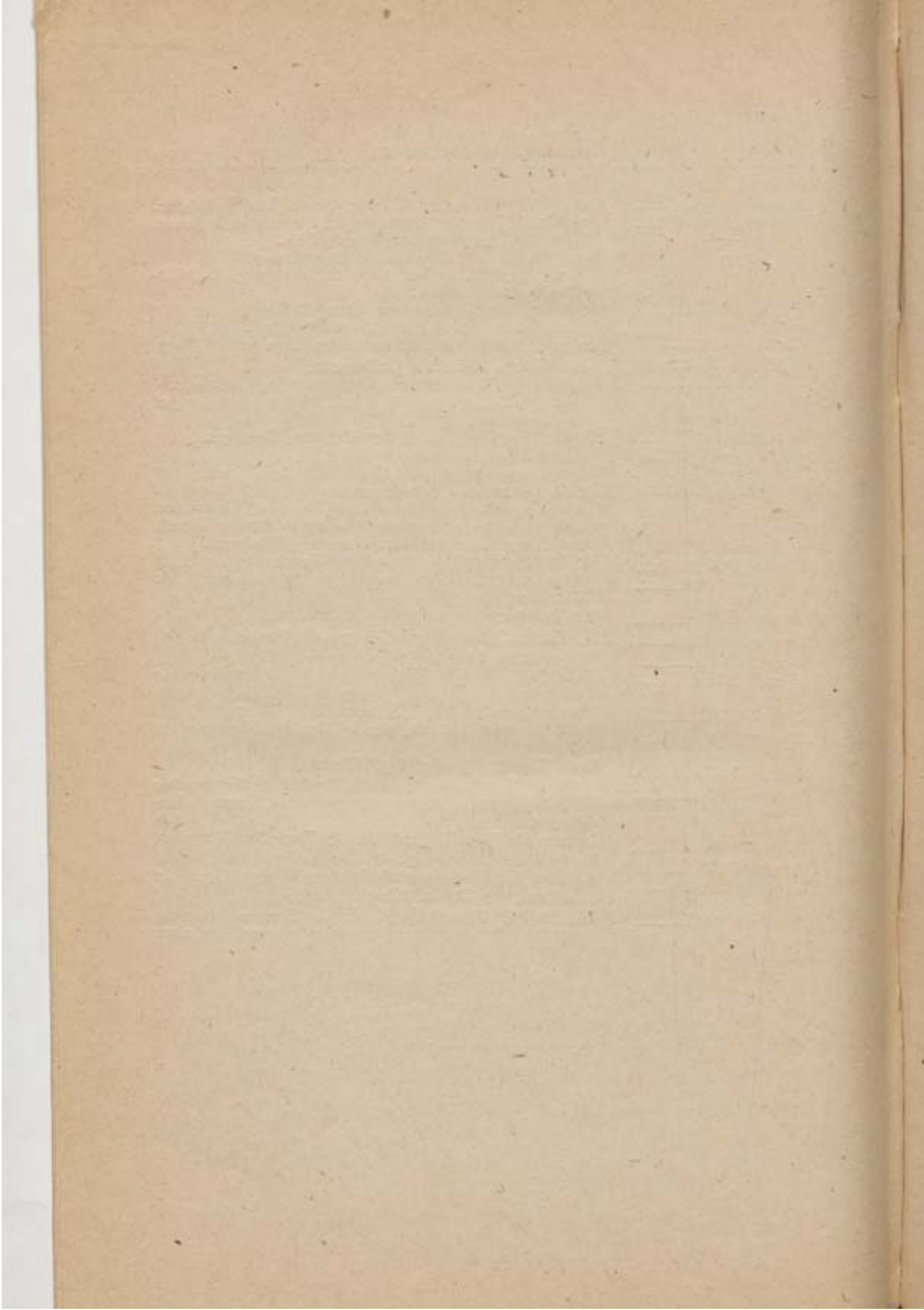


TABLE DES MATIÈRES

PIECES LIMINAIRES

lues dans les Séances Publiques
des Années 1939 - 1940 - 1941

Séance Publique du 22 Décembre 1940.

Compte-Rendu des Travaux de l'Académie en 1939 et 1940 par M. Bernard Latzarus.	V
Prix Jules Salles	XIX
Watteau et Marivaux, par M. Sagnier	XXII

Séance Publique du 18 Janvier 1941

Discours du Chamoine Anthérieu	XLIII
Prix de la Ville de Nîmes	LIV
Prix Jules Salles.	LV
Rabelais, les Arènes de Nîmes et le Pont du Gard par M. Marcel Fabre	LVI

Archéologie, Histoire

Le Journal de Guerre du Commandant de Villeperdrix par M. Henry Bauquier	1
Traduction du chant funèbre sur Bion de Mosches par M. Marcel Coulon	14
Notre végétation méridionale Bas-Languedoc Basse-Provence Occidentale par M. G. Cabanès	21
Les rigueurs de l'hiver à Nîmes en 1709 et leurs conséquences par le Colonel Blanchard	35
La Fontaine de Nîmes par M. Igolen	51
Le Petit Chose à Sarlande par M. le Chamoine Bruyère	119
Nîmes en 1880 par M. Henri Mazel	149
Correspondance de l'abbé Girel et de l'abbé Sorbière par M. Elie Gré	174
Le pays Nimois par M ^e Lacombe	183
Travaux de l'académie de Nîmes	191



EX TYPIS
CHASTANIER FRÈRES ET ALMÉRAS
NIMES — MCMXLV

